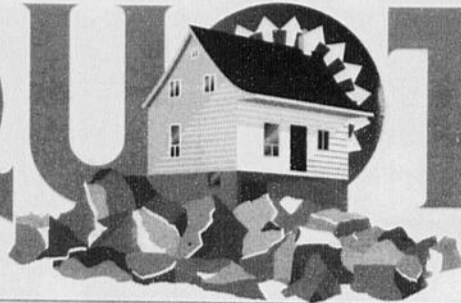




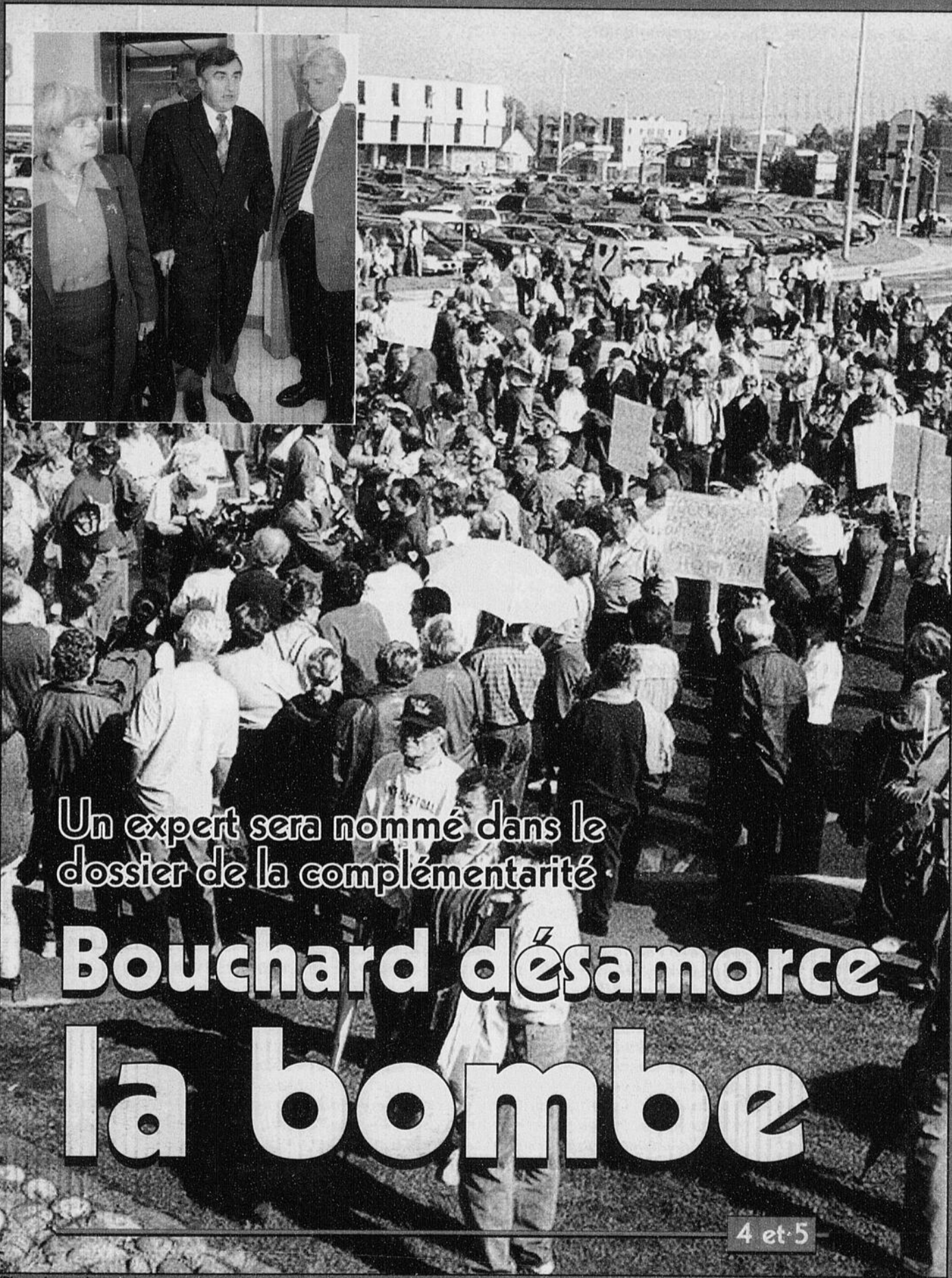
le QUOTIDIEN



du Saguenay — Lac-Saint-Jean
www.lequotidien.com

25^e ANNÉE N° 297 LE MARDI 22 SEPTEMBRE 1998 48 PAGES Dépôt: 81¢ taxes incluses - Camelot 4,03 \$/semaine taxes incluses

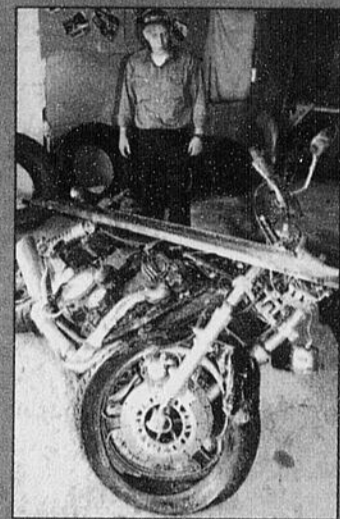
MÉTÉO
MAX: 12
CIEL VARIABLE
30% DE PROBABILITÉ
D'AVERSER EN
APRÈS-MIDI



Un expert sera nommé dans le dossier de la complémentarité

Bouchard désamorce la bombe

4 et 5



Mort violente de Sylvain Basque

Vitesse et alcool sont en cause

3



Conflit réglé aux Caisses pop

Les offres acceptées à 83,2%

6



SUR LE SITE INTERNET DU QUOTIDIEN
<http://www.lequotidien.com>

Voyez la publicité de nos annonceurs et visitez leurs pages WEB

**Cain, Lamarre, Wells
Avocats**

le QUOTIDIEN
progrès/dimanche
INTERNET
Un monde accessible...

397427

Vingt-quatre blessés

Le plafond d'une salle de quilles s'effondre

GREENFIELD PARK (PC) - L'effondrement d'une cloison du plafond d'une salle de quilles a blessé 24 personnes, hier, à Greenfield Park, sur la Rive-Sud de Montréal.

Environ 175 joueurs d'une ligue amicale complétaient leur partie quand l'accident s'est produit, vers 12h15, à la salle de quilles Champion, boulevard Taschereau, juste en face de l'hôpital Charles-Lemoyne.

«J'étais assise à une table de pointage lorsque j'ai entendu un crack, a raconté Sylvie Lavoie, le bras droit en bandoulière, alors qu'elle attendait d'être examinée par un médecin de Charles-Lemoyne. Des morceaux du plafond sont tombés autour de moi en me frappant aux côtes et au bras. Je suis restée coincée sous les débris entre la table et une chaise. Ce sont les policiers qui m'ont sortie.»

La section du plafond suspendu était faite de placoplâtre et de cadrages de métal et faisait environ 70 mètres de longueur par deux mètres de largeur. Elle se trouvait directement au-dessus des tables de pointage, là où se trouvaient tous les blessés. Ceux et celles qui s'apprêtaient à jouer ont été épargnés.

Les 24 victimes, presque toutes des retraités, ont été conduites à l'hôpital Charles-Lemoyne. Elles souffrent de fractures et de lésions mineures et la plupart ont obtenu leur congé au cours de la soirée d'hier.

Deux personnes blessées à la tête et deux autres aux prises avec des problèmes cardiaques séjourneront quelques jours au centre hospitalier.

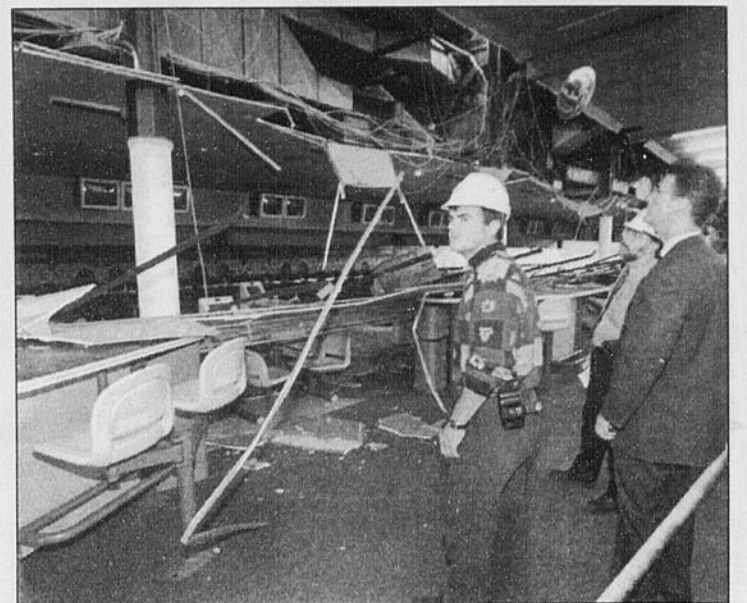
Quelques autres ont été soignées sur place pour des éraflures.

Le directeur de la salle de quilles, Guy Bolduc, a indiqué qu'il n'avait aucune idée de la cause de l'accident.

Il a expliqué que le secteur où il s'est produit n'a pas subi de transformation depuis l'ouverture du commerce, en 1960.

D'autres parties de la salle ont été rénovées depuis ce temps, mais pas celle-là, a-t-il dit.

Il a assuré ne pas avoir observé de problème particulier avec cette section du plafond suspendu avant l'accident d'hier.



DOMMAGES - Les enquêteurs vérifient les dommages survenus à la salle de quilles de Greenfield Parc. L'effondrement d'un plafond a fait 24 blessés.

(PC - Laserphoto)

Malgré ses 24 et 25e vols

Gina espère éviter la prison!

Par Serge Lemelin

CHICOUTIMI (SL) - Pour ses vingt-quatrième et vingt-cinquième vols à l'étalage, Gina Tremblay, 36 ans du boulevard Saint-Paul à Chicoutimi, espère encore être «punie» par une sentence de prison «dans la communauté», comme ce fut le cas la dernière fois en octobre 1996 pour son vingt-troisième vol à l'étalage.

Le juge Louis-Charles Fournier de la Chambre criminelle de la Cour du Québec attendra la production d'un rapport présentiel avant de se prononcer le 17 novembre prochain au Palais de Justice de Chicoutimi.

Gina Tremblay pourrait avoir

pu être une championne du vol à l'étalage si sa carrière n'avait pas été autant parsemée de condamnations.

Condamnée à six mois de «prison dans la société» le 28 octobre 1998, Gina Tremblay n'a pas été arrêtée pour son vice pendant cette courte période. Elle n'a été reprise à voler que le mois de mai suivant: le 16 mai, elle a été arrêtée en train de voler une robe dans une boutique de vêtements de Chicoutimi.

Peu de temps après, elle a été interceptée à la sortie de la pharmacie Pharmaprix du boulevard Sainte-Geneviève dans le secteur Nord de Chicoutimi.

À cet endroit, elle avait en

main plus de 250 \$ de marchandise volée dans le rayon des cosmétiques de la pharmacie. Parmi les objets subtilisés, il y avait trois troussees complètes de maquillage.



FAITS DIVERS

Hommage aux secouristes

OTTAWA (PC) - Les Canadiens qui ont consacré temps et énergie aux opérations de secours menées à la suite de la tragédie du vol 111 de Swissair, ces deux dernières semaines, ont été honorés aux Communes, hier.

Les députés ont exprimé leurs condoléances aux familles des victimes de l'écrasement du 2 septembre, mais ont surtout souligné les gestes posés ensuite par les responsables fédéraux et la population de Nouvelle-Ecosse.

Le premier ministre Jean Chrétien a loué ceux qui ont apporté leur soutien pour leur «effort héroïque et compatissant».

«Je veux que ceux qui pleurent sachent que le gouvernement du Canada fait tout ce qu'il peut pour

découvrir le fin fond de cette tragédie. Nous ne reculerons devant aucun effort, nous éluciderons ce mystère et mettrons un terme à leurs interrogations», a déclaré M. Chrétien.

Le MD-11 du vol 111 de Swissair, qui effectuait la liaison New York-Genève, s'est abîmé dans l'Atlantique, non loin de Peggy's Cove, le 2 septembre, entraînant dans la mort les 229 personnes à son bord.

Moines expulsés

KEMPTVILLE (PC) - Une communauté de moines en conflit avec une grosse compagnie canadienne a finalement décidé de quitter la Nouvelle-Ecosse, en attendant que la forêt entourant son monastère retrouve sa quiétude.

Les moines carmélites du monastère Nova Nada se sont dits fatigués par les 12 mois de dispute avec la compagnie forestière J.D. Irving sur le bruit causé par la machinerie. «Les moines sont épuisés», a déclaré hier en conférence de presse le fondateur du monastère, le révérend William McNamara.

«L'année dernière, nous avons dépensé temps, énergies et maigres ressources financières pour sauver la forêt, le silence et la paix monacale. En tant que fondateur et moine-abbé, je dois retirer les moines de ce champ de bataille.»



Le petit Jeannot va se confesser une première fois et veut remettre 25 sous au confesseur. Ce dernier demande pourquoi?

Et l'enfant de répondre: «Maman m'a dit qu'il fallait payer pour nos péchés»!!! Pierre Bourdon.

SOMMAIRE

Arts	26 et 28
Bandes dessinées	29
Bourse	32-33
Détente	30
Décès	40
Finances	31
Horoscope	30
Petites annonces	34 à 38
Sports	41 à 47
Télévision	29

Édité et imprimé par:
LE PROGRÈS DU SAGUENAY
Division de Groupe
UNIMÉDIA Inc.
1051, boul. Talbot, Chicoutimi
G7H 5C1
Tél.: 545-4474

Recyclez ce journal

Dépôt légal:
Bibliothèque Nationale
du Québec
«Envois de publications
canadiennes -
contrat de vente n° 0534714»

Port de retour garanti
Audition 2^e semestre

30 564 abonnés

Président-éditeur:
Claude Gagnon

Éditeur adjoint:
Bertrand Genest

Contrôleur:
Serge Vallières

Adjoint au rédacteur en chef:
Carol Néron

Adjoint au rédacteur en chef:
Richard Banford

Chef des nouvelles:
Gilles Lalancette

Chef de pupitre:
Pierre Bourdon

Directeur du marketing:
Jean Tremblay

Directeur de la publicité:
Yvon Girard

Directeur du tirage:
Jean-Louis Lavoie

Responsable de la distribution:
Jean Béland

Directeur des opérations:
Jean Simard

Représentant publicité nationale:
Probec 5 Ltée

Montréal: 514-285-7308
Toronto: 416-967-1814

LA MARÉE

Chicoutimi - La marée sera basse à 11h45 (0m6) et haute à 17h05 (4m7). Elle sera à nouveau basse à 00h05 (0m6) et haute à 05h25 (4m5).

La Baie - La marée sera basse à 10h45 (0m5) et haute à 16h55 (5m3). Elle sera à nouveau basse à 23h00 (0m4) et haute à 05h10 (5m2).

Un avant-goût de l'automne... Le mercure a grimpé jusqu'à 28 degrés en Estrie et à plus de 25 au Lac-Saint-Jean hier après-midi. Un risque d'orages était encore présent au sud du fleuve hier soir au passage d'un front froid. Derrière ce front, les vents tourneront au nord-ouest amorçant une chute marquée des températures aujourd'hui. Ainsi le mercure aura peine à atteindre les 15 degrés en Estrie aujourd'hui. Peu de changements pour demain, première journée de l'automne, alors que les températures se situeront entre 10 et 15 degrés.

Saguenay, aujourd'hui, ciel variable avec 30% de probabilités d'averses en après-midi. Maximum près de 12. Vents du nord-ouest de 15 à 30 km/h.

Mercredi, nuageux avec éclaircies et 40% de probabilités d'averses. Frais. Minimum près de 3. Maximum près de 10.

Lac-Saint-Jean, aujourd'hui, ciel variable avec 30% de probabilités d'averses. Frais. Maximum près de 11. Vents de l'ouest de 15 à 30 km/h.

Mercredi, nuageux avec éclaircies et 40% de probabilités d'averses. Minimum près de 3. Maximum près de 10.

Lever: 6h31
Coucher: 18h42

Mort d'un motocycliste à Jonquière

L'Escouade des crimes majeurs mène son enquête

JONQUIERE (LT) - Il faudra attendre deux ou trois semaines pour obtenir les conclusions de l'enquête de l'Escouade des crimes majeurs de la Sûreté du Québec sur l'intervention policière menée dimanche soir à Jonquière dans laquelle le motocycliste Sylvain Basque, 32 ans, a perdu la vie de façon tragique.



LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

Hier, la Sûreté municipale de Jonquière n'a jamais répondu aux appels des médias. Elle a confié immédiatement l'enquête à la Sûreté du Québec puisqu'il y a eu mort d'homme dans une opération impliquant deux de ses membres.

La Sûreté du Québec, de son côté, s'est contentée de dévoiler certains détails entourant l'accident. Les enquêteurs ont rencontré les policiers municipaux directement concernés mais doivent attendre les analyses de scènes d'accidents avant de se prononcer.

Suivant le fil des événements racontés par l'agent Hélène Nepton, porte-parole de la Sûreté du

Québec dans la région, la poursuite entre une patrouille de la Sûreté municipale de Jonquière et la motocyclette Kawasaki 900 conduite par Sylvain Basque a été engagée après que Basque ait omis de faire un arrêt obligatoire à l'intersection des rues des Etudiants et du Roi-Georges.

Le motocycliste n'aurait jamais démontré son intention de s'immobiliser en bordure de la rue de telle sorte que la poursuite s'est déplacée sur le boulevard du Royaume: «M. Basque, selon ce que nous savons, roulait assez vite et aurait grillé deux autres feux rouges. La première patrouille a été informée de la situation et une autre patrouille qui se trouvait dans le quartier Saint-Philippe a pris la direction du boulevard du Royaume», raconte l'agent Nepton.

La collision fatale s'est produite à l'intersection de la rue Saint-Philippe et du boulevard du Royaume. La voiture était placée sur la voie Jonquière-Chicoutimi

du boulevard du Royaume. La motocyclette est entrée en collision avec la voiture de patrouille alors que les policiers étaient toujours à l'intérieur, quelques pieds seulement en avant de la portière du conducteur.

Le motocycliste a été projeté sur une centaine de pieds. Son décès a été constaté quelques minutes après son admission à l'hôpital.

Selon l'agent Nepton, les enquêteurs de la Sûreté du Québec doivent déterminer s'il y a eu contact entre la voiture et la motocyclette alors que la voiture de patrouille qui arrivait du quartier Saint-Philippe pour appuyer l'autre patrouille était en mouvement.

D'autre part, la Sûreté du Québec a confirmé que le permis de conduire de la victime était sanctionné au moment de l'accident. Ce qui signifie que Sylvain Basque n'avait pas le droit de se trouver en contrôle d'un véhicule motorisé dimanche soir.

Le coroner André Bergeron a demandé à ce qu'une autopsie complète, avec les prélèvements sanguins, soit réalisée sur le corps de la victime.



IMPACT FATAL - L'impact entre la motocyclette conduite par la victime Sylvain Basque et la voiture de patrouille de la Sûreté municipale de Jonquière a été d'une grande violence. Le motocycliste, selon les témoins, a été éjecté sur une centaine de pieds.

(Photo Jeannot Lévesque)

Alcool dans le sang

Basque affichait un taux élevé

JONQUIERE (LT) - Au moment où la motocyclette est entrée en contact avec la voiture de patrouille de la ville de Jonquière, Sylvain Basque affichait un taux d'alcoolémie pratiquement deux fois supérieur à ce que permet la loi en plus de rouler à très haute vitesse.

C'est du moins ce qui ressort des tests préliminaires d'alcoolémie demandés par le coroner André Bergeron: «Nous allons avoir une idée plus précise de toute l'analyse sanguine, alcool et autres substances, d'ici quelques semaines», a affirmé le docteur Bergeron, qui a déjà réalisé une bonne partie de son enquête, incluant l'analyse sanguine préliminaire.

Pour ce qui est de la vitesse, le coroner ne peut la fixer avec certitude mais parlait hier de «très grande vitesse».

Interrogé sur le comportement des policiers au cours de cette opération qui a pris fin de façon tragique, le coroner Bergeron, contrairement à tout ce qui a pu se dire sur ce point, est demeuré beaucoup plus nuancé. Au contraire, il est loin de jeter le blâme sur ces derniers.

«J'ai rencontré les deux policiers qui occupaient la voiture au moment de l'impact. Ils étaient toujours sous le choc. Selon ce qu'ils avancent, ils n'ont rien vu tellement tout s'est déroulé rapidement. Il ne faut également pas oublier que si la motocyclette avait percuté la voiture un pied de plus vers l'arrière, ce n'est pas un mort que nous aurions mais très probablement deux tellement l'impact a été fort», croit le docteur Bergeron.

Ce dernier enchaîne en signalant qu'il faut faire attention avant de dire que ces personnes



ALCOOL - Selon le coroner André Bergeron, l'alcool est en cause dans la collision mortelle survenue dimanche soir sur le boulevard du Royaume.

(les policiers), sont des personnes incompetentes. Dans ce cas, André Bergeron considère que les patrouilleurs voulaient positionner l'auto afin de faire sentir leur présence et n'ont jamais eu l'intention de provoquer intentionnellement la collision.

Il est donc évident que le coroner Bergeron n'émettra aucune recommandation spécifique quant aux moyens utilisés par les policiers pour procéder aux arrestations des automobilistes. Selon ce dernier, les policiers utilisent les moyens mis à leur disposition pour faire respecter la loi.

La famille se pose de nombreuses questions



BOULEVERSEE - La mort tragique de Sylvain Basque a bouleversé sa soeur Lynda ainsi que toute sa famille qui s'interroge sur la nature de l'intervention policière de la Sûreté municipale de Jonquière.

(Photo Jeannot Lévesque)

JONQUIERE (LT) - Les conditions entourant la mort de Sylvain Basque, père de deux enfants, ont soulevé des interrogations au sein de la famille qui se demande en bout de ligne si les policiers n'auraient pas été en mesure d'agir autrement pour intercepter le motocycliste.

Au cours d'une entrevue accordée au Quotidien en fin d'après-midi hier, Lynda Basque, la soeur de Sylvain, a résumé ce que pensaient les membres de sa famille. Bouleversée par cet événement, Lynda Basque espère tout simplement que de telles choses ne se reproduisent plus.

«Je sais que mon frère n'était pas parfait. Qu'il devait des billets et qu'il n'avait pas le droit de conduire. Ce n'était pourtant pas une raison pour que ça finisse de cette façon. Ce n'était pas un criminel», insiste la dame.

Elle rappelle qu'au moment du drame, son frère était pratiquement arrivé à la maison. Il venait à peine de téléphoner à sa femme pour lui dire qu'il rentrait à la maison pour d'occuper des enfants puisque cette dernière devait prendre son quart de tra-

vail au Centre hospitalier de Jonquière.

«Je suis certaine qu'il a paniqué quand il a vu qu'il était suivi des policiers. Il ne voulait pas se faire arrêter car il craignait d'être envoyé en prison pour les billets. Il ne voulait pas d'histoire du genre en raison de sa femme et de ses enfants. Les policiers auraient pu se rendre chez lui au lieu de faire ce qu'ils ont fait», reprend Lynda Basque.

«Nous nous sommes rendus sur les lieux de l'accident. Nous avons bien vu qu'ils n'ont pas laissé assez d'espace pour qu'il puisse passer entre la voiture de police et la bordure de ciment», poursuit la soeur de la victime.

Selon les commentaires recueillis, la famille n'a pas l'intention d'entreprendre de poursuites contre les policiers, à moins que la situation ne change. Lynda Basque rappelle que les différentes sorties à la radio et à la télévision ont pour but d'éviter que ce genre de chose ne se reproduise et surtout que les policiers changent de méthode quand arrive le temps d'intercepter une personne sur la route.

Le gouvernement nomme un spécialiste

CHICOUTIMI (CD) - D'ici 48 heures, le gouvernement de Lucien Bouchard nommera un expert avec «une solide réputation d'objectivité et d'ouverture d'esprit» pour évaluer toute la problématique reliée à l'accessibilité des soins, la qualité des services, les conditions de pratique des médecins et l'entente de complémentarité entre les hôpitaux de Jonquière et de Chicoutimi. Pour être certain de son impartialité, cet expert ne proviendra pas de la région.



CATHERINE DELISLE
cdelisle@lequotidien.com

C'est ce qu'a annoncé le premier ministre Lucien Bouchard, en début de soirée, hier, à l'issue d'une journée d'entretiens avec les médecins, les infirmières et la direction du Centre hospitalier de Jonquière ainsi qu'avec les

médecins du Complexe hospitalier de La Sagamie et la direction de la Régie régionale. Etait également présent le sous-ministre des Services sociaux et de la Santé.

Mandat large

Selon le premier ministre, le mandat de l'expert sera très large, mais il comportera deux balises importantes: la première est que l'hôpital de Jonquière est là pour rester et la seconde est que le tout doit s'articuler entre un partage des services entre les deux établissements de santé de Jonquière et de Chicoutimi. «Car, il faut éviter les duplications et le gaspillage», a insisté le premier ministre.

Lucien Bouchard admet qu'il n'existe pas de formule magique, que la question est complexe et que plein d'aspects doivent être réglés «dans la sérénité», recommande-t-il. Dans son esprit, il est évident qu'on ne pourra plus jamais revenir à l'ancienne méthode. «Partout dans le monde, constate-t-il, on assiste à un partage des services. C'est la voie de l'avenir.»

Démission

Concernant la démission des médecins de Jonquière à défaut d'une solution qui les satisfasse,



FOULE - La manifestation a réuni pas moins d'un millier de Jonquérois, hier, devant le bureau de comté du premier ministre Lucien Bouchard, à Jonquière.

(Photo Jeannot Lévesque)

le premier ministre se contente de dire qu'on ne peut pas lier un gouvernement en imposant un pareil échéancier. Il ajoute qu'il n'a pas une très haute opinion d'une concertation qui conduirait à faire fermer l'hôpital de Jonquière. Il confie avoir demandé aux intervenants de baisser le ton.

Lucien Bouchard dit faire confiance à la population. Selon lui, elle comprend qu'il y a des choses à améliorer même si c'est inconfortable. «Elle souhaite

que ses taxes soient utilisées au meilleur escient. Elle ne veut surtout pas de chicane, ni de fermetures d'hôpitaux», enchaîna-t-il.

Le premier ministre affirme que Jonquière sera un hôpital de grand calibre axé sur l'ambulance avec un centre de réadaptation qui sera aménagé au coût de 10 millions\$ avec l'assentiment du gouvernement.

Interrogé à savoir si Jonquière pourrait devenir une zone désignée pour faciliter le recrute-

ment des médecins, Lucien Bouchard répond qu'aucune solution ne sera écartée. Il laisse au futur expert le soin d'évaluer cette piste comme il lui laisse la possibilité d'établir un rapport intérimaire qui pourrait rapidement être en application. C'est d'ailleurs à lui qu'incombera la tâche d'évaluer l'entente de complémentarité, sa mise en oeuvre... et ensuite de mettre en place des solutions pour garantir la qualité des soins et l'accessibilité des services.

PHOTO DE LA UNE

Un peu plus de mille personnes étaient devant les bureaux du premier ministre Lucien Bouchard, hier, à Jonquière pour réclamer le maintien de l'hôpital de Jonquière. Ils répondaient ainsi à l'appel des médecins lancé plus tôt la semaine dernière. (Photo Jeannot Lévesque)

Certains demeurent incrédules

Bouchard semble avoir désamorcé la crise

par Catherine Delisle

JONQUIÈRE (CD) - Le premier ministre Lucien Bouchard a peut-être réussi à désamorcer la crise auprès des médecins et des infirmières, mais c'est loin d'être le cas auprès d'une poignée d'irréductibles.

Après la manifestation qui a duré un peu plus d'une heure, une cinquantaine de citoyens sont quand même restés faire le pied-de-grue, histoire de rencontrer le premier ministre. Ce qui a été fait, vers 17h, après qu'il ait rencontré les médecins et les infirmières de l'hôpital de Jonquière. Lorsqu'il leur a dit qu'il n'était pas question de garder deux services de pédiatrie, les gens se sont choqués. L'un d'entre eux a même lancé: «Lucien Bouchard a de bons somnifères, mais ça ne marche pas avec nous.» Un autre a ajouté que la députée Jeanne Blackburn aurait intérêt à démissionner pour lui laisser toute la place à Chicoutimi, «avec son monde», a-t-il insisté. Devant la tournure des événements, le premier ministre a tourné le dos et il est parti en direction de Chicoutimi pour une rencontre avec les médecins du Complexe hospitalier de La Sagamie.

Le président du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du Centre hospitalier de Jonquière, Jean-Jac-



APPUI - Jean-Marc Crevier, le président du Syndicat national des employés de l'aluminium, donne son appui aux travailleurs de la santé de Jonquière. Il demandera d'ailleurs à ses membres d'en faire autant.

(Photo Jeannot Lévesque)

ques Dallaire, est sorti heureux de la rencontre de deux heures avec le premier ministre. Même réaction du côté des infirmières. En fait, tout est sur la table.

Même l'abandon de l'entente de complémentarité si cela s'avérerait nécessaire. D'ici 48 heures, les médecins de Jonquière et de Chicoutimi, la Régie régionale et

tous les intervenants au dossier doivent s'entendre pour nommer un médiateur/enquêteur pour évaluer les services de santé dans le cadre de l'entente

de complémentarité. Dans les 15 jours qui suivront, les partenaires verront à trouver les solutions pour régler le problème.

Jean-Jacques Dallaire demande à la population d'être solidaire, mais en même temps il dit que tout le monde a intérêt à calmer ses ardeurs pour permettre aux intervenants de travailler dans un meilleur climat. «Il n'est pas question de se déchirer surtout qu'un nouvel espoir est permis», a-t-il déclaré. Selon lui, Lucien Bouchard est très sensible à ce qui se vit à Jonquière. «Il a été peiné et surpris d'entendre que la qualité de l'acte n'était plus ce qu'elle était à Jonquière», souligne le président du CMDP, ajoutant qu'il est heureux de savoir que le premier ministre prend le dossier personnellement en charge.

Selon Jean-Jacques Dallaire, l'hôpital de Jonquière est là pour rester. «Le premier ministre a été catégorique à ce sujet», rapporte-t-il. Cela dit, il admet que tout est sur la table, que le cadre de l'entente de complémentarité peut être changé, modifié...

France Trudel, la représentante des infirmières de Jonquière, soutient elle aussi que le premier ministre est ouvert à l'idée de renégocier, rediscuter et réaménager l'entente de complémentarité et cela, dans le souci de préserver les services pour la population de Jonquière.

Importante manifestation

Les Jonquiérois appuient encore les médecins

par Catherine Delisle
JONQUIERE (CD) - Au moins 1000 personnes sont venues manifester et mettre de la pression sur le premier ministre Lucien Bouchard, hier midi, alors qu'il rencontrait les médecins et les infirmières de Jonquière à son bureau de comté.

A leur arrivée, les médecins de Jonquière ont été chaleureusement applaudis par la foule. Malgré le temps maussade, sur l'heure du midi, les gens n'ont pas hésité à venir manifester leur appui aux médecins tout comme ils l'ont fait, la semaine dernière, lors d'un grand rassemblement dans le stationnement de l'hôpital.

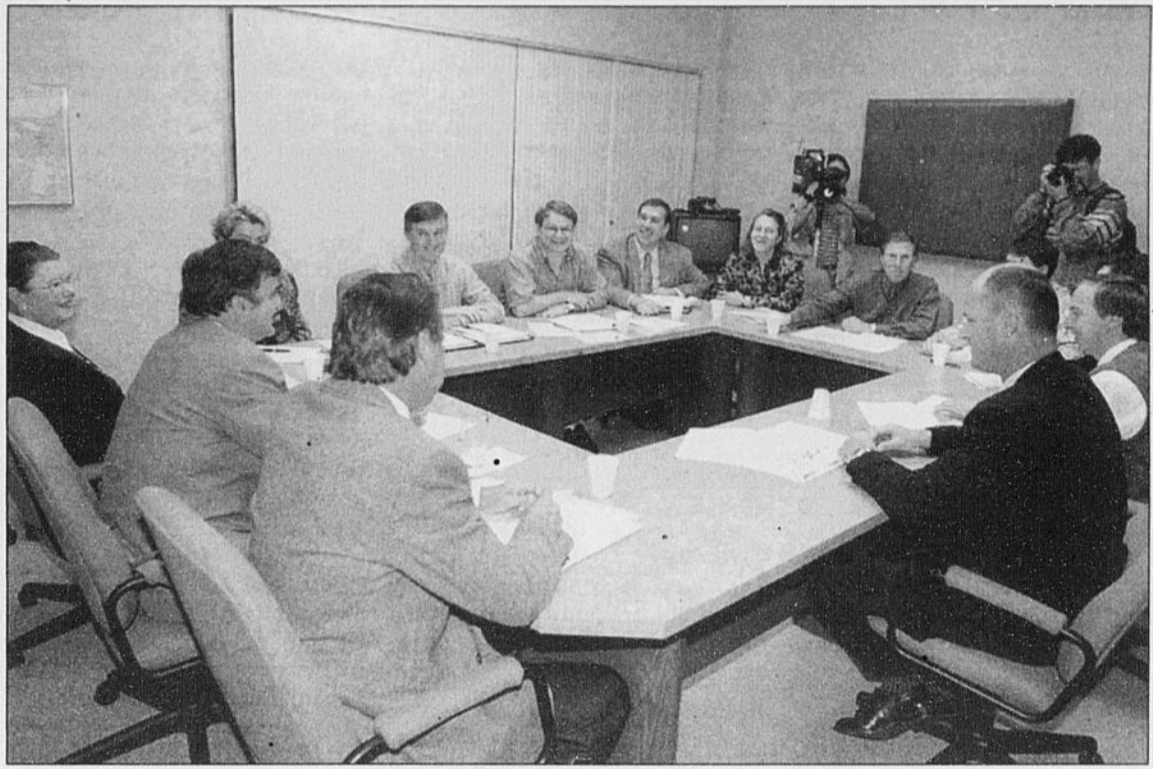
Certaines pancartes en disaient long sur les sentiments des Jonquiérois. Ainsi, on pouvait lire: «42 millions\$ pour les animaux du zoo de Québec et 0 pour les enfants malades de Jonquière.» Sur une autre, on s'interrogeait à savoir s'il s'agit d'une chance ou d'une malchance que d'avoir comme député à Jonquière celui qui occupe aussi la fonction de premier ministre. C'est quand même dans le calme que les citoyens de Jonquière sont

venus demander au premier ministre de leur laisser leur hôpital intact.

Même les représentants syndicaux étaient sur place affichant ainsi leur solidarité à l'égard du personnel médical qui souhaite que l'hôpital de Jonquière puisse de nouveau pouvoir donner tous les services à la population.

Selon Yves Bolduc, président du Conseil central de la CSN dans la région, le premier ministre doit comprendre que la population refuse de laisser disparaître ses services de santé. «Elle veut des services de qualité et en quantité suffisante», analyse-t-il, ajoutant qu'il est nécessaire d'être solidaire avec la population. En tout cas, ce qui est clair, selon lui, c'est que le premier ministre serait malhabile de créer un comité pour tenter de dénouer l'impasse. «On en a soupé des comités et des «peut-être», ce serait terrible qu'il crée un comité «bidon». C'est le pire qui pourrait arriver», a-t-il indiqué alors qu'il participait à la manifestation en début d'après-midi.

Quant au président du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida, Jean-Marc Cre-



PREMIER MINISTRE - Le premier ministre Lucien Bouchard a décidé, hier, qu'un expert sera nommé pour évaluer toute la problématique reliée aux soins de santé.

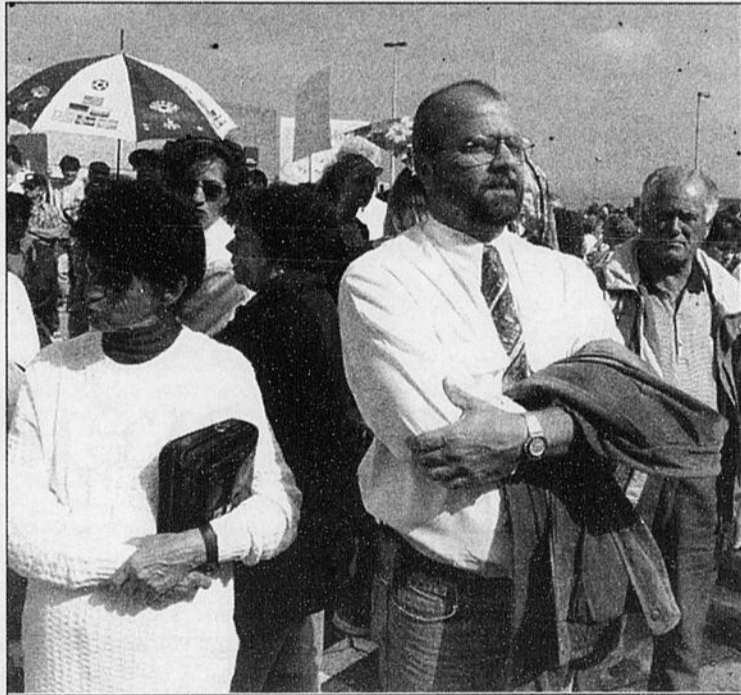
(Photo Jeannot Lévesque)

vier, il a indiqué qu'il demanderait aux employés d'Alcan d'appuyer le personnel de la santé dans ses revendications. Il se souvient de l'époque où les travailleurs de la santé avaient appuyé les employés d'Alcan lors de la menace de fermeture de l'usine Vaudreuil. Selon lui, c'est un juste retour des choses que de leur rendre la pareille. «Le gouvernement devra bouger, dit-il. On est écoeuré qu'il coupe partout.»

Réjean Laforest, qui porte le chapeau de conseiller municipal ainsi que celui de représentant de la MRC du Fjord au sein de la

Régie régionale, soutient qu'il appartient au gouvernement de trouver la solution. «Il faut laisser à tout le monde le temps de s'ajuster. Si jamais ça ne marche pas, précise-t-il, il sera toujours le temps pour le conseil municipal de mettre de l'étoffe à sa résolu-

tion.» Le conseiller soutient, qu'avant de rejeter l'entente de complémentarité entre les hôpitaux de Jonquière et de Chicoutimi, il faut évaluer le dossier. «L'idée, conclut-il, est de trouver des solutions et non d'alimenter la controverse.»



SYNDICALISTE - Le président du Conseil central de la CSN dans la région, Yves Bolduc, soutient que le premier ministre doit comprendre que la population de Jonquière a besoin de services de santé en quantité et en qualité suffisantes.

(Photo Jeannot Lévesque)

loto-québec résultats

Banco
Tirage du 98-09-21
01 07 10 20 23
25 29 30 31 32
33 34 39 47 49
58 59 63 67 69

Quotidienne
Tirage du 98-09-21
3 4
225 3817

Extra
Tirage du 98-09-21
NUMÉRO: 677785

T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité. 397029

JOUEZ À ? À GAGNER

«Qui est Qui?» 2000\$

en bons d'achat du Carrefour Racine

• FACILE • AMUSANT • PAYANT

Associez un propriétaire à sa boutique, remplissez le coupon et passez nous visiter au Carrefour Racine. Voir détails dans le Progrès-Dimanche.

CARREFOUR Racine différent!

EN HAUT DE LA CÔTE, CHICOUTIMI 395524



Parions que les battements de votre coeur s'accélèrent.

Les syndiquées mettent fin au conflit

ALMA (CC) - Le conflit de travail, qui persistait depuis le 9 septembre dernier dans 43 Caisses populaires Desjardins du Saguenay-Lac-Saint-Jean, est maintenant terminé puisque 83,2 pour cent des quelque 700 employées réunies en assemblée générale, hier soir, à Alma, ont dit oui au projet d'entente préparé par le conciliateur Jean Poirier.



CLAUDE CÔTÉ

L'entente en question, soumise aux deux parties après plus de deux jours intensifs d'échanges par l'entremise du conciliateur nommé par le ministère du Travail, accorde à toutes les employées syndiquées une augmentation salariale de 14,8 pour cent répartie sur cinq ans, à raison de trois pour cent pour chacune des quatre premières années et d'au moins deux pour cent, la cinquième année. L'augmentation salariale est évidemment rétroactive au 1er septembre dernier, date à laquelle entrera en vigueur la nouvelle convention collective de travail.

Satisfaction

Le négociateur syndical Jean-Paul Lapointe, de la Fédération du commerce (CSN), est d'autant plus satisfait de ces augmentations que celles-ci sont garanties et récurrentes. «Et, le plus intéressant, dit-il, c'est qu'il n'y a plus, comme par le passé, de montant d'argent forfaitaire qui ne constitue pas une hausse salariale récurrente.»

Comme l'a rappelé Lapointe, le syndicat réclamait au départ une augmentation salariale de cinq pour cent et il avait ensuite abaissé sa demande à quatre pour cent. «Le fait d'obtenir une augmentation globale de 14,8 pour cent constitue pour le syndicat un gain d'autant plus important que Desjardins n'offrait que cinq pour cent sur cinq ans», a-t-il commenté.

Puis, à celles qui demandaient s'il y aurait lieu d'espérer davantage en poursuivant l'arrêt de travail, le conseiller syndical Jean-Paul Lapointe a simplement répondu: «Bien sûr, tout est possible, mais à quel prix?»

Protocole

Après le vote indiscutablement favorable à l'entente proposée par l'exécutif syndical, l'assemblée a entériné à l'unanimité le protocole de retour au travail qui leur a été soumis par Guy Boisvert, du comité de mobilisation (CSN). Ce dernier a indiqué que c'est à la demande de la partie patronale que le retour au travail ne s'effectue que demain matin, du moins pour toutes les salariées permanentes, lesquelles disposent néanmoins de sept jours de calendrier pour se présenter au travail. Les travailleuses occasionnelles seront rappelées selon les besoins de chacune des caisses.

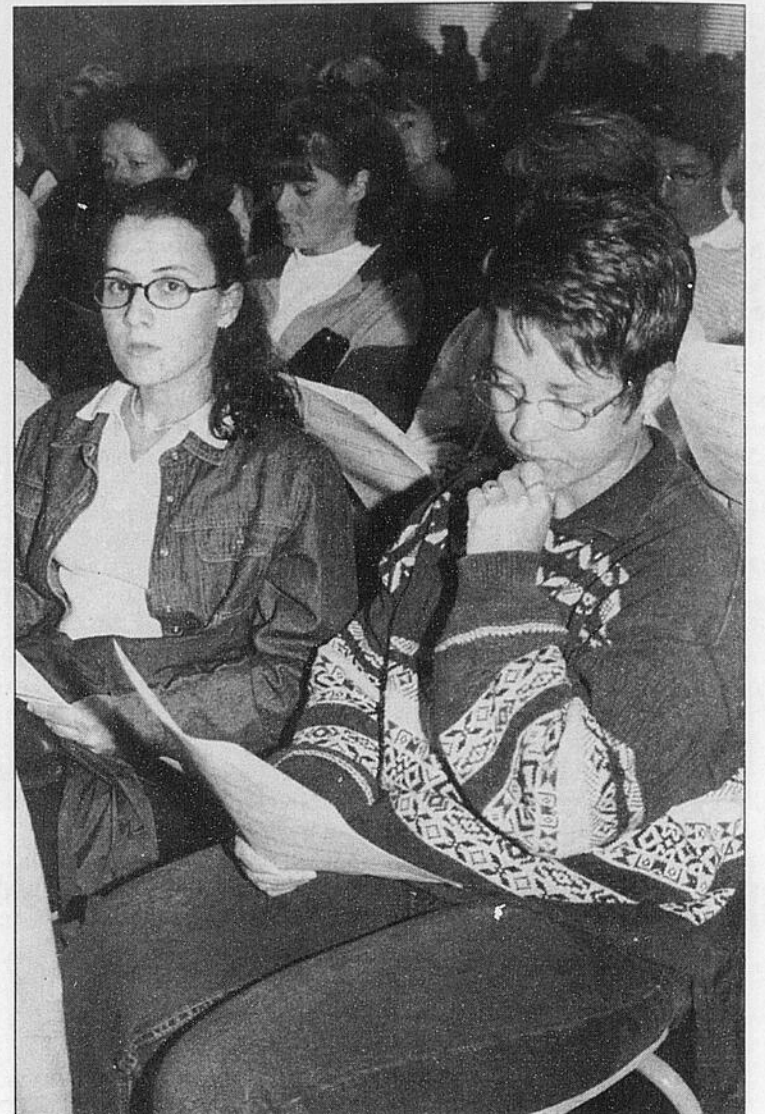
Le protocole de retour au travail prévoit également qu'aucune procédure judiciaire ne pourra être entreprise de part et d'autre, tout comme l'employeur ne devra prendre aucune sanction disciplinaire contre quelque employée syndiquée. En recommandant à l'assemblée d'accepter le projet d'entente, Margot Côté, présidente régionale du syndicat, a mentionné que celui-ci constituait un rapprochement significatif par rapport aux demandes syndicales et qu'à certains égards il dépassait même les attentes des négociateurs syndicaux.

Mépris

Puis, avant de clore l'assemblée, Margot Côté a mentionné que Desjardins avait sous-estimé et méprisé ses employées dont il ne pensait pas qu'elles se tiendraient jusqu'au bout. «Au cours de cette lutte menée avec civisme et courtoisie, nous avons démontré que les sociétaires des caisses populaires veulent autre chose qu'un guichet/automatique», a-t-elle ajouté en substance.

De son côté, Jean-Paul Lapointe perçoit les résultats de ce conflit comme la victoire des temps dans la finance. Ce conflit n'a pas été long, mais il a été, selon lui, très efficace grâce à l'appui inconditionnel de la population et de toutes les couches de la société.

«J'espère que cette victoire va servir aux salariées des autres institutions financières», a-t-il conclu.



GREVE - Les employées syndiquées des Caisses populaires Desjardins ont accepté dans une proportion de 83,2 pour cent les dernières offres patronales.

(Photo Steeve Tremblay)

Selon Lise Poulin

La formation et la compétence se payent

ALMA (CC) - Les travailleuses syndiquées des Caisses populaires Desjardins du Saguenay-Lac-Saint-Jean se doivent d'être fières de leur bataille parce que, selon Lise Poulin, présidente de la Fédération du commerce (CSN), elles ont réussi à défoncer la politique de travail des caisses

Desjardins dans tout le Québec. Assistant hier soir à l'assemblée générale spéciale des membres du Syndicat des employées syndiquées des caisses populaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui regroupe 803 personnes, Lise Poulin estime que cette bataille était d'autant plus importante

que ça faisait longtemps qu'on en avait assez des forfaitaires. «Votre négociation va donner le goût à d'autres femmes qui travaillent chez Desjardins de se syndiquer», a-t-elle affirmé.

La présidente de la Fédération du commerce espère en outre que les gens de Desjardins ont com-

pris que ça se paye la formation et la compétence. «Ailleurs aussi, on va se battre pour les mêmes augmentations récurrentes et la fin des forfaitaires», a-t-elle promis.

Yves Bolduc, président du Conseil central de la CSN du Saguenay-Lac-Saint-Jean, estime lui aussi que la région vient de

réaliser quelque chose de valable. «Comme femmes, dit-il, vous avez déjoué un système composé majoritairement d'hommes.»

Le président régional de la CSN a conclu en ces termes: «C'était votre bataille, c'est votre règlement, c'est votre victoire, profitez-en.»

Pour contrer le projet de Québec

La Baie appuie le Zoo de Saint-Félicien

Par Yvon Bernier

LA BAIE (YB) - Le conseil baieriverain a donné, hier soir, son appui au Jardin zoologique de Saint-Félicien pour que le gouvernement du Québec reconsidère son implication financière (17 millions \$) portant sur le projet du Zoo de Québec à Charlesbourg de reproduire un concept d'aménagement et de développement similaire à celui mis en place par le Zoo de St-Félicien, au cours des dernières années.

«Il serait dommage que par un tel projet on construise une barrière psychologique pour les touristes qui partent de Québec pour se rendre voir l'unicité du produit touristique qu'est le Zoo de Saint-Félicien. Si cela est, l'on met en

péril un site touristique qui attire annuellement plus de 200 000 touristes et visiteurs.»

Le conseiller Jean-Jacques Tremblay a précisé pour sa part qu'il importe que l'unicité du produit d'appel de Saint-Félicien soit sauvegardé et que des pressions soient faites sur le gouvernement du Québec pour que soient rendues complémentaires les efforts de l'ensemble des acteurs de l'industrie touristique québécoise.

Il a rappelé par ailleurs que des municipalités, les Zones d'attraction touristiques (ZAT) de la région, et la Fédération touristique régionale ont appuyé, elles aussi récemment cette résolution.

«Sous peu, a-t-il assuré, la Société touristique du fjord (STF) fera de même», a-t-il ajouté.

Dans ma cour

Les Baieriveraines Chantal-Anne Moreau et Sophie Robert ont questionné, hier à nouveau, le conseil pour savoir quand le comité ad hoc impliquant des représentants du Club de golf de Port-Alfred et des représentants de la municipalité vont leur faire rapport de la réunion visant à trouver une solution à la chute de balles de golf sur la propriété de résidents de la rue des Colibris et de la rue des Pinsons.

«Au cours du dernier week-end, une énième balle est tombée dans notre cour», a rappelé Mme Moreau.

Le conseiller Vincent Evoy a précisé que le comité en question tiendra sous peu une deuxième rencontre, qu'il a déjà exploré diverses pistes de solution, et qu'une évaluation serrée des coûts qui se rattachent à ces mêmes solutions doit être faite.

«D'ici 2 ou 3 semaines, vous serez rencontrés et devriez être saisis du contenu de la ou des solutions retenues», a-t-il indiqué.

Services de police

Le conseil municipal a donné par ailleurs le feu vert à une étude de régionalisation des services de police.

Le maire a tenu à préciser que le fait que Ville de La Baie participe avec Jonquière et Chicoutimi à une telle étude ne signifie pas

du tout pour autant que la municipalité baieriveraine ouvre la porte à une fusion administrative des municipalités.

«On peut participer à une initiative qui favorise la mise en commun d'un service et qui peut contribuer éventuellement à l'allègement du fardeau fiscal des contribuables.»

«Qui plus est», fait-il valoir, «si lors que l'étude sera complétée l'on considère que dans l'ensemble cela n'est pas avantageux pour nous, il sera toujours temps de se retirer de la régionalisation des services visés. L'étude ne nous coûte aucun frais car elle est financée par un octroi gouvernemental obtenu par Ville de Chicoutimi.»

Poursuivi par un client

Un comptable condamné à payer 30 473 \$

ROBERVAL (SL) - Un comptable de Dolbeau-Mistassini a été condamné récemment à payer la somme de 30 473 \$ et tous les intérêts dus depuis 1993 pour avoir entrepris «une procédure inutile» et laissé dépasser les délais de la procédure d'appel de son client, un contribuable qui avait été imposé trop lourdement par le fisc.



LEME LIN
slemelin@lequotidien.com

Le contribuable en question était mécontent des décisions des ministères du Revenu pour ses années d'imposition 1985 à 1988 et voulait contester pour être cotisé de manière plus favorable; il avait confié le mandat à son comptable Gilles Audet du Groupe Mallette Maheu qui lui

avait suggéré d'embaucher un avocat qui, à son tour, avait retenu les services d'un fiscaliste.

Le contribuable réclamait au départ 84 275 \$ aux trois professionnels qui s'étaient penchés sur son cas, mais le juge Robert Legris de la Cour supérieure a déchargé de toute responsabilité l'avocat Michel Lussier et le fiscaliste Christian Sénéchal.

Ces deux professionnels exonérés étaient représentés par Me Pierre Mazurette et Me Michael Cain.

Le contribuable était représenté par Me Serge Vermette tandis que Me Claude Voyer avait défendu le comptable Gilles Audet.

Cotisation

Au cours de l'année 1988, le contribuable avait vendu deux immeubles et avait déclaré au fisc son profit comme un gain de capital. Après une inspection fiscale des années 1985 à 1988, les ministères du revenu provincial et fédéral considèrent les profits comme des revenus d'entreprise pour l'année 1988. Ils cotisèrent aussi le contribuable pour différentes dépenses refusées de 1985 à 1988. Deux avis concrétisaient ces décisions.

Le comptable régulier du contribuable, Gilles Audet, l'avise qu'il doit se prendre un avocat pour porter ses affaires devant la Cour du Québec. Le contribuable choisit Me Lussier qui, à son tour, retient les services du fiscaliste Christian Sénéchal.

Une réunion entre le contribuable et les trois professionnels a eu lieu le 29 juin 1992 alors que l'expiration du délai d'appel (trois mois) approchait.

Après cette réunion, le comptable Gilles Audet prépare une nouvelle opposition pour l'année 1998 tandis que Me Lussier inscrit un appel devant la Cour du Québec pour les années 1985 à 1987.

En septembre 1992, Me Lussier apprend d'un avocat de Revenu Québec que l'opposition n'était pas la procédure appropriée pour contester l'avis de cotisation de l'année 1988 et que le délai pour la procédure appropriée, soit un appel en Cour du Québec, était expiré. Une demande de prolongation de délai sera ultérieurement refusée pour l'année 1988.

Le juge Robert Legris écrit dans sa décision que les versions des trois professionnels diffèrent sur les circonstances qui les ont amenés à prendre deux voies différentes.

Le comptable Audet s'est défendu en disant qu'il a fait ce que l'avocat Lussier lui a dit de faire.

Réunion

L'avocat Lussier a témoigné à l'effet que la question du gain de capital avait été le principal sujet de la réunion. Des documents ont été examinés par Me Lussier,

mais quand est venu le temps de discuter de l'année d'imposition 1988, le comptable Audet aurait dit qu'il n'était qu'au stade de l'avis d'opposition, qu'il rédigerait pareille opposition et qu'il tenterait de régler avec le fédéral. Me Lussier a affirmé qu'en conséquence, il n'avait demandé aucun document pour l'année 1988.

Le fiscaliste a une version semblable à l'avocat. Le juge Legris mentionne que le fiscaliste est le beau-frère de l'avocat.

Responsable

Le juge Legris explique que le comptable a fait une opposition inutile et «qu'un professionnel ne doit pas effectuer des tâches qu'il croit lui-même inappropriées.»

Le juge écrit que le tribunal «est porté à préférer la version du défendeur Me Lussier à l'effet qu'il n'y eut le 29 juin 1992 aucune discussion poussée sur l'opportunité de faire appel pour 1988. En effet, une telle discussion aurait inévitablement suscité un examen approfondi de tous les documents présents». Le juge est convaincu qu'un tel examen n'a pas eu lieu parce que trois professionnels supposés compétents auraient commis en même temps la même erreur, «ce qui m'apparaît beaucoup moins probable que l'erreur d'un seul.»

Décès de Pascal Maziade

Les enquêteurs écartent l'hypothèse du meurtre

par Louis Tremblay

LA BAIE (LT) - Les détectives de la Sûreté municipale de La Baie ont définitivement écarté l'hypothèse du meurtre pour expliquer le décès du Chicoutimien Pascal Maziade, 19 ans, découvert dans un boisé à proximité du port de Grande-Anse.

Les événements remontent à mercredi dernier alors que deux marins bulgares se promenaient dans un sentier emprunté par des tracteurs de ferme non loin des installations portuaires. Ils ont constaté la présence d'une voiture dans un endroit pratiquement impossible avant de découvrir le corps de Maziade dans un fossé contenant environ 50 centimètres d'eau boueuse.

Joint en fin d'après-midi hier, le détective Carol Laberge a précisé dans un premier temps que les résultats de l'autopsie n'étaient toujours pas disponibles. Par contre, les enquêteurs

ont mené des investigations leur permettant de croire que le jeune homme avait un comportement suicidaire au cours des dernières semaines.

«Nous avons rencontré des amis à qui il n'a pas caché qu'il songeait à en finir, qu'il en avait assez. Notre problème, pour l'instant, est de déterminer comment il a mis fin à ses jours. Il n'est pas impossible que nous soyons en présence d'une intoxication avec des stupéfiants ou des narcotiques. L'autopsie

devrait nous apporter des réponses», explique l'enquêteur.

L'autre élément qui permet aux policiers d'écartier l'hypothèse du meurtre est le fait que la victime ne portait aucune trace de violence.

Pascal Maziade n'était pas ce que l'on appelle un criminel d'habitude.

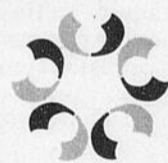
Le détective Laberge souligne cependant que son nom circulait à l'occasion dans les milieux policiers en rapport avec le trafic de stupéfiants.

J.X. Tremblay & Fils
chaussures

Depuis 100 ans vous nous faites confiance. Notre seul désir est de continuer à vous servir!

200, rue Bossé, Chicoutimi - 543-5634

394274



SADC
Société d'aide
au développement
de la collectivité
La Baie / Bas-Saguenay inc.

AVIS IMPORTANT

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

LA DÉNOMINATION SOCIALE DE:

LA SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS LA BAIE / BAS-SAGUENAY (SADC) INC.

A ÉTÉ MODIFIÉE LE 9 SEPTEMBRE 1998 POUR DEVENIR:

SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS DU FJORD INC.

858, 2^e Rue
La Baie (Québec)
G7B 2E7

téléphone: (418) 544-2885
télécopieur: (418) 544-0303

courrier électronique: sadc@royaume.com

VEUILLEZ EN PRENDRE BIEN NOTE!

Le gouvernement du Canada, partenaire de la SADC du Fjord inc.

397319



C'est normal, c'est
l'heure de diffusion
des résultats
de Banco à TVA.

Banco



loto-quebec

«Québec inc.» : la grève sera déclenchée au moment opportun

Le bureau de direction du syndicat de «Québec inc.», réuni en assemblée générale en fin de semaine à Laval, vient de faire savoir, par la voix de son président, Lucien Bouchard, qu'il proposera à ses 6 millions de membres de déclencher la grève générale illimitée au moment opportun si aucune entente n'intervient avec «Canada ltd», dont le PDG actuel est Jean Chrétien.

Et on pourrait ajouter, pour faire bonne mesure : «Le déclenchement de la grève est susceptible d'intervenir demain, dans six mois, dans quatre ans... D'ici là, les activités de la maison-mère, «Canada», et notamment celles de sa filiale, «Québec», risquent d'être encore sérieusement perturbées, les investisseurs attendant que la situation se stabilise avant de risquer leurs fonds dans ces entreprises, en conflit récurrent depuis maintenant plus de trente ans.»



CAROL
NÉRON
cneron@lequotidien.com

Il n'y a pas d'autre manière que l'ironie pour illustrer le virage à 180 degrés que vient d'effectuer le Parti québécois dans le dossier du prochain référendum sur la souveraineté... et les risques toujours très grands que ce changement de cap ne cesse de faire courir aux économies canadienne et québécoise.

Lucien Bouchard est finalement parvenu à ses fins. Il se débarrasse d'un dossier qui lui empoisonne l'existence depuis son arrivée à la tête du PQ et qui représentait le pire handicap à la réélection éventuelle de son gouvernement. Ce n'est pas la première fois, ni la dernière, que la politique l'emporte sur la raison économique...

Des «conditions favorables» devront donc être réunies avant qu'un gouvernement péquiste — le prochain ou un autre, dans huit, douze, et pourquoi pas, seize ans — autorise la tenue du troisième plébiscite sur l'indépendance du Québec. Un flou artistique entoure cette notion et il y a tout à parier que rien ne viendra l'altérer durant la prochaine campagne électorale. Car personne, à commencer par Lucien Bouchard et le porte-parole des souverainistes «purs et durs», Maxime Barakat, président du PQ de Montréal-Centre — ce dernier, sur les ondes de RDI, hier matin, a livré sur la question un discours remarquablement sibyllin — ne veut se risquer pour le moment à préciser ce que doivent être ces fameuses «conditions favorables». Là réside toute l'astuce, comme dirait l'autre...

Dans l'immédiat, doit-on conclure que ce sont les sondages qui emporteront la décision du Parti québécois s'il est réélu à l'issue de la prochaine campagne électorale ? À moins que ce ne soit l'atteinte du déficit zéro ? Ou encore l'instauration, contre toute attente, d'une paix sociale s'échelonnant sur deux, trois années consécutives ? Bien sûr, une sortie particulièrement tonitruante de Jean Chrétien ou de l'inénarrable Stéphane Dion, deux calamités qui ne sont jamais à exclure, pourraient également signifier la convocation de ce troisième référendum...

Si l'approche des «conditions favorables» arrange bien des choses pour Lucien Bouchard et les péquistes modérés, elle complique singulièrement l'existence de ceux et celles qui, au Québec, auraient bien aimé qu'on règle une fois pour toutes la question de l'indépendance, et ce le plus tôt possible après une réélection éventuelle du PQ.

Les péquistes modérés — qui forment la majorité au sein de leur parti — viennent de gagner un temps précieux en donnant l'impression de vouloir repousser de quelques années la tenue du prochain référendum. À moyen terme, cependant, ce gain pourrait donner naissance à un effet pernicieux. Car l'attente de «conditions favorables» nébuleuses ne sera pas sans encourager les investisseurs frieux à rester bien emmitoufflés chez eux.



CLIN D'OEIL

Il était une fois l'Amérique

Feu le sénateur américain McCarthy, ça vous dit quelque chose ? Dans les années 50, alors que la Guerre froide n'avait jamais été aussi chaude, le brave homme est parti à la chasse aux communistes, traquant ses compatriotes suspects de fraterniser avec l'ennemi jusque dans les studios d'Hollywood.

Le «maccarthysme» est ainsi entré dans l'histoire.

Aujourd'hui, c'est un juge, Kenneth Starr, qui traque un Président à la libido incontrôlable jusque dans les recoins de la Maison-Blanche.

Autre temps, autres moeurs... Le résultat est cependant le même : inutile et honteux.

C. Néron

Bouchard attendra le moment opportun.



VOTRE OPINION

opinion@lequotidien.com

L'oxyde de carbone, un tueur discret et sans pitié

La grave tempête de verglas de janvier dernier dans l'Est de l'Ontario, le Québec et le Nouveau-Brunswick, a entraîné une hausse importante du nombre d'accidents et d'alarmes à la suite d'intoxication à l'oxyde de carbone (CO). Des milliers de demeures ont été privées d'électricité et d'huile et les familles ont utilisé des cuisinières à gaz, des foyers et même des barbecues et des autos dans leur garage, pour réchauffer leur domicile.

Le personnel prévention-incendie a donc dû répondre à plusieurs appels d'alarme parce que les émanations d'oxyde de carbone n'étaient pas bien ventilées.

Heureusement, plusieurs consommateurs avaient installé un détecteur d'oxyde de carbone dans leur maison et ont été avertis à l'avance du danger.

Mais un plus grand nombre de maisons n'avaient pas de détecteur et nous ne pouvons pas évaluer combien de personnes ont connu, ou auraient pu connaître, de graves répercussions.

Pour la plupart des gens — même les professionnels de la santé — les symptômes de l'intoxication par l'oxyde de carbone sont facilement méprisés pour une grippe ou un rhume ou, dans des cas de décès, pour d'autres causes. Etant donné que l'oxyde de carbone est inodore, incolore et sans goût, peu de gens réalisent qu'ils peuvent avoir une fuite dans leur maison.

La prudence, la meilleure assurance

Nous espérons ne jamais connaî-

tre un autre hiver semblable mais si nous devons retenir une leçon de cette tempête de verglas, c'est bien que chaque famille devrait être au courant des dangers d'intoxication par l'oxyde de carbone. Et dans chaque endroit où des possibilités d'intoxication existent, au moins un détecteur de CO devrait être installé. L'absence de détecteurs peut se traduire par une catastrophe.

Du 21 au 27 septembre, nous célébrons la Semaine nationale de sensibilisation à l'oxyde de carbone. L'ACCP, les services prévention-incendie à l'échelle du Canada et First Alert, le plus gros fabricant de détecteurs de CO au Canada, mettent en oeuvre leur campagne annuelle pour renseigner le public sur les dangers de l'intoxication par l'oxyde de carbone.

Mais malgré notre programme de sensibilisation, il y a pourtant des centaines de milliers de familles canadiennes qui n'ont pas encore installé un détecteur de CO dans leur maison.

Études révélatrices

L'ACCP croit qu'au moins 80 pour 100 des ménages canadiens qui devraient avoir un détecteur de CO n'en ont pas encore installé. L'Association et Prévention des incendies Canada, son organisme associé, essaieront de sensibiliser davantage les gens aux dangers de l'oxyde de carbone grâce, entre autres, à des programmes d'éducation du public comme la bande vidéo intitulée Vidéo familial de sécurité-incendie qui est vendue dans les grands magasins du Cana-

da. La bande vidéo indique les mesures que chaque propriétaire de maison devrait adopter pour s'assurer que sa maison et sa famille sont bien préparées en cas d'incendie ou de fuite d'oxyde de carbone.

Des études récentes ont montré que même dans le cas de niveaux peu élevés d'oxyde de carbone, une accumulation avec le temps peut entraîner de graves répercussions sur la santé. Nous croyons que dans ces circonstances, dépenser moins de 50 \$ pour acheter un détecteur de CO ne constitue pas du gaspillage.

Une évidence qui s'impose

Grâce entre autres aux activités de communication du service canadien prévention-incendie, l'importance des détecteurs d'oxyde de carbone devient de plus en plus évidente pour les politiciens municipaux et provinciaux du Canada.

Plusieurs provinces exigent maintenant que des détecteurs soient installés dans toutes les nouvelles maisons.

La ville de Toronto a également adopté un règlement en mars dernier pour rendre obligatoire l'installation de détecteurs de CO dans tous les logements qui renferment des appareils qui brûlent du combustible, à partir du 1er novembre 1998.

Marcel Éthier,
directeur général,
Association des
chefs de pompiers
du Canada.

Le milieu montre ses préférences syndicales

par Claude Côté

ALMA (CC) - Loin d'être isolé, le Syndicat national des employés de l'aluminium d'Alma (SNEAA), qui représente les travailleurs de l'usine Isle-Maligne, bénéficie de tout l'appui et de toute l'attention du milieu socio-politique.

Du moins, c'est la précision apportée par les membres du Comité socio-politique d'Alma et de Lac-Saint-Jean-Est qui, par le biais d'un communiqué publié hier, tiennent à rappeler publiquement les étroites relations de

partenariat qui existent entre ce syndicat et l'ensemble du milieu socio-politique et économique de Lac-Saint-Jean-Est.

«A de nombreuses reprises, les gestes posés tant par la communauté que par le syndicat ont prouvé, hors de tout doute, que la collaboration est étroite et surtout régulière», mentionne le communiqué qui a comme source

le maire d'Alma, Jean-Maurice Harvey, porte-parole du comité socio-politique. A ce propos, le communiqué ajoute que le syndicat est considéré dans son milieu comme l'un des acteurs importants des activités économiques et sociales du comté.



CLAUDE CÔTÉ

«Que ce soit lors des rencontres (- initiées par le syndicat d'Alma) portant sur les ententes pour la

paix syndicale au sein des installations industrielles d'Alcan, ou lors des prises de position au forum sur les priorités aux initiatives pour la jeunesse, ou encore lors des discussions entourant la problématique, c'est-à-dire la stabilité opérationnelle et celle des emplois locaux, le syndicat d'Alma et le Comité socio-politique ont toujours collaboré et échangé dans le plus grand intérêt de la communauté d'Alma et de Lac-Saint-Jean-Est», affirme-t-on.

Le communiqué rappelle également la présence et la participation financière du SNEAA aux activités communautaires et plus spécifiquement aux Jeux du Québec qui se dérouleront, l'an prochain, à Alma. «Pour le Comité socio-politique, ajoute-t-on, il est donc d'une importance capitale que les relations de partenariat et de bonne collaboration soient maintenues et se poursuivent avec ce syndicat et les employés de l'usine d'Isle-Maligne, si l'on veut garantir localement un maximum de retombées économiques et sociales.»

Confiance

Le préfet Lawrence Potvin, qui siège également sur le Comité socio-politique, a admis, au cours d'un entretien téléphonique avec le journaliste du Quotidien qui n'a pu joindre le maire d'Alma, que le contenu de ce communiqué pouvait être interprété comme un

témoignage de confiance à l'égard du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Alma. «Non seulement ce syndicat possède une expertise locale, dit-il, mais il a démontré qu'il était capable de réagir devant une multinationale.»

Conscients du fait que la publication de ce communiqué peut être engageant à l'égard de cette instance syndicale et sans vouloir s'immiscer dans une action qui est d'ordre interne, les membres du Comité socio-politique pensent néanmoins que les travailleurs devraient conserver leur syndicat dans son indépendance actuelle. «Le fait que ce syndicat soit indépendant de toute grande centrale, spécialement de la FSSA, peut apporter une meilleure garantie dans l'attribution des emplois», a commenté le préfet Potvin, en faisant référence au fait qu'Alcan doit embaucher 225 nouveaux travailleurs à l'aluminerie actuellement en construction. Pour obtenir de meilleures retombées, il est effectivement important pour les membres du Comité socio-politique que le cadre d'embauche ne dépasse pas le bassin de Lac-Saint-Jean-Est.

Le préfet Lawrence Potvin a admis enfin qu'avant d'adopter cette position, les membres du Comité socio-politique avaient sollicité une rencontre avec les dirigeants du SNEAA, lequel est présidé par Paul Tremblay.

Résidences pour étudiants

Le Corpiq s'oppose aussi

CHICOUTIMI (GL) - La section Saguenay de la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (Corpiq-Saguenay) s'oppose à la construction de résidences supplémentaires pour étudiants de l'UQAC.

La Corporation appuie en ce sens l'Association des centres-villes de Chicoutimi qui, il y a une dizaine de jours, invitait la direction de l'université à encourager les ressources du secteur privé.

Selon le président de la Corpiq-Saguenay, Luc Courtemanche, l'UQAC, qui se débat avec un déficit d'opérations, ne peut espérer rentabiliser de telles bâtisses.

D'ailleurs, la phase 1 de ce projet de résidences cause déjà des maux de tête aux propriétaires d'immeubles à logements situés dans le périmètre de l'UQAC et du Cégep de Chicoutimi.

«Traditionnellement, le taux de

vacance à cette période de l'année est pratiquement nul. Cette année, il est de 10 pour cent. C'est la preuve que la phase 1 a des conséquences néfastes sur notre secteur», affirme M. Courtemanche.

Pétition

La Corpiq-Saguenay invite les propriétaires d'immeubles à signer une pétition en se présentant à une conférence publique qui aura lieu le samedi 26 septembre prochain à 8h, à l'hôtel Le Montagnais à Chicoutimi.

A cette occasion, le conférencier invité sera Me Robert Soucy, un avocat spécialisé en droit locatif.

EN BREF

Stationnement

MONTREAL (PC) - Le syndicat représentant les agents de stationnement de Montréal affirme que le congédiement de 74 de ses membres dans la foulée du scandale des vignettes de complaisance est une sanction démesurée.

Le Syndicat canadien de la fonction publique reproche au maire Pierre Bourque d'agir ainsi pour

des raisons électoralistes et soutient que les agents sont des boucs émissaires, alors que politiciens et policiers, tout aussi coupables selon le syndicat, jouissent de l'immunité.

Selon le porte-parole syndical, Luc Chabot, le système de vignettes VIP est institutionnalisé depuis une dizaine d'années et a été mis en place par un policier du SPCUM.

SERVICE DE CONSULTATION J.E.P. ENR.



Jean-Eudes Pedneault
Spécialiste du domaine pétrolier
30 ans d'expérience

- Conception d'installation pétrolière
- Estimation des coûts
- Plans et devis
- Demande de soumissions
- Supervision des travaux
- Expertise
- Inspection pétrolière

LES ÉQUIPEMENTS
Vente et installation
d'équipement pétrolier

Jeff
ENR.

Tél.: (418) 690-0482

392960

280, Hector-Champagne, Chicoutimi G7H 2V4 - Téléc.: (418) 696-0449

Les services de soins de santé
OPTI-SOINS inc.

Clinique du pied
Prendre rendez-vous
du lundi au samedi
548-7525 / 693-8269

NOUVEAU
Si vos pieds ont du mal à vous supporter!

CONSULTATION GRATUITE

La Clinique du pied vous offre une consultation gratuite avec un spécialiste du pied sur place

Tout pour les pieds

- SOINS COMPLETS
- ORTHÈSES PLANTAIRES - SEMELLES PERSONNALISÉES
- CHAUSSURES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE, CRÈME, BAS, ETC.

Couvert par plusieurs plans d'assurances et l'aide sociale

396978

GM MUNCER GM PONTIAC GM BUICK

LIQUIDATION

40 Sunfire 2 et 4 portes

Modèle SE

AU COÛTANT

FACTURE À L'APPUI!

+19%

FINANCEMENT 48 MOIS*

Valide jusqu'au 30 septembre seulement

Tous les autres modèles 1998 à des prix imbattables

AUTOS FAITES VITE! CAMIONS

*Sujet à l'approbation du crédit.

3227, SAINT-FRANÇOIS, JONQUIÈRE, G7X 7V9
Sans frais: 1-800-667-5731

548-9167

MUNCER PONTIAC-BUICK

Les travaux à la Pulperie débuteraient bientôt

CHICOUTIMI (DB) - Le projet d'aménagement du Musée du Saguenay-Lac-Saint-Jean sur les terrains de la Pulperie a franchi une étape importante, hier soir, et les travaux pourront vraisemblablement être lancés cet automne.



BOUCHARD
dbouchard@lequotidien.com

Réuni en séance régulière, le conseil de Chicoutimi a accepté de rencontrer deux exigences: l'engagement de combler les dépassements de coûts du projet de 7 millions \$ et la cession, par bail emphytéotique, de l'édifice 1921 et le terrain sur lequel il est construit et d'autres terrains adjacents.

Le conseil a dû faire ce bout de chemin parce qu'il s'agit d'une exigence de l'institution prêteuse. Celle-ci requiert un engagement de la ville même si le ministère de la Culture et des Communications remboursera les coûts jusqu'à concurrence de 6,3 millions \$.

La banque, a expliqué le maire Jean Tremblay, a voulu se prémunir contre un dépassement des coûts.

S'il faut en croire le conseiller Rémi Hamel, il n'y aura pas de dépassement des coûts. Un comité de surveillance sera mis sur pied pour veiller à l'évolution des travaux et aux dépenses. «S'il faut retourner en sou-

mission pour respecter notre budget, nous le ferons», dit-il.

Les conseillers Jacques Bouchard et Jacques Fortin n'auraient pas voulu que la ville s'engage à combler les dépassements de coûts, même s'ils sont en faveur du projet.

Le maire Jean Tremblay est intervenu pour s'assurer que la population fasse la distinction entre le projet du musée et le développement de la Pulperie. Tous les deux sont gérés par la même corporation, mais la ville ne prend pas, pour le moment, d'engagement face à l'avenir de la Pulperie.

Hôpital de Jonquière

Compte tenu des événements survenus en regard de l'avenir de l'Hôpital de Jonquière, le conseil a reporté une résolution d'appui.

Toutefois, le maire Tremblay a noté qu'il trouve agaçant que des gens croient que Chicoutimi tire sur la couverture. «On dit toujours que Chicoutimi veut tout garder. Il y a des limites à nous en faire porter. Chicoutimi n'est pas à l'origine des problèmes, il faut plutôt référer à la réforme Rochon».

Parcs

Le conseiller Jacques Bou-

chard s'est montré amer par suite de la décision de ses collègues de ne pas autoriser le début des travaux du parc de Saint-Nom-de-Jésus.

Les conseillers lui ont fait savoir qu'ils doivent avoir l'évaluation des coûts et les plans avant de prendre une décision.

M. Bouchard a mentionné que si les travaux ne commencent pas tout de suite, la patinoire ne pourrait pas être aménagée cet hiver. Le conseiller Rémi Hamel lui a répliqué qu'il y a encore beaucoup de temps avant décembre.

Dans cette affaire, la ville entrepose depuis une dizaine d'années un équipement qui doit être installé dans ce parc, un jeu baptisé «Big Jim».

L'amertume de M. Bouchard a été visible quand un dossier semblable, pour le secteur de Saint-Isidore, a obtenu l'aval du conseil. Il a posé plein de questions sur les plans et les échéanciers, mais le conseiller Jacques Fortin lui a indiqué que toutes les étapes avaient été franchies depuis cinq bonnes années.

Enfin, le maire Tremblay sera à Québec demain pour témoigner devant la commission sur la fiscalité municipale du statut des villes-centres. Accompagné des maires des autres villes-centres, M. Tremblay tentera de sensibiliser le gouvernement aux recettes fiscales des villes.



MESURES - Le conseiller Rémi Hamel explique qu'un comité de surveillance sera mis sur pied pour veiller à l'évolution des travaux et surveiller les dépenses.

Jardin zoologique

Le conseiller Rémi Hamel effectue une sortie en règle contre le projet de Québec

CHICOUTIMI (DB) - Le conseiller Rémi Hamel a effectué une sortie en règle contre le projet de transformation du zoo et de l'aquarium de Québec en un parc, qui aurait des similitudes avec le zoo de Saint-Félicien.

A l'occasion d'une séance régulière du conseil municipal de Chicoutimi, hier soir, le conseiller Hamel a invité ses pairs à appuyer une résolution de blâme à l'endroit des promoteurs d'un nouveau zoo de Québec et du gouvernement qui est prêt à injecter 42 millions \$ là-dedans.

M. Hamel a qualifié de «presque arrogance» l'attitude des gens de la région de Québec dans cette affaire, face à une

région qui se débat avec un taux de chômage très élevé. «Nous nous débattons pour développer des produits d'appel et nous voilà affectés par un investissement qui fera en sorte que nous aurons encore plus de difficulté à abattre la barrière psychologique du Parc des Laurentides», a-t-il soumis à ses collègues.

Le conseiller a renchéri: «Ce projet vient nous couper l'herbe sous le pied et il constitue une compétition directe à nos produits d'appel.»

Pour ces raisons, il a proposé que les quatre MRC de la région se prononcent sur le sujet et envoient leur résolution au gouvernement. Libéral d'allégeance, M. Hamel déplore que les

députés péquistes de la région soient demeurés silencieux depuis le dévoilement du projet.

M. Hamel voit dans la décision du gouvernement le message suivant: «Le tourisme au Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est fini. On garde les touristes dans la région de Québec en vous copiant.»

Le conseil a voté unanimement en faveur de la proposition de M. Hamel.

Encore Picard

L'ancien propriétaire d'un dépanneur déchu par une interdiction de stationnement sur le boulevard de l'Université, Roger Picard, a perturbé le

conseil pendant une bonne vingtaine de minutes sans que personne puisse l'en empêcher.

Il a fallu deux appels et au moins 20 minutes pour que des policiers arrivent et lui passent les menottes. Entre-temps, M. Picard a profité de la présentation du premier conseil jeunesse pour redire ce qu'il pense des élus.

Encore une fois, il a lancé un cri pathétique, affirmant qu'il a hâte de vivre et de manger un hot-dog avec son garçon. Il a même accusé le maire Jean Tremblay d'avoir fait faux bond à sa promesse électorale concernant la Pulperie.

Sentant que les policiers pouvaient arriver, il a lancé au conseil: «Si je ne vous ai pas fait

mal, c'est que vous n'avez pas de cœur.»

Le maire Jean Tremblay a eu bien beau essayer de le calmer, Picard n'a pas voulu obtempérer. Le maire a promis qu'il ne perturberait plus les séances de la sorte.

Ce premier conseil jeunesse est formé de Carole Lapointe, deux jeunes filles du nom de Nadia Lapointe, Mélissa Tremblay, Alexandre-Justin Caron, Martin Larouche, Dany Lefrançois et Pierre-Luc Simard.

Ce conseil siégera sur les commissions administrative, des finances, des travaux publics, à la conférence des arts et de la culture, au comité consultatif d'urbanisme et à la table socio-préventive.

Rêvez d'automne en Charlevoix!
DU 18 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE 1998

Faites parvenir ce coupon rempli à CFIX Rock détente et courez la chance de vous mériter un des dix forfaits *Rêves d'automne*, incluant des jetons pour le Casino de Charlevoix, des chandails de rêve, des cartes...

DEMANDEZ LA PROGRAMMATION GRATUITE
AU 1-800-761-5150

Ecoutez les indices à CFIX entre 9h et 17h, tous les jours

Nom: _____
Adresse: _____
Numéro de téléphone le jour: _____
Un panneau Zoom média affiche *Rêves d'automne* à: _____

CFIX - a/s Concours Rêves d'automne - 267, Racine Est, C.P. 1506, Chicoutimi - G7H 5K3



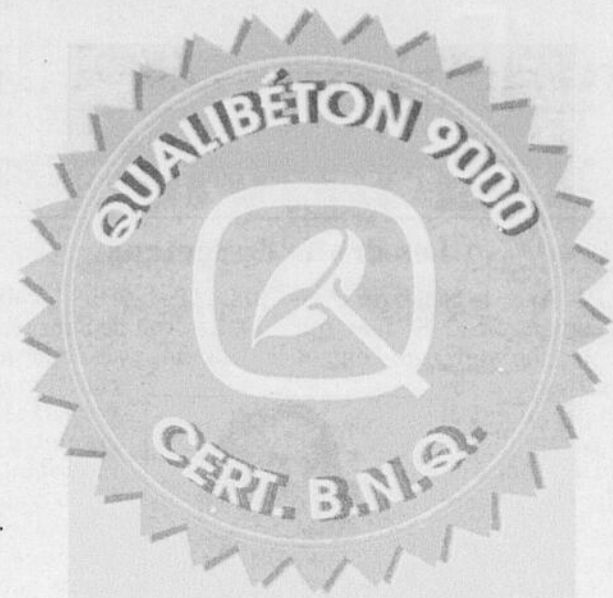
béton régional inc.

Béton Régional inc. œuvre dans la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean depuis 20 ans, à Jonquière et Alma.

Béton Régional inc. opère ses usines avec une équipe d'employés hautement qualifiés et formés pour ses besoins; le personnel de direction, les ventes, le service technique et les opérateurs de bétonnières. Tous sont fiers de contribuer à la réussite de béton régional et à l'obtention de la certification

QUALIBÉTON 9000

Le premier à être décerné dans le secteur d'activités pour l'Est du Québec.



Béton Régional inc. obtient sa certification

Qualibéton 9000



Béton Régional inc. est maintenant certifié Qualibéton 9000, depuis juin 1998. QUALIBÉTON 9000 est notre réponse à ISO 9002



ÉQUIPE, USINE, ET FLOTTE DE CAMIONS DU 2410, DU CHEMIN DE LA RÉSERVE JONQUIÈRE



Pour se démarquer, Béton Régional opère avec des équipements à la fine pointe de la technologie, contrôlés par ordinateur et utilise des matières premières de haute qualité et vérifiées de façon constante. Dans la fabrication de tous nos bétons, nous utilisons une pierre de haute densité, granitique, qui est la moins réactive aux alcalis de toute la région et qui possède des propriétés exceptionnelles au niveau de sa densité et résistance à l'abrasion. Nous sommes également les seuls à avoir en main, cinq types de ciment et deux types d'ajout cimentaire. Béton Régional fabrique des bétons qui répondent aux standards les plus élevés de l'industrie et nous permet d'être à l'avant-garde de l'industrie du béton.

CHEZ BÉTON RÉGIONAL, NOUS SOMMES FIERS DE NOS RÉALISATIONS: HYDRO QUÉBEC, ALCAN, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC, PRICE COSCO, ETC.

QUALIBÉTON 9000, va au-delà de la certification d'une procédure. C'est également la certification d'un produit. C'est un système énonçant la politique qualité ainsi que l'ensemble des procédures destinées à mettre en œuvre la gestion de la qualité. Ce système assure le maintien dans le temps, des normes qualité de l'industrie et la valeur de certification. C'est une **garantie** d'un produit de qualité en tout temps. Qualibéton 9000 est un système qualité reconnu par les grands donneurs d'ouvrage.



ÉQUIPE DU 850, RUE SICARD PARC INDUSTRIEL, ALMA

FLOTTE DE CAMIONS DE L'USINE D'ALMA



Béton Régional inc. est fière de présenter sa certification QUALIBÉTON 9000, de contribuer au développement du béton prêt à l'emploi et à l'avancement de l'industrie.

Les droits du lecteur

(AR)- Avec le Salon du livre de la Saguenay-Lac-St-Jean qui s'enclenche mercredi soir, et cela jusqu'à dimanche, n'est-il pas particulièrement approprié de parler ici de la liste des «droits du lecteur», que vient de me remettre avec beaucoup d'humour Diane Peron, la gérante de la librairie Garneau de Place du Royaume ?

Mais, je vous laisse le plaisir de décortiquer cette liste, préparée par Gallimard, dans la foulée de «Comme un roman» de l'auteur Daniel Pennac. Ça s'intitule «Les droits imprescriptibles du lecteur» :

- 1) Le droit de ne pas lire
- 2) Le droit de sauter des pages
- 3) Le droit de ne pas finir un livre
- 4) Le droit de relire
- 5) Le droit de lire n'importe quoi
- 6) Le droit au bovarysme (maladie textuellement transmissible)
- 7) Le droit de lire n'importe où
- 8) Le droit de grappiller

9) Le droit de lire à voix haute
10) Le droit de nous taire
Une fois passée la première réaction de trouver cette liste très rigolote, et en y regardant de près, force nous est de constater que l'énoncé de ces droits questionne sans pitié nos habitudes de lectures.

Car, pour ne donner qu'un exemple, qui ne s'est pas senti un jour obligé de terminer un livre qu'il avait commencé, et cela même si le texte ne l'accrochait nullement ? De quoi n'est-ce pas vous enlever le goût de la lecture, car où se trouve la joie dans une action obligée ?

N'est-elle pas pertinente (et impertinente aussi...), cette liste qui nous amène à reconsidérer nos rapports avec la lecture ? Surtout lorsqu'on en prend connaissance à quelques heures à peine de l'ouverture du Salon du livre qui, justement, pour sa 30e édition, porte le thème «Lire... Un plaisir, une fête !»

Et si, comme pour le lait, on lisait «comme ça nous plaît» ?



ANDRÉE RAINVILLE



L'importante de l'action bénévole

Les événements communautaires et socio-humanitaires ne pourraient pas afficher de tels succès, n'en étaient de l'engagement et de la générosité des bénévoles. Nous profitons de l'occasion donnée par la récente clinique de sang qui s'est tenue à Métabetchouan, pour rendre hommage à l'action bénévole, et vous proposons des photographies (À GAUCHE) de Suzette Duchesnes, bénévole, et Jocelyne Veillette, donneur; et (À DROITE) de Karine Maltais, préposée bénévole à l'accueil.

À l'Amicale des Tasse-vin

* L'Amicale des Tasse-vin débute sa nouvelle saison de dégustation, le vendredi 25 septembre, au Pavillon Édouard-Bourassa de Jonquière. Quelques places sont encore disponibles pour ce regroupement dont la programmation prévoit dix rencontres mensuelles thématiques, des dégustations et de l'information, le tout dans un climat convivial. Steve Brassard (695-0452) et Roger Gagné (548-0154) peuvent vous renseigner.

AQDR Jonquière

* L'AQDR de Jonquière tiendra un brunch information, le mercredi 23 septembre, à 10 h, à la salle ARCNDu2933rueSt-Pierre. Claire Raymond, fiduciaire de la loi sur le curateur public, donnera de l'information sur le sujet. Pour réservations: Gilles Valière au 547-6540, Gérard Munger au 547-2351 ou Céline Vaillancourt au 547-2884.

Les rêves

* Une conférence intitulée «Dialogue avec le rêve» se tiendra à la succursale St-Michel de la bibliothèque de Jonquière, le jeudi 24 septembre, à 19 h. L'invitée, Anne Françoise Dufour, livrera un exposé traitant des aspects à considérer pour comprendre les rêves, et répondra ensuite aux questions de l'auditoire. Le coût est de 3 \$ pour les abonnés, et 5 \$ pour les autres. On s'informe auprès de Monique Laprise au 699-6068.

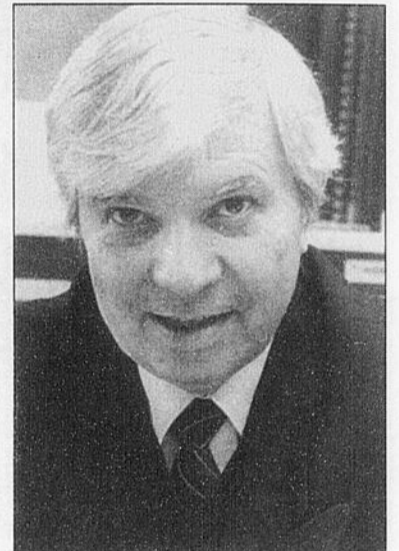


Une nouvelle boutique

L'ère des petites boutiques spécialisées est loin d'être révolue ! Et Denise Larouche, forte de la conviction qui fait de l'entrepreneuriat un levier important dans la vitalité de l'économie, vient d'ouvrir un commerce de laine. Ce commerce de tricots et d'artisanat a pignon au 44 rue Price Est, à Chicoutimi, et nous souhaitons à sa propriétaire d'y faire de belles et longues affaires !

Normand Lester au Cercle de presse

Les membres du Cercle de presse du Saguenay doivent dès maintenant cocher la journée de vendredi 25 septembre à leur agenda, alors que le regroupement recevra le journaliste Normand Lester, et cela à Jonquière dans le cadre du Salon du livre du Saguenay-Lac-St-Jean. Le rendez-vous est prévu à l'heure habituelle, au Holiday Inn de Jonquière. Voilà qui devrait en intéresser plus d'un, Lester étant ce journaliste d'enquête ayant publié de très fouillées «Enquêtes sur les services secrets».



Guy Archambault

Exposition minière

La Corporation de développement économique de Milot présentera sa 4e édition de l'exposition minière régionale, les 25-26-27 septembre. GUY ARCHAMBAULT, président du Fonds minier du Saguenay-Lac-St-Jean, assurera la présidence d'honneur de l'événement dont la journée de vendredi sera consacrée à un colloque dont l'objectif est de favoriser les échanges entre les entreprises oeuvrant dans l'industrie minière de la région. Quant aux journées de samedi et dimanche, on pourra visiter l'exposition «Prospecteur d'un jour», avec démonstrations, kiosques, collection. Pour contacter un responsable de la Corporation de développement économique de Milot, le numéro de téléphone est 373-2266 et celui du télécopieur est 373-2554.

Parler pour parler

Il y aura souper dansant avec animation, à Parler pour parler (pour personnes seules de tous âges), le samedi 26 septembre, à 18 h, à la Légion canadienne, rue de Lasalle, à Jonquière (secteur Arvida). On réserve les billets au 542-9175 ou 695-7535 pour Jonquière et 690-1316 ou 543-4955 pour Chicoutimi.

Hyperactivité

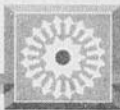
L'Association des parents d'enfants ayant un déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, tiendra son assemblée le mercredi 23 septembre, à 19 h, à la Maison de quartier de la rue du Vieux-Pont à Jonquière. On s'informe auprès de Diane Gaboury (548-5118) ou Roseline Simard (543-3647).

Rencontres

la meilleure façon de faire connaissance

Inscription: (418) 698-2777

- Inscription **GRATUITE** dans le journal
- Enregistrement **GRATUIT** à une boîte vocale
- Récupération **GRATUITE** des messages



Du froid pour traiter certaines arythmies

MONTREAL (PC) - Des médecins de l'Institut de cardiologie de Montréal ont réalisé une « première mondiale » en utilisant du froid pour combattre une arythmie cardiaque qui était réfractaire aux médicaments.

La technologie utilisée, par une électrode libérant un gaz réfrigé-

rant, placée au bout d'un cathéter, a été développée entièrement au Québec.

Pour le médecin, il s'agit d'insérer un petit cathéter souple jusqu'à la région du coeur où les tissus sont abîmés, puis à diffuser un jet froid jusqu'à moins 60 degrés. Le froid détruit alors les

tissus affectés. L'opération, qui s'appelle la cryoablation, n'exclut toutefois pas le port ultérieur d'un stimulateur cardiaque.

Le premier patient à subir ce genre d'intervention, M. Denis Archambault, était présent et souriant à la conférence de presse donnée par l'institut.

Le Dr Marc Dubuc, cardiologue spécialisé en électrophysiologie à l'institut et professeur agrégé de clinique au Département de médecine de l'Université de Montréal, expliquait que les patients, après ce genre d'intervention, peuvent être libérés après 24 heures.

Une deuxième personne a été ainsi opérée à l'institut il y a une dizaine de jours et une troisième est prévue cette semaine.

L'ablation par le froid n'est pas la seule intervention de ce type pour soigner les cas d'arythmie. La méthode par cathéter avec radiofréquence est souvent utilisée, mais elle peut causer des caillots localement.

La cryoablation n'entraîne pas de tels caillots, notait le Dr Dubuc. De plus, elle permet de mieux cibler la région à détruire en la gelant à moindre degré, avant de la détruire définitivement.

Jusqu'à présent, explique-t-il, il n'existait aucune méthode parfaite d'ablation par cathéter pour 75

pour cent des arythmies (il en existe plusieurs types). La cryoablation permettra de traiter les arythmies qui ne répondaient pas bien à la radiofréquence.

La première réalisée à Montréal ouvre donc plusieurs portes pour d'autres types d'arythmie, se réjouissait le Dr Dubuc.

Le traitement avec des médicaments anti-arythmiques demeure le premier choix, de façon générale, a cependant indiqué le Dr Dubuc.

L'Université de Harvard, aux Etats-Unis, s'intéresse à l'expérience montréalaise et travaillera en partenariat avec l'Institut de cardiologie de Montréal pour les arythmies difficiles à traiter.

La cryoablation est une technique déjà utilisée en chirurgie, notamment en neurologie et dermatologie. Le cathéter a été développé par CryoCath Technologies, une entreprise qui est née dans les locaux de l'Institut de cardiologie de Montréal.

Joey ne fait pas fléchir Chrétien

OTTAWA (PC) - Un adolescent de 15 ans victime de l'hépatite C, Joey Haché, est parvenu à obtenir un entretien avec le premier ministre fédéral Jean Chrétien, hier, mais il n'a pu faire fléchir ce dernier.

Le jeune Haché, d'Ottawa, a été incapable de convaincre M. Chrétien que le gouvernement devait verser une indemnité à toutes les personnes ayant contracté le virus de l'hépatite C à la suite d'une transfusion de

sang contaminé.

« Il (le premier ministre) a dit qu'il n'avait pas l'argent nécessaire pour faire cela », a déclaré Joey Haché à la suite de sa brève rencontre avec M. Chrétien.

L'adolescent a traversé le pays à bicyclette de Halifax à Vancouver, cet été, pour faire valoir la nécessité pour le gouvernement de verser une indemnité à l'ensemble des victimes de l'hépatite C. Il a récolté 50 000 signatures de personnes sou-

tenant sa cause. Le printemps dernier, les ministres provinciaux et fédéral de la Santé ont convenu d'une indemnité de 1,1 milliard \$ à l'intention des personnes ayant contracté la maladie à la suite d'une transfusion de sang contaminé, entre 1986 et 1990.

Joey Haché est au nombre des quelque 22 000 personnes ayant été infectées à un autre moment, et qui, par conséquent, ne sont pas éligibles à cette indemnité.

CETTE OFFRE SE TERMINE LE 30 SEPTEMBRE.

L'ÉVÉNEMENT FAITES DE LA PLACE DANS VOTRE GARAGE



SUNFIRE 2 ET 4 PORTES

Avec son look sportif, la Sunfire est de loin la plus excitante de sa catégorie.

- Siège arrière à dossier rabattable
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager de nouvelle génération
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Radiocassette AM-FM stéréo pour la 4 portes



169\$ / mois*
Location 36 mois
14 289 \$ à l'achat***



1,9%**
de financement

Aucun dépôt de sécurité. Transport et préparation inclus à la location.

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec

La Carte GM[™] **

Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1998 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) de 2 135 \$. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Aucun dépôt de sécurité sur approbation de GMAC. Première mensualité exigée à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 12 c du kilomètre après 60 000 km. ** Taux de financement de 1,9 % disponible jusqu'à 48 mois à l'achat sur la plupart des modèles en inventaire. Exemple de financement : 15 000 \$ incluant transport, préparation et taxes ; 36 versements de 428,98 \$, coût en intérêts 443,29 \$, coût total 15 443,28 \$. *** À l'achat, préparation incluse, transport (645 \$) et taxes en sus. L'Assistance routière et la Garantie GM TOTAL[™] sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. † Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. **MD Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.



Traitement des déchets

AES teste un poste d'exploitation mobile

CHICOUTIMI (DB) - Le figlorage d'un bâtiment unique au monde, conçu et réalisé dans la région, annonce la fin de l'exportation des déchets des Saguenéens. Les premières tonnes seront traitées à partir de ce matin, au site Centre technologique AES, sur le boulevard Talbot, à Chicoutimi.

Hier, ingénieurs et techniciens ont effectué des tests sur le poste d'exploitation mobile, construit au coût de 1,9 million \$, pour AES. C'est une filiale de Cégerco, Mecfor, et la firme jeannoise, Proco, qui ont réalisé ce bâtiment.

D'une dimension de 125 pieds par 100 pieds et 35 pieds de hauteur, le poste d'exploitation est mû par quatre paires de chenilles propulsées par des systèmes hydrauliques. Les chenilles proviennent de tracteurs Caterpillar 435 usagés.

Alain Laberge, le directeur général des Services environnementaux AES, qui est au cœur

de la tourmente des déchets au Saguenay, depuis trois ans, a épié avec grand intérêt les tests d'hier.

«C'est la première fois que ça se fait au monde, a raconté M. Laberge, hier, visiblement fier de répondre aux sceptiques. Alcan en opère un semblable sur des rails pour l'entreposage des brasures, à Jonquière,

et il en existe un autre Italie, qui se déplace sur des blocs de ciment».

Le système de Mecfor est activé à partir d'une grosse télécommande. Le bâtiment se déplace dans tous les sens et tous les angles, à 0,5 kilomètre/heure. Il peut être remonté d'une quinzaine de pieds (4,2 mètres).

Le poste d'exploitation mobile sert à recouvrir les déchets qui seront déversés sur les premières cellules. Les déchets ne seront jamais exposés à l'air extérieur. Quand le bâtiment se déplacera, ils seront recouverts

d'une couche de gravier.

Alain Laberge commence dès aujourd'hui à retenir quelques camions sur son site, à raison de 350 tonnes par jour. «D'ici une dizaine de jours, précise-t-il, nous serons en mesure de stopper complètement l'exportation des déchets vers Saint-Tite-des-Caps.»

L'entente qui le lie à la MRC du Fjord-du-Saguenay lui permet d'envoyer les déchets à l'extérieur de la région jusqu'au premier décembre.

Tout le système de captage des eaux de lixiviat (liquide produit par les déchets) est déjà en fonction. Un tunnel de 116 mètres lié à un tuyau de 40 mètres couvre les deux première cellules, qui ont une durée de vie approximative de 3 ans et demi.

Le lixiviat sera traité à l'usine d'AES à Laterrière et transporté jusqu'au système d'égout de la ville de Chicoutimi. L'entreprise projette de se relier au système d'aqueduc de La Baie, afin d'éliminer des frais de transport.

Alain Laberge veut inaugurer le site autour du 20 octobre et



DENIS BOUCHARD

dbouchard@lequotidien.com



HEUREUX - Le directeur général des Services environnementaux AES, Alain Laberge était aux premières loges, hier, pour assister aux tests de fonctionnement du seul poste d'exploitation mobile du genre au monde.

(Photo Jeannot Lévesque)

inviter par la suite le public à visiter les installations. Il souhaite que le public n'identifie pas le Centre technologique AES à un site conventionnel d'enfouissement.

Lieux de culte

Des consultations s'imposent pour l'avenir

par Yvon Bernier

LA BAIE (YB) - Le maire de Ville de La Baie Réjean Simard considère que tant l'Etat, la municipalité régionale de comté (MRC), la municipalité que les organismes du milieu concernés doivent être impliqués lorsqu'il s'agit de reconnaître des «lieux de culte» ou «biens religieux» appelés à devenir des «lieux de culture» ou à faire partie du patrimoine national.

«L'un des avantages marquants d'une telle proposition est que chacune des MRC, chacun des diocèses, municipalités et orga-

nismes locaux concernés dont notamment les Fabriques, puissent véritablement être consultés et avoir droit au chapitre avant qu'une adoption formelle soit faite pour décider si tel ou tel lieu ou bien mérite d'être sauvegardé. S'en remettre strictement à l'Etat pour ce faire peut quelquefois avoir pour résultat que certains «trésors patrimoniaux» qui valent d'être conservés, ne le soient pas.»

Financement

Il faudrait par ailleurs que l'implication de ces mêmes paliers socio-politiques se fassent aussi au plan financier.

Ainsi, fait-il valoir, l'Etat via le ministère des Affaires culturelles, pourrait assumer 60 % du coût affecté à la restauration et à la conservation de richesses patrimoniales, la MRC 25 %, la municipalité 10 % du financement, et le milieu concerné, c'est-à-dire la Fabrique ou ce qui en tient lieu pourrait contribuer pour 5 %.

«La gestion d'un projet spécifique pourrait par exemple être confiée à la Fabrique ou à une corporation à but non lucratif, ou encore à la municipalité elle-même», fait-il ressortir.

Le maire Simard précise par ailleurs que le quantum des % avancés est négociable et qu'il s'agit de chiffres fournis à titre indicatif et pour fins de discussion.

Respect du patrimoine

On sait, rappelle le maire Simard, que quelques municipalités du Québec dont celle de Péribonka, au Lac-Saint-Jean, ont donné une autre vocation à une

partie de leurs trésors religieux.

«L'utilisation d'un presbytère transformé en bibliothèque, en centre administratif, ou en salles pour colloques, peut être une solution convenable si cela est réalisé dans le respect du patrimoine, et si tel est la volonté de l'ensemble de la communauté concernée», commente-t-il.

Le maire souligne que la communauté qui envisage de donner une autre vocation à d'anciens lieux de culte, biens, ou bâtiments en voie d'être désaffectés, doit

demeurer très vigilante pour ne pas se lancer dans une aventure qui aurait pour résultat de dégrader, spolier ou de détruire des lieux ou trésors patrimoniaux sacrés.

«A La Baie, nous avons la chance de disposer d'un règlement sur le patrimoine bâti qui permet aux autorités de prendre des mesures pour que soit sauvegardée certains biens et équipements menacés du patrimoine bâti. Ce règlement constitue un rempart ou garde-fou dont d'autres munici-

palités auraient avantage à s'inspirer», commente-t-il par ailleurs.

En terminant, le maire rappelle que la proposition globale qu'il a faite récemment touchant la consultation à tous les niveaux quand il s'agit de trésors patrimoniaux religieux, a été favorablement accueillis par les participants au premier colloque sur le patrimoine religieux tenu vendredi et samedi dernier à l'Ermitage St-Antoine de Lac-Bouchette.

Selon IBM

Le commerce électronique n'est pas seulement une mode

SAINT-JEAN, T.-N. (PC)-La moitié des transactions commerciales s'effectueront sur Internet d'ici cinq ans, a prédit hier un des dirigeants d'IBM lors d'une conférence sur les technologies de l'information à Toronto.

La tendance actuelle serait si forte que ceux ne partageant pas la foi du géant de l'informatique dans le développement du commerce électronique devront se rendre à l'évidence d'ici peu, a soutenu John Swainson, directeur général du groupe des logiciels du géant de l'informatique.

Les entreprises qui partent à la conquête de marchés sur l'Internet demeurent encore des pionnières, mais certains secteurs comme les services financiers et les soins de santé se

sont déjà creusés une niche, a observé M. Swainson lors de sa présentation au Softworld 98.

«Si ce n'était qu'une mode, honnêtement, nous nous demanderions encore où est l'argent», a-t-il ajouté.

«Une fois que vous pouvez répondre à cette question, vous avez probablement entre les mains quelque chose de solide et de durable.»

Les chiffres avancés par IBM semblent intéressants.

Le volume du commerce électronique devrait atteindre 10 milliards \$ cette année, avant de bondir à près de 300 milliards \$ d'ici cinq ans, a affirmé M. Swainson.

La montée du commerce électronique est visible selon IBM au nombre de compagnies qui ont ouvert boutique sur l'Inter-

net plutôt que sur la rue.

D'autres, des compagnies bien établies, trouvent dans l'Internet un outil de plus pour accroître leurs ventes.

Tant les entreprises que leurs clients trouvent avantage au commerce électronique, a soutenu M. Swainson.

Par exemple, les banques exploitent déjà beaucoup les services par ordinateur, une transaction coûtant 75 pour cent moins cher à effectuer sur l'Internet qu'en succursale.

Les entreprises doivent calculer environ cinq ans pour se préparer à ouvrir boutique sur l'Internet, a estimé M. Swainson, le temps pour IBM et ses concurrents de leur vendre et d'installer les logiciels et la quincaillerie nécessaires au commerce électronique.



LIEUX DE CULTE - Le maire de Ville de La Baie Réjean Simard considère que la consultation doit se faire à tous les niveaux politiques concernant la sauvegarde ou changement de vocation des «lieux de culte» et «autres trésors patrimoniaux religieux» de la région.

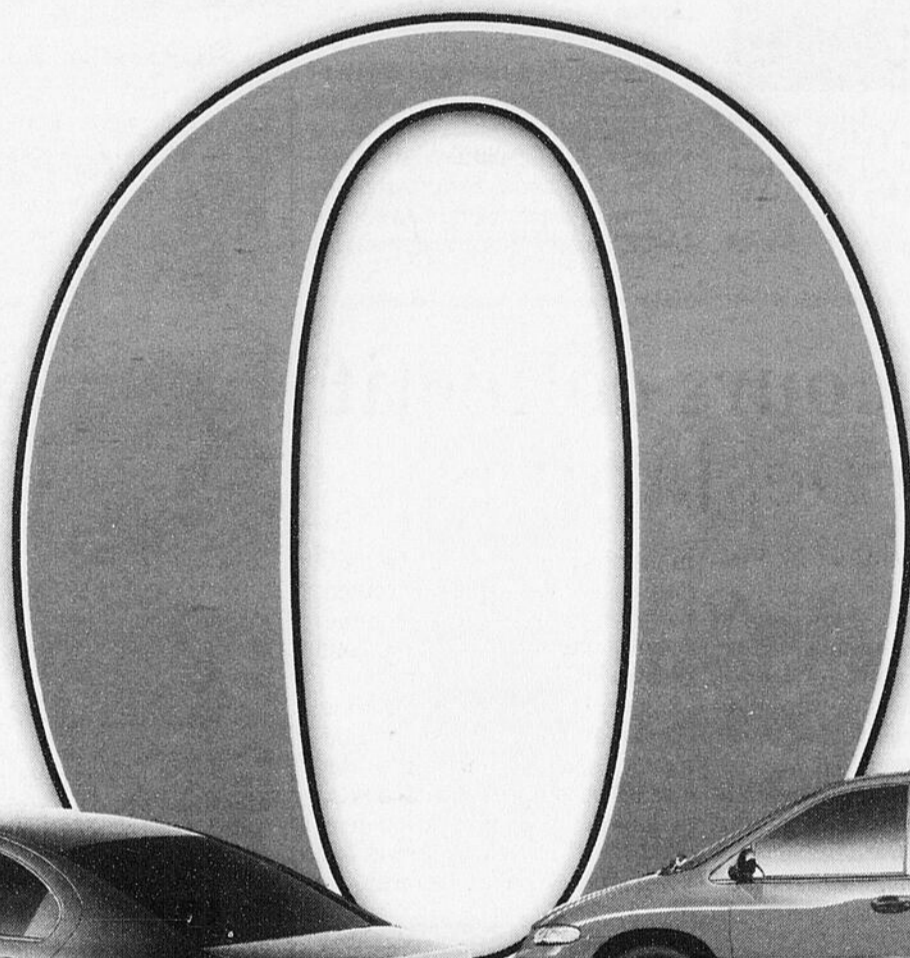
(Photo Le Quotidien)

LA VENTE

COLOSSALE

DERNIÈRE CHANCE

T A U X D E F I N A N C E M E N T

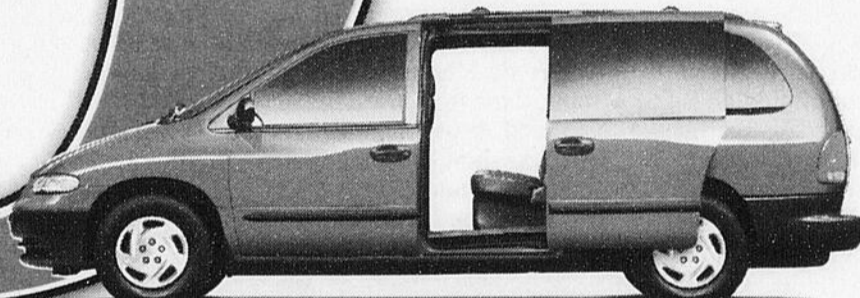


0%*
JUSQU'À
36
MOIS

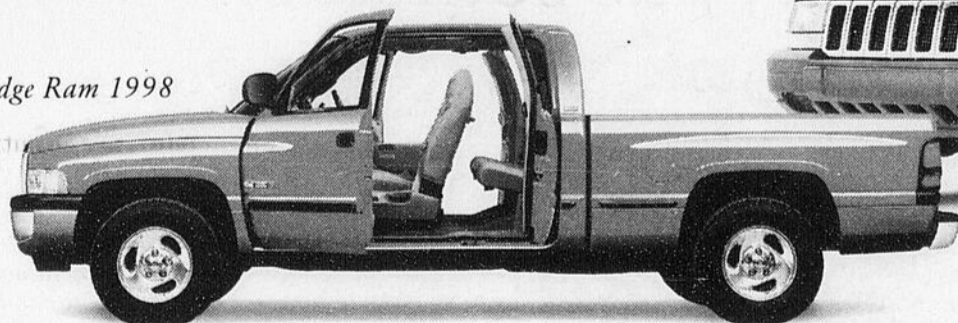
Chrysler Intrepid 1998



*Dodge Grand Caravan/
Plymouth Grand Voyager 1998*



Dodge Ram 1998

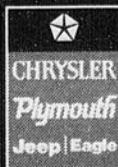
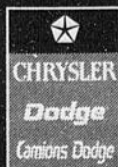


Jeep Grand Cherokee 1998



Voyez votre concessionnaire Chrysler pour connaître les autres offres que vous réserve la VENTE COLOSSALE.

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.



* Taux de financement de 0% jusqu'à 36 mois sur toutes les Chrysler Intrepid 1998, Jeep Grand Cherokee 1998, Dodge Grand Caravan/Plymouth Grand Voyager 1998 et Dodge Ram (exceptions faites des modèles Ram V10 et Diesel, et des ensembles 21W et 22W) 1998. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Cette offre est exclusive et ne peut être jumelée à aucune autre offre à l'exception de l'offre aux diplômés. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails et conditions.

L'offre se termine le 30 septembre 1998 chez les concessionnaires participants. Jusqu'à épuisement des stocks.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler inc.



CHRYSLER

Bégin rassure les intervenants touristiques



PROJET - De passage à Saint-Félicien, hier, le ministre de l'Environnement et de la Faune Paul Bégin a indiqué qu'il n'acceptera pas que le projet envisagé au Zoo et à l'Aquarium de Québec crée une concurrence déloyale au Jardin zoologique de Saint-Félicien.

(Photo Steeve Tremblay)

par Jacques Girard

SAINT-FELICIEN (JG) - Le ministre de l'Environnement et de la Faune, Paul Bégin, a pris un engagement formel à l'endroit des intervenants touristiques du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

De passage à Saint-Félicien, hier, le ministre Bégin a indiqué qu'il n'acceptera pas que le projet envisagé au Zoo et à l'Aquarium de Québec crée une concurrence déloyale au Jardin zoologique de Saint-Félicien. Si tel était le cas, on va trouver une solution pour qu'il en soit autrement.

Son collègue, le ministre Jacques Brassard, estime que cet engagement du titulaire de l'Environnement et de la Faune assure qu'il n'y aura pas de conflit de vocation entre les deux équipements touristiques.

Comité spécial

Après avoir rencontré les intervenants touristiques de la région sous l'égide du CRCD, le ministre a annoncé la formation d'un comité dont le mandat sera justement de voir si le projet de l'Arche de Noé à Québec possède des simi-

tudes avec le Jardin de Saint-Félicien, le moteur de l'industrie touristique au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Ce comité comprend Réjean Laforest, président de l'ATR, Martin Laforge, directeur général du Zoo de Saint-Félicien, Gilbert Delvau, président de l'Association des hôteliers du Saguenay-Lac-Saint-Jean, trois membres de la Société des parcs et sciences naturelles du Québec qui gère le Zoo et l'Aquarium de Québec et deux fonctionnaires du ministère de l'Environnement et de la Faune.

Ce comité a jusqu'au 15 novembre pour faire état de la situation au ministre Paul Bégin. En premier lieu, le comité va prendre connaissance du projet de l'Arche de Noé qui, jusqu'à maintenant, est connu par ce qu'en dit la presse.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean

craind que son industrie touristique subisse les contrecoups de ce projet. A cet égard, le comité va voir si ces inquiétudes sont fondées, si similitudes il y a.

Mais, une chose est certaine, si le projet de Québec entre en conflit avec le créneau développé à Saint-Félicien, on va trouver une solution satisfaisante pour la région, a promis le ministre Bégin.

Pour le président du CRCD, la formation du comité et son mandat sont des étapes importantes. «Il ne faut pas qu'on place un cerbère à la porte du Parc des Laurentides pour diriger ailleurs les touristes de la région. C'est ce que j'ai dit au ministre Paul Bégin», a indiqué Claude Munger en entrevue. Le président du CRCD a fait valoir que le projet du Zoo de Québec n'ajoutera pas grand-chose dans la capitale, mais nuira grandement au tourisme de la région.

Frais imposés illégalement

Demande de recours collectif déposée contre Desjardins

par Norman DELISLE

QUEBEC (PC)-Une demande d'exercer un recours collectif contre les Caisses populaires Desjardins vient d'être déposée par un requérant qui prétend que des frais de découvert trop élevés lui ont été facturés.

Dans une requête déposée hier en Cour supérieure, André Pruneault, un comptable de Sillery, en banlieue de Québec, affirme en effet qu'entre novembre 1996 et juin 1998, des frais de 3016 \$ lui auraient été illégalement imposés par la Caisse populaire avec laquelle il transige régulièrement.

Ces frais seraient illégaux parce que supérieurs aux frais maximaux de 5 \$ qui sont prévus à l'article 347, paragraphe 2, du

Code criminel, soutient M. Pruneault dans sa requête.

En conséquence, il réclame la restitution des sommes qui lui auraient été réclamées en trop et qui ont été prises à même les comptes bancaires qu'il détenait dans la Caisse populaire.

De plus, M. Pruneault demande d'être désigné comme représentant, dans le cadre d'un recours collectif, de tous les autres clients qui auraient été placés dans la même situation que lui et qui auraient, en conséquence, droit au même remboursement.

«Quelques millions de sociétaires des Caisses populaires sont couverts par ce recours collectif», mentionne sa requête. Il s'agit de «toute personne physique membre ou ex-membre d'une Caisse

populaire, dont le compte a été débité de frais ou qui a autrement payé des intérêts sur des sommes prêtées par une Caisse pour combler un découvert de compte».

L'article 347,2 du Code criminel stipule que des «frais d'un maximum de 5 \$ (sont) payables lorsqu'un compte est à découvert ou lorsqu'il y a aggravation de ce découvert, et (sont) perçus soit par une caisse populaire ou un crédit union».

Dans sa démarche, le requérant André Pruneault jouit de l'appui du Regroupement des victimes des caisses populaires, un mouvement qui conteste certaines pratiques du Mouvement Desjardins.

Ce Regroupement a émis un communiqué de presse pour ironiser sur le thème de la campagne de relations publiques lancée récemment par Desjardins, signalant que ce recours collectif peut toucher bien des sociétaires et ex-sociétaires des caisses populaires: «Cela fait beaucoup de monde à la messe», dit le Regroupement.

Le porte-parole du Mouvement Desjardins, André Chapleau, a confirmé hier que la requête pour intenter un recours collectif avait bel et bien été signifiée hier au bureau chef du Mouvement Desjardins, à Lévis.

Les avocats du Mouvement se penchent sur la question et feront valoir le point de vue des Caisses devant la Cour supérieure, a expliqué M. Chapleau.

La cause pourrait être entendue à compter du 8 octobre prochain, selon la date préliminaire qui a été fixée au dossier.

Levée des barricades

VILLE DU DOMAINE (PC)-Un groupe d'autochtones qui bloquaient la route 117 à la hauteur de la municipalité du Domaine, dans la Haute-Gatineau a levé hier sa barricade, en fin d'après-midi.

Ces Algonquins de la bande Maigan Agik Anishnabe ont dressé hier une barricade de blocs de pierre fermant le passage aux véhicules roulant en direction nord.

Ils ne laissaient passer les véhicules dans l'autre voie que de façon sporadique.

Les autochtones réclamaient du financement pour l'éducation de leurs enfants, privés de services et qui, selon eux, risquent même de perdre leur année scolaire.

Ils exigeaient également des services médicaux adéquats et la reconnaissance de leur nouvelle bande créée par des dissidents de la réserve de Lac Barrière.

Les porte-parole de la bande de Maigan Agik a rappelé que les dirigeants de la réserve de Lac Barrière font l'objet de plusieurs enquêtes pour fraude, détournement de fonds et de mauvaise administration des fonds publics.

Dimanche après-midi, ils avaient commencé à ralentir les véhicules en distribuant de l'information aux automobilistes.

En fin d'après-midi, hier, les policiers de la SQ les ont finalement convaincus de lever leur barricade vers 17h.



BANNIERE - Benoît Laprise défendra de nouveau la bannière du Parti québécois dans Roberval lors des prochaines élections provinciales. Il est accompagné du député de Lac-Saint-Jean et ministre des Transports, Jacques Brasard.

(Photo Steeve Tremblay)

Laprise se présente de nouveau dans Roberval

par Jacques Girard

SAINT-FELICIEN (JG) - Benoît Laprise défendra la bannière du Parti québécois dans Roberval lors des prochaines élections provinciales.

Seul candidat en lice, le député sortant se dit plus outillé que jamais pour défendre les dossiers de son comté. Aux nombreux militants - quelque 150 - qui assistaient hier soir à Saint-Félicien à l'assemblée d'investiture, le député a parlé des quatre prochaines années en terme d'assurances.

Assurance de trouver des marges de manoeuvre qui permettront de faire avancer la société québécoise vers les plus hauts sommets économiques, assurance de poursuivre les efforts contre la pauvreté et assurance d'aider les jeunes à trouver de l'emploi dans la région.

En entrevue, celui-ci a indiqué que le premier mandat lui avait permis de prendre de l'expérience et de se familiariser avec l'appareil gouvernemental.

«Je pense que le deuxième mandat sera plus significatif par ma connaissance des dossiers et par ma connaissance de mon milieu», a-t-il dit.

En campagne électorale, le député parlera de priorités industrielles. Il traitera aussi des questions soulevées par les services dans les secteurs de Roberval et de Saint-Félicien. La création des emplois sera au coeur de son discours.

Les ministres Paul Bégin et Jacques Brasard ont participé à cette soirée d'investiture. Denys Cossette assume la présidence du Parti québécois dans Roberval.

Les acteurs déplorent les libérations hâtives

MONTREAL (PC)-Une enquête réalisée par cinq professeurs de l'Université de Montréal auprès des acteurs du système pénal québécois a révélé l'existence d'une vague de mécontentement soulevée par les libérations anticipées de détenus.

Pas moins de 90 pour cent des 850 policiers, avocats, agents de probation et agents correctionnels interrogés estiment que les sentences imposées par les tribunaux ne sont pas assez respectées dans leur application, alors que 69 pour cent croient que la sentence imposée par la cour devrait être celle qui est réellement purgée. De plus, 76 pour cent des intervenants interrogés croient que les criminels échappent trop souvent à la prison, tan-

dis que 55 pour cent croient que les lois sont plutôt ou trop indulgentes.

Les commentaires recueillis lors d'une série d'entrevues réalisées en marge du sondage en disent long sur l'état d'esprit des professionnels de ce milieu: «Cela n'a pas de bons sens, estime un procureur de la Couronne. Si on n'a pas les moyens d'envoyer les gens en prison, ne les envoyez pas (...) Le système perd toute crédibilité.»

«Dans le fond, ils se foutent de nous quand on condamne à 30 jours et qu'ils en font cinq, déplore un des 11 juges rencontrés. C'est comme si on s'était trompés dans notre calcul et qu'on était idiots de rendre des décisions de 30 jours parce que ce n'est pas ça que cela mériterait.»

Les résultats de cette recherche, financée en partie par le ministère de la Sécurité publique, ont été présentés la semaine dernière aux responsables des services correctionnels du Québec.

Selon le chercheur principal, le criminologue Guy Lemire, le mécontentement des acteurs du système pénal résulte non pas du système de libérations conditionnelles, mais des libérations décidées par les établissements de détention pour résoudre des problèmes de surpopulation. Dans plusieurs cas depuis quelques années, des détenus ont été relâchés avant d'avoir servi un sixième de leur peine. Le ministère de la Sécurité publique soutient que cette pratique n'a plus cours depuis l'émission d'une directive en ce sens, en mars dernier.

«Il ne faut pas laisser l'arbre nous empêcher de voir la forêt», insiste le professeur Lemire quand on l'interroge à ce sujet.

La forêt, selon les chercheurs, c'est que la majorité des personnes interrogées se montrent

ouvertes au recours à des mesures autres que la détention pour favoriser la réinsertion des coupables dans la société. Policiers, avocats et agents correctionnels et de probation semblent ainsi approuver la philosophie de la réforme du système correctionnel québécois mise en marche il y a deux ans. Par exemple, 66 pour cent croient que beaucoup d'infractions criminelles pourraient être prises en charge par les services sociaux plutôt que par la police.

Les universitaires ont constaté la présence d'un «sentiment d'impuissance» chez plusieurs intervenants face aux problématiques de nature sociale ou médicale auxquelles ils sont confrontés.

«On nous a pelleté des problèmes sociaux dans un endroit où on devrait faire du droit, déplore un procureur. (...) (Un homme) est couché sur son gazon à 4h00 du matin et il crie et il se prend pour le Seigneur. La police l'arrête et te l'amène pour avoir troublé la paix. Non, mais qu'est-ce que l'on

fait avec cela?»

Le milieu pénal semble donc hésiter entre deux tendances, l'une partisane d'un resserrement des lois et pratiques (privilegiée par les policiers, les agents correctionnels et les procureurs de la Couronne), l'autre favorable à une approche sociale de la criminalité (préférée par les avocats de la Défense et les agents de probation).

«Le consensus entre tout ce monde-là n'est pas évident, et même parfois à l'intérieur d'une même profession, on voit que c'est un peu éclaté comme perspective», souligne M. Lemire.

Aussi, les auteurs suggèrent-ils au gouvernement québécois de procéder avec prudence en matière de déjudiciarisation: «Toute proposition de changement ou de collaboration devra, pour susciter l'adhésion des acteurs pénaux, être envisagée comme assurant la protection du public et tenant compte des antécédents criminels, de la gravité de l'acte et de l'intention coupable.»



BELLE TEMPÉRATURE - Des enfants ont profité du beau soleil et de la chaude température d'hier pour marcher sur le bord d'une plage à Ottawa. Dans cette ville, le mercure affichait 28 degrés Celsius hier après-midi. (Photo PC)

À Granby

Trois policiers se retrouvent devant la Cour

GRANBY (PC)-L'enquête préliminaire de trois policiers de la Sûreté du Québec, qui auraient camouflé des preuves afin de protéger la fille d'un collègue, s'est ouverte hier au palais de justice de Granby, en Montérégie.

Pierre-Yves Deragon, Pierre Boileau et Marcel Brodeur sont accusés de complot et d'entrave à la justice, le premier étant en outre accusé de falsification de documents. Le trio aurait tenté de camoufler le fait que la fille de M. Brodeur, Sophie, alors âgée de 19 ans, était en état d'ébriété lorsqu'elle a été impliquée dans un accident de la route qui a fait trois blessés, le 31 décembre 1996.

Un quatrième policier, Jean-François Cloutier, subira son enquête préliminaire seul. Il est accusé d'avoir falsifié deux documents: l'alcootest et le certificat de technicien qualifié.

Tout le processus de l'enquête

préliminaire, qui devrait durer deux semaines sous la présidence du juge François Doyon, a été frappé d'une ordonnance de non publication à la demande de la défense.

L'enquête préliminaire est une procédure servant à déterminer s'il y a suffisamment de preuves pour qu'un accusé soit cité à procès. Les audiences reprendront ce matin.

Sophie Brodeur, quant à elle, a été formellement accusée de conduite en état d'ébriété, en mai 1997. La plainte devait ensuite être retirée, la preuve étant jugée viciée.

Les quatre agents sont actuellement suspendus. Conformément à la convention collective, M.M. Deragon et Cloutier gardent leur plein salaire puisqu'ils étaient de service le soir des événements. Les deux autres n'en recevront que la moitié jusqu'à nouvel ordre.



Affichage des appels et facturation à la seconde

inclus avec tous les forfaits SCP numériques.

Cantel^{MD} AT&T^{MC} 100

analogue/numérique

20\$

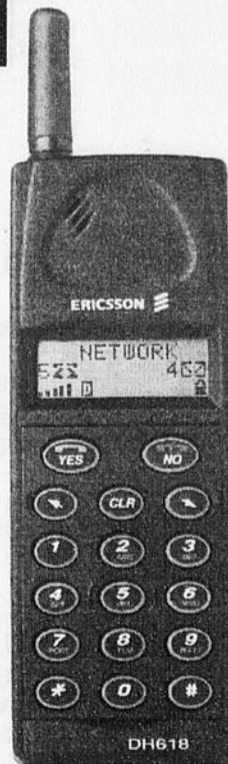
/mois téléphone en sus

Incluant:

- 100 minutes en tout temps
- 25¢ les minutes additionnelles
- Affichage des appels (numérique)
- Facturation à la seconde (numérique)
- Facturation détaillée
- Renvoi d'appel
- Appel en attente
- Conférence à trois
- Aucun frais de mise en service

Réseau nord-américain

DÉTAILS EN MAGASIN



SOLDE DE LIQUIDATION DE TÉLEVERTISSEURS

auparavant **59⁹⁵\$**
maintenant



19⁹⁵\$

pour une durée limitée

Téléavertisseur numérique Bravo de Motorola remis à neuf*

- Alerte à tonalité ou à vibration
- Capacité de conservation de six messages
- Forme mince avec écran ACL
- Garantie de 30 jours

* Le téléavertisseur peut différer de l'illustration. Les modèles varient d'un magasin à l'autre. Doit être mis en service avec Cantel Paging. L'offre prend fin le 30 septembre 1998 ou à épuisement des stocks. Tous les détails en magasin.

DES AVANTAGES SUR TOUTE LA LIGNE

Sachez qui appelle sans payer plus cher. **Absolument!**

Appels interurbains, service de déplacement et taxes applicables en sus. Des frais d'accès au système peuvent s'appliquer. © Rogers Cantel Inc. © AT&T Corp. Utilisé sous licence.

VOS SPÉCIALISTES AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHICOUTIMI

1021, Boul. Université
690-0535

ALMA

241, ave du Pont Nord
662-9993

396950

Beaucoup d'accidents

Les piétons ont la vie dure au Québec

MONTREAL (PC)-Toutes les deux heures, un piéton est heurté par un véhicule au Québec. Dans 70 pour cent des cas, la distraction, l'inattention ou la négligence du piéton constituent les principales causes d'accident.

Chaque année au Québec, près de 4000 piétons sont victimes d'un accident de la route, une centaine perdant la vie et plus de 600 autres étant blessés gravement.

Près de la moitié des victimes se retrouvent sur l'île de Montréal. Et ce sont les aînés qui sont le plus souvent impliqués dans des collisions graves. En 1996, par exemple, plus de 50 pour cent des piétons impliqués dans des collisions fatales étaient âgés de 60 ans et plus.

En collaboration avec le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), la Société de l'assurance-automobile du Québec

(SAAQ) procédait hier au lancement d'une campagne de sécurité routière destinée aux piétons et axée principalement sur l'importance de traverser aux intersections.

Fait encourageant, le bilan s'améliore. Ainsi, pour la première fois en 1997, le nombre des piétons blessés s'est situé sous la barre des 4000. Mais il y a encore du chemin à faire, estime-t-on tant à la SAAQ que chez les policiers.

Pendant la campagne de sécurité qui se poursuivra jusqu'au 31 octobre, l'Opération Piéton comprendra trois volets. L'escouade des carrefours se postera à quelque 40 intersections montréalaises parmi les plus achalandées. Composée d'un policier et de deux animateurs, la brigade rappellera aux enfants l'importance de traverser aux intersections et de respecter la signalisation. De plus, avec la collaboration

de jeunes aux abords des écoles, les policiers effectueront des barrages piétonniers pour sensibiliser les automobilistes à l'importance de respecter les limites de vitesse.

Enfin, des interventions particulières toucheront les piétons aînés. Ainsi, des rencontres en centre d'accueil, des messages dans les journaux de quartier et un vidéo sur la sécurité des piétons leur seront destinés.

Commission d'accès à l'information

Jean-Marc Fournier se fait dire non

QUEBEC (PC)-La Commission d'accès à l'information vient de rejeter la demande du député libéral de Châteauguay à l'Assemblée nationale, Jean-Marc Fournier, qui voulait avoir copie du «plan O».

Le «Plan O» est le surnom donné au plan mis de l'avant par le ministère québécois des Finances à l'automne 1995, en cas de victoire du Oui lors du référendum. Le vrai titre du document était «Plan d'action: financement et marchés financiers».

Selon les parcelles d'information qui ont circulé depuis cette date, le plan aurait consisté à débloquer quelque 20 milliards \$ des budgets du ministère des Finances, de la Caisse de dépôt et de placement et d'Hydro-Québec pour garantir les obligations et les emprunts du Québec et rassurer les marchés.

Dans la décision qu'elle vient de rendre, la commissaire Diane Boissinot, de la Commission d'accès à l'information, s'est rangée aux arguments du

ministère des Finances: rendre public ce document aurait «porté atteinte aux intérêts économiques du ministère et de la collectivité».

La divulgation des renseignements financiers et commerciaux «aurait entravé sérieusement les négociations du ministère des Finances avec les intervenants des marchés financiers en vue de la conclusion de contrats d'emprunts, notamment en révélant à l'avance aux contreparties les besoins financiers (du Québec) et les objectifs poursuivis», avait plaidé le ministère des Finances.

Ce sont des «conclusions que je fais miennes», a statué la commissaire Boissinot en confirmant le caractère confidentiel du document.

Elle partage également le point de vue du ministère qui craignait que la divulgation du Plan «augmente sensiblement le coût des emprunts» pour le Québec, ou «nuise de façon substantielle à la compétitivité du ministère des Finances à

des fins de gestion financière».

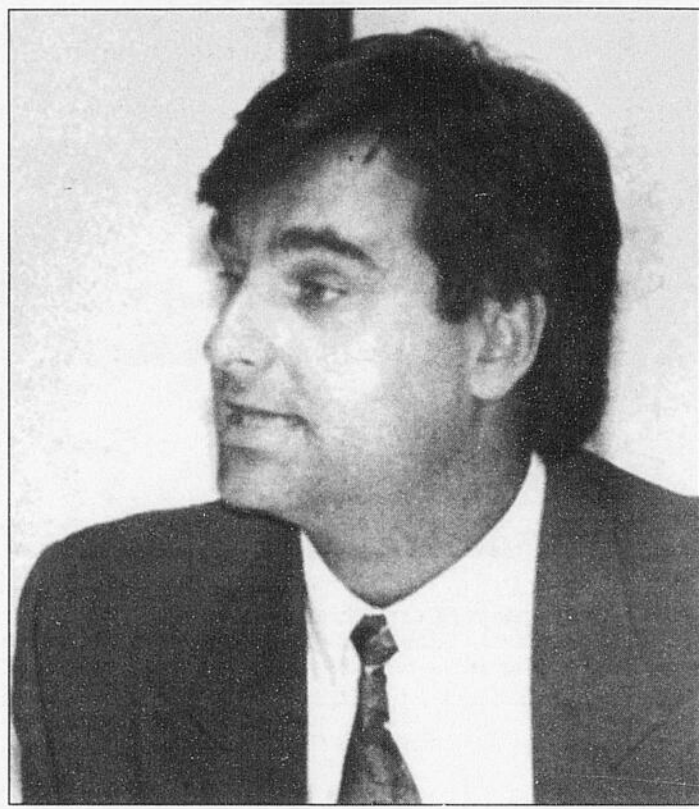
Le député Jean-Marc Fournier s'est dit déçu de cette décision.

Selon lui, il aurait été important que les Québécois sachent ce qui serait advenu de la situation financière du Québec en cas de victoire des souverainistes lors du référendum du 30 octobre 1995.

«Quand M. Bouchard parle de réunir les conditions gagnantes pour le prochain référendum, cela veut-il dire cacher l'information?», a demandé le député de Châteauguay.

M. Fournier a aussi fait valoir que le premier ministre du temps, M. Jacques Parizeau, s'était dit prêt à venir expliquer devant la Commission d'accès à l'information le contenu du «Plan O» qu'il décrivait comme une des opérations les plus réussies de son gouvernement.

Le député libéral n'avait pas encore décidé s'il allait porter la décision de la Commission en appel.



DEMANDE - Le député libéral de Châteauguay à l'Assemblée nationale, Jean-Marc Fournier, qui voulait avoir copie du «plan O» s'est fait dire non par la Commission d'accès à l'information.

Code criminel

Le juge déclare l'article 63 inconstitutionnel

MONTREAL Le juge Claude Millette de la Cour du Québec considère que l'article 63 du Code criminel interdisant les attroupements illégaux est inconstitutionnel parce que, par ricochet, il brime le droit pour tout citoyen de participer pacifiquement à une réunion, assemblée ou manifestation.

Ce faisant, le juge rejette les accusations portées par le ministère public à l'encontre d'Alexandre Popovic relativement à une manifestation tenue à Montréal le 5 février 1998, au moment où comparaissaient, en Cour municipale, des jeunes ayant pris d'assaut le buffet de l'hôtel Reine Elizabeth, le 3 décembre précédent.

Julius Grey

Me Julius Grey qui représentait M. Popovic a fait valoir en

Cour du Québec que l'article 63 du Code criminel violait l'article 7 de la Charte canadienne des droits et libertés (plus particulièrement la liberté d'expression et d'association) et devait être déclaré inconstitutionnel en raison notamment de son imprécision.

Dans son jugement de 24 pages, le magistrat rappelle que l'article 63 vise à empêcher qu'une réunion ou un attroupement ne dégénère en un attroupement violent troublant la paix publique.

Si les policiers en arrivent à nourrir une telle crainte, l'attroupement devient illégal et, à défaut de quitter les lieux, toute personne présente commet l'infraction prévue à l'article 66 du Code criminel.

L'accusé Popovic a fait valoir que dans ce contexte il est quasi

impossible pour le citoyen de savoir s'il commet ou non un crime.

«Le but de l'article 63 est de prévenir la violence, mais ce but ne doit pas être atteint en risquant de punir des individus avant qu'un crime n'ait été commis», écrit le juge.

«On peut être présent paisiblement et pacifiquement et participer néanmoins à un attroupement illégal, selon la sensibilité des personnes (les policiers) se trouvant dans le voisinage», ajoute le magistrat.

«Il est difficilement admissible, à mon avis, qu'un participant à l'attroupement puisse encourir une responsabilité criminelle fondée sur les appréhensions d'une personne, aussi raisonnable soit-elle, qui n'est pas dans la même situation

puisqu'elle ne participe à l'attroupement», poursuit le juge.

«Les seuls motifs de crainte ne peuvent générer une infraction», souligne-t-il.

Conclusion

Le juge Millette en arrive à la conclusion que l'article 63 du Code criminel viole les droits garantis par l'article 7 de la Charte des droits et libertés, même s'il reconnaît louable l'objectif du législateur d'éviter qu'un attroupement illégal puisse dégénérer en émeute.

Toutefois, il estime que l'article 63 dans sa rédaction actuelle «est tout à fait inéquitable pour le citoyen qui désire de bonne foi participer à une manifestation».

«Le critère retenu pour déterminer le caractère illégal d'un

attroupement, n'écarte pas la possibilité, je dirais même la probabilité, que des inoncents soient déclarés coupables», écrit le juge Millette.

«De plus, il est vraisemblable de croire que des citoyens craignant une telle situation, ne s'abstiennent de participer à certaines réunions ou assemblées et se trouvent ainsi privés du droit fondamental de réunion pacifique», ajoute-t-il.

Le juge conclut qu'une telle situation est absolument inacceptable dans une société libre et démocratique.

Du Mouvement Action Justice, le porte-parole Yves Manseau, a réagi favorablement à ce jugement. «Ce jugement envoie le message aux policiers qu'ils ne peuvent pas agir impunément et baillonner les gens faibles», a-t-il dit.

Le Fonds de dotation reçoit un appui

MONTREAL (PC) - Alors que les musiciens de l'Orchestre symphonique de Montréal menacent de déclencher une grève cette fin de semaine, le Fonds de dotation créé pour améliorer la situation financière critique de l'orchestre reçoit l'appui de la communauté d'affaires et lance un appel à la clémence pour faciliter sa collecte de fonds.

Voilà déjà six mois que le Fonds de dotation de l'OSM a été créé, et ses objectifs dévoilés: amasser 20 millions \$ en cinq ans, et espérer en recueillir au moins douze en l'espace de 18 mois.

La conférence de presse d'hier, à laquelle participaient des représentants de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, de Montréal international et de l'Office des congrès et du tourisme du Grand Montréal, aura donc permis au président du Fonds de dotation, Pierre Brunet, de convier la communauté d'affaires à offrir un appui financier à l'OSM, dont le déficit accumulé s'élève désormais à 5,5 millions \$ (déficit annuel: 2 millions \$).

Sans dévoiler la provenance

des sommes acquises en six mois, Pierre Brunet, tête dirigeante de Lévesque Beaubien Geofrion inc., a toutefois précisé que 1 million \$ avait été amassé à ce jour, que 2,5 millions \$ devraient être recueillis d'ici la mi-décembre, que «d'importants engagements» sont à prévoir pour le prochain mois de même que des pourparlers avec le gouvernement fédéral.

Cette annonce survient toutefois à un moment crucial dans les négociations entreprises entre les musiciens et la direction de l'OSM.

«On a une petite épée de Damoclès qui nous pend au-dessus de la tête parce que nous sommes en négociation avec les musiciens de l'orchestre, a affirmé M. Brunet. Il est certain qu'une grève n'inciterait pas les donateurs à offrir leur soutien. C'est une inquiétude que je transmets ici, parce qu'il est évident que les grands donateurs aiment le succès, et non pas les choses qui ne fonctionnent pas.»

Les intérêts annuels issus de ce capital investi, dont l'objectif est de 20 millions, permettraient à

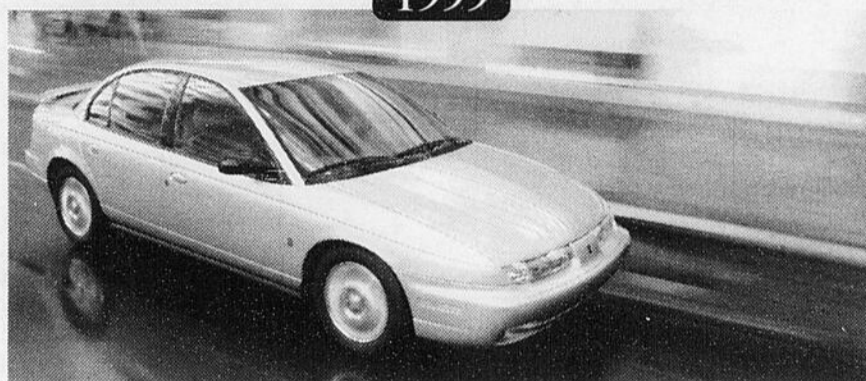
l'entreprise de recevoir près d'un million et demi, et de régler un problème chronique, d'asseoir la crédibilité de l'orchestre et de diminuer les risques d'opération», a expliqué M. Brunet.

Le budget annuel de l'OSM est de 13 millions \$: 38 pour cent du

financement provient des gouvernements, 41 pour cent de la vente de billets, et 21 pour cent des dons et commandites. Notons que 81 pour cent des dépenses sont dévolues au cachet des musiciens, lesquels demandent une hausse de 38 pour cent de leur salaire échelon-

née sur trois ans. Les deux parties débattent actuellement par la voie d'un médiateur.

Le conflit patronal-syndical de l'OSM pourrait exacerber la difficulté que représente de nos jours la sollicitation d'entreprises pour soutenir le secteur culturel, a expliqué M. Brunet.



Les gens de Saturn sont obsédés par cinq choses : la sécurité, la sécurité, la sécurité, la sécurité et la sécurité. Au point tel qu'ils ont conçu ce caisson en acier pour vous offrir le maximum de protection. Une protection à la hauteur de l'amour que vous avez pour vos p'tits poussins. Nous concevons différemment parce que nous faisons les choses tout autrement.

Une cage pour protéger vos p'tits poussins.



176 \$/mois* ou 14 903 \$†

Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette
Colonne de direction réglable
Banquette arrière 60/40 rabattable

Bail de 36 mois. 2000 \$ comptant (transport et préparation à la route inclus)

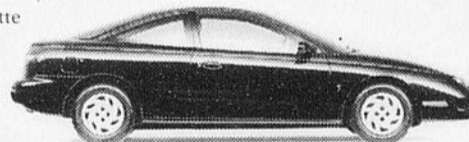


La Saturn SL1 1999

190 \$/mois* ou 16 623 \$†

Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette
Colonne de direction réglable
Banquette arrière 60/40 rabattable

Bail de 36 mois. 2000 \$ comptant (transport et préparation à la route inclus)



La Saturn SC1 1999

*Ces mensualités sont calculées sur un bail de LocationPlus de 36 mois (vous allez voir, c'est plus vite passé que 48 mois) et comprennent le transport et la préparation à la route. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses (ouf!) À la signature du contrat, un premier versement vous sera demandé. Par ailleurs, le versement initial à payer sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km (méchante trotte) et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Voyez votre détaillant Saturn (il est tellement plaisant) pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. †PDSF Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Pour tous les détails, communiquez avec votre (toujours plaisant) détaillant Saturn le plus près ou composez le 1 888 4SATURN. « Si tout ça n'est pas clair à vos yeux, inspirez profondément et recommencez en lisant lentement. Bonne lecture. »

Renseignez-vous sur notre garantie de remboursement de 30 jours ou 2500 km

Saturn Isuzu du Saguenay
1330, boul. du Royaume, Chicoutimi, 549-3320



Modèles SL1 et SC1 1999

Vos paiements mensuels* (Boîte de vitesses manuelle)		Votre versement initial ou échange équivalent
SL1	SC1	
176 \$	190 \$	2000 \$
206 \$	220 \$	1000 \$
236 \$	250 \$	0 \$

Climatiseur 21 \$ de plus/mois
Transmission automatique 16 \$ de plus/mois
Option 72 000 km disponible

EN BREF

Journalistes évincés

OTTAWA (PC) - Des journalistes qui attendaient dans un corridor du Parlement la fin d'une rencontre entre une jeune victime du sang contaminé par le virus de l'hépatite C et le premier ministre Jean Chrétien ont été évincés, lundi, par des gardiens de sécurité, une pratique inusitée sur la colline parlementaire.

Le président de la Tribune de la presse parlementaire, Jules Richer, a indiqué qu'il demanderait des explications car les journalistes font le pied de grue depuis toujours dans le couloir qui mène à la salle du Cabinet ou au bureau du premier ministre.

M. Chrétien a rencontré lundi le jeune Joey Haché, âgé de 15 ans, qui a contracté l'hépatite C à la suite de transfusions sanguines. Des élèves qui étaient venus l'appuyer ont aussi été expulsés du corridor.

Les gardiens de sécurité n'ont donné aucune raison pour leur geste, mais ils ont indiqué qu'ils agissaient sur ordre du cabinet du premier ministre.

Les quotas de morue
OTTAWA (PC) - Le ministre fédéral des Pêches et Océans, David Anderson, a annoncé hier que le total autorisé des captures de morue dans le golfe Saint-Laurent ne sera pas augmenté cette année.

«Après examen des données scientifiques sur la pêche de la morue des parties nord et sud du golfe, les scientifiques du ministère continuent d'être préoccupés par le fait que l'augmentation (des quotas) nuirait au rétablissement déjà lent des stocks de morue», a déclaré le ministre dans un communiqué émis hier

soir. Une pêche commerciale limitée de 3000 tonnes a été annoncée pour 1998 afin de permettre une certaine croissance du stock tout en obtenant des données utiles à l'évaluation de sa biomasse, a indiqué le ministre.

Hausse de la pension
OTTAWA (PC) - Le montant des chèques de pension pour les personnes âgées de 65 ans et plus sera bientôt majoré.

La prestation de base passe à 410,82 \$ par mois, pour le trimestre allant d'octobre à décembre 1998, ce qui représente une augmentation de 0,5 pour cent par mois par rapport au trimestre précédent.

D'autres prestations (le supplément de revenu garanti, l'allocation pour conjoint et l'allocation pour conjoint survivant) augmenteront dans la même proportion.

Les montants de ces prestations sont ajustés à chaque trimestre en tenant compte de l'indice du coût de la vie.

Équité salariale
OTTAWA (PC) - Près de 3000 fonctionnaires fédéraux ont manifesté sur la colline du Parlement, hier, pour dénoncer la décision du gouvernement fédéral d'en appeler du jugement du Tribunal des droits de la personne sur l'équité salariale.

Organisée par l'Alliance de la fonction publique, la manifestation, qui avait lieu en cette première journée de la rentrée parlementaire, a obtenu l'appui du Bloc québécois et du NPD. Les orateurs ont dénoncé à tour de rôle l'attitude du fédéral qui, selon eux, bafoue les droits des femmes en refusant d'appliquer la décision du tribunal.

Martin ridiculise ses adversaires

OTTAWA (PC)-Les partis d'opposition, qui se promettaient d'en faire découler au gouvernement Chrétien au sujet de la dégringolade du dollar canadien, sont restés sur leur faim, hier, en cette première journée de la rentrée parlementaire.

Le ministre des Finances, Paul Martin, a préféré ridiculiser ses adversaires politiques plutôt que de répondre à des questions sur le sujet.

Ainsi, aux réformistes qui lui demandaient de déposer un mini-budget au cours de l'automne afin de revigorer l'économie canadienne, le ministre Martin a rétorqué ceci: «Preuve de la faillite intellectuelle du Parti réformiste, ils nous reviennent une fois de plus en nous demandant un mini-budget à l'automne», a-t-il dit à la Chambre des communes.

Pourtant, la critique réformiste en matière de finances publiques, le député Monte Solberg, avait auparavant pointé du doigt

le patron de M. Martin, en soutenant que le premier ministre Jean Chrétien préférerait jouer au golf cet été pendant que le dollar établissait à 10 reprises des planchers historiques.

M. Martin a tourné M. Solberg en ridicule parce que celui-ci a prétendu que le ministre des Finances n'avait pas été vu cet été. «En fait, a dit M. Martin, j'ai passé du temps dans la circonscription du député et je voudrais dire au député que ces constituants veulent que je lui dise bonjour.»

Bloc québécois

Pour le Bloc québécois, l'attitude de M. Martin est preuve de l'arrogance du gouvernement libéral. «Tout l'été, les gens se sont inquiétés des effets de la dégringolade du dollar canadien et du fait que la Banque du Canada a haussé les taux d'intérêt. Et M. Martin répond à des questions sur le sujet par des niaiseries, des stupidités», a affirmé le député

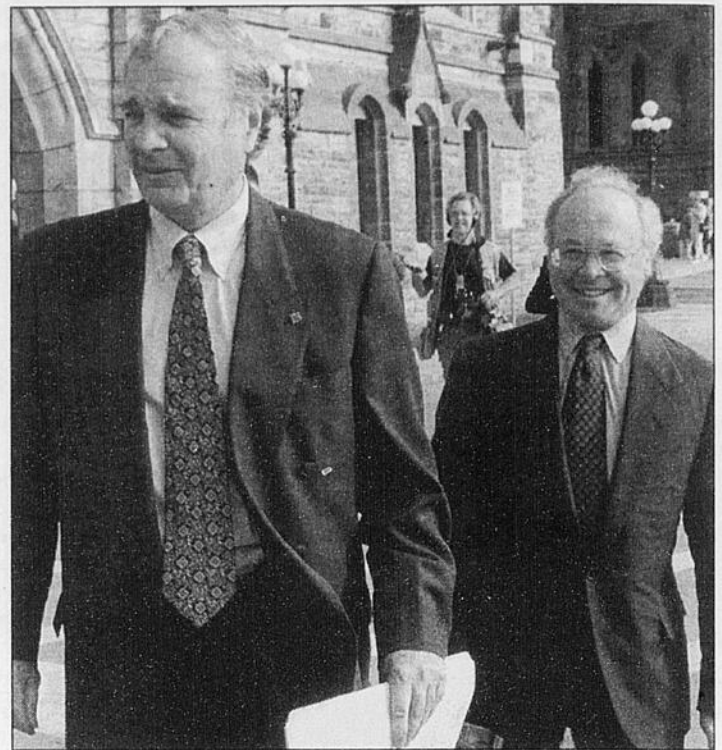
bloquiste Yvan Loubier à sa sortie des Communes.

Comme les réformistes, les bloquistes réclament un mini-budget cet automne de façon à éviter, selon eux, que le Canada connaisse une récession.

Par ailleurs, le député bloquiste Loubier n'a pas eu beaucoup plus de chance en demandant au premier ministre Chrétien pourquoi il avait manqué «à sa promesse de consacrer la moitié des surplus budgétaires pour les programmes sociaux».

Celui-ci a rétorqué qu'un programme de 850 millions \$ avait été mis en place cette année pour venir en aide aux enfants pauvres et que les pêcheurs obtiendront 1 milliard \$ au cours des trois prochaines années.

Dans un exposé à saveur économique, le premier ministre Chrétien a révélé la semaine dernière que la totalité de l'excédent budgétaire de cette année sera consacrée au remboursement de la dette.



REPONSES - Le ministre des Finances, Paul Martin, a préféré ridiculiser ses opposants au lieu de répondre véritablement aux questions sur la dégringolade du dollar.

Début de journée catastrophique

Les marchés mondiaux chutent partout

TORONTO (PC)-Les marchés boursiers mondiaux ont encore subi des pertes importantes, hier, mais les chasseurs d'arbaines en Amérique du Nord semblaient déterminés à faire remonter les actions.

A New York, le Dow Jones a plongé de plus de 180 points en début de journée, avant d'entamer une remontée. Au terme de la séance, l'indice avait gagné 37,59 points, clôturant à 7933,25.

La situation fut similaire à Toronto alors que l'indice TSE 300 a perdu 130 points d'entrée de jeu, avant de remonter. L'indice le plus important des marchés canadiens a clôturé à 5774,3, en

hausse de 2,93 points.

Montréal a fait de même, clôturant à 2978,61, soit une hausse de 17,05 points.

Les liquidations en Asie et en Europe sont survenues alors que les politiciens japonais tentaient d'en venir à un compromis visant à rescaper le système financier du pays.

«La perception des gens est celle d'une économie japonaise en désarroi... C'est ce qui explique la réaction des marchés», soutient Rick Hutcheon, le président du CentrePost Mutual Funds de Toronto. «Ces gens-là ont un immense problème à résoudre, et politiquement, ils

semblent être incapables de s'entendre.»

Comme résultante, l'indice principal de Tokyo a perdu 2,8 pour cent pour atteindre un nouveau plancher en 12 ans. L'indice de Hong Kong a reculé de 3,7 pour cent et les marchés de l'Indonésie ont chuté de 5,5 pour cent pour se retrouver à leur plus bas niveau en sept ans.

En Europe, la situation fut moins dramatique. La bourse de Londres a conclu en baisse de 1,3 pour cent, alors que celles de Frankfurt et Paris ont chuté de

3,6 et 3,5 pour cent respectivement. La plupart des bourses américaines ont ouvert en baisse marquée, hier, en raison de la situation houleuse outre-mer et des inquiétudes persistantes liées à la diffusion du témoignage du président américain Bill Clinton dans l'affaire Lewinsky sur les réseaux nationaux et les chaînes spécialisées.

Au début de la diffusion des quatre heures de témoignage, les cambistes ont échangé des dollars américains par crainte de liquidations massives, de peur

que le témoignage du président Clinton ne soit trop scabreux pour le public américain.

Cela a d'ailleurs permis au dollar canadien de remonter en début de séance.

Mais plus le témoignage de Clinton progressait, plus il est devenu évident que le président n'allait pas faire de déclarations fracassantes.

Le dollar américain a repris du poil de la bête et le huard a conclu sa journée à 65,47 cents US, une baisse de 0,05 point par rapport à la clôture de vendredi.

Colombie-Britannique

Etudiants récompensés

VANCOUVER (PC)-Les étudiants qui ont été aspergés de poivre de cayenne par des policiers lors d'une manifestation tenue à l'occasion du sommet de l'APEC, l'automne dernier, ont reçu hier une récompense venant souligner leur contribution à la défense des droits de la personne.

Le Prix Carole-Geller, accompagné d'une bourse de 1500 \$, a été remis hier aux 29 membres du groupe «Democracy Street».

Ces étudiants faisaient partie de douzaines de personnes qui ont été arrêtées par la GRC au cours de manifestations tenues à l'Université de la Colombie-Britannique.

Jugeant que la police avait outrepassé son devoir, les manifestants ont porté plainte par la suite devant la cour suprême de la Colombie-Britannique. Ils ont également déposé un grand nombre de plaintes à la Gendarmerie royale du Canada.

«Ce prix nous aide à réaffirmer que nous faisons ce qui doit être

fait. C'est bon de savoir que nous recevons des appuis», a déclaré un des membres du groupe, Garth Mullins.

Une des membres du comité de sélection, Kathleen Ruff, a expliqué le choix du jury en disant que les Canadiens avaient une dette à l'endroit de ces étudiants qui ont sensibilisé l'opinion publique au génocide pratiqué par le dictateur de l'Indonésie, le président Suharto.

Le jury a aussi apprécié que les étudiants aient dénoncé l'attitude de la GRC, tenue responsable d'avoir violé leurs droits.

Vous voulez souligner:

- Anniversaire
- Naissance
- Graduation

Carnet Mondain

545-4014 / 668-4506 / 679-3832

LE QUOTIDIEN

310776

CARNET MONDAIN

ANNONCE AVEC PHOTO

15.95\$

SUR UNE COLONNE

29.95\$

SUR DEUX COLONNES

RÉSERVATION 2 JOURS AVANT IMPRESSION

SANS PHOTO

TEXTE DE BONS VŒUX **7\$**

JUSQU'À 20 MOTS (30c par mot additionnel)

MESSAGE PERSONNEL

• NAISSANCE

• POÈME

• PROMPT RÉTABLISSEMENT

• VŒUX

• ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

• ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE

• FIANÇAILLES

• GÉNÉRATIONS

• GRADUATION

• MARIAGE

BONNE FÊTE

PIS GILLES, 1/2 siècle ça fais-tu mal?

TUNE t'attendais sûrement pas à être dans le journal ce matin pour tes 18 ans. Bonne fête Julie. Nous t'aimons très fort.

Toute la famille

BONNE FÊTE à notre jolie poupée Pamela qui a 4 ans aujourd'hui. On t'aime fort.

Mamie et Grand-père

393011

À moins d'indication contraire, les photos ne seront pas retournées.

POUR INFORMATIONS: 545-4014

20 - LE QUOTIDIEN, le Mardi 22 Septembre 1998

Nouveau réseau international

Les transporteurs aériens s'unissent

LONDRES (PC)-Les lignes aériennes Canadien internationale se sont unies hier à British Airways et American Airlines pour former un nouveau réseau international.

Les trois transporteurs, auxquels s'ajoutent Qantas, d'Australie, et Cathay Pacific, de Hong Kong, ont annoncé la naissance de l'alliance «oneworld», une réponse directe à l'alliance Star formée par des compagnies rivales en mai 1997.

Ce nouveau partenariat sera bénéfique aux voyageurs, ont assuré les dirigeants des cinq entreprises lors d'une conférence de presse très «jet set» à Londres.

«Nos clients nous ont dit qu'ils voulaient des lignes aériennes travaillant davantage entre elles pour améliorer la qualité du service à travers le monde. Oneworld fera exactement cela», a déclaré le chef de la direction de British Airways, Bob Ayling.

Bénéfices

Les cinq compagnies n'ont cependant pas été capables de préciser les bénéfices concrets pour les consommateurs au chapitre notamment des programmes de points bonis. Ce genre de détail attendra à plus tard, ont-ils promis.

Les cinq dirigeants ont souligné que l'harmonisation des horaires des vols facilitera les correspondances lors des vols internationaux. «Cela va clarifier un environnement chaotique», a indiqué le chef de la direction de Canadien, Kevin Benson.

Malgré ces promesses, les critiques n'ont pas tardé à s'abattre sur cette nouvelle alliance, perçue au mieux comme futile et au pire comme une menace à la compétition.

«C'est une autre tentative pour étouffer la compétition et assommer les voyageurs avec des prix plus élevés et un éventail de choix réduit», a dénoncé Richard Branson, président de Virgin Atlantic, le grand rival de British Airways.

Un retard

Jacques Kavafian, analyste chez HSBC Securities, à Toronto, n'était pas aussi catégorique. «Ce n'est pas une grosse nouvelle parce qu'ils ne font que rattraper le retard par rapport à la compétition dans l'alliance Star», a-t-il observé.

L'alliance Star réunit Air Canada, United Airlines, Lufthansa, Scandinavian Airlines System, Thai Airways et Varig, le transporteur brésilien.

Quatre des cinq partenaires de la nouvelle alliance ont déjà conclu des ententes bilatérales pour harmoniser les vols et partager les installations au sol, a rappelé M. Kavafian pour

souligner le caractère futile de l'événement.

«Ils sont déjà en relation très étroite, cette alliance ne leur

donnera rien de plus.» «Les passagers ne sentiront rien, a-t-il enchaîné. Les passagers ne savent pas la différence entre

l'alliance Star et l'alliance oneworld.»

A la différence du président de Virgin Atlantic, M. Kava-

fian ne croit pas que le prix des billets augmentera. «Mais ils ne descendront pas non plus», a-t-il conclu.



SANS NOTAIRE,
L'ACHAT d'une MAISON
peut DEVENIR UNE
HISTOIRE D'HORREUR!



Tous les goûts sont dans la nature. Ces deux tourtereaux nourrissent une réelle passion pour les films d'horreur. À preuve, ils ont acheté cette lugubre maison, digne d'Alfred Hitchcock. Prévoyants, ils ont consulté un notaire avant d'apposer leur signature à la promesse d'achat, afin d'en connaître toutes les conséquences juridiques. — Le notaire connaît les graves problèmes que peut entraîner une promesse d'achat incomplète, mal rédigée ou mal comprise. Il discutera avec vous des engagements que vous vous apprêtez à prendre et de votre capacité à y donner suite, afin de prévenir des situations fâcheuses et souvent irrémédiables. — Si le notaire ne peut prédire votre avenir, il peut par contre vous éviter bien des déceptions.

Alors, consultez votre notaire avant de signer une promesse d'achat, sinon votre décision pourrait vous banter très longtemps.

LE JURISTE de l'ENTENTE

Jean Chrétien a sacrifié les droits des Canadiens

OTTAWA (PC)-L'entrée parlementaire n'a pas été de tout repos, hier, pour le premier ministre Jean Chrétien.

Le premier ministre a dû faire face à un barrage nourri de questions au sujet de son rôle relativement à la répression des étudiants à l'occasion de la réunion de l'APEC, en novembre dernier à Vancouver.

Le chef réformiste Preston Manning a cherché à savoir si M. Chrétien avait donné l'ordre à la Gendarmerie royale du Canada d'enlever des banderoles, de repousser les manifestants et de les asperger de poivre de cayenne. Au cours de bousculades, une cinquantaine d'étudiants qui manifestaient bruyamment contre la présence du président indonésien Suharto à l'APEC ont été arrêtés par la GRC l'an dernier. M. Chrétien a répondu qu'il s'en remettrait aux conclusions d'une commission d'enquête de la GRC. «C'était le devoir du gouvernement de veiller aux arrangements de sécurité sur le sol canadien (...) Il y avait sur place des manifestants que tout le monde pouvait apercevoir.

«Il y a une enquête à ce sujet, a-t-il poursuivi. Nous avons 19 leaders au Canada, il fallait leur fournir un endroit sûr au Canada. On avait prévu de l'espace pour les manifestants. Il y a peut-être eu un problème pendant la dernière heure de la dernière journée mais il y a un mécanisme indépendant qui examine l'affaire», a expliqué M. Chrétien.

Selon la chef du NPD, Alexa McDonough, le premier ministre a essayé de renvoyer la balle à la commission d'enquête de la GRC. Elle l'a accusé de se mettre à plat ventre devant le président indonésien et de «sacrifier» les droits

démocratiques des Canadiens. Selon Mme McDonough, si les faits sont exacts, M. Chrétien devrait démissionner.

Une commission d'enquête de la GRC scrute à la loupe les agissements de la police nationale à l'occasion de la réunion de l'APEC.

Divers documents et notes de service montrent que le gouvernement canadien avait promis d'assurer la sécurité du président Suharto et de tout faire pour éviter de l'embarrasser. Les gardes du corps du président étaient armés jusqu'aux dents. Suharto, qui avait horreur des manifestations, a menacé de ne pas participer à la réunion de l'APEC s'il devait affronter des manifestants.

Dans une lettre destinée au président indonésien, M. Chrétien lui donnait l'assurance «qu'aucun effort ne sera ménagé pour assurer que le dispositif de sécurité sera convenable» pendant la visite de celui-ci au Canada.

Qui plus est, selon une note de service obtenue par le Globe and Mail, M. Chrétien avait indiqué qu'il voulait prendre personnellement part aux arrangements de sécurité du président.

Cette note de service, rédigée par un fonctionnaire du conseil privé, rappelait que les Indonésiens avaient peur que leur président ne soit embarrassé par la présence de manifestants. La note ajoutait qu'il fallait prendre tous les moyens pour éviter de l'embarrasser et que «le premier ministre voudrait certainement s'en mêler».

Selon une autre note déposée devant la commission d'enquête, le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, s'était confondu en excuses auprès de

son homologue indonésien Ali Alatas, au sujet des affiches et banderoles offensantes dénonçant le régime Suharto. «C'était outrageant, excessif et ne reflétait pas la façon dont se comporte les Canadiens», avait décrit M. Axworthy.

Mme McDonough trouve inacceptable que M. Axworthy se «mette à genoux» devant l'ambassadeur indonésien. C'est aux Canadiens que M. Axworthy doit ses excuses, a-t-elle avancé au cours d'un point de presse.

Pour sa part, le néo-démocrate Svend Robinson est convaincu que seule une enquête judiciaire indépendante pourra faire toute la lumière sur le rôle du premier ministre dans cette affaire.

«Les documents que nous avons vus jusqu'ici démontrent un abus de pouvoir aux plus hauts échelons du gouvernement», a-t-il déploré.



OUVERTURE - Le premier ministre Jean Chrétien était prêt pour l'ouverture de la session aux Communes.

Regroupement

Southam crée une division de magazines

TORONTO (PC)-Southam Inc. a annoncé la création d'une division magazines en regroupant Saturday Night et The Financial Post.

Southam a récemment fait l'acquisition du Financial Post par le biais de l'achat de Sun Media Corp.

Mme Maureen Cavan, actuelle éditrice et directrice de l'exploitation de Saturday Night Magazine Ltd., sera à la tête de la nouvelle division, a fait savoir Southam.

«Les magazines Financial Post et Saturday Night sont des titres complémentaires qui intéressent un lectorat similaire, quoique via des plateformes différentes», a déclaré Mme Cavan, qui gravite dans l'industrie des médias et de l'édition depuis plus de 20 ans.

«L'opportunité stratégique de

regrouper la publicité dans les deux magazines semble très prometteuse», a ajouté Mme Cavan.

Le magazine Saturday Night est vendu par courrier ou en kiosque partout au Canada. Il est distribué par l'entremise des quotidiens appartenant à Southam à Montréal, Ottawa, Calgary, Edmonton et Vancouver.

L'édition de novembre du magazine sera distribuée à Toronto aux abonnés du National Post, le nouveau quotidien de Southam dont la première édition verra le jour le 27 octobre prochain.

Premier éditeur en importance de la presse écrite au Canada, Southam Inc. a précisé que le magazine The Financial Post sera inclus dans l'abonnement au National Post et sera distribué à domicile.



CORPORATION
DES
FEMMES
D'AFFAIRES
DU SAGUENAY

Prix Femme
d'Affaires du
Saguenay 1998

Hôtel Le Montagnais - 18 h 30
5 novembre 1998

APPEL DE MISES EN CANDIDATURE

La Corporation des femmes d'affaires du Saguenay décernera en novembre le *Prix Femme d'Affaires du Saguenay 1998*.

À cette occasion, la Corporation sollicite des candidatures de femmes s'étant illustrées dans le domaine des affaires et qui, par leur rayonnement, ont fait connaître notre milieu. Ces candidatures peuvent être présentées par la candidate elle-même ou par une tierce personne.

Règles d'admissibilité et de mises en candidature:

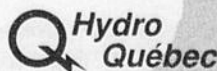
- diriger**
une entreprise commerciale, manufacturière ou de services;
- ou occuper**
un poste décisionnel au sein d'une entreprise privée ou publique;
- ou exercer**
une profession libérale;
- ou travailler**
à son compte et tirant de cette activité la principale source de ses revenus;
- et signer**
une autorisation donnant droit au président du jury d'obtenir de son comptable et de son institution financière une opinion sur la santé financière de son entreprise;
- et**
l'entreprise de la candidate doit être localisée au Saguenay.

La mise en candidature doit être faite à l'aide du questionnaire fourni par la Corporation que vous devez retourner aux membres du jury au plus tard le 9 octobre 1998, à 16 heures au C.P. 1764, Chicoutimi, QC G7H 6Z6.

CE CONCOURS S'ADRESSE AUX MEMBRES ET AUX NON-MEMBRES DE LA CORPORATION

Veillez communiquer avec le secrétariat de la Corporation au **543-2426** pour recevoir l'information nécessaire pour la préparation de votre dossier.

EN COLLABORATION
AVEC



BANQUE ROYALE



1998



COUPÉ ACCORD



BERLINE ACCORD



HONDA BERLINE

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

5,8%*

SUR FINANCEMENT D'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS
SUR TOUTES LES ACCORD 4 CYLINDRES
ET LES BERLINES CIVIC 1998 NEUVES
EN INVENTAIRE.

GARANTIE 5 ANS • 100 000 KM

Après, c'est fini, n-i-ni!

*Programme de financement de Honda Canada Finance Inc. à 5,8 % offert à l'achat de tout modèle Accord 4 cylindres et berline Civic 1998 neuf en inventaire pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Un versement initial pourrait être exigé. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES
SANS CONCESSION.



Chute des prix du porc

Le ministre Julien explique sa position

TROIS-RIVIERES (PC)-Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Guy Julien, jugeait toujours inacceptable, hier, l'attitude de la Fédération des producteurs de porc du Québec (FPPQ) dont les membres bloquent l'autoroute 20 afin de protester contre la chute des prix du porc. «Il est hors de question de poursuivre les discussions et les négociations avec la fédération tant que l'autoroute 20 sera bloquée», a-t-il lancé au quotidien de Trois-Rivières Le Nouvelliste.

M. Julien a toutefois reconnu

que la situation que vivait l'industrie porcine était particulièrement difficile, et que son ministère partageait la lecture faite par l'Union des producteurs agricoles (UPA).

«Nous cherchons des solutions qui répondront à la fois aux besoins des entreprises porcines québécoises et à la capacité de payer du gouvernement», a-t-il dit.

De son bureau de comté, M. Julien, député de Trois-Rivières, a rappelé les diverses mesures gouvernementales qui ont été prises depuis le début de la chute

des prix, vers la fin de 1997, pour supporter l'industrie porcine québécoise.

Un montant de 78 millions \$ a ainsi été versé en avances de compensation, au cours des mois de janvier, février, mars et mai derniers, en vertu du programme d'assurance-stabilisation des revenus agricoles. Selon le ministre, l'application régulière de ce programme entraînera des déboursés additionnels de 55 millions \$ au cours des prochains mois.

M. Julien a également souligné la modification réglementaire du

régime d'assurance-stabilisation des revenus agricoles haussant le niveau de couverture de 5 \$ par porc produit pendant toute l'année financière 1998-1999.

«Contrairement à ce que prétendent les dirigeants de l'UPA et de la FPPQ, la Loi sur l'assurance-stabilisation continue de s'appliquer et de jouer pleinement son rôle, a-t-il déclaré. Et un programme spécial d'aide financière pour les entreprises porcines en difficulté, doté d'une enveloppe de cinq millions de dollars, est en place depuis le printemps dernier.»

Quant à une éventuelle intervention policière pour disperser les manifestants et libérer l'autoroute 20, le ministre a dit s'en remettre au jugement de son collègue de la Sécurité publique, Pierre Bélanger.

Depuis vendredi dernier, des producteurs de porc bloquent l'autoroute 20 en direction est à la hauteur de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, près de Drummondville. Ils réclament que la compression de 9,50 \$ par porc et de 30 \$ par truie imposée au régime d'assurance-stabilisation soit abrogée.



LARGES SOURIRES - Shirley Ronson et Patricia Miller exhibent fièrement le chèque de sept millions \$ qu'elles ont remporté en gagnant un tirage du Super 7. La scène a été croquée hier, à Toronto.

(Photo PC)

Programmes sociaux

Chrétien ne démord pas de sa position

OTTAWA (PC)-Le premier ministre Jean Chrétien n'en démord pas: il n'est pas question de céder des pouvoirs aux provinces dans le cadre d'une entente sur l'union sociale, particulièrement dans le domaine de la santé.

Aux Communes, hier, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a accusé M. Chrétien de n'afficher que «mépris et arrogance» face au consensus unanime des provinces sur l'union sociale.

M. Chrétien a suscité l'ire du premier ministre Lucien Bouchard, la semaine dernière, lorsqu'il a déclaré à la chaîne Southam que les positions des provinces étaient inacceptables car elles auraient pour effet «d'émasculer» le rôle du gouvernement fédéral.

Il n'est pas question, disait-il, qu'Ottawa renonce à ses pouvoirs relativement à l'application des normes de santé ou que le fédéral cesse de financer des programmes sociaux sans l'assentiment des provinces.

Hier, le premier ministre est resté sur ses positions. «C'est le fédéral et moi-même qui avons discuté avec les premiers ministres des provinces pour avoir cette rencontre-là et avancer les

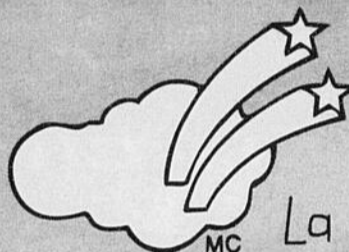
dossiers dans le domaine social pour pouvoir harmoniser nos politiques, a-t-il répondu aux Communes.

«C'est une initiative du gouvernement fédéral. Nous sommes en train de négocier. Seulement lorsque les gens demandent au premier ministre du Canada de changer les cinq conditions de la Loi canadienne de la santé, nous ne les changerons pas.»

En août dernier, à Saskatoon, les provinces avaient décidé de faire front commun afin de limiter le pouvoir fédéral de dépenser dans les secteurs qui relèvent de leur compétence. Les provinces ont également revendiqué un droit de retrait avec pleine compensation financière lorsque le fédéral crée un programme à frais partagés ou tout nouveau programme dans un champ de compétence provinciale.

Les premiers ministres provinciaux veulent avoir leur mot à dire au sujet de l'application des normes prévues par la Loi canadienne sur la santé. Selon leur proposition, un tribunal fédéral-provincial de règlement des litiges serait chargé d'arbitrer les conflits à ce sujet entre les provinces et le gouvernement fédéral.

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS



MARCHE DONS

La Fondation Canadienne Rêvez d'Enfance^{MC}



PRÉSIDENT D'HONNEUR



M. RICHARD BRABANT
Gérant de district
Inter-Canadien

Le dimanche 27 septembre 1998

au Centre commémoratif Price
(Mémo) de Jonquière à 13 h

(3865, du Roi Georges, Jonquière)

INSCRIPTION À PARTIR DE 10 h 30

Enveloppes de marcheurs disponibles:
dans tous les restaurants Mikes du Saguenay,
dans tous les dépanneurs Super Sagamie et dans
toutes les Pharmacies Jean Coutu du Saguenay.



Tous les profits seront remis à

La Fondation Canadienne Rêvez d'Enfance^{MC}

Tirage de 2 prix

18 ans et plus

(Marcheurs et commanditaires de marcheurs, 10 \$ et plus)
FORFAIT ROMANTIQUE POUR 2 PERSONNES À MONTRÉAL
une gracieuseté d'Inter-Canadien et Club Voyages Tournesol

18 ans et moins (Marcheurs)

PLANCHE À NEIGE ET FIXATIONS

Une commandite de Boutique Le Tandem

**Pour informations
contactez:**

Hélène Dubé
(418) 542-7447
ou 546-0112

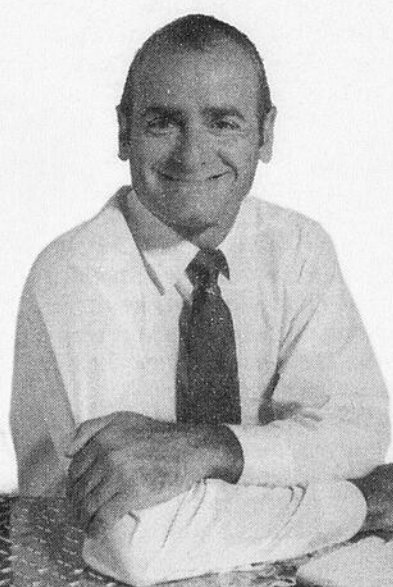
Danielle Trudeau
(418) 543-5091

Johanne Tremblay
(418) 544-8744

35¢
au Canada

50¢
aux États-Unis

*Enfin, un taux d'échange
à notre avantage.*



Nouveau plan d'interurbains
pour la PME

Le plan d'économie
Avantage Tarif à l'appel^{MC}

Vos échanges seront désormais facturables à l'appel et non plus à la minute, grâce au nouveau plan d'économie *Avantage Tarif à l'appel*^{*} de Bell. Et ce, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Un avantage de taille pour les PME et une grande première dans le monde de l'interurbain d'affaires.

Inscrivez-vous au 1 877 PME-BELL^{MC}

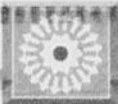
www.bell.ca/avantage



En affaires, il n'y a que des solutions.^{MC}

*Facturé par tranche de 10 minutes.

Certaines conditions s'appliquent. Tarifs en vigueur à partir du 28 septembre 1998.



Gala des Gémeaux

Lise Payette recevra le Grand Prix

MONTREAL (PC)-L'Académie canadienne du cinéma et de la télévision décernera son Grand Prix à l'auteure, productrice et animatrice Lise Payette, dimanche prochain, lors du gala des prix Gémeaux, a-t-on appris hier.

Mme Payette, qui a notamment signé les téléromans «La Bonne Aventure» et «Des dames de coeur», «a su enrichir par son talent la culture et l'imaginaire télévisuel québécois», a indiqué l'organisme par voie de communiqué, évoquant l'oeuvre «colossale» de cette «femme aux multiples talents».

«Impossible d'honorer l'oeuvre de cette femme de carrière passionnée sans souligner sa contribution à l'avancement des femmes dans notre société», a ajouté l'académie, rappelant que Mme Payette avait été membre du gouvernement québécois au sein duquel elle fut ministre d'Etat au Développement social, en 1980 et 1981, et ministre responsable du Conseil du statut de la femme, de 1976 à 1981.

Par ailleurs, l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision attribuera son Prix spécial au président du Groupe Multimedia du Canada, Jacques Bou-



ANIMATION - Normand Brathwaite assurera l'animation de la seconde portion du gala des prix Gémeaux.

chard, «pour son dévouement et l'excellence de sa contribution à l'industrie télévisuelle et cinématographique d'ici».

«Travaillant loin des feux de la rampe, inconnu du grand public, Jacques Bouchard ne joue pas moins un rôle essentiel dans notre industrie, a expliqué l'organisme. Son travail contribue à faire connaître le talent et les productions d'ici aux quatre coins du monde.»

Enfin, le Prix du multiculturalisme ira au documentaire «Village mosaïque, Côte-des-Neiges, Montréal», réalisé par Lucie Lachapelle et produit par le programme français de l'Office national du film du Canada.

Le 13e gala de remise des prix Gémeaux, qui récompensent tout au long du gala de soirée.

du milieu québécois de la télévision, aura lieu à Montréal dimanche prochain. La cérémonie débutera au Centre Pierre-Péladeau, à 15h00, et sera retransmise en direct sur les ondes de RDI, avant de se poursuivre au Théâtre Saint-Denis, à 19h30, la Société Radio-Canada (SRC) prenant alors le relais.

Stephan Bureau, nouveau présentateur du «Téléjournal» de la SRC, animera la première portion du gala, tandis que l'animateur de radio et de télévision Normand Brathwaite assurera l'animation de la seconde.

Outre les prix spéciaux remis à Mme Payette, M. Bouchard et «Village mosaïque, Côte-des-Neiges, Montréal», une vingtaine de prix seront décernés tout au long du gala de soirée.



GRAND PRIX - L'auteure, productrice et animatrice Lise Payette, recevra le Grand Prix de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision dimanche prochain, lors du gala des prix Gémeaux.



EN BREF

Candice raccroche

KANSAS CITY (AP)-Après l'avoir fait pendant huit ans, Candice Bergen a décidé de ne plus apparaître dans des publicités pour la compagnie d'interurbains Sprint. La comédienne «a beaucoup aimé cette collaboration, a dit son porte-parole, mais Candice et Sprint ont finalement estimé qu'il valait mieux pour chacun continuer de son côté». La compagnie ne prévoit pas pour le moment la remplacer par une autre vedette. «Mme Bergen a été merveilleuse pour cerner la personnalité de notre marque», a noté William Esey, président de Sprint.

Tension chez Disney

NEW YORK (AP)-Dans le livre «Work in Progress», le patron de Disney écrit que les départs de Michael Ovitz et Jeffrey Katzenberg ont été bénéfiques pour le groupe de divertissement et de diffusion. Michael Eisner raconte que plusieurs cadres lui ont confié qu'ils finiraient par quitter Disney si Ovitz restait: «C'était une crise de première grandeur,

notre compagnie était déchirée.» Ovitz est parti en décembre 1996, avec des indemnités de 130 millions \$ US.

Quant à Katzenberg, maintenant associé avec Steven Spielberg et David Geffen dans SKG Dreamworks, il a quitté en septembre 1994. Selon Eisner, Katzenberg n'en faisait qu'à sa tête et ne l'informait pas de ce qu'il préparait.

Musiciens noirs, pas trop souvent

OMAHA, Nebraska (AP)-Le maire de cette ville du Midwest a demandé des excuses au chanteur Rick James, qui avait été éconduit de façon discriminatoire par un responsable des salles de spectacles municipales.

James comptait réserver une date, en octobre, mais des responsables du Orpheum Theater ont refusé en disant que deux autres groupes de musiciens noirs étaient déjà inscrits pour des dates proches.

Avec sa plus belle plume, le maire d'Omaha a expliqué à James connu pour des airs comme

«Super Freak» qu'une telle pratique était intolérable et il lui a offert la date qu'il demandait à l'origine.

Alanis et son petit nouveau

LOS ANGELES (AP)-Le prochain disque d'Alanis Morissette s'intitulera «Supposed Former Infatuation Junkie» et il doit sortir dans les magasins au début de novembre. D'ici là, la chanteuse native d'Ottawa en fera la promotion au fil d'une tournée débutant le 11 octobre. Le premier album de Mme Morissette «Jagged Little Pill», lancé en 1995, avait connu l'un des meilleurs succès commerciaux de l'histoire pour un premier disque.

Droits réclamés à Londres

NEW YORK (AP)-Deux auteurs-compositeurs américains avaient entamé une poursuite, en janvier à Londres, pour toucher des droits que devrait le quatuor de chanteuses All Saints.

L'avocat des deux plaignants vient d'expliquer au magazine

télévisé Entertainment Tonight que ses clients avaient composé la musique de «Never Ever» et que Shaznay Lewis, l'une des quatre interprètes, avait simplement ajouté des paroles.

Selon l'avocat des auteurs-compositeurs, qui réclament 50 pour cent des revenus générés par la chanson, le litige est sur le point d'être réglé.

Pour faire le bien

CHICAGO (AP)-Le groupe rock Smashing Pumpkins indique avoir versé la totalité des recettes amassées cet été en tournée à des organismes d'aide aux enfants nécessiteux.

La formation a donné des spectacles dans 16 villes durant l'été. Au magazine React, le chanteur Billy Corgan a expliqué que cette décision était bien dans l'esprit de leur nouveau disque «Adore».

Selon Corgan, il faut que les gens croient en une cause et agissent pour la faire avancer; Smashing Pumpkins espère ainsi que l'initiative favorisera la charité et la compassion.



Où êtes-vous entre 9 et 16?

Et si vous étiez au Mexique... pour une Romance au Soleil !

5 évasions d'une semaine pour 2 au Club Royal Maeva Playacar à gagner!

Votre nom: _____ Votre emploi: _____

Adresse où vous êtes entre 9 et 16 heures: _____

N° de téléphone: _____ poste: ()

Faites parvenir votre coupon par la poste ou déposez-le à l'adresse suivante: (aucune reproduction acceptée)
CFIX RockDétente, Romance au Soleil, 267, Racine Est, C.P. 1506, Chicoutimi, Québec G7H 5K3

Écoutez Ma Radio au Boulot et surveillez l'arrivée de Monsieur RockDétente Le meilleur de la musique

Si vous **cherchez** de la **grande** littérature...
une bonne **librairie**, c'est **dur** à battre.



Notre **spécialité**, c'est les véhicules **Chrysler**.

MISE AU POINT 5 ÉTOILES • SERVICE CINQ ÉTOILES CHRYSLER

69⁹⁹\$
(4 cyl.)

79⁹⁹\$
(6 cyl.)

89⁹⁹\$
(8 cyl.)

Comprend : ✓ Diagnostic électronique complet du moteur ✓ Pose de bougies* Mopar/Champion de qualité ✓ Réglage de l'allumage et du régime de ralenti ✓ Vérification des câbles d'allumage, des courroies d'entraînement, de la soupape RGC, des tuyaux, du filtre à air et du filtre à essence ✓ Vérification et nettoyage des bornes de la batterie ✓ Essai routier ✓ Garantie** de 12 mois sans limite de kilométrage sur pièces et main-d'oeuvre

HEURES D'OUVERTURE PROLONGÉES POUR VOTRE COMMODITÉ

SERVICE CINQ ÉTOILES



ROULEZ TOUJOURS MIEUX



**Seulement chez votre
concessionnaire Chrysler.**

Offre valable chez tous les concessionnaires Chrysler participants
*Supplément pour bougies platine
**Détails chez votre concessionnaire





Gouverneur général

Les lauréats des Arts de la scène sont connus

MONTREAL (PC)-C'est en l'absence du gouverneur général du Canada, Roméo Leblanc, qu'ont été rendus publics, hier, les noms des lauréats des Prix du Gouverneur général pour les arts de la scène de 1998.

Il s'agit de Paul Buissonneau (metteur en scène et comédien), Rock Demers (cinéaste et producteur), Bruce Cockburn (-auteur-compositeur-interprète), Arnold Spohr (danseur, chorégraphe et directeur artistique, Jon Vickers (chanteur d'opéra), Joseph H. Shoctor (producteur de théâtre, imprésario et philanthrope), Denis Marleau (metteur en scène) et The Royal Canadian Air Farce (Groupe d'humoristes à la radio et à la télévision).

Les prix en question sont décernés annuellement, depuis 1992, à des artistes canadiens s'étant distingués par leur contribution à la culture canadienne.

Chaque lauréat recevra 10 000 \$ des mains du gouverneur général le 6 novembre prochain. Le lendemain soir, un gala se tiendra en leur honneur au Centre national des arts d'Ottawa. Les réseaux anglais et français de la télévision de Radio-Canada diffuseront ce gala le 27 décembre 1998 (pour CBC) et le 10 janvier 1999 (pour Radio-Canada).

Hier, en conférence de presse, dans un message vidéo enregistré à l'avance, le gouverneur général a remercié les lauréats qui, «de par leur carrière, ont contribué à donner au Canada un rayonnement culturel de première importance».

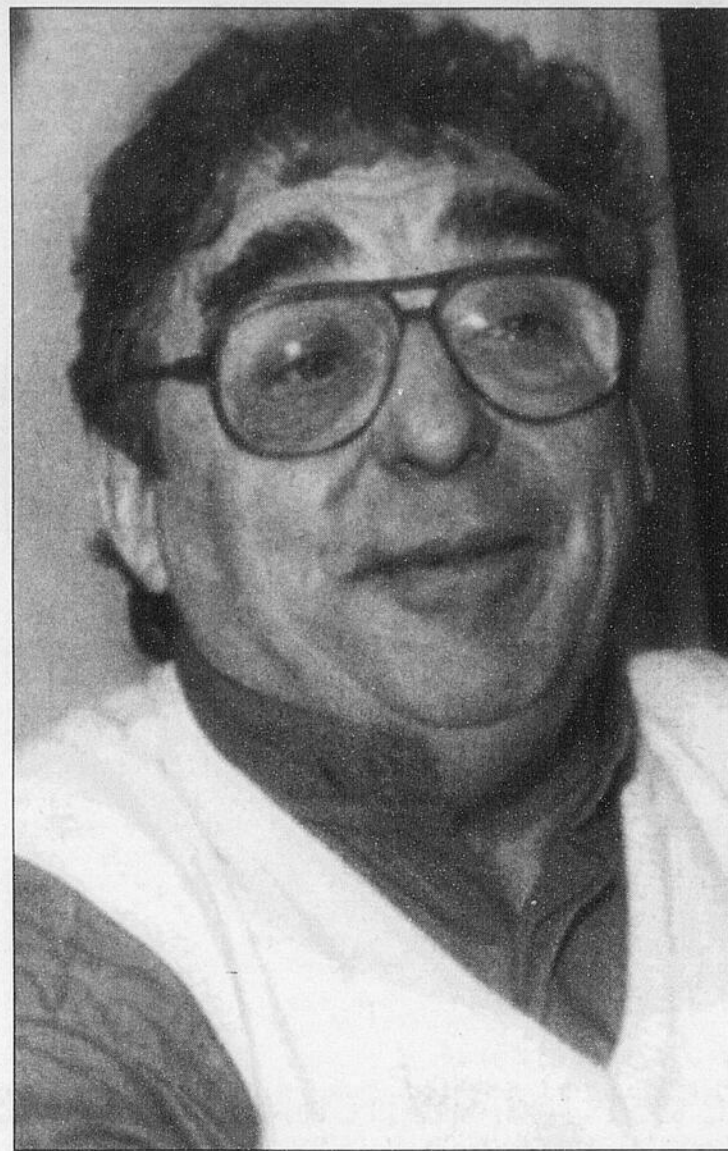
Paul Buissonneau est actif dans le milieu du théâtre québécois depuis plus de 50 ans. Il a fondé en 1956 le théâtre de Quat'Sous dont il a quitté la direction artistique en 1989.

Bruce Cockburn s'est bâti une carrière internationale notamment en raison de son engagement en faveur de nombreuses causes politiques et humanitaires. Parmi ses chansons les plus connues, on retrouve «All the Diamonds», «Wondering Where the Lions are» et «Call it Democracy».

Rock Demers, co-fondateur du Festival des films du Monde de Montréal et artisan de la mise sur pied de la Cinémathèque québécoise, s'est fait remarquer par la production de la série de films «Contes pour tous», pour jeunes.

Denis Marleau, metteur en scène, se situe en dehors des grands courants du théâtre québécois. Son Théâtre Ubu cherche à ouvrir des perspectives nouvelles qui prennent leur source sur les traces du passé. En juin prochain, il sera à Weimar pour inaugurer les célébrations marquant le 250e anniversaire de la naissance de Goethe.

Arnold Spohr a assuré la direction artistique du Royal Winni-



HONNEUR - Paul Buissonneau a reçu le prix du Gouverneur général. Il est actif dans le milieu du théâtre québécois depuis plus de 50 ans. Il a fondé en 1956 le théâtre de Quat'Sous dont il a quitté la direction artistique en 1989.

peg Ballet pendant 30 ans.

John Vickers, ténor, a commencé à chanter dès sa plus tendre enfance en Saskatchewan puis a chanté sur toutes les grandes scènes du monde. Dès le début de sa carrière, il a obtenu un engagement à Covent Garden.

Joseph H. Shoctor, producteur de théâtre, imprésario et philanthrope, est fondateur et principal

mécène du Citadel Theatre d'Edmonton.

Le groupe The Royal Canadian Air Farce puise son inspiration humoristique dans les faits quotidiens de la vie sociale et politique canadienne. La troupe est formée de Roger Abbott, Don Ferguson, Luba Goy et John Morgan.

CINÉMA PLACE DU ROYAUME
1451 BOUL. TALBOT 545-4260
EN APRÈS-MIDI ET MAR., MERC. SOIR: 3,25 \$

SEMAINE DU 18 AU 24 SEPTEMBRE

À TOUT JAMAIS (G)
Tous les soirs: 7h10

BLADE (16+ violence)
Tous les soirs: 9h40

DERNIER TOUR DE TABLE (13+)
Tous les soirs: 7h00 - 9h30

HEURE LIMITE (En attente)
Tous les soirs: 7h20 - 9h20

COMPLEXE J. GAGNON ALMA
100 ST-JOSEPH SUD 668-0111

COUP DUR (13+ violence)
Tous les soirs: 7h20 - 9h30

DERNIER TOUR DE TABLE (13+)
Tous les soirs: 7h00 - 9h25

HEURE LIMITE (En attente)
Tous les soirs: 7h15 - 9h25

LES FILLES FONT LA LOI (G)
Tous les soirs: 7h10 - 9h30 396968

Visitez notre site internet: <http://www.cinema.ca>

LES CINÉMAS CINÉ ENTREPRISE

CINÉMA IMPÉRIAL
1120, Boul. TALBOT, CHICOUTIMI
SON DIGITAL

INFO-HORAIRE: 549-9022
SEMAINE DU 21 AU 24 SEPT.

COUP DUR (13+) VAN DAMME
LUN. AU JEU.: 9:15

2 SECONDES () CHARLOTTE LAURIER
LUN. AU JEU.: 7:05 - 9:35

IL FAUT SAUVER LE SOLDAT RYAN (13+) TOM HANKS
LUN. AU JEU.: 8:00

L'ATRAPE-PARENTS (G) DE WALT DISNEY
LUN. AU JEU.: 7:00 - 9:30

LES FILLES FONT LA LOI (G) KRISTEN DUNST
LUN. AU JEU.: 7:15

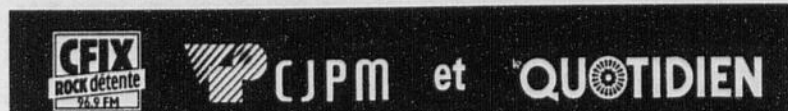
MARDI-MERCREDI 3,25 \$
sauf jours fériés

CINÉMA JONQUIÈRE
2445 ST-DOMINIQUE

HEURE LIMITE () JACKIE CHAN
LUN. AU JEU.: 7:15 - 9:15

DERNIER TOUR DE TABLE () MATT DAMON
LUN. AU JEU.: 7:00 - 9:30 396969

MATINÉES SAM. & DIM. (AVANT 18H00) SAUF JOURS FÉRIÉS 3,25 \$



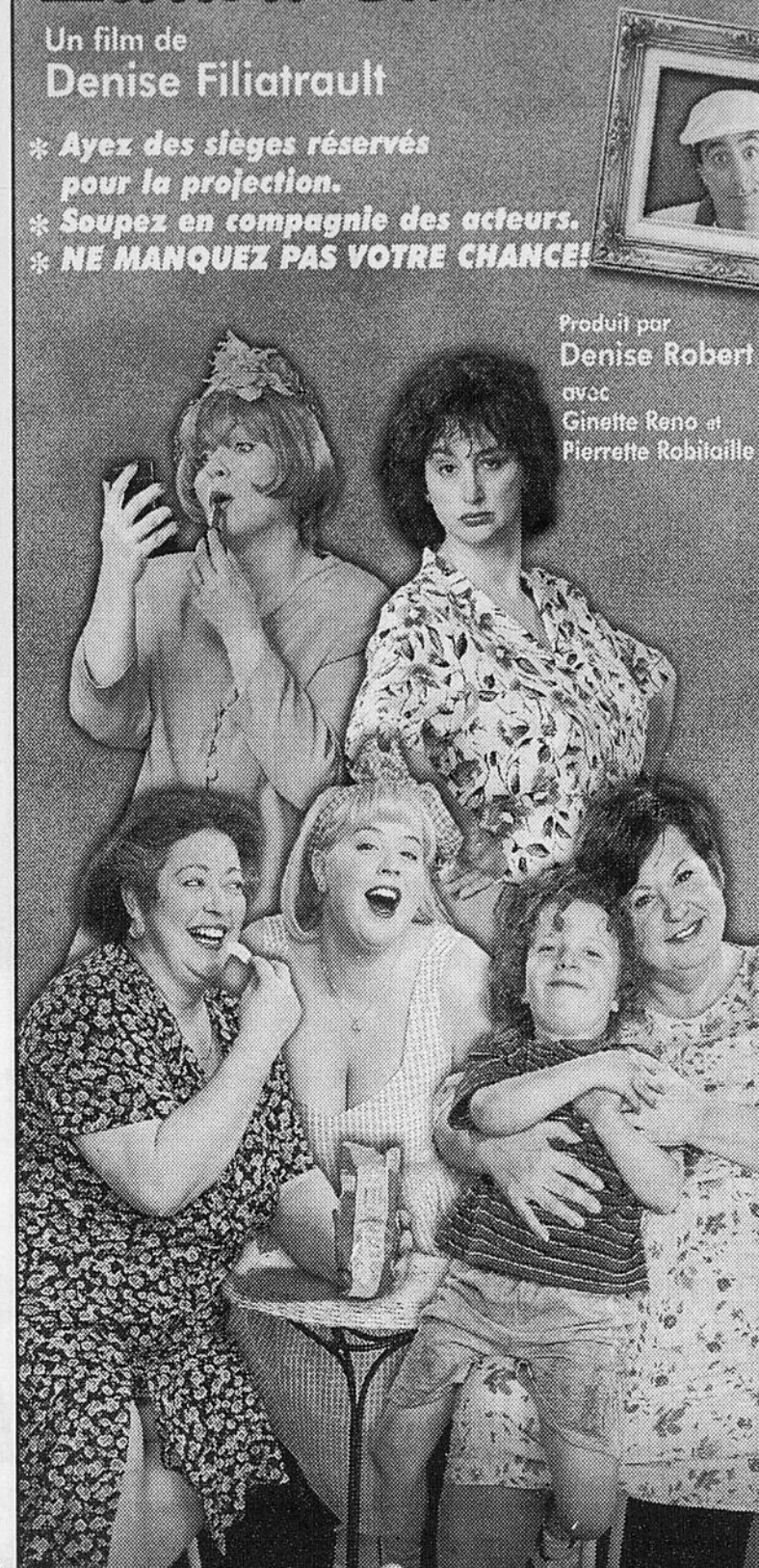
invitent 12 personnes à l'avant-première de

C't'à ton tour, Laura Cadieux

Un film de Denise Filiatrault

- * Ayez des sièges réservés pour la projection.
- * Soupez en compagnie des acteurs.
- * NE MANQUEZ PAS VOTRE CHANCE!

Produit par Denise Robert avec Ginette Reno et Pierrette Robitaille



AU CINÉMA PLACE DU ROYAUME LE MARDI 6 OCTOBRE 1998 À 19H00

En collaboration avec **INTERCAR**

Les 6 forfaits seront attribués de la façon suivante:

Écoutez « ma radio au boulot » entre le 29 septembre et le 2 octobre 1998 de 9h à 14h sur les ondes de CFIX-FM 96,9. Regardez « La Vie au Saguenay-Lac-St-Jean » entre le 28 septembre et le 2 octobre 1998 de 11h30 à 11h45.

Soyez à l'écoute de ces deux émissions pour avoir la chance de gagner et pour connaître tous les détails de participation.

La valeur approximative des prix est de 400\$. L'annonce sera publiée les 21 et 22 septembre 1998. Règlements du concours disponibles chez Alliance Vivafilm.

À L'AFFICHE LE 9 OCTOBRE !



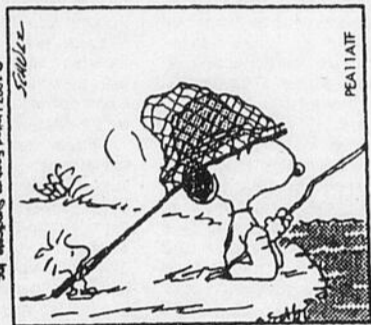
PEANUT



BEN



PHILOMÈNE



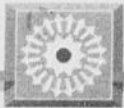
AUJOURD'HUI À LA TÉLÉ

	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30										
CKRS	Matin Express (7h00)		Les 3 Mousquetaires / Isabelle Brossard		Attention, c'est chaud!		Liza / Isabelle Boulay		L'agent fait le bonheur		Le Midi		Le Parc des Braves		Marilyn		La Vraie Vie		...Ouin-zie (15h01)		Rouli / Etoile (15h45)		Allen Strange		Carmen Sandiego		Watatatow		La Tête de l'emploi	
CFRS	Mon amie Maya		Les Pierrafeu		Les Filles à papa / Marc Labrèche		Évasion Beauté		Tel que vu à la télé		Plus ça change...		Le Grand Journal		Sexe et Confidences		Pub		Cinéma / L'AMOUR ADOPTÉ (6) avec Richard Crenna, Rhea Perlman				Les Simpson		Le Grand Journal					
CJPM	Salut, bonjour! (8h00)		Bla Bla Bla / Pierre Légié		Taillefer et Fille		Aimer		La vie à... / J.E. (11h45)		Le TVA (11h58)		J.E. en direct		Boutique TVA		Les Feux de l'amour		Top Modèles		Claire Lamarche / Vivre à une autre époque		Les Mordus / Mitsou, Martin Petit							
TQc	David le gnome		Santé mentale et vieillissement		Histoire des formes urbaines		Les Réseaux locaux		Le Marché aux images		En pleine nature		In Italiano		Québec School Television		Destinos		SOS croco!		Robin et Stella		Teletub-bies		La Maison de Quimzie					

VOTRE SOIRÉE

MARDI 22 septembre	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
TQc	Macaroni tout garni	Improvvisimo	Les Choix de Sophie	Les Franc-tireurs	Cinéma / L'AFFAIRE MATTEI (2) avec Gian Maria Volonte, Luigi Squarzina				Les Choix de Sophie	Gros plan sur Claude Lelouch	Le Présent du passé		
CKRS	Saguenay-Lac-Saint-Jean / Ce soir		Virginie	La Facture / Armoires...	Bouscotte		Jamais sans amour / Un peu, beaucoup, à la folie (4/5)		Le Téléjournal/Le Point		Les Nouvelles du sport	Sport / Découverte (23h20)	Cinéma (0h20)
CJPM	Le TVA	Piment fort / Dany Turcotte	Ent' Cadieux		Place Melrose		Les Machos		Le TVA	Le Poing J / Marie Carmen		TVA Sports / Loteries (23h52)	Vision mondiale (23h58) / Pub (0h28)
CFRS	La fin du monde est à 7 heures	Flash / Alexis Martin	Henri pis sa gang	Méchant Malade		Black-out au Lion d'or		Le Grand Journal	La fin du monde est à 7 heures	110%		Flash	Tel que vu à la télé
TV5	Voilà Paris	Bons Baisers d'Amérique	Journal FR2	La Marche du siècle			Grand Tourisme (21h15)	Temps présent		Journal belge	Le Cercle		Soir 3 (0h15)
CANAL D	Contact Animal: escargots, limaces et autres viscosités		Cap sur les îles / Une mer d'îles		Secrets de guerres / Les Soldats de la résistance		Biographies / Robert L'Herbier		Hawaï 5-0		Cinéma / CHRISTINE (5) avec Romy Schneider, Alain Delon		
RDI	Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir		Crime et Blanchiment: la mafia russe se mondialise		Le Journal RDI	Maison neuve à l'écoute		Le Canada aujourd'hui		Le Téléjournal et Le Point	
RDS	Natation (17h00)	Sports 30 Mag	Baseball / Blue Jays - Orioles				100 pour cent rebelle		Sports 30 Mag		Championnat national de karaté		Vélo de montagne
S.E.	Le 7e Petit Frère			Comme un poisson dans l'eau (19h25)			Le Pot aux roses			Le Cercle du silence			Le Train des otages (0h10)
CBJET	Newswatch		Land and Sea		Cinéma / A PLACE CALLED CHIAPAS (4) Documentaire				National / CBC News		The National Update	News	Cinéma / CAMILLE CLAUDEL (3)
CFCF	Pulse	Access Hollywood	The Drew Carey Show	Home Improvement	Encore! Encore!	Just Shoot me	Working	Sex with Cindy Crawford		CTV News	Pulse Tonight / Sports Night (23h45)	Babylon 5	
WVNY	M*A*S*H	ABC News	M*A*S*H	Frasier	The Hughleys / Début	Spin City	Sports Night / Début	News / Access Hollywood (23h05)		Nightline (23h35)	Politically Incorrect (0h06)		
WCAX	News	CBS News	Entertainment Tonight	Jag	Cinéma / PRIMAL FEAR (5) avec Richard Gere, Laura Linney				News (23h20)	The Late Show with David (23h55)			
WPTZ	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of Fortune	Mad About you	Encore! Encore! / Début	Just Shoot me	Working	Dateline NBC	News	The Tonight Show (23h35)		
WCFE	ITN News	Nightly Business	Newshour		Frontline / The Farmer's Wife (1/3)				Peak Practice		Monty Python	Charlie Rose	
FOX	Home Improvement	Cheers	Home Improvement	NewsRadio	King of the Hill	Costello	Guinness World Records	Real TV	Cops	NewsRadio	Hard Copy	Shop at Home	
TSN	Off the Record	Sportsdesk	Baseball / Blue Jays - Orioles				Gallagher		Sportsdesk		Boxe / Hollyfield-Bean		
TMN	The Devil's Own (17h00)			Shoemaker		Ari\$3: Fans First	In & Out		Gang Related (22h45)				
DISC.	Power Hour: Men at Work		@discovery.ca		Wild Discovery: Kingdoms of Survival		Exhibit "A"	Grand Illusion: The Story of Magic	Masters of the Sky		@discovery.ca		Wild Discovery: Kingdoms...
VIE	Qu'est-ce qu'on mange? / Thé	Les Copines d'abord	La Marmaille / Ève Déziel et ses enfants		Cinéma / LA COURSE AU POUVOIR (5) avec Barbara Eden, John Forsythe				Table ronde	Allô docteur / Ménopause et Hormonothérapie		Les Copines d'abord	Cinéma / LA COURSE...

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans le Progrès-Dimanche.



BRIDGE

Jean-François Boucher

NO 386

JACOBY TRANSFERT

Aujourd'hui, une chronique sur les enchères. Quel sera votre redéclaration pour chacune des mains suivantes, après un transfert Jacoby sur l'ouverture un sans-atout?

Table with 4 columns: NORD, EST, SUD, OUEST. Rows show card suits and symbols like SA, SA, 2, 2.

* transfert à coeur

- 1) _ D 6 _ R 8 5 4 2 _ A 9 3 _ 8 6 4
2) _ 6 4 _ R 8 5 4 2 _ A D 9 6 _ 8 6
3) _ D 7 _ R 8 5 4 2 _ A 9 6 3 _ V 1 0
4) _ A D _ R 8 5 4 2 _ A 9 6 3 _ R 1 0
5) _ A 3 _ R 8 5 4 2 _ A D 9 6 _ R 1 0
6) _ _ R 8 5 4 2 _ A D 9 6 _ R 1 0 8 2

Réponses :

- 1) D 6 R 8 5 4 2 A 9 3 8 6 4
2) 6 4 R 8 5 4 2 A D 9 6 8 6
3) D 7 R 8 5 4 2 A 9 6 3 V 1 0
4) A D R 8 5 4 2 A 9 6 3 R 1 0
5) A 3 R 8 5 4 2 A D 9 6 R 1 0
6) _ _ R 8 5 4 2 A D 9 6 R 1 0 8 2

CINÉ-TÉLÉ

MARDI 22 SEPTEMBRE 14h30

CFRS - L'AMOUR ADOPTÉ 455532 (6) (A Place to Be Loved), É.-U. 1993. Drame judiciaire de S. Smolan avec Richard Crenna, Rhea Perlman et Tom Guiry.

nouvelle famille. (2) 00h20

CKRS - UNE CHAMBRE POUR DEUX 2223897 (4) (The Roommate), É.-U. 1984. Comédie dramatique de N. Cox avec Lance Guest, Barry Miller et Mélissa Ford.

MOTS CROISÉS

NO 415

HORIZONTALLEMENT

- 1 - Aimerais avec passion.
2 - Stupéfiée - Un poisson.
3 - Commodat - Formule brève et frappante pour propager une opinion.
4 - De là - Soulier - Fl. de Russie.
5 - Planoir - Prophète hébreu.
6 - Pied de vigne - Une mouche.
7 - Palmier - Six - Préposition.
8 - Plie.
9 - Un culte - V. du Japon.
10 - Crustacé d'eau douce - Marré.
11 - Refréné - Relie.
12 - Brisée - Scabreuses.

VERTICALEMENT

- 1 - Parfaitement propre.
2 - Ultime - Mets créole.
3 - Poème destiné à être chanté - Fantômes.
4 - Sumo - Caouannes.
5 - Baste - Bière - Assujettie.
6 - Soumettre à une épreuve - Les abeilles ont la leur.
7 - Qui se rapporte à (f.) - Connu.
8 - Des gens - On y stocke les récoltes (pl.).
9 - Maronnent - Grands oiseaux ratites.
10 - Recueil de bons mots - Fl. de France - Pron. familial - Éclos.
11 - Sordide - Sélectionne.
12 - Tellure - Avantages.

SOLUTION DU PROBLÈME 414

Grid solution for crossword puzzle 414 with letters filled in.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Large crossword puzzle grid with numbers 1-12 indicating starting points.

MARDI. LE 22 SEPTEMBRE 1998

Bélier: du 21 mars au 20 avril

Si vous avez des problèmes de santé, c'est le moment de les éliminer. Votre énergie sera puissante tandis que votre résistance sera au maximum.

Taureau: du 21 avril au 20 mai

Vous retrouverez votre bonne humeur et votre confiance en vous-même. Vous avez travaillé dur et prendre un peu de repos serait une excellente idée.

Gémeaux: du 21 mai au 21 juin

N'abusez de vos forces, ne négligez pas votre santé et ne courez pas de risques inutiles. L'amour et l'amitié vous combleront, sans compter que vous recevrez des nouvelles très positives.

Cancer: du 22 juin au 22 juillet

Soyez prudent sur les routes et ne vous exposez pas au danger, même lors d'activités courantes. Où l'on ne perd rien, on gagne toujours quelque chose.

Lion: du 23 juillet au 23 août

Moralement, vous irez fort bien, mais ne faites pas l'erreur de vous accrocher au passé. Votre vie sociale sera bien remplie et vous ferez bonne impression partout où vous passerez.

Vierge: du 24 août au 22 septembre

Votre énergie sera de retour et vous serez aussi en mesure de mieux la canaliser. Vous reprendrez des forces et le sentiment d'abattement que vous trainiez s'évanouira.

Balance: du 23 septembre au 23 octobre

Tout s'annonce bien et les seules précautions que vous ayez à prendre concernent vos déplacements. Sur la route, vous

devez être vigilant et ne pas conduire de manière agressive ou distraite. N'imposez pas votre point de vue et ne lancez pas d'ultimatum.

Scorpion: du 24 octobre au 22 novembre

Envisagez l'avenir avec optimisme mais ne soyez pas trop impatient et exigeant par rapport à l'obtention d'une promotion.

Sagittaire: du 23 novembre au 21 décembre

Des transactions financières prometteuses quoique lentes à démarrer. Vous vous attendiez à une vente ou à un achat beaucoup plus facile.

Capricorne: du 22 décembre au 20 janvier

Au travail, tout dépend de vous, de votre esprit créateur. En un minimum de temps vous mettez de l'ordre dans vos finances personnelles laissées trop aux hasards de l'improvisation.

Verseau: du 21 janvier au 19 février

Les heurts et les tensions avec votre entourage vont toucher à leur fin. Vous vous sentirez soulagé. Seuls quelques petits problèmes financiers vous préoccuperont passagèrement.

Poissons: du 20 février au 20 mars

Aujourd'hui vous aurez de la difficulté à vous départir d'une apathie bovine. Vous faites semblant de l'oublier mais vous avez commencé à prendre des tranquillisants.

MOT MYSTÈRE

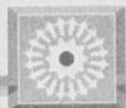
NO 2993

7 LETTRES - LE MOT CLÉ: VITICULTURE

Table with 4 columns of words related to viticulture: alicante, alsace, asti, bardolino, boire, bon, cépage, chai, cru, cuvée, dôle, jerez, jurançon, enivré, kil, kir, lie, marsala, mousseu, x, grenache, gris, porto, prix, régié, rioja, robe, rosé, rouge, sec, soyer, xères, velte, vieux, vigne, vinicole, vinosité, vintage, vouvray, tonneau.

Solution du problème précédent: camembert

Grid solution for the word search puzzle with the word 'CAMEMBERT' highlighted.



Surnommé le «Robin des banques»

Michaud s'attaque aux contributions politiques

MONTREAL (PC)-Cette année, M. Yves Michaud demandera aux banques canadiennes de cesser de contribuer aux caisses des partis politiques.

Il s'agit là de la première proposition que celui qu'on a surnommé le «Robin des banques» présentera lors des assemblées annuelles des six grandes banques canadiennes cet hiver.

La Banque Laurentienne a déjà comme politique de ne contribuer à aucun parti politique, qu'il soit fédéral, provincial ou municipal.

M. Michaud proposera également de faire en sorte que les administrateurs détiennent des actions ordinaires de leur banque d'une valeur correspondant à au moins six fois leur rémunération actuelle.

«Il est dans l'intérêt des actionnaires que les administrateurs détiennent un montant raisonnable d'actions de la banque, de sorte qu'en veillant aux intérêts des actionnaires, ils protègent leurs propres intérêts», a-t-il expliqué.

La Banque Royale a adopté cette politique au début de l'année.

M. Michaud proposera aussi l'envoi du procès-verbal de l'assemblée générale à tous les actionnaires.

Il y a une dizaine d'années, la Loi sur les banques comportait cette obligation, mais l'article en cause a disparu depuis.

Enfin, M. Michaud proposera une politique de régie d'entreprise préconisée par la Caisse de dépôt et placement du Québec. Le conseil d'administration devrait divulguer les liens de chaque administrateur avec la banque afin de permettre aux actionnaires de juger de son indépendance.

M. Michaud a cependant dit s'attendre à ce que ce soit la proposition sur les caisses politiques qui fasse «jaser dans les chaumières».

«Ca va barder aux assemblées», a-t-il déclaré en entrevue téléphonique.

Indécents

M. Michaud a soutenu qu'il était immoral et indécent que les administrateurs se servent de l'argent des actionnaires pour promouvoir leurs opinions politiques.

Il a noté qu'entre 1992 et 1997, la Banque Scotia et ses filiales avaient versé 1,77 million \$ au Parti libéral et au Parti conservateur du Canada. Ce montant est de 1,57 million \$ pour la CIBC; de 1,53 million \$ pour la Banque Royale; de 1,1 million \$ pour la banque Toronto Dominion; de 1,05 million \$ pour la Banque de Montréal; et de 604 000 \$ pour la Banque Nationale.

M. Michaud a demandé aux banques de lui fournir le montant des contributions qu'elles ont versées pendant cette même période aux partis politiques provinciaux

et municipaux, ainsi qu'aux organismes à incidence politique.

Il a déclaré que l'interdiction de contribuer à des partis politiques devrait s'étendre aux grandes corporations.

«Je vais peut-être faire cette proposition aux grandes corporations, a-t-il indiqué. Si ce n'est pas moi, ce devrait être quelqu'un d'autre.»

M. Michaud a déclaré qu'il songeait à présenter une autre proposition aux banques Royale, de Montréal, Toronto Dominion et CIBC, afin de les amener à organiser une assemblée spéciale informelle pour véritablement informer les actionnaires au sujet de leurs projets de fusion.

«Tout le monde parle des fusions, mais les actionnaires ne sont jamais dans le coup», a-t-il déploré.

À l'issue de la dernière ronde des assemblées annuelles des banques, M. Michaud avait déclaré qu'il aimerait passer le flambeau à quelqu'un d'autre.

Hier, il a soutenu que si Dieu lui prête vie, il poursuivra son combat parce qu'il a une réserve de propositions pour les 10 prochaines années.

Plusieurs banques ont fait savoir hier qu'elles avaient reçu les propositions de M. Michaud, mais qu'il fallait encore les analyser à fond avant de se prononcer.



CONTRIBUTIONS - Yves Michaud demandera aux banques canadiennes de cesser de contribuer aux caisses des partis politiques.

La directrice principale des affaires publiques de la Banque Laurentienne, M. Céline Blanchet, a indiqué que son institution avait adopté en janvier dernier une mesure qui amenait les administrateurs à détenir au moins 2000 actions de la banque.

Elle a ajouté que la Banque Laurentienne procédait déjà à l'envoi des procès-verbaux aux actionnaires.

Par contre, l'institution étudiera davantage la proposition sur l'indépendance des administrateurs avant de prendre position.



COUP D'OEIL

NEW YORK

Dow Jones +7933.25 +37.69
Volume 610 587 000

MONTREAL

Indices comp. -2981.09 +19.53

TORONTO

TSE 300 +5774.33 +2.93

VALEURS INDUSTRIELLES LES PLUS ACTIVES

BCE Inc.	47.50	-1.10
Barrick Gold	27.20	-1.00
Bq Can. Imp. Commer.	30.10	+4.00
CAE Inc.	9.00	-1.10
Placer Dome	18.80	-2.20

Or -288.85 -2.80

VALEURS D'INTÉRÊT LOCAL

Abitibi-Consoli.	15.40	+5.50
Alcan	34.85	+1.45
Alliance	14.70	-0.05
Amisk	1.55	-1.10
BCE Inc.	47.50	-1.10
Ban. Nationale	22.90	+4.00
Bruneau Minerals	.35	-0.05
Cascades	8.20	+1.10
Domtar	7.50	+1.10
Donohue	27.95	0.00
Jean Coutu	23.35	+1.10
Méto-Rich.	18.50	+0.05
Paperboard Inds Intl	2.40	-0.05
Ressources Orléans	.70	0.00
Provigo	8.75	-0.05
Uniforest Inc. Cl-A	1.95	-0.05
Groupe CGI Inc.	23.25	-0.05

\$ U.S. 1.5271 +.00291

\$ CDN +6545 -9

Taux de conversion 1.5299900



EN COLLABORATION AVEC
LÈVESQUE BEAUBIEN
GEOFFRION INC.

FINANCEMENT COMMERCIAL POUR TOUT GENRE DE PROBLÈMES FINANCIERS

Industriel - commercial - refinancement - marge de crédit, réorganisation financière, capital de risque, machinerie, équipement

De 9 h à 21 h du lundi au samedi

De 50 000 \$ à 1 million et plus Tél.: (418) 849-7134

Depuis 22 ans à votre service demandez notre dépliant. Fax: (418) 849-3108

Credit Bas Canada Ltée affilié à Général Acceptance Corp.

Les ventes aux Indiens peuvent être assujetties aux taxes



Mme Dominique Bolly, CA, M.Fisc. Samson Bélair/Deloitte & Touche

Plusieurs personnes croient que les ventes aux Indiens ne sont jamais assujetties à la TPS et à la TVQ. Cette croyance pourrait entraîner des cotisations de taxes importantes pour certains inscrits qui effectuent des fournitures taxables aux Indiens. Lorsqu'un vendeur, situé à l'extérieur d'une réserve, vend un bien à un Indien, certaines conditions doivent être rencontrées pour ne pas facturer la TPS et la TVQ. Les conditions sont les suivantes:

- ✓ L'Indien doit présenter au vendeur son certificat de statut d'indien qui, règle générale, présente une photographie ainsi qu'une description de la personne, son numéro d'inscription, le numéro de la bande et le numéro de famille; et
- ✓ Les biens doivent être livrés dans la réserve par le vendeur ou le mandataire du vendeur.

Un mandataire inclut un particulier ou une entreprise engagée à contrat par le vendeur pour effectuer des livraisons, mais non un transporteur lié à l'acquéreur (indien) par contrat. Si l'Indien utilise son propre véhicule pour transporter les biens sur la réserve, la TPS et la TVQ doivent être facturées par le vendeur. Les vendeurs situés à l'extérieur de la réserve doivent conserver une preuve de la livraison dans la réserve sur des registres internes, tels que les registres de parcours ou le livre des expéditions.

Il existe une exception à cette règle pour les vendeurs qui sont situés dans des endroits éloignés et dont la zone régulière desservie inclut une réserve qui n'est pas située dans les environs immédiats du vendeur. Dans certaines circonstances, Revenu Canada dérogera à l'exigence de livraison. Ces situations sont très exceptionnelles.

Dans une cause devant la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick, celle-ci avait statué que le fournisseur n'avait pas besoin de livrer les biens sur la réserve pour que l'exemption puisse trouver application. Elle considérait que l'exemption visait non seulement les biens acquis sur la réserve, mais aussi ceux acquis hors de la réserve pour fins d'utilisation sur la réserve. Cette décision allait à l'encontre de la politique administrative de Revenu Canada et de plusieurs provinces qui exigent du fournisseur qu'il livre lui-même un bien sur une réserve pour que l'exemption pour les Indiens s'applique.

Le 18 juin 1998, la Cour suprême a renversé la décision de la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick affirmant par le fait même son accord avec la politique actuelle de Revenu Canada, qui exige du fournisseur qu'il livre le bien sur une réserve.

Par conséquent, si un vendeur ne veut pas être cotisé pour des taxes non perçues, celui-ci doit s'assurer d'avoir les preuves de livraison sur réserve et s'assurer que l'acquéreur du bien a le statut d'indien. Le ministère accepte comme preuve d'identification du statut le numéro d'inscription de neuf ou dix chiffres qui doit être inscrit sur la facture, ou le nom de la bande et le numéro de famille (communément appelé numéro de la bande ou numéro du traité).

Vos conseillers en affaires au Saguenay - Lac-Saint-Jean

- Alma
- Chicoutimi
- Dolbeau
- Jonquière
- La Baie
- La Malbaie
- Normandin
- Roberval
- Saint-Félicien

Samson Bélair
Deloitte &
Touche



Comptables agréés
et conseillers en management

Petites annonces

Une de nos conseillères



BRIGITTE

• 545-4014
SAGUENAY
• 668-4506
ALMA
et les environs
• 679-3832
SAINT-FÉLICIEN
et les environs

INFORMEZ-VOUS SUR NOS PETITES ANNONCES DE STYLE COMMERCIAL

PRIÈRES:..... 35,00 \$
AVIS DE DÉCÈS:.... 76,50 \$

Les taxes ne sont pas comprises dans les prix.

Aucune facturation.
Acceptons les chèques,
cartes de crédit.



1051, BOUL. TALBOT - CHICOUTIMI - G7H 5C1

INFORMATIONS GÉNÉRALES

QUOTIDIEN

Toute annonce réservée avant 16 h 30 pourra être publiée le lendemain.
Toute correction ou annulation devra être faite avant 16 h 30 pour être effective le lendemain.

PROGRÈS-DIMANCHE

Toute annonce réservée au plus tard le vendredi à 16 h 30 pourra être publiée le dimanche suivant.
Aucune annonce ne peut être corrigée ou annulée après 16 h 30 le vendredi précédant la parution.

RESTRICTION

L'éditeur se réserve le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce pour toute raison jugée valable.

VOTRE ANNONCE EST INCOMPLÈTE?

Dès la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

TARIFS

10 mots ou moins

QUOTIDIEN

1 jour..... 7,05 \$
2 jours..... 8,60 \$
3 jours..... 10,15 \$
4 jours..... 11,70 \$
5 jours..... 13,25 \$
6 jours..... 14,80 \$

10 mots ou moins
PROGRÈS-DIMANCHE
9,25 \$

Mots additionnels:
0,40 \$ mot/par semaine

Lettrage majuscule
Caractères gras
Encadrement
Titre centré
3,00 \$ par semaine/par option

AVEC PHOTO:
6,50 \$ par parution

HEURES
D'AFFAIRES
8 h 30 à 16 h 30
DU LUNDI AU VENDREDI

INDEX DES RUBRIQUES

IMMEUBLES COMMERCIAUX100	Campeurs à vendre307	Ameublement703
Bâtisses commerciales101	Fourgonnettes308	Animaux704
Blocs appartements102	Machinerie309	Antiquités705
Bureaux à louer103	Motomarines à vendre310	Bois de chauffage706
Commerces à vendre104	Motoneiges à vendre311	Coin du bébé707
Commerces à louer105	Motos à vendre312	Demandé708
Entrepôts à louer106	Motos 3 et 4 roues313	Divers709
Ferme107	Pièces et accessoires314	Équipement de bureau710
Garages108	Remorques à vendre315	Équipement de commerce711
Locaux à louer109	Souffleuses à vendre316	Ésotérisme712
Terrains commerciaux110	Tracteurs à vendre317	Marché aux puces713
	Véhicules divers318	Matériaux de construction714
		Poêle à bois715
		Réceptions716
		Santé717
		Vêtements718
		Ventes de garage719
		SPORTS / LOISIRS ..800
		Articles de sport801
		Bicyclettes802
		Camping803
		Chasse et pêche804
		Musique et accessoires805
		Ordinateurs et jeux806
		Photos et vidéos807
		Piscines et acc.808
		Roulottes à vendre809
		Roulottes à louer810
		Vacances / voyages811
		AVIS900
		Activités diverses901
		Agences de rencontres902
		Messages personnels903
		Perdu ou retrouvé904
		Recherche905

100 IMMEUBLES COMMERCIAUX

101 Bâtisses commerciales

CHICOUTIMI-NORD: 2190 à 2196 rue Roussel, bâtisse commerciale tout briques, plus 4 logements, prix de liquidation, très urgent, reprise de banque. Informations: Régis Morin, tél.:690-0591 La Capitale

JONQUIÈRE, bâtisse commerciale 30x60 à louer, très bien situé, Parc Industriel, rue Cantin. Tél.:540-3353.

102 Blocs appartements

IMMEUBLE 8 logements: 96, rue Dubé. Offre exceptionnelle! Image 2000, Roland Tremblay. Tél.:548-5164.

LA BAIE, 6 logements, 3347 boul. Grande-Baie sud, près des services. Revenu annuel 23,784\$. Excellente occasion d'affaires. Tél.:418-544-3024, 544-6292.

PLUSIEURS immeubles à logements Alma, Jonquière, Kénoami, Métabetchouan. Tél.:548-1649, 540-1842.

ST-AMBROISE, Immeuble 6 logements, rue Simard, bien proportionné, bien situé, près de tous les services, près école, grand terrain, remise, prix spécial. Tél.:672-2266.

104 Commerces à vendre

BÂTISSE COMMERCIALE avec DÉPANNEUR + 2 LOGEMENTS Secteur Jonquière quartier St-Georges (droit acquis) ACHETEUR SÉRIEUR SEULEMENT 547-9587

CAFÉ-RESTAURANT À L'ANSE ST-JEAN MARIO: Tél.: (418) 272-3180

GARAGES CHICOUTIMI-NORD: Station-services, 3 portes, en opération. Chicoutimi La Baie, boul. St-Jean-Baptiste: 40 X 60 pi., plafond 16 pi., pour commerce relié à l'automobile. André Gagnon, La Capitale: tél.:545-8669

IDÉAL pour être à son propre compte: Commerce de Vidéo dans le secteur Arvida. Roland Tremblay, Image 2000, 548-5164.

JONQUIÈRE. Restaurant 45 places, très bien situé, bon achalandage. Vraie aubaine! Tél.:542-6340 (après 18h).

107 Fermes

ECURIE/ENTREPOT avec 10 acres de terre, 30,000\$. Tél.:343-2043.

108 Garages

Secteur Kénoami, 1859, de la Colline, garage 35x45, porte 14' de hauteur. Convientrait également pour utilisation d'entrepôt. 480\$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.: 547-5884.

109 Locaux à louer

BOUL. ST-PAUL, commercial et/ou industriel, 1.600pi.ca., 550V, grande porte garage. Tél.:693-1467, 690-7890.

CHICOUTIMI, boul. Talbot, locaux industriels ou d'entrepôt, chauffés, 10,000 pi.ca. (ou 3,058, 2,058, 3,525, 1,254 pieds carrés). Tél.:549-3135 #102, 690-9590 (cellulaire).

109 Locaux à louer

CHICOUTIMI-NORD: Place Roussel, (ancien Bousai), pour commerce ou service, locaux de 500, 1,000, 3,000 jusqu'à 8,000pi.ca. 183 acres de stationnement, achalandage très intéressant. Cellulaire: 690-9590, 549-9200.

CHICOUTIMI-NORD: rue René Bergeron, local commercial ou entrepôt en 2 parties, chauffé, 2 portes 48"x72" et 2 portes 96"x120". Grandeur 24"x40" avec stationnements. Idéal pour entreposer: bateaux, motoneiges ou autos. Cellulaire:690-5807, paget:696-8440.

CHICOUTIMI-NORD: rue Roussel, local commercial à louer avec stationnement, achalandage intéressant. Tél.:696-4271, 698-0774 Normand.

CHICOUTIMI: local commercial, 1.600 PI.CA. 1823, Boul. St-Paul. tél:545-8499

JONQUIÈRE: 2095 St-Hubert, très beau local commercial 1,650 pi.ca. au rez-de-chaussée, possibilité du sous-sol de même grandeur, grand stationnement, éclairé et déneigé, libre immédiatement. tél.:418)542-9343, (418)547-1873.

LOCAL commercial: disponibilité de 7,200 pi.ca. ou moins, 2ème étage avec services, bâtisse neuve située parc industriel Arvida. Prix 6,00\$/pi.ca. par année. Pour informations: 418-548-1184.

ON OFFRE à louer local de 3,200 pi.ca. avec mezzanine de 700 pi.ca. et 2,400 pi.ca. d'espace à bureaux. Idéal pour atelier de soudure ou compagnie en acier de structure. Ce local sert déjà d'atelier de soudure. Tél.698-2222, 1-800-361-9519.

PARC INDUSTRIEL, Chicoutimi, espace bureau 500pi.ca. Aussi entrepôt disponible. Tél.:549-1323.

ST-ISIDORE: Rivière-du-Moulin, locaux pour petites entreprises. Tél.:549-3065.

200 HABITATIONS RÉSIDENTIELLES

201 A partager

CHICOUTIMI: recherche colocataire pour partager maison confortable et paisible, située sur le bord du Saguenay, à 6 kilomètres du centre-ville. Tél.:545-6366 Sylvie (soir).

RECHERCHE colocataire dans 4/1/2, tout compris, personne sérieuse. Tél:695-2161.

RECHERCHE colocataire pour partager maison, secteur tranquille, près centres commerciaux, personne sérieuse, tél:549-8003

ST-GÉDEON, maison entièrement meublée, foyer, câble, \$225/mois tout compris. Tél.:345-8317.

202 A vendre ou à louer

JONQUIÈRE: bâtisses commerciales: 2093, Hémon, 2319, St-Dominique, 4593, Chemin St-Isidore. Tél.:547-4600 jour, 542-8261 soir.

MAISON, 3895 boul. Talbot, Chicoutimi, 70,000 pieds de terrain, garage et remise. Tél.:693-5071, 545-5928 (paget).

203 Chalet à vendre

CAMP chasse et pêche situé Lac des Îles, ZEC «La Boiteuse». Ford Ranger 1986, cabine allongée, 87,000 kilomètres, 19,000\$/2. Tél.:545-3542.

LAC VANEAU, parc Laurentides, construction récente, chasse et pêche, 28,000\$. Tél.:418)678-2803.

RIVIÈRE SERPENT: chemin des Passes, style suisse, 4 chambres, intérieur gyproc, extérieur vinyle, 16,000\$. Tél.:418)347-3433.

VALINQUET, chalet condo, accès direct au pentecote, école, sauna, 3 chambres, beaucoup d'extras, acheteurs sérieux seulement. Tél.:544-0202.

ZEC BRÉBOEUF, 16'x20', chasse et pêche avec chaloupe aluminium, moteur, pompe à eau, éclairage et réfrigérateur propane, poêle à bois combiné au propane. 12,000\$ négociable. Tél.:418)549-2274.

204 Chalet à louer

L'ANSE SAINT-JEAN, période de novembre à avril. Magnifique décor. Idéal pour skieur. Tél.:272-2099.

205 Chambres à louer

1285 D'ANGOULEME, entrée indépendante, cuisine, laveuse, sècheuse, libre immédiatement. Tél.(418)549-5921, 540-5052

ALMA près cégep chambres à louer, très propres, stationnement, câble, cuisine commune, laveuse sècheuse, 50\$/semaine. Tél.:668-3654.

CHICOUTIMI centre-ville, câble, laveuse, sècheuse, tout inclus. Tél.:693-0608, 696-8111 pagette.

CHICOUTIMI: centre-ville, cuisine commune, laveuse sècheuse, câble fourni. Tél.:690-5308.

CHICOUTIMI: proximité Université, entrée indépendante, lessive gratuite. Cuisine et salle de bain à partager (3 étudiants). \$200/mois. Tél.:696-3347, 698-3910, #2239, Mme Duchesne.

CHICOUTIMI: près Cégep, Hôpital, Université, cuisine commune, laveuse, sècheuse, câble, stationnement, entrée indépendante. Tél.:549-3372.

CHICOUTIMI: près Cégep, Université, centre-ville. Tél.:545-0698, 541-0077.

CHICOUTIMI: Rénovées, près Université, 200\$/mois à 260\$/mois. Câble fourni. Tél.:540-1754.

CHICOUTIMI: résidence pour personnes âgées. Chambres et pension. Prix compétitif. Tél:543-8096.

COUPLE SANS ENFANT, offre à personne âgée seule, foyer sécuritaire. Tél.545-3571

JONQUIÈRE, 1862 Price, laveuse, sècheuse, cuisine, câble, téléphone fournis, libre immédiatement, 225\$/mois. Tél.:547-3740.

JONQUIÈRE, près services et cégep, non-fumeur, câble inclus. Tél:(418)547-9423, 541-9760.

JONQUIÈRE, étudiant(e): entrée indépendante, laveuse, sècheuse, câble, meubles neufs. Tél.:699-7777.

JONQUIÈRE: près du cégep, grande chambre, entrée indépendante, laveuse sècheuse. Tél.:542-3904

207 Condominiums à louer

CHICOUTIMI: 2201, Des Roitelets, 2 chambres, 2 salles de bains, 700\$/mois. Tél:690-6413.

208 Logements à louer

1 MOIS GRATUIT CHICOUTIMI-NORD: 4/1/2, chauffé, 395\$/mois(voisin de l'église St-Luc), 1992 Boul. Tadoussac, demi sous-sol, bien éclairé, armoires mélamines blanches, couvre-planchers neufs, très propre, libre. Tél.:690-1148.

1 MOIS GRATUIT CHICOUTIMI-NORD: beau 4/1/2, libre NOVEMBRE. Beaux 5/1/2, libres IMMÉDIATEMENT OCTOBRE. (immeuble de 4 logements), entrée indépendante, porte patio, repeints, couvre-planchers neufs, super propre. Tél.:549-9343.

1 MOIS GRATUIT CHICOUTIMI: 880 Georges-Vanier, BEAU 4/1/2, demi sous-sol, avec porte patio, couvre-planchers neufs, bain tourbillon, idéal personne seule 425\$/mois, libre IMMÉDIATEMENT. CHICOUTIMI-NORD, 1800 Boul. Ste-Geneviève, grand 5/1/2, porte patio, \$400, libre IMMÉDIATEMENT. Tél.:549-9343.

1 MOIS GRATUIT CHICOUTIMI-NORD: face Polyvalente Charles-Gravel. Nouveau propriétaire. Service personnalisé. Immeuble bien entretenu. Entrées contrôlées. Logements rénovés, chauffés, eau chaude fournie, très propre. Endroit tranquille. 2 GRANDS 4/1/2, libres IMMÉDIATEMENT, OCTOBRE. 1 GRAND 5/1/2, libre IMMÉDIATEMENT. Idéal pour couple sans enfant, porte patio, grands balcons, remises intérieures. TRÈS BON PRIX. Tél.:549-9343.

1 MOIS GRATUIT CHICOUTIMI-NORD: face Polyvalente Charles-Gravel. Nouveau propriétaire. Service personnalisé. Immeuble bien entretenu. Entrées contrôlées. Logements rénovés, chauffés, eau chaude fournie, très propre. Endroit tranquille. 2 GRANDS 4/1/2, libres IMMÉDIATEMENT, OCTOBRE. 1 GRAND 5/1/2, libre IMMÉDIATEMENT. Idéal pour couple sans enfant, porte patio, grands balcons, remises intérieures. TRÈS BON PRIX. Tél.:549-9343.

1 MOIS GRATUIT CHICOUTIMI-NORD: face Polyvalente Charles-Gravel. Nouveau propriétaire. Service personnalisé. Immeuble bien entretenu. Entrées contrôlées. Logements rénovés, chauffés, eau chaude fournie, très propre. Endroit tranquille. 2 GRANDS 4/1/2, libres IMMÉDIATEMENT, OCTOBRE. 1 GRAND 5/1/2, libre IMMÉDIATEMENT. Idéal pour couple sans enfant, porte patio, grands balcons, remises intérieures. TRÈS BON PRIX. Tél.:549-9343.

1 MOIS GRATUIT CHICOUTIMI-NORD: face Polyvalente Charles-Gravel. Nouveau propriétaire. Service personnalisé. Immeuble bien entretenu. Entrées contrôlées. Logements rénovés, chauffés, eau chaude fournie, très propre. Endroit tranquille. 2 GRANDS 4/1/2, libres IMMÉDIATEMENT, OCTOBRE. 1 GRAND 5/1/2, libre IMMÉDIATEMENT. Idéal pour couple sans enfant, porte patio, grands balcons, remises intérieures. TRÈS BON PRIX. Tél.:549-9343.

1 MOIS GRATUIT CHICOUTIMI-NORD: face Polyvalente Charles-Gravel. Nouveau propriétaire. Service personnalisé. Immeuble bien entretenu. Entrées contrôlées. Logements rénovés, chauffés, eau chaude fournie, très propre. Endroit tranquille. 2 GRANDS 4/1/2, libres IMMÉDIATEMENT, OCTOBRE. 1 GRAND 5/1/2, libre IMMÉDIATEMENT. Idéal pour couple sans enfant, porte patio, grands balcons, remises intérieures. TRÈS BON PRIX. Tél.:549-9343.

3/1/2, Arvida, maison privée, chauffé, éclairé, grand, 415\$/mois. Tél.:548-2421.

208 Logements à louer

3/1/2, CHICOUTIMI: moderne, à bas prix, tranquillité assurée, chauffé, meublé ou non, 500 pieds Place du Royaume, 470\$/mois. Tél.:543-7503, 549-6624.

4/1/2, secteur Kénoami, libres immédiatement. Tél.:548-6710.

41/2, CHICOUTIMI, 5 minutes Place du Royaume, 475\$/mois. Tél:548-2421.

A NEUF Immeubles du Parc, 4/1/2, secteur Place Royaume. Possibilité chauffés, éclairés, meublés. Style moderne. 690-6308

A QUI LA CHANCE CHICOUTIMI: grand 4/1/2, style condo, rez-de-chaussée, 70 Des Ecorseurs, insonorisation supérieure, grand chambre, grand garde-robe, entrée lave-vaisselle, beau secteur, 530\$/mois. Tél.:690-1148.

A VOIR Grand 4/1/2, style condo, insonorisation supérieure, secteur Place du Royaume, très propre. 690-6308

A VOIR! Rivière-du-Moulin: Joli 4/1/2, meublé. Libre immédiatement, 450\$/mois. Tél.:545-8307.

APPARTEMENTS LE GITE 3/1/2, meublés, chauffés, éclairés, situés environ 1000 pieds arrière Place du Royaume. Libres immédiatement. 1318 des Roitelets, app. 43, Chicoutimi. Tél.:678-4803, radio-chasseur: 541-3288.

ARRIÈRE Marie-Antoinette, 441 Massenet, Chicoutimi, 4/1/2, chauffé, 450\$/mois. Tél.545-6801

ARVIDA 2/1/2, meublé, non chauffé, non éclairé libre 1er octobre. 260\$/mois. tél.548-7408 (fin de semaine:673-6245)

ARVIDA: ON VOUS DEMENAGE, 2 mois gratuits. 3/1/2, 4/1/2, 5/1/2. Chauffés, éclairés, remis à neuf, avec porte patio. A côté d'un centre d'achat. Libres immédiatement. Tél.:548-0889, 693-4644, paget:541-6106.

ARVIDA: 3 mois gratuits, 2/1/2, 4/1/2, chauffés, éclairés, meublés ou non, près des services. Tél.:548-8643.

ARVIDA: 4/1/2, balcon, non chauffé, non éclairé, libre. 405\$/mois. Tél:548-3412 après 16h00.

ARVIDA: 4/1/2, non chauffé, non éclairé, haut de maison, 385\$/mois. Tél.548-4456, paget:696-7529

ARVIDA: grand 4/1/2 à sous-louer, avec garage, déneigement compris, sur 3 étages, non chauffé, non éclairé, 482\$/mois. Tél.:548-0501, 678-1987.

GRATUIT

Placez une petite annonce dans Le Quotidien ou le Progrès-Dimanche et elle paraîtra sur le site Internet le même jour **GRATUITEMENT**

www.lequotidien.com

383837

208 Logements à louer

CHICOUTIMI-NORD, 4.1/2, (bloc) tranquille, rénové, libre immédiatement. \$450 chauffé, éclairé. Tél.: 698-2362.

CHICOUTIMI-NORD: 206 des Épervières, 41/2 non chauffé, non éclairé, 425\$/mois, libre immédiatement. Tél.: 672-4614, 672-2296, 544-0002.

CHICOUTIMI-NORD: 3.1/2, rue Roussel, non chauffé, non éclairé, 325\$/mois. Tél. 543-2228

CHICOUTIMI-NORD: 4.1/2, chauffé, arrière centre d'achats, semi-meublé, 415\$/mois, libre immédiatement. Tél.: (418)673-6417.

CHICOUTIMI-NORD: Roussel, 3.1/2, chauffé, éclairé, belle vue, libre immédiatement. 390\$/mois. Tél.: 543-8702.

CHICOUTIMI: 4.1/2, 5.1/2, RÉNOVÉS, CHAUFFÉS, RUE BÉGIN, LIBRES IMMÉDIATEMENT. TEL.: 543-6055 OU 549-6288

CHICOUTIMI: 4.1/2, site exceptionnel, près Cégep, Université, centre d'achats, entrée contrôlée, prix compétitifs, possibilité meublé, semi-meublé. Tél.690-5308.

CHICOUTIMI: 1 mois gratuit, très grand 5.1/2, très propre, boul. St-Paul, 450\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.696-4977, paget:591-7667

CHICOUTIMI: 1.1/2, 2.1/2, chauffés, meublés, près université, cégep, hôpital. Tél.:545-3332

CHICOUTIMI: 1450 Du Perche, grand 3.1/2, semi-meublé, moderne, libre immédiatement, 375\$, chauffé, éclairé, Tél.544-4595, paget:696-6324, 693-8634.

CHICOUTIMI: 158-B, Bossé, 4.1/2, 330\$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.:jour:549-9907, soir:696-2773

CHICOUTIMI: 168, Price est, 5.1/2, non chauffé, non éclairé, libre 1er novembre, 400\$/mois. Tél.:678-9018.

CHICOUTIMI: 2.1/2 moderne, propre et tranquille, meublé, électricité et eau chaude fournie, buanderie, tapis neufs, arrière Place du Royaume, libre immédiatement. 470\$/mois. tél.:jour:696-5000, 698-6995 soir.

CHICOUTIMI: 2.1/2, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2 rénovés, près Université, intéressants. Tél.:540-1754(cellulaire).

CHICOUTIMI: 2.1/2, 4.1/2, quartier St-Joachim, chauffés, éclairés, meublés ou non, à partir de: 295\$/mois. Tél.:541-4666.

CHICOUTIMI: 2.1/2, près cégep et université, chauffé, éclairé, semi-meublé, libre immédiatement, 310\$/mois. Tél.:690-0443, 549-8608.

CHICOUTIMI: 3.1/2 chauffé, stationnement, 365\$/mois, 151, de la Normandie. Tél.:696-1325, 549-7538.

CHICOUTIMI: 3.1/2, libre en octobre, 380\$/mois, semi-meublé, demi sous-sol, buanderie, près centre d'achats. Tél.699-1170

CHICOUTIMI: 3.1/2, rue Alma près Université, semi-meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, 390\$/mois. Pour informations: tél.:678-2685, 678-2498, 696-3344.

CHICOUTIMI: 4.1/2, 335\$/mois, non chauffé, non éclairé, semi-meublé. Tél.:543-5834, 543-8605.

CHICOUTIMI: 4.1/2, chauffé, éclairé, toiles incluses, gratuit jusqu'au 01-11-98, libre immédiatement. Tél.:698-8802, 697-0524.

CHICOUTIMI: 4.1/2, chauffé, éclairé, arrière Place Saguenay, libre immédiatement, 425\$/mois. Tél.:690-0482.

CHICOUTIMI: 4.1/2, chauffé, eau chaude fournie, coin tranquille, près centre-ville. Tél.548-9810

CHICOUTIMI: 605, Taché, coin Dubuc: 4.1/2, chauffé, eau chaude fournie, meublé si désiré, libre immédiatement, repeint à neuf: 410\$/mois. Tél.:696-4381 ou 698-2145.

CHICOUTIMI: 85, rue des Oblats, 4.1/2, non chauffé, non éclairé, 400\$/mois, libre immédiatement. Tél.:545-6718.

CHICOUTIMI: arrière Place du Royaume, 4.1/2 moderne, porte-patio, non chauffé, \$460, 3.1/2, chauffé, éclairé, semi-meublé, 380\$/mois. Rue St-Vincent 3.1/2, chauffé, éclairé, meublé, 360\$. Rue Paquet, grand 4.1/2, chauffé, éclairé semi-meublé, 510\$/mois. Rivière-du-Moulin, 2x2.1/2, chauffés, éclairés, meublés, 330\$/285\$/mois, grand 4.1/2 non chauffé, \$400/mois. Tél.:540-4716, 543-8717, 549-8158.

CHICOUTIMI: beaux logements propres, 4.1/2 ou 3.1/2, 2.1/2, chauffés, éclairés, semi-meublés ou meublés, près centres d'achats du Cégep et de l'Université. Libres immédiatement. Tél.543-4037

CHICOUTIMI: Chemin du Plateau, (Latterrière), 4.1/2, semi-meublé ou non, chauffé, non éclairé, eau chaude et toiles fournis. Libre immédiatement, 1 ou 2 mois gratuits. Tél.:549-4167, 677-2098.

CHICOUTIMI: des Crécerelles 3.1/2, secteur Place du Royaume. Très propre, beaucoup de commodités, libre immédiatement. Tél.:549-2376, 545-4084, 549-2122.

CHICOUTIMI: Domaine des Ecorceurs (Place Pérignon), grand 4.1/2, 5.1/2, eau chaude fournie, plancher béton, entrée contrôlée. Pour visiter, Roland Gilbert. Tél.: (418)549-7923, 696-8355 radio-chasseur.

CHICOUTIMI: grand 4.1/2, 916 rue Nio, prix réduit: 350\$/mois, Aussi 4.1/2, 1286 Boul. Saguenay Est, 350\$/mois. Tél.:544-5078

CHICOUTIMI: 2.1/2, 3.1/2, 5.1/2, chauffés, semi-meublés, non éclairés, près UQAC, cégep. Tél.:549-4567.

Entre Chicoutimi et La Baie, demi sous-sol, 4.1/2, eau chaude fournie, 295\$/mois. Tél.:544-6530 (heures d'affaires).

GRANDE-BAIE: 4.1/2, non-chauffé, non-éclairé, non-meublé, 350\$/mois, libre fin septembre. Tél.:544-3040.

JONQUIERE, 3.1/2, rue Ste-Catherine, chauffé, éclairé, stationnement double avec abri d'auto. Tél.:542-7862.

208 Logements à louer

JONQUIERE, 3.1/2, meublé ou non, chauffé, éclairé, très propre, tranquille, conciergerie, buanderie, stationnement. \$375/mois. 4074 de la Loire, #5 et 3989 de l'École #3. Libres 1er octobre. Tél.:548-6951, 695-1501.

JONQUIERE, 5.1/2, 2ème étage, grand patio, non chauffé, non éclairé, 420\$/mois. Tél.:695-2088.

JONQUIERE: GRAND 4.1/2, chauffé, éclairé, 450\$/mois, libre 1er octobre. Tél.547-6286

JONQUIERE: GRAND 5.1/2, rez-de-chaussée, stationnement double, cour, ménage fait, bien situé, libre 1er octobre. Tél.695-0198

JONQUIERE, grand 4.1/2, 2084 Saint-Hubert, rénové, chauffé, 435\$/mois. Remise, 2 entrées indépendantes. Libre immédiatement. Tél.:542-2463.

JONQUIERE, rue d'Auteuil, près cégep, 51/2, 415\$ et 425\$/mois. Tél.: (418)542-3146, (418)348-9214.

JONQUIERE: 4.1/2, paroisse St-Laurent, eau chaude fournie, semi-chauffé, demi sous-sol, libre 1er novembre, cause: départ, 385\$/mois. Tél.:547-3811.

JONQUIERE: 4.1/2, rue Jodoin, endroit confortable, à proximité de tous les services, à voir maintenant, 350\$/mois. Tél.:541-4666.

JONQUIERE: grand 3.1/2, très propre, demi sous-sol, 330\$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.:547-3390.

JONQUIERE: grand 4.1/2, 1992, Frontenac, 2ème étage, non chauffé, non éclairé, 435\$/mois, libre immédiatement. Tél.:693-8634, 696-6324 pagette, 544-4595 bureau.

KENOGAMI: centre-ville, 5.1/2, repeint, chauffé, tapis neuf, 430\$/mois, libre immédiatement. Tél.:542-5293, 542-4217.

KENOGAMI: centre-ville, grand 5.1/2, 2ème étage, grandes pièces. Tél.:690-5308.

LA BAIE: 4.1/2, 2ème étage, non chauffé, non éclairé, moderne, 350\$/mois. Tél.544-5078

LA BAIE: secteur Port-Alfred, 4.1/2, libre octobre, sous-location. Tél.: (418)591-0249.

LA-BAIE (secteur Polyvalente), 3.1/2 meublé ou semi-meublé, moderne, \$325/mois. Tél.:697-1424.

LA-BAIE, 4.1/2, libre immédiatement, \$300 non chauffé, non éclairé. Tél.:544-3269.

LA-BAIE: 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, chauffés, éclairés, meublés, libres immédiatement, Tél.:272-252, paget: 541-9361.

LA-BAIE: secteur St-Marc, 435\$/mois, non chauffé, non éclairé, vue sur ville. Tél.544-0195.

LATERRIERE: 4.1/2, chauffé, éclairé, déneigé, 435\$/mois, 1 mois gratuit. Tél.:543-5834, 693-8919.

RIVIERE-DU-MOULIN, 4.1/2, semi-meublé, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.:698-6259.

RIVIERE-DU-MOULIN: 1285 Père-Honorat, 4.1/2, plancher de bois, demi-sous-sol, libre 1er septembre. Tél.:543-6781.

RIVIERE-DU-MOULIN: 4.1/2, meublé ou semi-meublé, déneigé, prix compétitif. Tél.:545-1007, 544-6313.

RIVIERE-DU-MOULIN: grand 5.1/2 chauffé, éclairé, libre 15 novembre, tél.:549-0623, 698-2979, Michel Lévesque.

RIVIERE-DU-MOULIN: 5.1/2 demi sous-sol, chauffé, eau chaude fournie. 395\$/mois. Tél.545-0876.

SAINT-HONORÉ, grands 4.1/2 et 5.1/2, très propres, non chauffés, non éclairés. Grandes remises. Libres immédiatement. 370\$/mois et 395\$/mois. Tél.:543-6826.

SPECIAL
CHICOUTIMI: grand 3.1/2, bien insonorisé, conviendrait pour personne âgée, stationnement, planfonier et toiles. tél.:545-1199, 543-2434.

ST-HONORE 4.1/2, moderne, porte-patio, cours arrière, remise, tranquille, 365\$/mois. Tél.:690-0732, 690-3434.

ST-JEAN-EUDES, 5.1/2, libre immédiatement, non chauffé, non éclairé. Tél.:545-1705, 543-2430.

209 Maisons à vendre



CHICOUTIMI, 520 Bécarré, 5 logements, tout brique, près Hôpital et Université, Louise Tremblay, Trans-Action Actif, 547-3055, pagette: 541-9884.

ALMA: 28X32', secteur Dame-en-Terre, 1.1/2 étage, 1850 de la Rive, garage double, 4 chambres, 2 salles de bain, sous-sol fini, plancher bois, droit passage à la rivière, Tél.:668-5997 après 17h00, paget: 669-4194.

ALMA: maison de 2 logements de 5.1/2, rénovée, planchers céramique et merisier, aspirateur central, échangeur d'air, combustion lente, remise. Tél.:662-8101.

ARVIDA: CO-PROPRIÉTÉ, genre maison de ville, rez-de-chaussée, sous-sol fini, 1972 pieds.carrés habitable, vendu meublé ou non. Magnifiquement décoré, construction récente en brique, insonorisation béton, 3 chambres, 2 salles de bains, foyer, verrière, planchers bois et céramique, terrasse, remise, terrain paysager et haie de cèdre, (pelouse et déneigement. 350\$/année) + beaucoup d'extra. Tél.548-3936

209 Maisons à vendre



DIRECTEMENT DU PROPRIÉTAIRE A QUI LA CHANCE?

JONQUIERE: secteur Kénogami, très belle propriété, 30x42, abri d'auto, garage, brique, construction 10 ans, foyer, planchers érable, armoires chêne, bain Jacuzzi, fenêtres triple verre, possibilité logement au sous-sol, entrée indépendante, beaucoup de commodités, libre immédiatement. Tél.:547-0938, 696-6232 pagette.



RIVIERE-DU-MOULIN: unifamiliale, 4 chambres, aménagement fonctionnel, beaucoup de commodités, près des services. Tél.:543-6476



CHICOUTIMI-NORD: 25 rue Elie, très belle propriété 32x40', à pallier, toit cathédrale, 3 chambres, 2 salles de bain, sous-sol fini, terrain 12,000 pieds carrés, Sans voisin arrière. Tél:(418)696-5076, 696-8866 (paget).

CHICOUTIMI, 68 et 70 Daniel, 2 logements de 5.1/2 pièces, vue sur Saguenay. Tél.: (418)693-6228.

CHICOUTIMI: 2532, Rang St-Pierre, 3 chambres, sous-sol fini, échangeur d'air, combustion lente, tout brique, terrain 43,000 pi.carr., remise, 85,000\$. Directement propriétaire. Tél.:543-3375.

CHICOUTIMI: 33x33', près écoles et centres d'achat, abri d'auto, double stationnement, 2 salles de bain, 4 chambres, sous-sol fini, cuisine refaite. Tél.: (418)549-8867.

CHICOUTIMI: Elizabeth-Riverin (PRIX RÉDUIT) plancher bois, 4 chambres, 2 salles bain, rénové mars 1998, asphalte, remise plus un logement 2.1/2. Prix sous évaluation. Tél.698-2985.

CHICOUTIMI: quartier recherché, rue des Crespiels, construction 8 ans, style moderne, aménagé à 100%, 2,200 pi.ca. + garage, brique, 3 chambres, 2 salles de bain, foyer et beaucoup plus, terrain paysagé 9,000 pieds. Directement du propriétaire. Agent s'abstenir. Tél.: (418)690-0463 après 17h.

DELISLE: Grande maison en brique sans voisin arrière, quartier tranquille avec parc à proximité, 3 chambres. Revenu: 4.1/2, rapportant 350\$/mois. Tél.662-4968

Directement du propriétaire
CHICOUTIMI, Rivière-du-Moulin, face au Richelet, 404 du Roussillon, 30'x16'. Maison à louer ou idéal pour première maison. Grand terrain closuré. Piscine, patio. Très propre. 90,000\$. Tél.: (418)542-0535.

JONQUIERE: directement du propriétaire, quartier St-Philippe. Magnifique résidence tout brique, entrée pavé, foyer au salon, 3 chambres, 2 salles de bain, sous-sol aménagé, aspirateur central, convecteur, échangeur d'air et piscine. Secteur recherché. Nombreuses rénovations ont été apportées. Tél.:548-6883, soir.

JONQUIERE: très beau site, près Parc Rivière-aux-sables, 3 logements, 4.1/2, 5.1/2, 6.1/2, peut être commercial + grand terrain à l'arrière. Au 3975, Vieux Pont. Tél:(418)42-0070.

LA-BAIE: à vendre ou à louer avec possibilité d'option d'achat sur la rue Bagot. Tél.:544-0293.

LATERRIERE, à voir, jumelé, construction 3 ans, directement du propriétaire, 123 du Rivage. \$99,800. Tél.: (418)690-9075.

MISTASSINI: rue Laurendeau, 28'X40', garage 24'X26', terrain 100'X200', construction 1995, 2 salles de bain, 4 chambres, foyer, toit cathédrale. Tél.:276-9668.

PRIX REDUIT
CHICOUTIMI: 767 Dequen, rénové, bungalow brique, 3 chambres, demi sous-sol fini, terrain paysagé. Avec logement 3.1/2. (418)549-5446, (418)276-5285.

QUARTIER ST-PHILIPPE, très beau bungalow, 25'x41', tout brique, sous-sol entièrement aménagé, magnifique foyer, piscine, patio, et remise. C'est à voir! Tél.:548-7567.

SHIPSHAW, Bungalow 24X40, 5.1/2, façade brique, aucun voisin arrière, grand terrain, salon, cuisine, aire ouverte, décorée en janvier, remise 12X12, très propre, proximité école primaire et autres services. A voir. Tél.(418)542-7116, pag:541-9466.

210 Maisons à louer

2757 BOUL. SAGUENAY, Arvida, 3 chambres, garage, \$440/mois, non chauffé, non éclairé. Libre 1er novembre. Tél.:547-2878.

ARVIDA: plancher bois franc, garage intérieur, cour intime, près marché Sorenson, prix à discuter. Tél.: (418)548-1740, Mme Gaudreault.

BORD DE L'EAU
ST-FELIX-D'OTIS: maison habitable à l'année. Tél.:545-1007.

CANTON TREMBLAY: route Madoc, bungalow, avec garage annexé, 4 chambres, grand meublé, terrain aménagé, terrasses. Tél.:678-9127

210 Maisons à louer

CHICOUTIMI, secteur Barette, jumelé, neuf, 2 étages, 3 chambres, 2 salles bain, vaste sous-sol, immense terrain, libre 1er novembre, 775\$/mois. Possibilité choix de finition. Tél.: (418)696-1404.

CHICOUTIMI: 4 chambres, poêle combustion lente, foyer, salon à pallier, four encastré, plaque chauffante, 600\$/mois. Libre immédiatement. Tél.:545-7055, 541-3393 paget.

CHICOUTIMI: grand 5.1/2, bord de l'eau, 2 étages, 525\$/mois. Tél.:545-4310

CHICOUTIMI: libre immédiatement, rez-de-chaussée et sous-sol, planchers de bois, grand terrain closuré, à visiter, 600\$/chauffé, non éclairé, possibilité chauffer au bois. Tél.698-7041

CHICOUTIMI: petit bijou duplex 3 paliers, 750\$/mois. Tél.:693-4791 soir.

CHICOUTIMI: sans voisin arrière, secteur tranquille, 3 chambres, 775\$/mois, libre immédiatement. Tél.:543-8276 après 18h.

Recherche maison à louer, propre, 4 chambres et plus, secteur Chicoutimi ou environ. Tél.:673-7763, paget: 690-5547.

RECHERCHE maison ou jumelée à louer avec garage, 2 chambres pour couple seule, aux environs de Chicoutimi. Tél.693-2335

211 Maisons mobiles à vendre

A VENDRE maison-mobile 14x68. Devra être démenagée. Tél.:545-0277, 675-1035

213 Terrains à vendre

A VENDRE TERRAIN: situé à Jonquière sur la rue Monet, superficie de 7300 pi.carr. avec 2 servitudes, prêt à construire. Téléphoner à 547-3095 le soir.

BEAU grand terrain semi-boisé (23,000 pi.ca.) surplombant la rivière aux Aulnais, situé sur la rue Rousseau dans un développement domiciliaire aux limites de Saint-Ambroise et de Shipshaw. Avec service d'eau et d'électricité. Prêt à construire. Tél.548-2090

LAC Kénogami façade 300x300, avec bâtisse. Tél.:549-6944.

LATERRIERE, grands terrains, environ 100X230, service d'eau, disponibles bord de l'eau, prêts à construire, prix abordable. Tél.: 678-9294, 678-1923.

Terrains boisés bord de l'eau, Lac St-Jean, tél.:347-3714, 673-4573.

300 VÉHICULES
302 Autos à vendre

1160 BOULEVARD DU ROYAUME, CHICOUTIMI. ACHAT AUTOS, CAMIONS USAGÉS. PAVONS EN ARGENT, REMORQUAGE COM-PRIS. VENDONS PIÈCES, PNEUS USAGÉS. G. BOUCHARD AUTOS INC. TEL.: 545-9537.

1985 PONTIAC FIERO, automatique, 4 cylindres, très propre, 1,995\$. 1988 MAZDA MX6, 2 portes, automatique, inspectée, très propre. 1986 CAVALIER, 2 portes, automatique. 1988 PONTIAC Sunbird, manuelle, 4 portes. 1989 FORD TEMPO, automatique, 4 portes, bonne condition. 1991 CHEVROLET CAVALIER, automatique, 4 portes, bonne condition. 1994, DODGE COLT ES, manuelle, très propre. 1997 CHEVROLET CAVALIER, 4 portes, automatique, climatiseur. Automobile Bédard Inc. Tél.:693-8567.

1985, Pontiac 6000 STE, 4 portes, équipement complet, impeccable, 1,495\$. 1984, Pontiac 6000, 4 portes, automatique, 750\$ négociable. Tél.:673-6218.

1987 TOYOTA Cressida, peinture neuve, mécanique A1, 3,400\$ négociable. Tél.:662-0081, 344-1460

1988 Cutlass Supreme, 2 portes automatique, carrosserie mécanique A-1, 2,300\$. Tél.:690-2839.

1992 CADILLAC de Ville d'Elegance, 75,000 kilomètres, comme neuve, Tél.:547-0292, paget: 696-7218.

1997 DODGE CARAVAN, bas millage, 6 cylindres, 7 passagers, 5 portes, garantie 2 ans. Spécial \$16,995.

1994 HONDA ACCORD LX, 4 portes, manuelle, bas millage.

1991 PICK UP MAZDA B2200, king cab, automatique, 8000 kilomètres.

1996 FORD ESCORT LX FAMILIALE, automatique, 73,000 kilomètres, air climatisé

1993 SUZUKI SIDEKICK 4x4, 4 portes, automatique, bas millage Spécial.

1996 CHRYSLER NEON de luxe, 4 portes, automatique air climatisé, seulement 60,000 kilomètres. Prix spécial.

1994 PONTIAC Sunbird, 2 portes, automatique, 71,000 kilomètres, garantie 2 ans.

1991 RANGER KING CAB STX, 6 cylindres, manuelle, tout équipé, avec air, prix spécial.

AUTOMOBILES BLACKBURN
1361, boul. St-Paul
CHICOUTIMI
693-5388

ABC CRÉDIT
Crédit refusé pour l'achat d'un véhicule? NOUS AVONS LA SOLUTION: FINANCEMENT MAISON SUR PLACE. Plusieurs modèles disponibles. Pour informations: 693-8567 (Chicoutimi), lun. au vend.: 9h00 AM à 9h00 PM.

ACHETONS voitures 100\$ à 2,000\$. Tél.: (418)693-8567.

ATTENTION ATTENTION: Mercury Cougar 1984, automatique, 8 cylindres, seulement 32,000 kilomètres certifiés. \$2,495. Tél.:693-8567.

AVEZ-VOUS une voiture accidentée ou endommagée par la rouille? J'ai 40 ans d'expérience et je suis spécialiste des retouches ou complet. Je fais un excellent travail. Pour une estimation: Germain Debosselage. Tél.:699-5069. Aussi: traitements anti-rouille garanti, à 88\$!

BUICK Park Avenue 1982, 117,000 kilomètres, A1, très bon ordre. Tél.:662-6175.

CADILLAC Eldorado 1994, 9,000 kilomètres, moteur North Star, 42,000\$ non négociable. Tél.:690-7297 Benoit.

302 Autos à vendre

CAVALIER 1992, automatique, 5 portes, entièrement équipée, très propre, 4,200\$, négociable. Tél.: (418)548-8039.

CHEVROLET ASTRO CL 1987, 8 places, équipement complet. Tél.: (418)548-5928 soir.

CHEVROLET Corsica 1990, V-6, bon état, 2,200\$ négociable. Tél.:548-4955, 540-0341.

CHEVROLET Lumina LS 1996, 40,000 kilomètres, garantie jusqu'en mars 1999, entièrement équipée, démarreur distance anti-vol, 4 pneus d'hiver avec roues, 14,995\$. Tél.:547-1904, 540-1755.

302 Autos à vendre

VOLKSWAGEN Golf K2, 1997, rouge, air climatisé, siège et rétroviseur chauffants, excellente condition, 15,000\$. Tél:549-7790

VOLKSWAGEN JETTA GLS 1996, 4 portes, 66,000 kilomètres, vitres et sièges chauffants, toit ouvrant, 14,500\$. Tél:(418)695-2475.

303 Avions à vendre

AUTO-CONSTRUCTION terminé à 95% aluminium, 2 places côte à côte, moteur certifié 130HP Lycoming TBO 900 heures, hélice Sensenich certifiée, présentement sur roues, 16,900\$. Tél:672-2984 Richard.

HYDRAVION Cadi, 1993, flotteur 1400, moteur continental, 90HP, 215 heures: skis et volets, prix à discuter. Tél:347-5749

PA-18, 160 HP, EDO 2000, 170 HTTSN, moteur 1100 heures, MODE C, King Com, GPS, 700 livres de charge sur flottes. Tél:(418)679-7017.

304 Bateaux à vendre

KAYAK de mer, Muktuk de Boréal Design, avec jupette, pagaies et VFI. Tél:668-3054

MIRAGE 27.5 1989, tout équipé. Tél:275-4856.

305 Camions à vendre

AUBAINE: PICK-UP Dodge Ram, 1985, manuelle, très propre, 1,800\$. Tél:545-3616.

CAMION Ford 1978, mécanique et carrosserie A1, prix à discuter. Tél:549-3621.

CAMION Ford Econoline 1990, 155,000 kilomètres. Camion Ford 1979, 5 tonnes avec boîte à bascule. Prix à discuter. Tél:547-0064.

CHEVROLET 1992, 3/4 tonne, diesel, automatique, bonne condition, bon prix. Tél:544-5116.

CHEVROLET pick-up 1/2 tonne 1998, automatique, prix à discuter. Tél:547-2931.

CUBE GMC, 1988, 14' de boîte, diesel, 6,000\$. Tél:668-5338

FORD 1981, 1 tonne 350, double roues, parfaite condition. Tél:673-7660

INTERNATIONAL 1986, diesel, boîte fermée 22 pi., 179,000 kilomètres, excellente condition, prix à discuter. Tél:690-3835 jour, 545-6038 soir et fin semaine.

MAZDA B-4000, 1994, 92,000 Kilomètres. Tél.:674-1313.

NISSAN 1987, king cab, manuelle, 1,300\$. Tél:548-7961

TOYOTA 1987, boîte fibre de verre, 145,000 kilomètres, 2,000\$. Tél:678-1585

VAN une tonne diesel 1996, échelle hydraulique TTS25 hauteur 32'. Tél.:540-3353.

306 Camions 4 X 4

1986 F-150, 4x4, cabine allongée, 6 cylindres, manuelle, bonne mécanique, 2,900\$. 1989 GMC S-15, 4x4, cabine allongée, 4.3 litres, automatique, très propre. Automobile Bédard Inc. Tél.:693-8567.

BLAZER 1998, 4x4, climatiseur, 10,500 kilomètres, à vendre ou louer, plan avantageux. Tél:(418)545-7477.

F-150, 1987, XLT, Lariat, super cab, air climatisé, automatique, siège capitaine, 302, 164,000 kilomètres, moteur 450,000 kilomètres. Tél:672-4570.

FORD F150 XLT Lariat 1988, 4x4, king-cab, 163,000 kilomètres, mécanique A1, 6,500\$. Tél:548-3570 laisser message.

GMC 1500, 4x4, 1989, cabine allongée, très propre, mécanique A1. Tél:548-3481.

GMC 4X4, 1992, 81,000 kilomètres, cabine allongée, super propre. Tél:548-4055, paget:541-2731.

GMC S15, 1985, automatique, 4x4, king cab, bonne condition. Tél:674-9116.

GMC Sierra 1500 1991, 4x4, transmission automatique neuve, peinture neuve, boîte 8 pi., 135,000 kilomètres, entièrement équipé, démarreur, système de déneigement 3 positions, compris: 13,000 négociable. Tél:698-8715.

GMC Z-71, 4x4, 1500, 1995, KING CAB, SLT, turbo diesel, boîte courte, intérieur cuir, équipement complet, seulement 70,000 kilomètres, particulier, très propre, 24,500\$. Tél:693-8754, 690-7185

JEEP CHEROKEE Country 1993, 4x4, 4.0 litres, automatique, très propre. Tél:693-8567.

MAZDA B-4000, SE, 1997, king cab, 23,000 kilomètres, lecteur CD, miroirs électriques, fond de boîte en plastique, balance garantie 3 ans/160,000 kilomètres. A voir absolument. Tél:(418)693-1315.

NISSAN 1996, 4x4, vert, 48,000 kilomètres, king-cab, démarreur distance, attache-remorque, manuelle, balance garantie 125,000 kilomètres ou 6 ans, 16,800\$. Tél:274-3894.

TOYOTA «Tacoma» 1995, King cab, 4x4. Balance de location, 385\$/mois, 30 mois. Information 678-2128.

TOYOTA Tacoma 1996, 4x4, 84,000 kilomètres, parfaite condition, prix à discuter. Tél:548-5095.

TRACKER 1989, 4x4, automatique, 3,500\$ PLYMOUTH Voyageur 1985, manuelle, 895\$ MERCURY Tracer 1987, manuelle, 2 portes, 1,595\$

FORD F150 1980, automatique, 895\$ FORD RANGER 1987, manuelle, 2.9, 995\$ CHEVROLET S10 1982, automatique, 2.8, 1,000\$

TOYOTA 1983, 1/2 tonne, manuelle, 22R, 895\$ NISSAN MULTI 1987, automatique, 1,500\$ HONDA CIVIC 1985, manuelle, 1,300\$ NISSAN SENTRA 1988, automatique, 4 portes, 1,500\$

VOLKSWAGEN FOX 1988, manuelle, 1,300\$ DODGE COLT 1989, manuelle, 4 portes, 1,500\$ TOYOTA CAMRY 1985, automatique, 4 portes, 1,500\$

HONDA CIVIC 1986, familiale, automatique, 1,400\$ DODGE CHARGER 1987, automatique, 995\$ FORD TEMPO 1986, automatique, 4 portes, 895\$

G.B. Automobiles, 1160, Boul. du Royaume. Tél.:545-9537.

TRACKER 1992, 4x4, blanc, toiles hiver, été, 4 pneus d'hiver neufs, 8,500\$ négociable. Tél:548-8963.

307 Campeurs à vendre

CAMPEUR motorisé Dodge «Caravan», 1977, excellente condition. Prix à négocier. Tél:547-5884.

MOTORISÉ, Classe A, «Triple E Signature», 38 pieds. Intérieur refait en 1998, super chic, entièrement équipé. Raison: s. santé. Acheteur sérieux seulement. Tél.:543-2903.

308 Fourgonnettes à vendre

DODGE CARAVAN 1989, 7 places, 176,000 kilomètres, 2,395\$. Tél:(418)695-2475

DODGE Caravane 1989, automatique, 4 cylindres, 1 seul propriétaire, moteur refait, carrosserie comme neuve. A voir. Tél:544-3607.

FORD Econoline 1986, 100,000 kilomètres, fini campeur, très propre, mécanique A1. Tél:548-1669.

FORD Econoline, 1994, état neuf, entièrement équipé, 15 passagers, prix à discuter. Tél:481-2960.

FORD ECONOLINE, Cargo 1992, blanc, 185,000 kilomètres, très bonne condition, 6,800\$ négociable. Tél:672-4249

NISSAN Quest 1993, bleu, 79,000 kilomètres, démarreur à distance, très bon état. Prix à discuter. Tél:679-8099 après 16h15

PANEL Dodge 1982, 318 automatique, bonne condition, 550\$. Tél.:549-6041

PLYMOUTH Voyageur Rallye 1996, 27,000 kilomètres, équipement complet, 5 portes. Tél:(418)543-9384.

PLYMOUTH Voyageur SE, 1991, 163,000 kilomètres, V-6, automatique, 7 passagers, régulateur vitesse, air climatisé, attache-remorque, 4 pneus d'hiver avec jantes, 4,400\$. Tél:(418)251-4833.

PONTIAC TRANSPORT SE, 1995, moteur neuf, posé par GM, garantie 3 ans 80,000 kilomètres supplémentaire, moteur 3.8, air climatisé, équipement complet. Tél:673-7120

SAFARI 1995, 8 passagers, 13,500\$. Tél:668-5338.

309 Machinerie

1 GRAPPIN 748G 1997, 1 GRAPPIN 748E 1994, avec inventaire de pièces, travail de 40 semaines par année, 120,000 mètres Parc Chibougamau Pour informations: (418)275-4734.

— 2 EXCAVATRICES Cat EL300, 1989 très propre
— CAMION sableur, modèle 700 Mack 1978, avec équipement à neige.
— CAMION International Eagle 1989, "trailer" manac 4 essieux multiples pour bois Avec VR région 02
Tél.:418-690-0477.

ABATTEUSE «Timberjack», modèle 850, 1998, tête à scie «Gilbert», 240 degrés, environ 1200 heures. Prix à discuter. Tél:(418)258-3742 ou (418)258-3990.

CAMION à benne basculante Western Star 1985, inspection SAAQ récente, prêt à travailler. Tél:276-9299.

EBRANCHEUSE Hitachi, UH-083, 1986, très bon état avec pièces. Prix à discuter. Acheteur sérieux. Tél:276-0596.

ENROBEUSE (Anderson) entièrement automatique. Tél:(418)673-3725.

EXCAVATRICE KOMATSU 1987, PC200 série 3, 8,700 heures, godet 1.1/2 verge, très bonne condition. Prêt à travailler. Tél.:544-8290.

FAUCHEUSE John Deere 1209, Presse New-Holland avec lance-balles, modèle 273. Râteau, faneur. Tél:(418)673-3725.

PEPINE Ford 1994, 555D, avec godet avant latéral, excellente condition. Tél.:1-418-345-2328.

TRACTEUR 850 Case, Fardier 36', 9 tonnes, 3 essieux. Roulotte de chantier 12x60, avec électricité. Loader Michigan 2.5 verges. Compresseur 600. Compresseur 175. Nacelle 60'. Tél.:549-6944.

TRANSPORTEUR John Deere, 1973, 20,000\$ de réparations effectuées. Toutes offres raisonnables acceptées. Tél:540-0629, 672-4404

311 Motoneiges à vendre

1994, SUMMIT 583, très propre, bonne condition. Tél:548-0939 Stéphane

ARCTIC CAT EXT 1994, 580 CC, excellente condition, 3,200\$. Tél:690-3831, 591-6562 pagette

ARCTIC CAT EXT El Tigré 1991, 530 CC, bonne condition, 1,600\$. Tél:690-3831, 591-6562 pagette.

ARCTIC CAT PANTERA 1998, moteur 580 EFi, 3,000 milles. Possibilité de garantie prolongée \$6,500. Cab de Formula 1994, rouge, avec pare-brise. Prix à discuter. Tél:274-3010.

ARCTIC CAT Wildcat 1993, très bonne condition, marche-arrière, 9,900 milles, poignée et pousse chauffants, 2,500\$ négociable. Tél:547-5890.

ARTIC CAT 1991, «JAG-AFS» Long Track, 440 Fan, reculon, très propre, 1,990\$, négociable. Tél:668-6465 (entre 18h et 20h).

ARTIC CAT Pantera, 580, 1996, 3,300 milles, Grand touring, tout équipé, avec toile, système embrayage neuf 1998, excellente condition, 5,300\$. Tél:693-5462.

AUBAINE: BOMBARDIER TOURING SLE 1997, 3,700 KILOMÈTRES, POIGNÉES CHAUFFANTES, MARCHÉ-ARRIÈRE, A VOIR! 4,395\$ NEGOCIABLE. TEL.SOIR:542-6024, JOUR: 542-6333.

311 Motoneiges à vendre

BOMBARDIER 1997, très propre, 4-SLE, 500, Touring, 3,900\$. 4-E 380, touring, 3,500\$. Tél:549-8286.

BOMBARDIER Formula III 600cc, 1996, 8,900 kilomètres, excellente condition. Prix 4,800\$ négociable. Tél:343-3943.

BOMBARDIER Formula MX 1991, équipement complet, \$2,000 négociable. Tél:275-4337.

BOMBARDIER Grand Touring SE 670 1996, excellent état. A voir. Tél:544-4981.

CHEYENNE longue track, 1988, 1,700\$. Tél:668-5338.

POLARIS INDY Trail, Touring, 1996, très propre, 3,300 kilomètres. Tél:549-6033

POLARIS XC700 1998, garanti 1 an, très propre, pousse et poignées chauffants: 7,000\$. Tél:343-2772.

POLARIS XCF 440 1997, acheté en 1998, garantie jusqu'en 1999, 4,000 milles, 4,200\$. Tél:344-1689.

POLARIS XCR 600, 1996, entièrement équipée, marche arrière, impeccable, 4,100\$, négociable. Tél:690-2795.

SCANDIC Long Track, 20", 1996, moteur 500cc à fan, condition A-1, Prix: 4,995\$. Tél:548-1323, 541-3177.

YAMAHA EXCITER II, 1991, excellente condition, à voir. Tél:548-0577

312 Motos à vendre

1982 HONDA Nighthawk, 750cc, pneus, batterie, pare-brise neufs, inspectée 1,000\$. Tél:543-8568, 541-9837.

HARLEY Davidson original 1983, 11,000 kilomètres, beaucoup de chrome, 14,000\$. Tél:690-7297 Benoit.

HARLEY DAVIDSON Softail, A-1, 1994, peinture neuve. A voir. Tél:690-5635.

YAMAHA DT 50 1989, très bon état, 800\$ négociable. Tél:544-6514.

313 Motos 3 et 4 roues à vendre

3 roues HONDA 1984, Big Red, peu utilisé, 950\$ discutable. Tél:347-2268.

HONDA 4 roues 300, 4x4, 1995, parfaite condition. Tél:673-3169, paget: 591-8053.

POLARIS Explorer 1997, 4X4, automatique, avec équipement 7,200\$ négociable. Pneus d'hiver 185-75-R14 pour auto: 300\$. Tél:669-2025.

QUATRE roues Kawasaki 1997, 400, 4x4, automatique, 2,150 kilomètres, A1. \$6,750. Tél:547-7446.

YAMAHA 225 CC, 2X4 1986, 1,700\$. Tél:542-0070

YAMAHA 225, 1988, 4 roues, 2X4, excellente condition. Tél:672-4105

314 Pièces et accessoires

1000 ET MOINS \$. ACHETONS AUTOS ET CAMIONS, POUR PIÈCES, PAYONS COMPANT. SANS FRAIS DE REMORQUAGE. GILBERT AUTOS INC. 543-8361.

4 PNEUS d'hiver Roadhlander, 185/70R13, montés sur jantes Honda avec enjoliveurs, 175\$. Boîte surélevée, 6.5' fibre de verre pour Dakota. 650\$. Tél:276-5201

ACHAT d'autos et camions. Vente de pièces usagées. Roi des pièces, 696-1036.

MAGS GM 15 po., de compagnie, avec pneus, P235-75-R15, excellente condition, 450\$. Tél:696-4255.

PLUSIEURS pneus usagés d'hiver, 12, 13, 14 et 15 po à prix de débarras. Tél:549-6041

Pneus Blizzak 195-60R14, 100\$. Tél:674-2370.

SYSTEME de grappe hydraulique 7.5 pi., transmission Ford Ranger, 5 vitesses, parfaite condition, prix à discuter. Tél:543-1976.

TOIT rigide pour VJ, noir, comme neuf, 900\$. Boîte 6 pieds fibre de verre pour Ford F150, 125\$. Tél:693-8567.

315 Remorques à vendre

REMORQUE double et basculante pour motoneige, 400\$. Tél:549-2810.

317 Tracteurs à vendre

NOUVEAU Prix! Tracteurs 65 hp, 6 diesel, cabine, grappe, souffleur 84 po. A voir au 318 Principale à Bégin. Une herse à disque semi-portée. Grappe pour tracteur 40 hp arrière. Tél:672-4295.

TRACTEUR «Inter» diesel 444. Tracteur Zétor diesel, 4x4, avec pelle Hardy, souffleur, cabine, modèle 8245. Tél:673-3725.

400 EMPLOI

402 Personnel demandé

SSS CHOCOLAT SSS Vends super tablettes de chocolat et fais-toi beaucoup d'argent. Tu n'as rien à payer à l'avance et nous livrons partout au Québec en 48 heures. Tél:1-800-561-2395

Compagnie établie depuis 20 ans dans la vente de boulons et attaches (secteur automobiles et industriel)

RECHERCHE REPRÉSENTANT AVEC EXPÉRIENCE D'UN AN MINIMUM

Très bonne rémunération Salaire de base et commission Téléphoner à: M. Grégoire, 1-800-363-1547

DESSINATEUR autonome avec expérience pour la conception de dessin d'atelier sur ordinateur. Tél:662-5115.

402 Personnel demandé

ESTHÉTICIENNE ELECTROLYSTE
Diplômée avec clientèle et ameublement pour salon à Jonquière.
Envoyez vos coordonnées, Casier Postal 812, comptoir postal centre-ville. Jonquière, G7X 7W6.

LE «hit» de l'été! Vendez 70 tablettes de chocolat + cadeau et gagnez 110 \$! Tél:690-1296, 1-800-265-1296, Lac-St-Jean-1-888-707-6662.

RECHERCHE COIFFEUSE pour location de chaise, clientèle établie, 250\$/mois. Tél:696-7834

SERVEUR(EUSE) demandé(e) pour travail 3 nuits/semaine. Salaire: 7.25\$/heure. Se présenter avec C.V. au 1569, Tadoussac, Chicoutimi-Nord.

TÉLÉPHONISTES demandées pour travail de 9h à 14h, du lundi au vendredi. Expérience serait un atout. Téléphoniez entre 9h et 14h au 543-4178.

Tu veux travailler? 695-6999.

VENDEUR d'autos usagées demandé, temps partiel, avec expérience. Tél:543-8361.

450 FORMATION

451 Enseignement / cours

ATTENTION! COURS PRIVES primaire-secondaire, français, mathématique, raccrochage, thérapie, professionnelle. Tél:545-2197.

COURS DE PIANO

Adultes et enfants, 12 semaines: 250\$. Tél:545-9914

FORMATION privée en informatique (Office 97, Visual Basic, etc.). Installation et formation Internet. Tél:545-1527, 591-0431.

500 OCCASION D'AFFAIRES

501 Finances

AIDE FINANCIERE 10,000\$ ET PLUS
- Prêt personnel et commercial
- Prêt pour démarrage d'entreprise
- Intérêt compétitif
- Prêt privé
VOUS ETES QUALIFIE SI VOUS AVEZ
- Fonds de pension d'un ex-employeur
- CRI compte de retraite immobilisé
- REER immobilisé, REER
LA MAISON DU PRÊT 693-6381

BESOIN D'ARGENT
Fournissez une garantie et nous vous prêtons l'argent qu'il vous faut. Tél:693-0608.

PROBLEMES FINANCIERS de \$500 à \$250,000. Demande de prêt assuré 24 heures. Conseiller B.A.D. Tél:1-800-463-9311, code 8560.

600 SERVICES PROFESSIONNELS

601 Construction / Rénovation

ATTENTION CONSTRUCTION RENOVATION. Pour rénover intérieur, extérieur. Agrandissement de maison, patio, fenêtres. Estimation gratuite. Tél:549-9842, 540-3812(ce/llulaire).

ATTENTION menuisier, 25 ans d'expérience: salle de bain, sous-sol, électricité, plomberie, céramique. Tél:677-3352.

BRICOSETAGE, crépis, cheminée, pavé imbriqué, terrassement, muret. Tél:549-4846 après 18h00.

HOMME avec expérience offre ses services pour travaux de plâtrage, peinture, plafond texturé. Estimation gratuite. Tél:693-8158.

MENUISIER 35 ans d'expérience, rénovation, réparation tout genre, peinture, bas prix. Tél:547-4902.

POSE de céramique, 25 ans d'expérience, bon prix. Tél:673-4163.

POUT TOUTE rénovation, menuiserie, peinture, plâtrage, plomberie, etc... Tél:549-4982, Réal.

603 Massage

ANNIE, jolie fille, massage détente, dans un endroit propre et discret. Tél:545-4582.

CENTRE de MASSOTHÉRAPIE PROFESSIONNELLE avec masseuses(eurs), entorse sciatique. Tél:542-6200.

CHICOUTIMI-NORD. Massage de relaxation et détente, 9h00 à 20h00. Tél:693-9337.

MASSAGE de relaxation et détente, de 9h à 20h. Tél:(418)542-8485.

SPRINT FINALE jusqu'au 30 JONQUIÈRE: Studio de massage, expérience, détente, discrétion assurée. Linda Tél:695-3855.

604 Offres de services

12.95\$ l'appel (call). Réparation d'appareils ménagers. Gauthier Services

704 Animaux

CHEVAL Belge âgé de 5 ans, dressé à l'attelage double. 6 vaches Charolais, garantie gestante, 1 taureau pure sang Charolais, enregistré. Tél.: 662-7258, 669-9901 cellulaire.

Elevage Doolittle Enr. Chiots Labrador blonds, vaccinés, vermifugés, enregistrés. Tél.: 549-9780, paget: 690-5670.

FERME d'élevage «Demi-Lune». Cochon, Vietnamien. Bouc «Nubien» mâle. Poules miniatures. Oies et divers autres animaux. Tél.: 673-6371 (entre 7 et 9 heures le matin).

PINTCHER NAINS, 8 semaines, queue et ergots coupés, 325\$ négociable. Tél.: 677-3080

SHIH-TSU mâle, âgé de 5 mois, pure race, poil en laine, blanc, prix à discuter. Tél.: 544-5676.

705 Antiquités

1 seul dans la région MARCHE D'ANTIQUITE
5922, boul. Talbot
Latterrière
678-2775
Jamais acheter ou vendre sans nous rencontrer
Ouvert seulement samedi et dimanche de 9 à 5

BIENVENUE - OUVERT 7 JOURS SEMAINE
Achat et vente d'antiquités. Bureaux décapés ou peints, buffets, «sideboard», mobilier de chambre complet, chaises, tables et beaucoup d'autres objets. 6853, boul. Martel, St-Honoré. Tél.: 673-7927.

706 Bois de chauffage

BOIS DE CHAUFFAGE
Bois de palettes pour chauffage. 25\$/corde
Tél.: 698-1521, 541-4740 pagette.

BOIS de chauffage en longueur de 8', bouleau. Entreprise Forestière Munc. Tél.: 672-4461.

BOULEAU 16" sec, 50\$/corde. Billots 8" vert, 400\$ du voyage (rendement 11 à 12 cordes). Tél.: 349-8762.

BOULEAU et merisier, fendu et livré. Tél.: 543-5855.

BOULEAU merisier semi-sec. Bouleau érable vert en 16 pouces. Livré. Tél.: (418) 673-6133.

BOULEAU sec, 55\$ cour extérieur, 60\$ séché dans la grange. Tél.: 695-4949, 545-5922, 540-BOIS(2647).

BOULEAU vert, fendu 54\$/corde, rond 39\$/corde, 8' 540/tonne. Possibilité de le faire sur place, à 25\$/corde. Tél.: 673-4792.

BOULEAU, merisier, érable, semi-sec, 48\$/corde, fendu et livré. Tél.: 674-2860

CROUTE de bouleau, \$20/camion, 112 de la Pinède, Latterrière. Tél.: 545-2893.

EPINETTE rouge, 16" fendu, semi-sec, 39\$/corde. Tél.: 672-2903, 672-1018.

ERABLE, merisier, bouleau sec, 60\$/corde. Merisier, bouleau demi-sec, 50\$/corde. Tél.: 542-0091.

MERISIER sec, 90%, 10% de bouleaux et frênes. Bouleau érable 50/50, sec, grosseau moyen, 63\$/corde livré. Erable sec 65\$/corde livré. Tremble 65% et 35% épinette rouge, sec, 40\$/corde livré. Tél.: 678-2505 Vincent Lapointe.

707 Coin du bébé

LIT Moregeau. Poussettes Perego. Barrières 48". Mobile. Tapis éducatif. Luge. Très bon état. Tél.: 545-7557 après 17h00.

708 Demandé

ACHETERAIS bain antique sur pied pour chalet. Tél.: 695-3326.

RECHERCHE colocataire à Chicoutimi, 1er octobre, chauffé, éclairé, meublé, 250\$/mois. Tél.: (418) 545-4439.

RECHERCHE poêles à bois de tout genre, fournaises à l'huile, réfrigérateur au propane, bouteille propane 500 lbs. Tél.: 673-7927.

709 Divers

1 ASPIRATEUR A1, Electrolux payé 1,200\$, servi 6 mois, Spécial 500\$. Plus de 100 modèles usagés de toutes marques à partir de 99\$. boyaux neufs pour Electrolux à partir de 29\$. Sac et réparation de toutes marques. Aspiratex 2000, 3691, boul. Harvey, Jonquière. Face au McDonald's. Tél.: (418) 542-9451

1 ASPIRATEUR Compact Tri-Star, neuf: 2,200\$ pour 1,250\$. 2 Rainbow neuves: 2,000\$ laissées à 1,250\$ chaque. 2 Electrolux Renaissance? Plus 150 autres modèles et Filter Quenn. Pièces, sacs, réparations. Réusinage instantané moteur. Chariot et central. 3 techniciens. Estimation gratuite. Aspiro Plus, Faubourg Sagamie et maintenant Galerie de La Baie. Tél.: 548-1767, 697-1058.

3 CLIMATISEURS commerciaux ou industriels, reconditionnés à neuf, 25 tonnes, 300,000 BTU, compresseur Copeland 25HP semi-étanche. Tél.: 698-2222, 1-800-361-9519.

4 pneus d'hiver, «Uni Royal», P-225-60-R-16, 97-S. Tél.: 549-3028.

A VENDRE. Terre jaune, terre noire. Besoin de petites quantités de grenottes 1/2, 3/4, ainsi que poussière de pierre avec transport. Aussi entreposage de motos, autos, bateaux à très bons prix. Tél.: 543-9716. Paget: 693-9575.

A VENDRE: Ford 9000, Chevrolet 10 roues, Chevrolet 6 roues. Une boîte à sable. Tél.: 673-1977 après 18h00.

A VOIR! STORES VERTICAUX ET HORIZONTAUX, INSTALLATION, RÉPARATION, MANUFACTURIER FERNAND TREMBLAY, 296 AVE STE-ANNE, CHICOUTIMI, UNIVERS DE LA COULEUR. TEL.: 543-0432.

Aubaine superbe pour 4 électroménagers dont poêle, réfrigérateur, laveuse et sècheuse. 250\$/4. Tél.: 695-2215, 695-1987.

709 Divers

Balancoire pour garderie, enfant de 1 à 5 ans. 400\$. Tél.: 674-1313.

CINEMA MAISON, Yamaha, valeur 1,900\$ laissée 1,000\$ garantie prolongée jusqu'en 2003. Aussi lecteur Pioneer, DVD valeur 800\$ laissée 400\$. Tél.: 690-8934

CLOTURE de broche galvanisée, 6' de hauteur. 3 broches piquantes dans le haut + piquets de métal. Tél.: 679-3751, 679-5749. St-Félicien.

DEUX bicyclettes de route en parfait état d'une valeur de 350\$ chacune, laissées à 300\$ pour les deux. Appelé au 548-2090. Tél.: 548-2090.

FENETRES, grandes variétés, idéal pour chalet, 25\$ à 40\$. Tél.: (418) 544-1869, 08h00 à 17h00, lundi au vendredi.

FENETRES neuves Alcan, différentes grandeurs, 50% du prix détail. Aussi combustion lente à vendre. Tél.: 690-1024, Alain.

FOURNAISE à air chaud propane. Poêle à bois Bélanger, couleur saumon et blanc, combustion lente, fournaise à l'huile de plancher. Tél.: 673-7927.

JUKE BOX de marque Feeburg, bon état avec 200 (45 tours), 600\$ acheteur sérieux seulement. Tél.: (418) 693-9039.

LIT bébé: 100\$ Lit superposé blanc, (double en bas, simple en haut): 200\$. Vêtements filles (0 à 1,1/2 an): 85\$ pour 2 sacs. Lit d'enfant, bois, 2 tiroirs: 20\$. Chariot vélo, avec poignée transformable en poussette: 300\$, négociable. Futon: 200\$. Le tout: très bonne condition. Tél.: 547-2757 Martine.

Machine à pneus 40-40, 1,200\$. Machine à balancer Snap-On électronique, 2,500\$. Tél.: 549-4563, après 17h00.

METIER à tisser, style Leclerc, bien équipé, 60', 500\$. Tél.: 544-2918.

PNEUS d'hiver, 4x175-70R13, 4x145-80R12, 2x155-80R13, 1x235-75R15. Compresseur à air Craftman, une force, 2 cylindres. Souffleur Toro 10-33, démarreur électrique. Tél.: 674-9116.

POELE à combustion lente 18 po.X23 po., Fournaise à l'huile de plancher avec cheminée, 3 pneus 4 saisons 225-75-R15, 50 % d'usure. Tél.: 544-0421.

REFRIGÉRATEUR au propane, fournaise à l'huile de maison mobile, four encastré et plaque chauffante Kenmore, très propres. Poêle Bélanger. Boules de quille et chaussure pour homme et femme, pratiquement neufs. Tél.: 673-7927

Refridisseur pour réservoir de lait, comprenant compresseur, 2 moteurs avec fan et radiateur, prix à discuter. Tél.: 699-1245.

SOUDEUSE au gaz Lincoln, 225 ampères, 1,200\$. Moteur stationnaire 290 coming, avec radiateur complet. Tél.: 695-2730

SPECIAL
Aspirateur central Aspiratex 2000, boyau interrupteur 30 pieds, balai à air, accessoires, matériel d'installation 3 prises, 650\$ taxes incluses. Financement disponible (12, 24, 36 mois). Coin de l'Aspirateur, tél.: (418) 545-7633.

SUPER VENTE
ACQUISITION DE FAILLITE D'OUTILLAGE AUSSI SPECIAUX EN MAGASIN LES OUTILS ECONO QUÉBE ENR.
322, RUE SIMARD, ST-AMBROISE
672-2546
OUTILS DE MECANICIEN
Invitation aux forestiers.

SYSTEME de grappe pour pick-up. Système de remorquage. Cuisinière, réfrigérateur, laveuse. Tél.: (418) 673-3005.

TUYAUX d'aluminium, diamètre: 1,25 po., 1,500 pi. en longueurs de 20 pi. Biscuiteuse Durex neuve. Prix à discuter. Tél.: 543-2707

VASTES choix d'aspirateurs Electrolux usagés, garantis de 1 à 3 ans. A partir de \$99.00. Coin de l'aspirateur, 545-7633.

VOITURETTE de golf à gaz Yamaha, excellente condition. Prix à discuter. Tél.: 343-3677

711 Equipement de commerce et restaurant

2 COMPTOIRS de présentation vitrés, mélamine et chrome, et divers ameublements d'esthétique. Pour informations: 695-2521, 696-1367 (après 18h00)

CAISSE ENREGISTREUSE, comptoirs commerciaux vitrés, armoires à cassette audio, meuble pour système de son, table et tablettes. Tél.: 418-274-2682

COFFRE-FORT. Four à pizza "Blodget". Hottes. Cuisinière "Garland". Congélateur démontable. Réfrigérateur industriel 49pi.cu. Poutrelle 40"X2". Monte-charge 1 tonne. Radio Motorola et base Ventilateur industriel. Gros chaudière pour blé d'inde. Tél.: 548-5343.

NOUVEAU EQUIPEMENT REST-HO-CHIC
Équipement: Lots de chaises, bois ou métal, tables et loges. A liquider. Ce que vous cherchez, nous l'avons. Bureau: 690-1497, 696-6111 paget.

SUPER LIQUIDATION
Équipement usagé, restaurant, bar, coiffure, malaxeurs, hottes, 150 chaises variées bistrot, fri-teuses, tabourets, machine à glaces, pizza. Tél.: 698-2174, 541-2637.

712 Esotérisme

VOYANCE. Vous vivez une situation difficile! Je peux vous aider par mon don. Venez me rencontrer. Tél.: 545-8729.

713 Marché aux puces

Hache-vianche HOBART 2 forces. Machine à popcorn. Lits superposés. Laveuse, sècheuse. Bureau-secrétaire. Classeur. Combustion lente. Chaise de coiffeuse. Séchoir à cheveu. Tél.: 545-1705, 543-2430.

NOUVEAU! Jeux Nintendo 64, Play Station, cassettes, neufs et usagés. Vente, achat, échange. Téléphones sans fil, radios d'auto. Tél.: 690-3142, 698-2933 soir.

714 Matériaux de construction

50,000 pieds de bois de construction de toutes dimensions, fils électriques Teck, entrées et boîtes électriques, transformateurs de 5 à 100 kva, poutres et poutrelles d'acier toutes dimensions, etc. Pour informations: Demex Inc. Tél.: 418-698-2222, 1-800-361-9519.

PANNEAUX super isolants, finis uni, 22poX64po pour maison, chalet, camp de chasse. Tél.: (418) 673-4525

718 Vêtements

ROBE DE MARIÉE, GRANDEUR 11 ANS, AVEC ACCESSOIRES: 450\$. Tél.: 695-1013, 695-0613.

719 Ventes de garage

CANTON-TREMBLAY: secteur Valin, vente de garage quartier Anna, Tadoussac, 26 et 27 septembre, à l'extérieur, entre 10h et 18h.

800 SPORTS / LOISIRS

801 Articles de sports

EQUIPEMENT de gardien de but Vaughn: bloc, mitaines, jambières 32", utilisé 3 semaines, plastron et culotte. Valeur \$4,000, laissé \$2,300 négociable. Tél.: 693-0529.

804 Chasse et pêche

BROWNING Magnum, calibre 12, à pompe, (3 chokes) BPS, 3.5", état neuf, tél. 543-4542

CARABINE 308 de marque Browning, avec télescope et étui. Fusil 12 Winchester semi-automatique. Tél.: 690-3666.

Carabine RUGER 300 magnum avec télescope Leupold, 2.5 fixe, jamais servie, 1,000\$. Tél.: (418) 696-5018

CHASSE aux daims à Notre-Dame-Du-Rosaire, à partir du 19 septembre, 350\$ pour 1 mâle. Réservez tôt. 481-2907 Mme Blackburn, après 18h00: Tél. 481-1789

805 Musique et accessoires

CLAVIER Roland avec support, idéal pour débutant(e). Etat neuf. Prix à discuter. Tél.: 545-0722.

PIANO antique, peinture originale. Tél.: 693-4791 soir.

805 Musique et accessoires

SYSTEME DE SON, cinéma maison, Kenwood, noir, incluant 5 CD, mini-cassette, très propre, 600\$ négociable. Aussi chaise de bureau pivotante, 25\$. Tél.: 549-9343

806 Ordinateurs et jeux

200MMX 32 megs Ram, fax 56 KBS, garanti, \$1,400. RECHERCHE portable Pentium 133 à 200. Tél.: 345-8317.

233MMX Pentium - Super Spécial 1195.00\$
Complet avec écran 15 pouces
Pentium II-266 mhz complet 1295.00\$
Qualité industrielle - Certifié haute performance
Expertise Informatique - 678-2543.

NOUVEAU prêt sur gage. Accommodation électronique Sagamie: achat, vente et échange, électronique, jeux vidéo, Ultra 64, Play Station, 3 DO et autres, plus de 2000 jeux disponibles. Tél.: 548-0285, 695-0149.

NOUVEAU! Jeux Nintendo 64, Play Station, cassettes, neufs et usagés. Vente, achat, échange. Téléphones sans fil, radios d'auto. Tél.: 690-3142, 698-2933 soir.

809 Roulottes et tentes-roulottes à vendre

FIFTHWHEEL «Golden Falcon» 1995, extension double, lits jumeaux. Négociable. Tél.: 544-5381.

ROULOTTE 19.5' 1979, 6 places, avec toilette, \$2,500 négociable. Tél.: 674-9304, laisser message.

ROULOTTE de parc, Golden Falcon, 1996, 32', 2 extensions, toute équipée, patio. Tél.: 678-9175.

811 Vacances/voyages

FLORIDE, côte est, Villa, 2 chambres, 2 chambres de bains, idéal pour golfeur, voisin club med, libre 15 décembre au 15 janvier, 500\$ U.S. par semaine, paget: 693-5663

FLORIDE: Fort Lauderdale, à vendre ou louer, (3 mois ou plus), 1 chambre, 1 salle de bain, vue sur le canal, super propre, endroit sécuritaire. Tél.: 690-1427.

900 AVIS

902 Agences de rencontre

AGENCE de rencontre Coeur Unique. Ne cherchez plus, je trouverai pour vous. Faites affaires avec une personne honnête pour gens sérieux. Tél.: 547-6635, 693-7048 pagette.

AGENCE DE RENCONTRE IDEAL
Bureau situé: 2208 St-Dominique Jonquière. Tél.: 542-2099, du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00, 14h00 à 16h00. Aussi rendez-vous le soir. (sérieux)

BANQUE DU BONHEUR. Agence de rencontre CUPIDON. Hommes, femmes, couples, personnes de toutes tendances, pour amour, amitié, aventure. inscription gratuite aux dames. Tél.: 699-5077

HOMME engagé, 40 ans, cherche femme pour rencontre occasionnelle et discrète (pas d'argent). Tél.: 591-4480.

903 Messages personnels

DOUCE fantaisie, moment détente. Se déplace, reçoit. Linda. Tél.: 542-0086

Qualité Debbie, se déplace, 24 heures. Tél.: 591-8589.

POUR satisfaire vos désirs, Francheska et Louise. Tél.: 543-2443.

PEU IMPORTE l'endroit où vous êtes, la jolie Janny, j se déplace. Téléphoniez sans tarder pour une satisfaction assurée. Tél.: 591-8641.

AGENCE VENUS
Recoivent et se déplacent. ENGAGEONS.
TEL.: 545-3004.

BELLE ITALIENNE, 30 ans, pour homme d'affaires. Déplacement seulement. Carol: 549-9151

De jour comme de nuit, quand monte l'envie. Engageons. Tél.: 543-3281.

AMOUREUSEMENT votre enr. Conversation érotique. Visa. Master-Card, American-Express, www.erotica-palace.com. Tél.: (514) 353-2835

ABORDABLE
douce, sensuelle
détente inoubliable
appelle Sara 698-3999

PARADIS POUR TOUS, rêve fou, plaisir un atout. Tél.: 543-3408. Engageons.

BESOIN d'une amie pour un moment inoubliable solo/duo. Reçoit et se déplace. Tél.: 545-2481. Engageons.

HÔTE, hôteesse et couple se déplacent et reçoivent 24 h/24. Tél.: 690-9186

LE RETOUR Julien se déplace et reçoit. Discretion assurée. tél. 543-4295

Dans sa chaude tanière, la louve vous reçoit. Tél.: 543-6620.

A BEAUTE PLUS
Recoivent et se déplacent.
Engageons 693-5389

POUR vous messieurs, de la fantaisie, 2 petites demoiselles, reçoivent, se déplacent. Tél.: 696-0469.

Vous voulez souligner:
• Anniversaire
• Naissance
• Graduation
Carnet Mondain
545-4014 / 668-4506 / 679-3832
LE QUOTIDIEN 310776

Georges frappe les Caraïbes

ST-JOHN'S, Antigua (AP) - L'ouragan Georges a balayé lundi le nord-est des Caraïbes, avec des vents de 175 à 200km/h, inondant des routes arrachant des arbres et des toits à la Guadeloupe et à Antigua. Si plusieurs milliers de personnes ont dû être évacuées, aucune victime n'a en revanche été recensée.

L'alerte a été levée en Guadeloupe et d'après les premières reconnaissances en cours en début d'après-midi, il n'y avait «pas de dégâts majeurs», a indiqué à l'agence Associated Press Nicole Briand, porte-parole de la préfecture de Guadeloupe. «Il n'y a plus une seule banane sur l'île», a-t-elle toutefois précisé, ajoutant que l'électricité avait été coupée sur l'île de La Désirade (à l'est de l'archipel) et que des tôles avaient été arrachées des toits. Une équipe de secours a été envoyée à Saint-Martin, où l'alerte n'était toujours pas levée à 13h locales (17h GMT).

Une mer déchainée avait envahi les rues des localités d'Anse-Bertrand et Campeche, dans le nord de l'île. Les habitants de la Guadeloupe et de la Dominique, qui craignaient que l'ouragan n'emporte les toits des maisons, ont transporté les lits dans les caves ou se sont réfugiés dans les abris mis en place dans des écoles.

CHANGEMENT DE NOM
Prenez avis que Anna, Marie, Louise Boisvert domiciliée au 4400, des Chênes, Shipshaw, G7P 1N7, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Anna, Marie, Huguette Boisvert.
Shipshaw le 14-09-98
396724

APPEL D'OFFRES
La présente publication ne constitue pas un avis d'appel d'offres. Les personnes désirant soumettre une offre doivent se référer au avis d'appel d'offres diffusés par l'intermédiaire des babillards électroniques CIEC ou MERX.
Dossier 78126601
Travaux d'isolation et de rénovation au 851, chemin du Pont Taché Nord, Alma (Québec).
Clôture : 98-10-14 à 15 h à Jonquière.

Vente des documents : CIEC 1-800-482-2432 (construction) et MERX 1-800-964-6379 (biens et services).
Les documents de soumission peuvent être consultés aux associations de la construction régionales (projets de construction) et à la Direction régionale Saguenay-Lac-St-Jean-Côte-Nord, 3950, boul. Harvey, Jonquière (Québec), (418) 695-7927.

L'ensemble des appels d'offres de la Société peuvent être consultés sur notre site Internet
397464
Société immobilière du Québec
www.siq.gouv.qc.ca

LES SPÉCIALISTES

Divers
Prop.: Serge Gaudreault Gervais Tremblay
SOS SATELLITE inc.
2250, du Pont, Chicoutimi-Nord, QC G7G 3A4
Tél.: (418) 690-2609 • Téléc.: (418) 693-0957
Sans frais: (1-800-527-2835) • Cell.: 690-6924
• Concessionnaire • Système à partir de **299\$** ExpressVu
• Vente de cinéma-maison et écrans géants

Rénovations
FENÊTRES
Économisez **40%** jusqu'à
et réduisez vos coûts de chauffage
Comparez nos prix avant de rénover vos fenêtres
698-0717

Ébénisterie
POUR DIFFÉRENT
ÉBÉNISTERIE FRANÇOIS OTIS (service 7 jours sur 7)
- Fabrication d'armoires et meubles LES MEILLEURS PRIX
Réparation - Retouches - Décapage - Finition **591-7510** (paget)

Soyez vous aussi... un spécialiste
Informez-vous: **Claude Dahl 545-4474**

Pour réservations: Contactez **Claude Dahl, 690-8839**
Lac-Saint-Jean: Carol Morin, 668-4506

Le grand déballage continue

WASHINGTON (AP) - Bill Clinton endure un nouveau supplice. Dix jours après la publication du rapport Starr, le monde entier a pu voir lundi l'enregistrement vidéo de son témoignage devant le grand jury dans l'affaire Lewinsky, le 17 août dernier.

Les chaînes de télévision américaines ont diffusé à partir de 9h25 lundi matin (15h25 à Paris) ce document de quatre heures et demi, rendu public peu auparavant par la Chambre des Représentants, avec 3184 pages d'annexes du rapport Starr. Elles relatent, dans le moindre détail, la relation entre le chef de la Maison Blanche et Monica Lewinsky.

La diffusion -sans précédent de ce témoignage fera-t-elle basculer une opinion publique dont le Congrès semble attendre les réactions pour lancer ou non une procédure de destitution? Jamais président n'a en tout cas donné l'image d'un homme si déstabilisé, voire «terrorisé», selon le mot de son ancien porte-parole, George Stephanopoulos.

Précédé de multiples mises en garde des chaînes de télévision sur le caractère «explicite» de certaines déclarations, l'enregistrement montre, dès le début, un Bill Clinton visiblement bouleversé, réprimant parfois des larmes.

Au bout de quelques minutes,

après une première question sur Monica Lewinsky, le président a tiré une feuille de sa poche et lu une déclaration liminaire dans laquelle il a reconnu avoir eu des «contacts intimes inappropriés» avec l'ancienne stagiaire de la Maison Blanche.

Ces contacts, auxquels M. Clinton dit avoir mis fin de sa propre initiative en 1997, ne constituent «pas des rapports relations sexuelles au sens de la définition que j'ai donnée lors de ma déposition du 17 janvier 1998», explique-t-il. Le président était alors interrogé par les avocats de Paula Jones, qui avait engagé une action en justice pour harcèlement sexuel.

Les procureurs ont voulu savoir la nature précise des relations sexuelles entre le président et Monica Lewinsky. M. Clinton, conscient que l'accusation de parjure est basée sur ce point, s'est refusé à fournir des détails.

Le terme de «contacts intimes inappropriés» est suffisamment «clair», a-t-il souligné. Au fil du témoignage, M. Clinton, d'abord contrit, n'a pas dissimulé une exaspération croissante face aux questions des procureurs, très précises et crues. Elles évoquent notamment la stimulation de parties génitales, l'utilisation faite de certains «objets» comme le fameux cigare...

«Je ne vais pas répondre à vos questions-piège», a même lancé



TEMOIGNAGE - Une image du président Bill Clinton que l'on a tiré du témoignage de l'enregistrement vidéo de son témoignage devant le grand jury dans l'affaire Lewinsky, le 17 août dernier.

Bill Clinton. Et ses conseillers en communication ont sans doute eu des sueurs froides en le voyant à certains moments penché en avant sur sa chaise, raidi par la colère, pointant un doigt accusateur sur les procureurs.

M. Clinton a aussi fait part de ses «remords» à l'égard de Monica Lewinsky. «Cela me brise le coeur qu'elle ait été mêlée à tout cela».

La diffusion de la cassette -

dont le contenu a également été relayé sur Internet - a été annoncée comme le lancement d'une navette spatiale: gros plans sur le doigt d'un technicien appuyant sur la touche «lecture» d'un magnétoscope, précédé d'un compte à rebours en voix off: «5-4-3-2-1»....

Au même moment, le président Clinton se trouvait à la tribune des Nations unies à New York, pour l'ouverture de la 53e

Assemblée générale de l'organisation. Le président américain aura pu trouver quelques moments de réconfort: l'ovation, debout, qui a salué son discours.

Mais les documents publiés en annexe du rapport Starr ont ramené à la sordide réalité. Monica Lewinsky, témoignant devant les services du procureur Starr et le grand jury, contredit sur plusieurs points les déclarations sous serment du président: le président, explique en substance la jeune femme, l'a par exemple bien caressée directement, et non pas seulement à travers ses sous-vêtements.

Le grand déballage comporte également des photos en noir et blanc de la robe bleu marine tachée de sperme présidentiel, et le résultat complet des analyses de la FBI.

La correspondance entre les avocats du président et les services du procureur Starr tombe aussi dans le domaine public. On y apprend comment, invoquant la situation en Irak ou en Asie, la défense présidentielle a décliné plusieurs invitations à comparaître devant le grand jury.

Jusqu'à s'attirer en mars dernier cette réponse cinglante de Robert Bittman, bras droit de Kenneth Starr: le président, constate-t-il, a bien trouvé le temps de «jouer au golf» ou «d'aller aux sports d'hiver...»

Pour éviter de comparaître

Clinton a évoqué les crises en Irak et en Asie

WASHINGTON (AP) - Pendant huit mois, les avocats du président Bill Clinton ont invoqué les crises en Irak et en Asie, la légalité des enregistrements de Linda Tripp et la peur des fuites pour refuser une demi-

dozaines d'invitations à comparaître devant le grand jury fédéral dans l'affaire Lewinsky.

Ces refus ont été formulés dans des lettres écrites par Me David Kendall, l'avocat du pré-

sident, et rendues publiques lundi parmi les 2800 pages des annexes du rapport du procureur indépendant Kenneth Starr, parallèlement à la cassette vidéo du témoignage de Bill Clinton le 17 août dernier.

Dans une réponse cinglante, Robert Bittman, bras droit de Ken Starr, devait écrire début mars: «Depuis que ce sujet a été soulevé, le président a -avec tout le respect dû- pu trouver le temps de jouer au golf, d'assis-

ter à des matches de basket et à des dîners de collecte de dons, et d'aller aux sports d'hiver...»

En avril, M. Bittman faisait clairement part de son agacement. Tout ceci «montre que le président n'a aucunement intention -et n'en a jamais eu d'intention- de coopérer avec le grand jury ou avec les enquêteurs».

Dès la première demande de témoignage à la mi-janvier, David Kendall avait invoqué la situation internationale pour justifier le refus de M. Clinton: «La situation en Irak continue d'être dangereusement instable. La crise économique persistante en Asie du Sud-Est et la situation en Bosnie occupent beaucoup le temps du président».

Me Kendall avait également fait savoir le 18 mars que le témoignage de Bill Clinton dans l'affaire Paula Jones était tout ce dont les enquêteurs avaient besoin. Le mois dernier, le président avait reconnu que ce témoignage pouvait induire en erreur, notamment en raison du fait qu'au nom d'une conception juridique très restreinte, il avait assuré qu'il n'avait pas eu de relations sexuelles avec Mlle Lewinsky. Selon lui, les fellations ne rentrent pas dans cette définition. Kenneth Starr l'a donc accusé de parjure.



EN BREF

Esprit partisan

WASHINGTON (AP) - Le porte-parole de la Maison Blanche, Mike McCurry, a estimé lundi que la diffusion de l'enregistrement du témoignage de Bill Clinton devant un grand jury fédéral relevait d'«un pur esprit partisan».

M. McCurry a estimé que la plupart des documents concernant l'affaire Monica Lewinsky rendus publics lundi n'avaient aucun sens. Il a dénoncé «les efforts répétés de M. Starr (le procureur indépendant Kenneth Starr) et ses procureurs pour intimider et harceler» le Président pour qu'il parle des détails intimes de sa relation avec l'ancienne stagiaire de la Maison Blanche.

Au moment où la cassette passait sur les écrans de télévision américains, Bill Clinton se trouvait à New York où il a prononcé un discours sur le terrorisme

devant l'Assemblée générale des Nations unies, qui lui a offert une «standing ovation». Un porte-parole de Bill Clinton, Joe Lockhard, a souligné que le président américain avait reçu «le plus chaleureux et enthousiaste» des accueils qu'il avait connu en six discours prononcés devant l'ONU.

Pakistan

NATIONS UNIES (AP) - Le président américain Bill Clinton s'est entretenu lundi avec le Premier ministre pakistanais Nawaz Sharif en marge de l'Assemblée générale des Nations unies.

Le chef du gouvernement pakistanais a expliqué à M. Clinton que le Pakistan refuserait de signer le traité d'interdiction des essais nucléaires tant que les sanctions internationales et les pressions imposées après les récents essais nucléaires pakistanais ne

seraient pas levées, a rapporté le ministre des Affaires étrangères pakistanais Shamshad Ahmad après cet entretien.

M. Ahmad a déclaré que les discussions avaient également porté sur la question du Cachemire, que se disputent l'Inde et le Pakistan. «Le président Clinton a exprimé une compréhension complète du problème du Cachemire et demandé de quelle façon il pouvait aider» à sa résolution, a ajouté M. Ahmad.

M. Sharif doit rencontrer le Premier ministre indien Atal Bihari Vajpayee mercredi au siège des Nations unies à New York.

Démission

NEW YORK (AP) - Le chef de l'Eglise réformée américaine a appelé lundi à la démission de Bill Clinton, joignant sa voix à celle de plusieurs responsables religieux qui ont déjà réclamé le

départ du président des Etats-Unis.

Dans un communiqué écrit avant la diffusion de l'enregistrement vidéo du témoignage de Bill Clinton devant un grand jury fédéral, le révérend Wesley Granberg-Michaelson estime que la «faillite morale personnelle et la malhonnêteté persistante» du Président ont créé une crise politique. Le révérend Granberg-Michaelson avait déjà manifesté son hostilité vis à vis du président avant que n'éclate l'affaire Lewinsky.

L'Eglise réformée d'Amérique compte 304 000 fidèles.

Le révérend John Hurst Adams, évêque de l'église épiscopale méthodiste africaine, le Révérend Paige Patterson, président de la Convention baptiste du Sud, à laquelle appartient Bill Clinton, entre autres, ont réclamé la démission du président.



Municipalité
St-David-de-Falardeau

140, boul. St-David
St-David-de-Falardeau
(Québec) G0V 1C0
Tél.: (418) 673-4647
Fax: (418) 673-3266

AVIS PUBLIC

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUBUC
MUNICIPALITÉ DE ST-DAVID-DE-FALARDEAU

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, M. Daniel Hudon, secrétaire trésorier de la susdite municipalité, QUE:-

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire. AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

- Lors de la session spéciale du 1^{er} septembre 1998, 19 h, le conseil de la municipalité de St-David-de-Falardeau a adopté le règlement 290, ayant pour objet de décréter des travaux de construction au coût de 150 000,00\$ pour une passerelle piétonnière au-dessus de la rivière Shipshaw et d'approprier les deniers nécessaires à cette fin à même un emprunt et d'une subvention découlant du programme du fonds de mise en valeur des terres publiques intra-municipales de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay.
- Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
- Ce registre sera accessible de 9 h à 19 h le 28 septembre 1998 au bureau du secrétaire-trésorier de la municipalité de St-David-de-Falardeau situé au 140, boulevard St-David, St-David-de-Falardeau (Québec), G0V 1C0.
- Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 244. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé le 5 octobre 1998 lors de la session ordinaire du conseil municipal à 20 h à la salle de l'hôtel de ville située au 140, boulevard St-David.
- Le règlement peut être consulté au bureau du secrétaire-trésorier pendant les heures normales de travail soit de 8 h 30 à 16 h 30 aux jours ouvrables et ce, à partir du 21 septembre 1998.

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE LA MUNICIPALITÉ:

- Condition générale à remplir le 1^{er} septembre 1998:
* Être soit domicilié sur le territoire de la municipalité, soit propriétaire d'un immeuble situé sur ce territoire, soit occupant d'une place d'affaires située sur ce territoire.
- Condition supplémentaire, particulièrement aux personnes physiques à remplir le 1^{er} septembre 1998:
* Être majeur et de citoyenneté canadienne.
- Condition supplémentaire particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux occupants d'une place d'affaires:
* Être désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, comme le seul des copropriétaires ou des occupants qui a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou de cooccupant de la place d'affaires. (Note: Un copropriétaire ou un cooccupant n'a pas à être désigné, s'il est par ailleurs qualifié à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble ou d'occupant unique d'une place d'affaires).
- Condition d'exercice du droit à l'enregistrement d'une personne morale:
* Désigner par une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 1^{er} septembre 1998 et au moment d'exercer ce droit, est majeur et de citoyenneté canadienne, et n'est ni en curatelle ni frappée d'une incapacité de voter prévue à l'article 524 (L.E.R.M.Q.).

Donné à St-David-de-Falardeau, ce 21^e jour du mois de septembre 1998.

Daniel Hudon
Secrétaire-trésorier

397193



Lors du décès de Monsieur Armand Lavoie

de Chicoutimi
(07/07/98)

Ses parents et ses amis ont voulu perpétuer son nom en faisant des dons à la Fondation de Ma Vie. Ces dons aideront à l'achat d'équipements destinés aux spécialités et aux ultraspécialités régionales du Complexe hospitalier de la Sagamie.
Merci aux généreux donateurs!

La population du Saguenay - Lac-Saint-Jean dit MERCI aux généreux donateurs.

«LA FONDATION DE MA VIE»

On peut rejoindre directement la Fondation de Ma Vie en signalant: 541-1005

394679



Fonds de dotation
du Centre hospitalier
Jonquière inc.

Pour honorer la mémoire de
Madame Béatrice Côté

décédée le 27 juillet 1998, ses parents et amis ont versé des dons au Fonds de dotation du Centre hospitalier Jonquière.

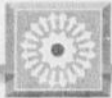
Par ce geste, ils contribuent à l'achat d'équipements médicaux et paramédicaux nécessaires au développement de notre centre hospitalier et à l'amélioration de la qualité des services offerts.

Au fonds,
je donne pour les miens

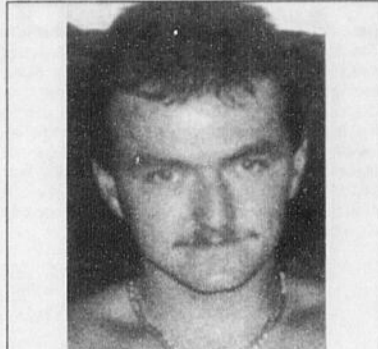
Merci de votre générosité!

Vous pouvez rejoindre le Fonds de dotation au numéro: 695-7711

396304

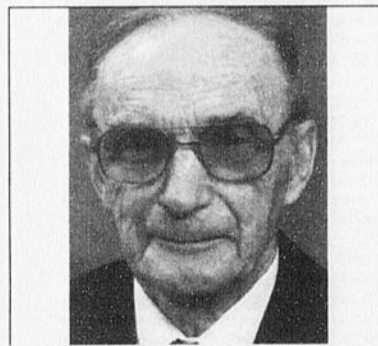


NÉCROLOGIE



BASQUE (Sylvain "Ti-Lou") — "Je t'aimais, je t'aime et je t'aimerai pour toujours"
Ton amour.

Le 20 septembre 1998, est décédé accidentellement à Jonquière à l'âge de 32 ans, M. Sylvain Basque (Ti-Lou), époux de Mme Fabienne Pilote, demeurant au 2388 rue Dubose, Jonquière. La dépouille mortelle est exposée à la Résidence Funéraire Arvida, 2750 Lasalle, Jonquière mercredi de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00. Jeudi jour funéraires à 11h00. Les funéraires auront lieu jeudi le 24 septembre 1998 à 15h00 à l'église St-Charles de Bourget. Outre sa conjointe, il laisse dans le deuil: ses filles chéries Carole-Anne et Sarah-Jane, ses parents M. Lionel Basque (Mme Rose-Yvette Blanchette), ses soeurs et son frère; Lucie Basque (Richard Leclerc), Hélène Basque (Martin Tremblay), Marlène Basque (Sylvain Tremblay), Céline Basque (Mario Gaudreault), Linda Basque (Sylvain Dubé), Nancie Basque (Carl Dufour), Michel Basque (Jocelyne Guay); ses beaux-parents: Charles Pilote (Bibianne Thériault), sa belle-soeur; Nathalie Pilote (Larry Dallaire), son beau-frère; Eric Pilote (Nadine Boudreault) ainsi que plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Les gens qui le désirent peuvent faire des dons au Fonds de Dotation du Centre Hospitalier de Jonquière. Une personne bénévole sera présente. Nous aimerions remercier particulièrement le personnel de l'urgence du Centre Hospitalier de Jonquière. Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay. Pour informations tél.: 547-2116, télécopieur 547-0128.

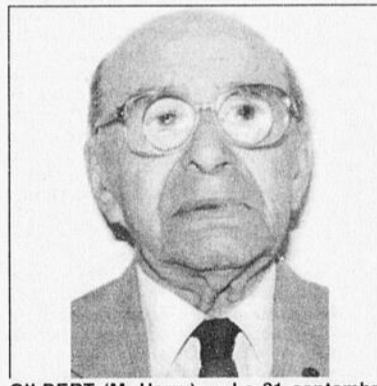


GAGNON (M. Roland) — Le 20 septembre 1998, est décédé au Centre Hospitalier Cléophas Claveau à l'âge de 81 ans et 2 mois, M. Roland Gagnon, époux de dame Rita Minier, demeurant au 1863, Chanoine J. Bouchard à Ville de la Baie. La famille accueillera les parents et ami(e)s à la résidence funéraire Gravel & Fils, 873, de la Fabrique à Ville de la Baie. Les heures d'accueil sont: mardi le 22 septembre 1998 de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00, mercredi, à compter de 10h00. Les funéraires auront lieu mercredi le 23 septembre 1998 à 14h00 à l'église St-Marc de Ville de la Baie. L'inhumation aura lieu au cimetière communautaire de Ville de la Baie. Il fut à l'emploi de la Stone Consol pendant 37 ans. Il était membre des Mooses, de l'Ordre Fraternité Séculier (Tiers-Ordres) et de l'Age d'Or. Il était le fils de feu François Gagnon et de feu Délia Gagnon. Il laisse dans le deuil outre son épouse dame Rita Minier, sa fille: Linda Gagnon (Denis Morin), feu André Gagnon; ses petits-enfants: Mélanie (Frédéric Tremblay), Pier-David; il était le frère de: feu Eugénie (1ères noces, feu Alexis Gagnon, 2èmes noces feu François Girard), feu Alida (feu Sylvio Bouchard), feu Elmire (feu Eugène Gagnon), feu Joseph (feu Alida Bouchard), feu Honoré (feu Hermine Bouchard), feu Clémence (feu François-Nil Villeneuve), feu Arthur (feu Yvette Bouchard), feu Pierre (1ères noces feu Alida Bouchard, 2èmes noces, feu Anita Tremblay), feu Rose-Alma (feu Néré-Arthur Girard), feu Hélène (feu Louis-Joseph Gauthier), feu Marie-Blanche (feu Georges Bouchard), feu Georges-Henri (Thérèse Dufour), feu Maria (feu Denis Gauthier), feu Philippe (Marie-Marthe Bergeron); il était le beau-frère de: feu Lionel Minier, feu Fernand Minier (Réal Tremblay), feu Candide Minier, Roland Minier (Jeanne-Estelle Houde), feu Reynald Minier, Germain Minier (Jocelyne Boutet); il laisse également dans le deuil ses filleul(e)s, plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles

qui le désirent, une personne bénévole de la Société Canadienne de la Sclérose en Plaques sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour informations: 543-0755, télécopieur: 543-7241. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.

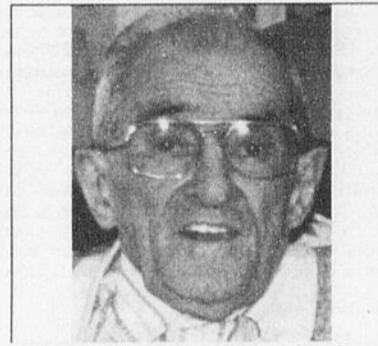


GARON (Mlle Germaine) — Le 18 septembre 1998, est décédée au Complexe Hospitalier de la Sagamie à l'âge de 89 ans, Mlle Germaine Garon, fille de feu J.-Arthur Garon et de feu Marthe Bergeron demeurant autrefois 8, rue Jauffret à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et ami(e)s de 12h00 (midi) à 14h00 le mardi 22 septembre 1998 à la Résidence Funéraire Gravel & Fils au 825, avenue Bégin coin des Champs-Élysées à Chicoutimi. Les funéraires auront lieu le mardi 22 septembre 1998 à 14h00 à l'Église St-Joachim de Chicoutimi et l'inhumation aura lieu au cimetière St-François-Xavier à Chicoutimi. Elle fut fondatrice propriétaire de l'école Commerciale Garon. Elle était membre du Tiers-Ordre. Elle était la soeur de: feu Pierre Garon (Rita Harvey), feu Georgette Garon (feu Jos Casgrain), feu Jeanne Garon (feu Jean-Papiste Jalt), feu Paul Garon (Jeannette Bergeron), Monique Garon (Jean Lessard), Marcel Garon. Elle laisse également dans le deuil ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de Ma Vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour informations: 543-0755, télécopieur: 543-7241. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.



GILBERT (M. Harry) — Le 21 septembre 1998, est décédé à la Résidence St-Joseph à Ville de la Baie, à l'âge de 98 ans, M. Harry Gilbert, époux de feu Mme Noëlla Boily, demeurant au 1522, 7ième

Avenue à Ville de la Baie. La famille accueillera les parents et ami(e)s à compter de 15h00 le vendredi 25 septembre 1998 à la résidence funéraire Gravel & Fils au 651 boulevard Grande-Baie Sud à Ville de la Baie. Heures d'accueil: vendredi de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00. Samedi, jour des funéraires, le salon sera ouvert à compter de 9h00. Les funéraires auront lieu le samedi 26 septembre 1998 à 11h00 à l'église St-Edouard à Ville de la Baie. Les cendres seront déposées au cimetière paroissial. Il fut à l'emploi de Abitibi-Consolidated pendant 42 ans. Il était membre des Chevaliers de Colomb. Il laisse dans le deuil ses enfants: Yvan Gilbert (Yolande Desjean), Yoland Gilbert "propriétaire de Spécialités Y.G." (feu Denise Bouchard), Ruth Gilbert (Léon Tremblay), Raynald Gilbert, feu Ginette Gilbert (Paul Coupal); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Il était le frère de: feu Raoul Gilbert (feu Yvonne), feu Roméo Gilbert (feu Bernadette Tremblay), feu Anna-Marie Gilbert (feu Arsene Simard), feu Fernande Gilbert (Orville McLelland), feu Hélène Gilbert, feu Marcel Gilbert. Il était le beau-frère de Roland Guilbault. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de la Baie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour informations: 543-0755, télécopieur: 543-7241. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.



GIRARD (M. Joseph-Oscar) — Le 20 septembre 1998, est décédé au Complexe Hospitalier de la Sagamie, à l'âge de 86 ans 8 mois, M. Joseph-Oscar Girard, époux de feu Mme Gratia Tremblay, demeurant au 1563 Des Epinettes à Ville de la Baie. La famille accueillera les parents et ami(e)s à compter de 14h00 le mardi 22 septembre 1998 à la résidence funéraire Gravel & Fils au 873 de la Fabrique à Ville de la Baie. Heures d'accueil: mardi de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00. Mercredi, jour des funéraires, le salon sera ouvert à compter de 9h00. Les funéraires auront lieu le mercredi 23 septembre 1998 à 11h00 à l'église St-Alphonse à Ville de la Baie. Les cendres seront déposées au cimetière paroissial. Il était le fils de feu Napoléon Girard et de feu Imelda Girard. Il fut à l'emploi de la Cie Alcan, division Installations Portuaires pendant de nombreuses années. Il laisse dans le deuil ses enfants: Marc (Denise Gagnon), Monique (Yves Fortin), feu Jean-Marie (Irène Gaudreault), Thérèse (Lionel Gauthier), Rosaire (Doris Sergerie), Florent (Claudette Allard), Cécile (Réjean Bouchard), Maurice (Noëlla Côté), Solange (Richard Tremblay), feu Claire; plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs: feu Edmond (feu Roland Fortin), feu Jeanne-d'Arc (feu Joseph Harvey), Lucien (Laurette Girard), Paul (feu Madeleine Fortin), Simone (feu Raoul Gagnon), feu Yvette (Clément Gagnon), Georgette (Philippe Girard), feu Florence (feu François Tremblay), Adrien (feu Delphine Bouchard), Marie-Ange (Vincent Deschesne), Eugène (Brigitte Bélanger), Lucienne (feu Maurice Lemieux); ses beaux-frères et belles-soeurs: Gilberte Tremblay (feu Marcelin Boudreault), feu Géraldine Tremblay (feu Adolphe Boucher), Lévis Simard (Rolande Pineault), Pierrette Simard (feu Victor Côté), Zacharie Simard (Françoise Sheedy), ainsi que plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation Palli-Aide sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour informations: 543-0755, télécopieur: 543-7241. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.

REMERCIEMENTS



Pour honorer la mémoire de Monsieur Hormidas Girard, ses parents et amis ont donné généreusement à l'organisme «La Maison Notre-Dame du Saguenay» qui accueille gratuitement les personnes atteintes de cancer en phase terminale. Soyez assurés que tous ces dons serviront à défrayer les coûts des services aux bénéficiaires.

Merci de votre générosité. Vous pouvez rejoindre

«La Maison Notre-Dame du Saguenay» au:
1176, rue Notre-Dame
Chicoutimi (Québec)
G7H 1X6
Tél.: 696-1176



Un don pour la maison! 379245

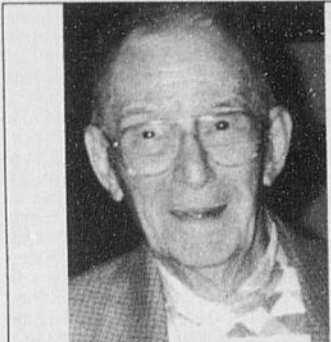
Autres décès
à la page 40



Merci.



NÉCROLOGIE



GOBEIL (M. Georges-Alexandre) — Le 20 septembre 1998, est décédé au Centre Hospitalier Cléophas-Claveau à l'âge de 86 ans, M. Georges-Alexandre Gobeil, fils de feu M. Arthur Gobeil et de feu Mme Eugénie Tremblay, demeurant au 1102, avenue Lavoie à Ville de La Baie. La famille accueillera les parents et amis à compter de 14h00 le jeudi 24 septembre 1998, à la résidence funéraire Gravel & Fils au 651, boul. Grande-Baie sud à Ville de La Baie. Heures d'accueil: jeudi de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00. Vendredi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 11h00. Les funérailles auront lieu le vendredi 25 septembre 1998 à 14h00 à l'Église St-Édouard à Ville de La Baie. Les cendres seront déposées au cimetière paroissial. Il fut horloger et bijoutier à l'emploi de Jules Gobeil Bijoutier. Il fut chef de chorale et marguillier à l'église Notre-Dame à Ville de La Baie. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Juliette Gobeil, Laurent Gobeil (Clémence Tremblay), feu Jules Gobeil (feu Géraldine Larouche), feu Père Gérard Gobeil (O.M.I.), feu Joseph-Marie Gobeil (Marthe Tremblay), ainsi que plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de l'hôpital de la Baie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour informations: 543-0755, télécopieur: 543-7241. Direction Funéraire: Gravel & Fils Ltée.

le deuil, outre son époux M. Stelland Dufour et sa mère Mme Florencia Gagnon, son frère: Claude Harvey; ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Dufour: Claudette (Simon de Launière), Réal (Sylvie Tremblay); ses neveux et nièces: Claude Jr Harvey, Christine Harvey, Nathalie Gauthier, Luc Gauthier, Sonia Gauthier, Cynthia Dufour, Kathy Dufour, ainsi que plusieurs parents et amis. Veuillez ne pas envoyer de fleurs. Que vos témoignages de sympathie se traduisent par des dons à la Fondation Canadienne pour le Cancer. Direction funéraire: Résidence funéraire Roberval, 820 boulevard Marcotte, Roberval, tél.: (418) 275-2620, fax: (418) 275-7496.



MARTIN (M. Gérald) — Le 21 septembre 1998 est décédé au Centre Hospitalier Cléophas-Claveau à Ville de la Baie à l'âge de 61 ans 11 mois, M. Gérald Martin (peintre Marti), époux de Mme Gertrude Desbiens demeurant au 809, St-Georges à Ville de la Baie. La famille accueillera les parents et amis à compter de 14h00 le mercredi 24 septembre 1998 à la résidence funéraire Gravel & Fils au 651, boul. Grande-Baie sud à Ville de la Baie. Heures d'accueil: mercredi de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00. Jeudi jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9h00. Les funérailles auront lieu le jeudi 24 septembre 1998 à 11h00 à l'Église St-Édouard à Ville de la Baie. L'inhumation aura lieu au cimetière communautaire à Ville de la Baie. Il fut à l'emploi de l'Institut Roland-Saucier pendant 23 ans. Il était le fils de feu Ferdinand Martin et de feu Alida Sirois. Il laisse dans le deuil outre son épouse Mme Gertrude Desbiens; ses enfants: Daniel Martin (Nancy Savard), Lisette Martin; ses petits-enfants: Rébecca, Doriane et Cloé; ses frères et sœurs: Paul Martin (Denise Lajoie), feu Marcel Martin, feu Gilberte Martin, Thérèse Martin (Nelson Beaugard), feu Gilles Martin; ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Géraldine Desbiens (Raymond Barbeau), feu Gérard Desbiens (feu Rita Tremblay), feu Joseph-Eugène Desbiens (Bernadette Chamberland), feu Louis-Georges Desbiens (Colette Aubin), feu Jean-Joseph Desbiens, Germaine Desbiens (feu Jean-Claude Beaulieu), ainsi que ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société Canadienne du Cancer sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour informations: 543-0755, télécopieur: 543-7241. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.

(feu Nil Tremblay), Gabrielle (feu Philippe Tremblay); elle laisse également plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma Vie sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Pour informations: bureau: (418) 543-6962, fax: (418) 543-9409. Direction funéraire: Maison Emery Gravel, Mouvement Coopératif.

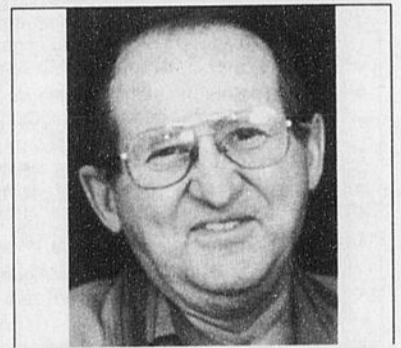


ST-GELAIS (Mme Yvonne Tremblay) — Le 21 septembre 1998, est décédée au Complexe Hospitalier de la Sagamie, à l'âge de 72 ans 10 mois, dame Yvonne Tremblay, épouse de feu M. Raymond St-Gelais, demeurant au 6160 rue Lapointe, Laterrière. La famille accueillera les parents et ami(e)s à la résidence funéraire Gravel & Fils, 825, Avenue Bégin, coin des Champs-Élysées, Chicoutimi, à compter de mercredi le 23 septembre 1998 à 14h00. Heures d'accueil: mercredi de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00. Jeudi, le salon sera ouvert à compter de 9h00. Une liturgie de la parole aura lieu à la résidence funéraire jeudi le 24 septembre 1998 à 11h00 et les cendres seront déposées au cimetière de Laterrière. Elle était la fille de feu M. Wellie Tremblay et de feu dame Marie-Ange Voisine. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Lise (Laurent Bergeron), Gilles (Suzanne Martin), Marlène (Georges Genesse), Serge (Raymond Bradet), Laurier (Claire Tremblay), Sylvie (Paul Bazinet), Johanne (Denis Dumais), Danielle (Michel Alarie), Yves, Josée (Luc Perron); ses petits-enfants: France, Annie, Robin, Martin, Benoît, Agathe, Joël, Dany-Eve, Rachel, Natacha, Kathleen, Stevens, Steeve, Etienne, Nathalie, Francis, Chantal, Pierre-Luc, Mathieu, Gabriel, Pierre-Luc, Claudie; ses frères et sœurs: Blanche (feu Paul-Eugène Simard), feu Ange-Émile (feu Jeannette Côté), Marie-Anna (feu Mériid Tremblay), Stella (feu Paul-Arthur Saulnier), feu Jean-Marie (Marie-Jeanne St-Gelais), feu Charles (feu Rolande Gagné), Jeanne (Claude Bédard). Elle était la belle-fille de feu Hermel St-Gelais et de feu Gratia Lapointe. Elle laisse dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Fernand, feu Jean-Paul (feu Ghislaine Chenel), Solange (feu Georges Lavoie), Jeannine (Laurien Simard), Jules (Lise Robitaille), Marcel (Gemma Bolduc), Colette (feu Jacques Lavoie), feu Camil (feu Jacqueline Auger), Carmen (Rosaire Jean), Noël (Murielle Jean), Olivette, Reine (Jean-Marc Dufour), ainsi que plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de ma Vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour informations: 543-0755, télécopieur: 543-7241. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.



TREMBLAY (M. Adjutor) — Le 20 septembre 1998, est décédé subitement au Complexe Hospitalier de la Sagamie à l'âge de 68 ans et 7 mois M. Adjutor Tremblay, fils de feu M. Louis Tremblay et de feu Mme Isola Jean, demeurant au 2199 Chemin de la Réserve, Chicoutimi. La famille accueillera les parents et ami(e)s à la résidence Funéraire du Saguenay, 3711 rue Cabot, Jonquière, vendredi le 25 septembre 1998 à compter de 9h00. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 septembre 1998 à 11 heures à l'Église Ste-Famille. Les cendres seront déposées au cimetière Shipshaw. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Cécile Tremblay (feu Bertrand Gravel), feu Raoul Tremblay (Marie-Éva Simard), Isabelle Tremblay (feu Charles-Henri Tremblay), Rose-Yvonne Tremblay (feu Louis-Joseph Gravel), Mariette Tremblay (feu Oliva Vigneault), feu Albéric Tremblay (feu Madeleine Tremblay), feu Germain Tremblay, Jean-Joseph Tremblay (Marguerite Potvin), Liguori Tremblay (feu Colombe Lévesque), Anne-Marie Tremblay (feu Raymond Boutin). Sa filleule Mme Johanne Vigneault ainsi que ses neveux et nièces, de nombreux voisins et amis qu'il aimait de tout son coeur. Les gens peuvent faire des dons à la Fondation des Maladies du Coeur. Une personne bénévole sera présente au salon. Pour informations: 547-2116, télécopieur: 547-0128. Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay.

& Fils. Elle était la fille de de feu Armand Dubois et de feu Héléna Martel. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Pauline (Jean-Guy Laferrrière), Bernard, Claudette, Jocelyn (Rita), Jacinthe (feu Roger Tremblay), Danièle (Germain Boily), plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; son frère François Dubois (feu Bernadette Boily), sa soeur Claire Dubois (Émile Martin). Elle était la soeur de feu Rita Dubois. Elle était la belle-soeur de: feu Édouard Tremblay (Laurette Bissonnette), feu Georges-Henri Tremblay (Marguerite Bolduc), feu Rosaire Tremblay (Pierrette Simard), feu Jeannette Tremblay, feu Georgionna Tremblay (feu Louis-Georges Tremblay), feu Bertha Tremblay (1ères noces feu Philippe Lapointe, 2èmes noces feu Xavier Boily), feu Juliette Tremblay (1ères noces feu Eugène Bouchard, 2èmes noces feu Roméo Gilbert), feu Blanche Tremblay (feu Edgar Simard), feu Yvette Tremblay, Gertrude Tremblay. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis. La famille recevra les condoléances à l'église après la cérémonie religieuse. Faire parvenir vos dons à la Fondation Maison d'Hébergement S.O.S. Jeunesse, 2797 rue Hocquart, Jonquière, G7S 1X7. Pour informations: 543-0755, télécopieur: 543-7241. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.



TURCOTTE (M. René) — Le 20 septembre 1998, est décédé à Alma, à l'âge de 77 ans et 3 mois, M. René Turcotte, époux de dame Marthe Tremblay, demeurant au 2165 Chemin de la Rive, Damerterre, Alma. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Bérubé & Fils Inc. du 620 boulevard Dequen Nord, Alma, à compter de mardi le 22 septembre 1998 de 19h00 à 22h00, mercredi le 23 septembre 1998, jour des funérailles, le salon ouvrira à 9h00. Le service religieux aura lieu mercredi le 23 septembre 1998 à 10h30 à l'église St-Sacrement et les cendres seront déposées au Columbarium Bérubé & Fils. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Daniel (Fabienne Simard), Claude (Barbara Beach), Pierre (Annie Rainville), Jacques (Edith Guay), Luc (Sonia Lévesque); ses petits-enfants: Dany, Marc, Audrey, Bob, Claudia, Mathieu, Mélanie, David, Nicholas, Tommy; ses frères et sœurs: Lauréat, Raoul, Philippe Cossette, Rosarienne, feu Armande; ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Turcotte et Tremblay, neveux et nièces, ainsi que de nombreux parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire dons à la Fondation de l'Hôpital d'Alma. Pour informations: 662-6576, fax: 662-3132. Direction funéraire: Bérubé & Fils Inc.



HARVEY (Mme Mélita) — Est décédée à l'Hôtel-Dieu de Roberval, le 20 septembre 1998, à l'âge de 48 ans et 2 mois, dame Mélita Harvey, épouse de M. Stelland Dufour, fille de Mme Florencia Gagnon (feu M. Horace Harvey), demeurant au 1687, rue des Roses, Roberval. A la demande de la défunte, il n'y aura pas d'exposition. La famille recevra les condoléances 1 heure avant le service religieux mardi le 22 septembre 1998 à 10h00 à l'église St-Jean de Brébeuf. Les funérailles auront lieu mardi le 22 septembre 1998 à 11h00. Mme Mélita Harvey a été incinérée et les cendres seront déposées au cimetière de Roberval. Elle laisse dans



SIMARD (Mme Elisabeth Bilodeau) — Est décédée entourée de l'amour des siens le 19 septembre 1998 au Complexe Hospitalier de la Sagamie à l'âge de 90 ans 6 mois, Mme Elisabeth Bilodeau, épouse de feu Pierre-Eugène Simard, demeurant au 1628, boul. St-Jean-Baptiste, Chicoutimi. La famille recevra les sympathies mardi le 22 septembre 1998 de 9h00 à 10h45 au salon funéraire Emery Gravel, 520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi. Les funérailles auront lieu mardi le 22 septembre 1998 à 11h00 à l'église St-Isidore. La dépouille mortelle sera incinérée au crématorium Emery Gravel et les cendres déposées au cimetière St-François Xavier. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Ernest Simard (Rita Lapointe), Jeannette Simard (Thibault), Gaudiose Simard (Marguerite Desgagné), Georges Simard (Nicole Pelletier), Philippe Simard, Constance Simard (André Gagnon); ses 14 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: feu Yvonne Bilodeau (feu Georges Langlois), feu Charles (Gilberte Imbeault), feu Gaudiose (Judith Grenon); elle était la belle-soeur de: feu Théophile Simard (feu Marie-Jeanne Bouchard), feu Maria (feu Adélaïde Gobeil), feu Augustine (feu Arthur Larouche), feu Hélène (feu Ursin Simard), feu Anna-Marie



THIBEAULT (Mme Odile) — Le 20 septembre 1998, est décédée à Chicoutimi, à l'âge de 54 ans, dame Odile Thibeault, épouse de M. Jacques Huot, demeurant au 549 Dequen, St-Gédéon. La famille recevra les condoléances à la salle municipale de St-Gédéon, à compter de mercredi le 23 septembre 1998 à 9h00. Les funérailles auront lieu le même jour à 11h00 à l'église de St-Gédéon et l'inhumation se fera au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa mère: Marguerite Gervais (feu Jean-Baptiste Thibeault); ses enfants: Suzanne (Yves Charette), Monique (Daniel Côté); ses petits-enfants: Emilie, Domylnik; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs de la famille Thibeault et Huot; sa belle-mère Estelle Côté (feu Charles-Élie Huot), neveux et nièces, ainsi que de nombreux parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire dons à la Société Canadienne du Cancer. Pour informations: 662-6576, fax: 662-3132. Direction funéraire: Bérubé & Fils Inc.

Nos condoléances



aux familles éprouvées

LE QUOTIDIEN

LA COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE CHICOUTIMI J'Y CROIS...

Pour devenir membre (copropriétaire) 543-6962

Un arrangement préalable... pour la paix de l'esprit et celle de votre famille

Maison Emery Gravel Coopérative Funéraire de Chicoutimi

Service de préarrangements funéraires et bureaux d'accueil des familles: Pour rendez-vous: 543-6962 — Rive Sud: 520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi — Rive Nord: 2442, Roussel, Chicoutimi



Du nouveau chez les Expos

Alou sent un esprit de...camaraderie

NEW YORK (PC) - Quelle étrange fin de saison pour les Expos!

Elle ne ressemble en rien à celles des dernières années. C'est peut-être parce les Expos tiennent depuis quelques mois un camp d'entraînement prolongé pour préparer les deux ou trois prochaines saisons, qu'elles soient disputées ou non au Stade olympique, au centre-ville de Montréal, au Stade RFK de Washington ou quelque part en Virginie.

Mais c'est sans aucun doute aussi parce que tous ceux qui avaient à partir l'ont déjà fait.

Au cours des dernières années, on pouvait regarder dans le vestiaire en septembre et se dire qu'on ne reverrait plus tel ou tel gars l'an prochain.

L'an dernier, c'était au tour de Mike Lansing, Henry Rodriguez, Pedro Martinez, Darren Fletcher, David Segui.

L'année d'avant, il s'agissait de Jeff Fassero, Moises Alou, Mel Rojas.

Et l'exode avait commencé bien plus tôt avec les Grissom, Walker, Wetteland et compagnie.

Nous y faisons allusion non pas pour tourner le fer dans la plaie, mais pour bien illustrer les différences cette saison.

Les vétérans, et potentiellement haut-salariés de l'an prochain, ne sont déjà plus là. Mark Grudzielanek et Carlos Perez s'attendaient à subir le même sort que leurs prédécesseurs. Pour eux, le couperet est tombé plus tôt, à la mi-saison voilà tout.

Et les Expos se retrouvent donc avec une formation toute différente. Et ici, on ne parle pas vraiment de ce qui se passe sur le terrain.

Felipe Alou lui-même l'a remarqué.

«Oui, je sens bien qu'il y a un esprit de camaraderie maintenant, esprit qui n'était pas là ni au début de l'année, ni au cours des dernières saisons.

«Avant, bien des gars s'attendaient à partir. Là, tous les gars qui sont ici ou presque savent qu'ils joueront ensemble pendant au moins quelques années.»

Quand on fait le tour du vestiaire rapidement, on constate facilement que les Expos ont la plus jeune formation du baseball. Les quelques vétérans qui y restent ne font pas de bruit et ont apporté leur contribution sans faire de vague.

Ca aussi, Alou le reconnaît. «Derrick May, par exemple, a été un homme important ici, a dit Alou. De par sa présence et en prêchant par l'exemple, il a aidé

nos jeunes joueurs. C'est la même chose avec Mike Maddux dans l'enclos des releveurs. Les vétérans que nous avons ont bien joué leur rôle.»

En fait, la formation des Expos présentement ressemble étrangement à celle des Pirates de Pittsburgh de l'an dernier.

Alou prétend par contre qu'il faut éviter les pièges qui attendaient les Pirates.

«Il faut continuer de nous améliorer et trouver les éléments qui nous manquent. Nous avons encore des vides à combler.»

Il y a en effet de bons jeunes éléments chez les Expos. Les frères Vladimir et Wilton Guerrero en sont des exemples. C'est la même chose pour Orlando Cabrera, qui n'a pas fini d'en mettre plein la vue par ses jeux spectaculaires.

Rondell White sera de retour l'an prochain, de même que Shane Andrews, qui bouclera la saison avec plus de 25 circuits. On dit que le jeune Michael Barrett ne peut manquer son coup.

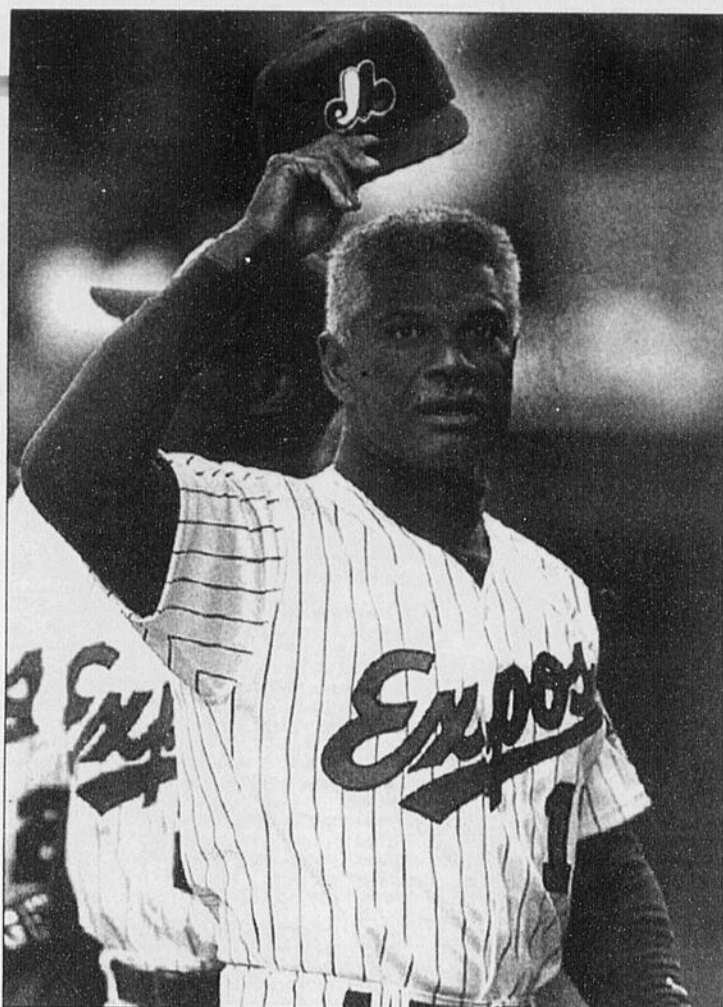
Avec Chris Widger et Bob Henley, les Expos sont capables de se débrouiller derrière le marbre.

Mais les Expos ne pourront progresser si Brad Fullmer demeure au premier but. Il est incapable de jouer en défensive, point à la ligne. Dans la Ligue nationale, aucune équipe ne peut se permettre d'avoir un premier but qui ne peut capter la balle.

Et les Expos n'ont pas encore de véritable voltigeur de gauche.

Avec une saison de plus d'expérience, les jeunes partants Dustin Hermanson, Carl Pavano, Mike Thurman, Javier Vazquez et même Jeremy Powell s'amélioreront.

Mais il faut de l'aide en relève. L'Australien Shayne Bennett a connu une saison assez bonne,



FELIPE ALOU... estime que l'esprit a changé car tous les gars qui sont là actuellement sont assurés ou presque de jouer ensemble durant quelques années.

(Photothèque Le Quotidien)

mais les deux seuls éléments vraiment fiables dans l'enclos sont le gaucher Steve Kline et Ugueth Urbina. La seule véritable bonne

nouvelle est que tout ce petit monde devrait évoluer au sein de la même formation pour quelques années encore.



AU LOSANGE

NEW YORK (PC) - Pauvres petits Expos. La saison 1998 dans le baseball majeur est la plus excitante depuis des décennies, mais on ne parle plus des Expos. On dirait qu'ils ont déjà disparu.

L'extraordinaire course au record de circuits que se livrent Mark McGwire et Sammy Sosa fait la manchette de tous les journaux d'Amérique à tous les jours.

Les Mets de New York et les Cubs de Chicago sont impliqués dans une lutte à finir pour une place dans les séries. Il est bien évident que le sort de ces équipes qui évoluent dans les deux plus grands centres urbains du pays retient également l'attention.

Et voilà que Cal Ripken, une légende vivante manque un premier match en 16 ans, lui qui avait disputé 2632 matches de suite avec les Orioles de Baltimore.

Et les Yankees de New York ont la chance de faire mieux que les Yankees de 1927, de devenir la meilleure équipe de l'histoire du baseball. Quelle autre histoire extraordinaire!

Claude Brochu annoncerait la semaine que les Expos déménagent au Japon ou en Corée du Sud que personne ne s'en soucierait.

«Les Expos, mais quels Expos?» serait le commentaire le plus répandu chez nos voisins du sud...

Le directeur général Jim Beattie a rejoint les Expos, hier, à New York. Ce n'est pas sa présence dans le Big Apple qui causait tous les bouchons de circulation dans Manhattan, mais bien celle du président Bill Clinton, qui présen-

tait un discours aux Nations Unies.

Beattie avait l'intention de rencontrer les instructeurs de Felipe Alou pour leur offrir des contrats en vue de la prochaine saison.

Le sort de Beattie lui-même n'est pas encore réglé.

Les prochaines semaines pourraient par ailleurs être mouvementées au plan du personnel de soutien chez les Expos. Comme Kevin Malone vient d'être nommé directeur général des Dodgers de Los Angeles, il voudra sans doute s'entourer de gens avec qui il a déjà travaillé dans les ligues mineures avec les Expos...

«Ce sont des Mets endiablés que les Expos affronteront au cours des prochains jours.

Les Metropolitans ont enlevé

deux des trois matches contre les Marlins de la Floride et ont repris une avance d'un match sur les Cubs de Chicago dans la course au meilleur deuxième...

La semaine dernière, certains joueurs des Mets, sous le couvert de l'anonymat, avaient critiqué le joueur de premier but John Olerud parce qu'il avait manqué le premier match de la série contre les Expos pour se trouver aux côtés de son épouse Kelly, qui a donné naissance au premier enfant de la famille.

Ces dénigreurs ont baissé le ton depuis.

Olerud a claqué un circuit de deux points, dimanche, pour aider les Mets à battre les Marlins 5-0.

Il a obtenu des coups sûrs à ses

neuf dernières présences au bâton, un de moins que le record de la Ligue nationale établi par Bip Roberts en septembre 1992.

Olerud a aussi atteint les sentiers à chacune de ses 14 dernières balades dans le rectangle des frappeurs.

Il présente une moyenne de .354 et si les Mets participent aux séries, Olerud aura fait plus que sa part...

Le gaucher John Franco connaît des difficultés depuis quelques semaines. Il n'est plus le releveur qu'il était.

Tellement que Bobby Valentine fait maintenant confiance à Turk Wendell en fin de matches.

Même que dimanche, il a été accueilli en héros quand il s'est rendu au monticule en neuvième manche.

«Je ne comprends pas la réaction des gens, mais c'est très excitant, a dit le gars du Montana. C'est comme se faire sauter au cou par son épouse en arrivant à la maison plutôt que de la voir rester les yeux rivés sur le téléviseur...»

Les Expos avaient congé, hier. Ils entreprennent ce soir une courte série de deux matches au Stade Shea. Les droitiers Mike Thurman (3-5, moyenne de 4,69) et Carl Pavano (5-8, moyenne de 4,26) seront les partants des visiteurs.

Les Mets répliqueront avec Armando Reynoso (7-1, moyenne de 2,77) et Bobby Jones (9-8, moyenne de 4,11)...

Stan Belinda a la sclérose en plaques

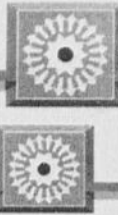
CINCINNATI (AP) - Le releveur Stan Belinda, des Reds de Cincinnati, a la sclérose en plaques mais on s'attend à ce qu'il puisse jouer la saison prochaine.

Belinda, 32 ans, a effectué 40 présences avec les Reds cette saison. Il présente une fiche de 4-8 et une moyenne de points mérités de 3.23 en 61 manches et un tiers. Il a aussi enregistré un sauvetage.

Le diagnostic a été posé par le docteur John Noseworthy de la

Clinique Mayo à Rochester, au Minnesota. Il a conclu que la maladie en est à ses premiers stades. La sclérose en plaques est une affection du système nerveux central.

«Parce que la maladie a été détectée aux premiers stades, un traitement agressif devrait permettre à Belinda de poursuivre sa carrière dès le camp d'entraînement de 1999», a dit le directeur général des Reds, Jim Bowden.



LES CHIFFRES

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est				
G	P	Moy.	Diff	
x-Atlanta	101	56	.543	
New York	88	69	.561	13
Philadelphie	72	83	.465	28
Montréal	62	94	.397	38 1/2
Floride	51	105	.327	49 1/2

Section Centrale				
G	P	Moy.	Diff	
x-Houston	99	58	.631	
Chicago	87	70	.554	12
St. Louis	79	77	.506	19 1/2
Cincinnati	73	83	.468	25 1/2
Milwaukee	72	84	.462	26 1/2
Pittsburgh	69	86	.445	29

Section Ouest				
G	P	Moy.	Diff	
x-San Diego	96	61	.611	
San Francisco	83	72	.535	12
Los Angeles	79	77	.506	16 1/2
Colorado	75	82	.478	21
Arizona	62	95	.395	34

Section Ouest				
G	P	Moy.	Diff	
Anaheim	83	72	.535	
Texas	83	72	.535	
Seattle	72	82	.468	10 1/2
Oakland	71	84	.458	12

Meilleur deuxième				
G	P	Moy.	Diff	
Boston	87	68	.561	
Anaheim	83	72	.535	4
Texas	83	72	.535	4
Toronto	84	73	.535	4

(Milton 7-13), 20h05.
 Texas (Helling 19-7) à Anaheim (Finley 11-8), 22h05.
 Oakland (Candiotti 11-16) à Seattle (Moyer 14-9), 22h05.
Mercredi, 23 septembre
 Tampa Bay à Boston, 19h05.
 Baltimore à Toronto, 19h05.
 Cleveland à N.Y. Yankees, 19h35.
 Detroit à Kansas City, 20h05.
 Chicago au Minnesota, 20h05.
 Texas à Anaheim, 22h35.
 Oakland à Seattle, 22h35.

JnValentin, Boston, 43; CDelgado, Toronto, 42; GAnderson, Anaheim, 41; EMartinez, Seattle, 41; Edmonds, Anaheim, 40; IRodriguez, Texas, 40.
Triples Offerman, Kansas City, 13; Winn, Tampa Bay, 9; Damon, Kansas City, 9; Durham, Chicago, 8; O'Leary, Boston, 8; Garciaparra, Boston, 7; McCracken, Tampa Bay, 7; DJeter, New York, 7.
Circuits Griffey Jr., Seattle, 53; Belle, Chicago, 47; MRamirez, Cleveland, 45; JuGonzalez, Texas, 44; Canseco, Toronto, 44; RPalmeiro, Baltimore, 43; ARodriguez, Seattle, 40.
Buts volés Henderson, Oakland, 63; Lofton, Cleveland, 54; Stewart, Toronto, 48; ARodriguez, Seattle, 43; Offerman, Kansas City, 43; BLHunter, Detroit, 42; Nixon, Minnesota, 36.
Lanceurs (17 décisions) DWells, New York, 18-4, .818, 3.48; Clemens, Toronto, 19-6, .760, 2.63; Helling, Texas, 19-7, .731, 4.54; Cone, New York, 19-7, .731, 3.68; PMartinez, Boston, 18-7, .720, 2.77; Wakefield, Boston, 16-8, .667, 4.70; Sabershen, Boston, 14-7, .667, 3.95.
Retraits PMartinez, Boston, 245; Clemens, Toronto, 245; RJohnson, Seattle, 213; CFinley, Anaheim, 205; Cone, New York, 201; Erickson, Baltimore, 172; Mussina, Baltimore, 168.
Victoires protégées Gordon, Boston, 42; Wetteland, Texas, 42; Percival, Anaheim, 41; MJackson, Cleveland, 39; Aguilera, Minnesota, 36; MRivera, New York, 35; JMontgomery, Kansas City, 35.

JUNIOR ELITE

Finale
 Quatre de sept
 Sherbrooke contre Charlesbourg

Samedi, 19 septembre
 Sherbrooke 1 Charlesbourg 8
 (Charlesbourg mene 1-0)

Dimanche, 20 septembre
 Charlesbourg 3 Sherbrooke 8
 (Série égale 1-1)

Mardi, 22 septembre
 Sherbrooke à Charlesbourg, 20h.

Mercredi, 23 septembre
 Charlesbourg à Sherbrooke, 20h.

Vendredi, 25 septembre
 Sherbrooke à Charlesbourg, 20h.

Samedi, 26 septembre
 x-Charlesbourg à Sherbrooke, 14h.

Dimanche, 27 septembre
 x-Sherbrooke à Charlesbourg, 14h.

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

Conférence américaine						
Section Est						
V	D	N	Moy	Bp	Bc	
Miami	3	0	0	1.000	58	22
N.-Angleterre	2	1	0	.667	77	49
N.Y. Jets	1	2	0	.333	84	66
Buffalo	0	3	0	.000	54	63
Indianapolis	0	3	0	.000	27	97

Section Centrale						
V	D	N	Moy	Bp	Bc	
Jacksonville	3	0	0	1.000	69	49
Pittsburgh	2	1	0	.667	37	46
Baltimore	1	2	0	.333	47	54
Cincinnati	1	2	0	.333	54	64
Tennessee	1	2	0	.333	46	54

Section Ouest						
V	D	N	Moy	Bp	Bc	
Denver	3	0	0	1.000	103	61
Seattle	3	0	0	1.000	95	28
Kansas City	2	1	0	.667	67	46
San Diego	2	1	0	.667	36	34
Oakland	1	2	0	.333	45	79

Conférence nationale

Section Est						
V	D	N	Moy	Bp	Bc	
Dallas	2	1	0	.667	92	59
Arizona	1	2	0	.333	41	74
N.Y. Giants	1	2	0	.333	55	75
Philadelphie	0	3	0	.000	15	72
Washington	0	3	0	.000	48	100

Section Centrale						
V	D	N	Moy	Bp	Bc	
Green Bay	3	0	0	1.000	74	40
Minnesota	3	0	0	1.000	98	44
Tampa Bay	1	2	0	.333	49	69
Chicago	0	3	0	.000	50	68
Detroit	0	3	0	.000	53	101

Section Ouest						
V	D	N	Moy	Bp	Bc	
Atlanta	2	0	0	1.000	36	26
N.-Orléans	2	0	0	1.000	43	31
San Francisco	2	0	0	1.000	81	40
St. Louis	1	2	0	.333	82	95
Caroline	0	2	0	.000	28	38

LUNDI, 21 SEPTEMBRE

Dallas 31 New York Giants 7

Dimanche, 27 septembre
 Arizona à St. Louis, 13h.
 Denver à Washington, 13h.
 Green Bay en Caroline, 13h.
 Jacksonville au Tennessee, 13h.
 Kansas City à Philadelphie, 13h.
 N.-Orléans à Indianapolis, 13h.
 Oakland à Dallas, 13h.
 Seattle à Pittsburgh, 16h05.
 New York Giants à San Diego, 16h15.
 Atlanta à San Francisco, 16h15.
 Minnesota à Chicago, 16h15.
 Cincinnati à Baltimore, 20h20.

LUNDI, 28 SEPTEMBRE

Tampa Bay à Detroit, 20h20.

LIGUE CANADIENNE

Section Est							
PJ	V	D	N	Pp	Pc	P	
Hamilton	12	9	2	1	329	200	19
Montréal	12	8	3	1	282	275	17
Toronto	12	7	5	0	319	236	14
Winnipeg	12	1	11	0	223	381	2

Section Ouest							
PJ	V	D	N	Pp	Pc	P	
Calgary	12	9	3	0	398	247	18
Edmonton	12	7	5	0	252	280	14
C.-B.	12	3	9	0	203	305	6
Saskatchewan	12	3	9	0	260	335	6

VENDREDI, 18 SEPTEMBRE

Calgary 35 Saskatchewan 18

Samedi, 19 septembre
 Toronto 46 Winnipeg 22
 Edmonton 27 C.-B. 21

Dimanche, 20 septembre
 Montréal 31 Hamilton 31.

Vendredi, 25 septembre
 Montréal à Winnipeg, 20h.

COLLEGIAT AA

G	P	N	PP	PC	PTS	
St-Jean-Richelieu	3	3	0	0	127	216
Québec	3	3	0	0	110	266
Victoriaville	3	2	1	0	90	414
Edouard-Mont.	3	2	1	0	44	574
Valleyfield	3	1	2	0	62	812
Alma	3	1	2	0	56	512
Maisonneuve	3	1	2	0	28	862
Jonquière	3	1	2	0	18	362
John-Abbott	3	1	2	0	12	712
Marie-Victorin	3	0	3	0	6	810

Samedi, 19 septembre
 Edouard-Montpétil 7 John-Abbott 2
 Alma 7 Maisonneuve 16
 St-Jean-Richelieu 35 Victoriaville 8

Dimanche, 20 septembre
 Séminaire Québec 39 Valleyfield 14
 Jonquière 6 Marie-Victorin 0 (torfait)

SPORT ÉCLAIR

La semaine de Manny Ramirez

NEW YORK (AP) - Manny Ramirez des Indiens de Cleveland, qui a égalé un record des ligues majeures avec huit circuits en cinq matches, a remporté le titre de joueur de la semaine dans la Ligue américaine.

Ramirez a claqué trois circuits mardi, deux mercredi, un jeudi et deux samedi pour égaler le record établi à deux reprises par Frank Howard de Washington en 1968. Howard avait réussi huit circuits en l'espace de cinq matches du 12 au 17 mai et il avait répété l'expérience du 14 au 18 mai.

En sept matches la semaine dernière, Ramirez a conservé une moyenne de .476 avec 18 points produits et 10 points marqués.

Reed absent quatre semaines

ORCHARD PARK, N.Y. (AP) - Les mauvaises nouvelles s'accumulent chez les Bills de Buffalo, toujours en quête d'une première victoire dans la NFL.

Ils ont appris hier que le receveur de passes Andre Reed sera absent pour quatre semaines, victime d'une séparation de l'épaule.

Reed, 34 ans, s'est blessé en plongeant pour tenter d'attraper une passe de Rob Johnson dans la défaite de 34-33 subie aux mains des Rams de St. Louis dimanche.

Kariya va bien

(PC) - Paul Kariya était tout sourire au lendemain de son premier match de hockey en plus de sept mois.

L'attaquant des Mighty Ducks d'Anaheim a amassé un but et une passe dans une victoire de 4-2, dimanche, sur les Flames de Calgary.

«J'ai été frappé assez solidement à la tête» a mentionné Kariya, qui en était à son premier match depuis le 1er février, lorsqu'il a été victime d'une commotion cérébrale après avoir reçu un violent double-échec à la mâchoire de Gary Suter.

SOMMAIRES

LIGUE AMÉRICAINE

Cleveland						
M	A	B	P	CS	Moy.	
000	040	000	4	9	0	
NY Yankees	000	000	100	1	5	0
Nagy (G,15-10), Shuey (VP,2) (9) et E.Diaz; Pettitte (P,16-11), Lloyed (8), Nelson (8) et Girardi; Posada (8); C. Cle. E.Wilson (2).						
Baltimore	000	010	000	1	8	1
Toronto	002	001	00x	3	9	0
Erickson (P,15-13) et C.Green, Hoiles (6); Clemens (G,20-6), Quantrill (9), Plesac (VP,4) (9) et Fletcher, B.Santiago (9); C. Tor S.Green (33), C. Delgado (35).						
Tampa Bay	000	020	010	3	9	0
Boston	002	002	00x	4	9	1
Saunders (P,6-15), Yan (6) et DiFelice; Sabershen (G,15-7), Lowe (7), Swindell (8), Corsi (8), Gordon (VP,43) (8) et Varitek. C. Bos Jn.Valentin (23).						
Chi Sox	001	100	401	7	11	0

MINNESOTA

M	A	B	P	CS	Moy.	
100	000	000	1	8	1	
Ji.Abbott (P,4-0), Simas (7), C.Castillo (9) et Machado; Tewksbury (P,7-12), Carrasco (7), F.Rodriguez (8) et Steinbach.						
Tampa Bay	100	220	300	8	13	1
Wade (P,1-0), White (6), Aldred (9) et Flaherty; Wasdin, C.Reyes (P,1-1) (5), C.Valdez (5), Barkley (5), D.Veras (7) et Hatteberg. C: TB Trammell (12); Bos M.Vaughn (38).						
Detroit	004	001	011	7	11	1
Kansas C	001	004	000	5	10	1
B.Powell, Bochtler (6), Sager (6), Brunson (6), Crow (G,2-2) (7), Runyan (8), Brocail (8), To.Jones (VP,27) (9) et Fick. Bako (9); Barber, Boves (5), Service (P,6-4) (8), Whisenant (8), Bevil (9) et Mi.Sweeney. C: Det Higginson (24), Fick (1).						

HOCKEY

JUNIOR MAJEUR

Section Robet-Label							
Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts	
Val d'Or	2	2	0	0	17	5	4
Victoriaville	3	2	1	0	15	11	4
Rouyn-Noranda	2	1	0	1	6	2	3
Hull	1	1	0	0	5	4	2
Shawinigan	2	1	1	0	5	2	2
Drummondville	2	1	1	0	9	10	2
Sherbrooke	1	1	0	0	2	7	0

Section Frank-Dillio							
Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts	
Chicoutimi	2	2	0	0	13	6	4
Halifax	3	2	1	0	12	9	4
Acadie-Bathurst	2	1	0	1	10	10	2
Québec	3	1	2	0	11	14	2
Moncton	3	1	2	0	10	14	2
Cap-Breton	3	0	2	1	10	16	1
Baie-Comeau	1	0	1	0	2	3	0
Rimouski	2	0	2	0	1	12	0

MIDGET AAA

Section CCM							
Mj	G	P	DF	Bp	Bc	Pts	
Amos	6	5	0	1	31	20	11
Lac St-Louis	6	4	1	1	23	22	9
Régents LLL	5	4	1	0	20	21	8
Charles-LeMoine	6	3	3	0	30	24	6
Gatineau	6	2	4	0	21	28	4
Collège Français	5	1	4	0	14	21	2

Section Tacks							
Mj	G	P	DF	Bp	Bc	Pts	
Cap-de-la-Madeleine	6	6	0	0	33	18	12
Magog	6	5	1	0	26	19	10
Antoine-Girouard	6	2	2	2	19	18	6
Ste-Foy	6	2	4	0	13	20	4
Lévis	6	1	4	1	18	26	3
Jonquière	6	0	5	1	14	35	1

LES MARQUEURS

Mj	B	P	Pts		
Charbonneau, Alain	V02	8	1	9	
Grandmaitre, Patrick	Vic3	2	7	9	
Bouchard, Marc	Chi	2	2	6	8
Gagné, Simon	Que	3	4	3	7
Mallette, Carl	Vic	3	3	4	7
Daigle, Christian	VdO	2	2	5	7
Dubulon, Benoît	VdO	2	0	7	7
Fauteux, Jonathan	VdO	2	1	5	6
O'Driscoll, Alain	Bat	2	3	2	5
Dionne, Vincent	Chi	2	2	3	5
Dupré, Grégory	Chi</				

Possible début de saison difficile pour le Canadien

A la guerre avec des tire-pois

MONTREAL (PC) - Les attaquants actuellement au camp d'entraînement du Canadien ont marqué la saison dernière un grand total de 101 buts dans la LNH, soit à peine neuf de plus que Wayne Gretzky à lui seul en 1981-82!

Et si l'on oublie les 32 buts de Mark Recchi et les 18 de Vincent Damphousse, tous les autres n'en ont marqué que 51, soit un de moins que Peter Bondra et Teemu Selanne à eux seuls en 1997-98.

C'est dire que le Canadien risque d'entreprendre la saison régulière avec une attaque de tire-pois si les quatre joueurs présentement sans contrat, Saku Koivu, Vladimir Malakhov (un défenseur qui a marqué 13 buts), Martin Rucinsky, Brian Savage, et le gréviste Shayne Corson ne sont toujours

pas disponibles. A l'attaque, Vigneault pourrait composer un premier trio décent à partir du duo

Mark Recchi-Vincent Damphousse. Les deux meilleurs ailiers qui pourraient se joindre à eux sont probablement Benoît Brunet (12 buts en 1997-98) et... Turner Stevenson (4).

Pour le reste, Vigneault ne peut que tenter des expériences avec les seuls «vétérans» qui restent, Scott Thornton (six buts en 97-98), Sergei Zholtok (10), Patrick Poulin (6), Jonas Hoglund (12) et Trent McCleary, les «jeunes» Eric Houde (1), Terry Ryan, Matt Higgins, Jason Ward, Martin Gendron, voire Eric Chouinard, 18 ans, ou encore Jonathan Delisle, et les matamores Sylvain Blouin ou Dave Morissette.

Le Canadien est-il équipé pour

aller à la guerre comme dirait Pat Burns?

Il est permis d'en douter.

La défense aussi

D'autant plus que la défense doit aussi inquiéter. Victime d'une

infection au sinus, Stéphane Quintal ne devrait pas être disponible lui non plus pour le premier match de la saison, le 10 octobre, contre les Rangers, au Centre Molson, de sorte qu'il ne reste plus comme

vétérans établis que Patrice Briesebois, Dave Manson et Igor Ulanov. Pour le reste, il faudra parier sur Brad Brown, Brett Clark, Miroslav Guren et Craig Rivet, à moins que l'étonnant Francis Bouillon ne continue de mêler les cartes. Disons que ce n'est ni le mur de Berlin devant un gardien, ni une escouade très rapide et mobile pour appuyer une attaque déjà diminuée.

Il n'y a que devant le filet, avec Jocelyn Thibault et José Théodore, où la situation présente ne semble pas poser de problème majeur. Du moins en principe.

Négociations ardues

Entre-temps, la situation n'est guère encourageante si l'on se fie aux dernières déclarations entendues.

Réjean Houle a répondu carrément «Non» quand on lui a demandé s'il s'attendait à avoir tout son monde sous contrat pour le début de la saison. Le directeur général a dit qu'il était plus proche d'une entente avec Rucinsky, ce que ce dernier a nié deux jours plus tard en disant: «Je ne pense pas que les pourparlers mènent quelque part. Ce n'est pas très bon signe.»

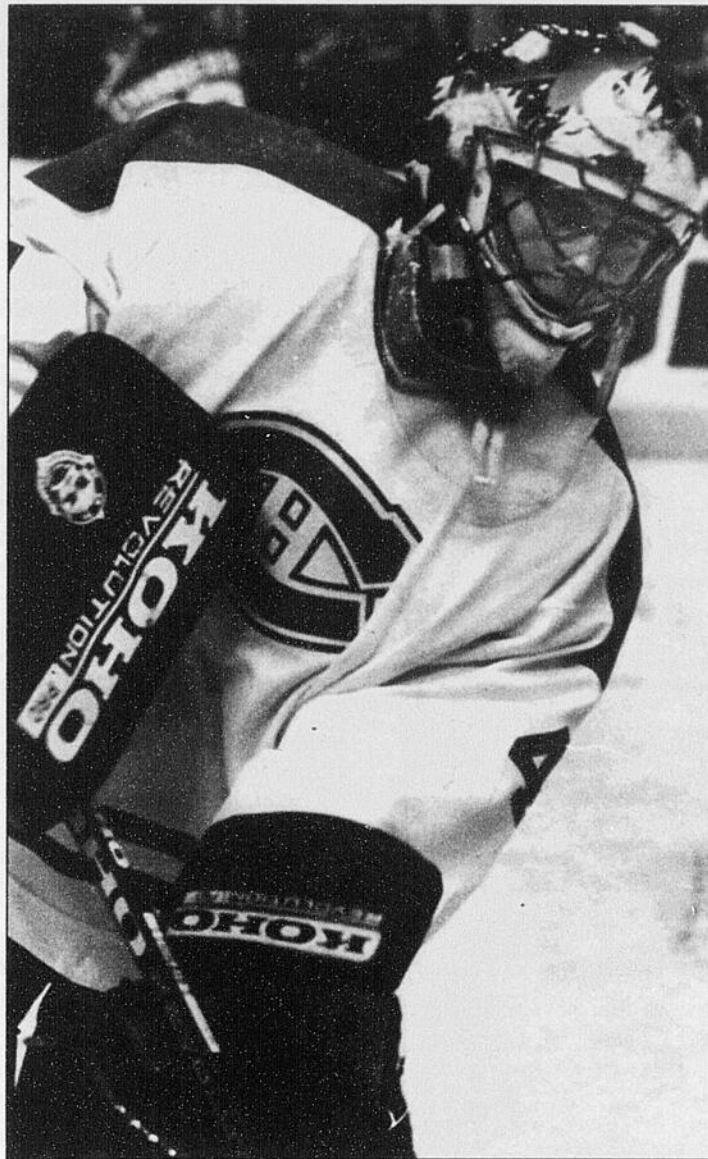
Houle a dit qu'il discutait avec le clan Malakhov, mais Igor Ulanov, qui parle régulièrement à son compatriote russe, a déclaré que les deux parties «sont à des milles de distance.»

Houle a aussi déclaré que les dossiers de Savage et Koivu étaient «en attente». Ce dernier a répliqué en déclarant: «Si je ne m'entends pas avec le Canadien, il reste deux solutions: être échangé ou jouer en Europe.»

Concernant Corson finalement, Houle a déclaré qu'il n'avait «pas l'intention de négocier avec un gréviste.»



GUY ROBILLARD



JOCELYN THIBAUT...s'est présenté au camp comme un vétérán assuré de son poste. (Photothèque Le Quotidien)

AU FILET

MONTREAL (PC) - Les joueurs du Canadien ont eu congé, hier, après huit jours de suite d'entraînement sur glace et deux matchs préparatoires en fin de semaine.

Le travail reprend aujourd'hui et le prochain match préparatoire a lieu demain, au Centre Molson, contre les Flyers de Philadelphie...

Martin Rucinsky et Saku Koivu ont commencé à jouer pour des clubs européens et ils peuvent le faire jusqu'au début de la saison de la Ligue nationale.

S'ils continuaient ensuite d'évoluer en Europe, ils n'auraient pas

le droit de jouer pour une équipe de la Ligue nationale tant que leur formation européenne ne serait pas éliminée.

C'est un pensez-y bien...

Les Devils du New Jersey ne devraient pas porter plainte contre le Canadien, même si ce dernier n'avait pas les 10 joueurs obligatoires avec expérience de la Ligue nationale pour le match préparatoire de dimanche à Albany. Pour la bonne raison qu'avec les joueurs sans contrat, le gréviste Shayne Corson et les blessés, le Canadien n'avait tout bonnement pas 10 vétérans à sa disposition...

Tribunal d'appel

L'appel de Ben Johnson rejeté

TORONTO (PC) - La bataille juridique du sprinter Ben Johnson visant à revenir à la compétition a tourné court, hier, devant un tribunal d'appel de Toronto.

Le juge George Finlayson a confirmé le jugement d'un tribunal qui avait maintenu l'été dernier son exclusion à vie imposée par la Fédération internationale d'athlétisme amateur (FIAA).

La suspension avait été imposée en 1993 après que Johnson eut échoué un test de dépistage pour la deuxième fois en carrière.

Johnson a paru étonné par la rapidité du verdict du tribunal, rendu après que son avocat eut plaidé en faveur de son retour à la compétition.

Dans l'épreuve reine des Jeux olympiques de Séoul il y a dix ans cette semaine, Johnson avait devancé le sprinter améri-

cain Carl Lewis et avait amélioré le record mondial du 100 mètres qu'il avait établi un an plus tôt. Trois jours plus tard, il était dépossédé de sa médaille d'or olympique après avoir été convaincu de dopage aux stéroïdes anabolisants.

Il avait alors écopé d'une suspension de deux ans. Mais quand il a échoué un deuxième test - lors d'une réunion d'athlétisme à Montréal en 1993 - la Fédération internationale lui a imposé une suspension à vie.

L'année dernière, un tribunal de l'Ontario avait rejeté la demande de lever la sanction de la FIAA qui pèse sur lui.

La fédération aurait permis à Johnson de revenir à la compétition si les tribunaux canadiens avaient décidé que sa suspension devait être levée.

Johnson, âgé de 36 ans, affirme toujours que le test de 1993 était erroné

Jocelyn Thibault n'aura donc jamais la vie facile

MONTREAL (PC) - Jocelyn Thibault n'aura apparemment jamais la vie facile à Montréal.

Au cours de l'été, après l'annonce de la retraite d'Andy Moog, Réjean Houle a déclaré que si Thibault a pu croire par le passé qu'on ne lui faisait pas vraiment confiance, il devenait bel et bien cette fois le gardien numéro un.

Puis, on apprenait que le Canadien avait cherché à acquérir Félix Potvin en plus d'avoir regardé du côté de Sean Burke, ce qu'on n'a jamais nié en haut lieu.

Et voilà qu'après à peine quelques jours d'entraînement et deux matchs préparatoires, on note que José Théodore a été le meilleur des deux jusqu'ici.

On ne connaît pas les intentions d'Alain Vigneault, mais il est certain qu'à moins d'un effondrement complet de Thibault, l'entraîneur ne peut se permettre de faire disputer le premier match de la saison à Théodore. L'autre s'en remettrait difficilement.

Vigneault s'est porté à la défense de Thibault après que celui-ci ait accordé trois buts en six minutes aux Devils du New Jersey dimanche: «Ce ne fut pas un match facile pour les gardiens, on était souvent mêlé dans notre zone. Les Devils ont aussi marqué deux buts en avantage numérique.» Dont un pendant une supériorité de deux joueurs.

Thibault, lui, a semblé satisfait de sa performance: «C'est venu par bourrasque, surtout en deuxième, a-t-il expliqué. Ils ont marqué trois buts tôt en deuxième période, dont deux en avantage numérique. Dans l'ensemble, je suis satisfait. J'ai été déjoué sur des lancers voilés, c'est une chose sur laquelle je devrai travailler.»

Le vétérán

Ce qu'il faut retenir, c'est qu'il reste encore sept matchs préparatoires et que Thibault s'est présenté au camp comme le vétérán assuré de son poste. L'an dernier, il avait été supérieur à Moog au

camp d'entraînement, mais Vigneault avait néanmoins opté pour ce dernier pour entreprendre la saison, avec comme argument presque unique qu'il était le vétérán et le plus expérimenté des deux.

Et cette année, Vigneault a fait une des déclarations les plus intelligentes à propos de Thibault en disant que le Canadien comptait sur un gardien d'expérience puisque celui-ci en est à sa sixième année dans la LNH.

«S'il avait commencé à 21 ans, avait ajouté l'entraîneur, il aurait 26-27 ans et on a toujours dit que c'est à cet âge que les gardiens atteignent leur apogée.»

Cela dit, si Théodore, qui n'a pas encore vraiment fait ses preuves dans la LNH, devait nettement s'imposer, Vigneault n'aura plus le choix.

De toute façon, si Mathieu Garon est aussi bon qu'on l'annonce, Thibault ou Théodore va devoir partir dans un avenir pas trop lointain.

Les femmes ont occupé le plancher

KUALA LUMPUR, Malaisie (PC) - Joanne Malar, Lyne Bessette, Valérie Hould-Marchand, Sharon Bowes, Marianne Limpert, Eryn Bulmer et Erika-Leigh Stirton: les athlètes féminines de la délégation canadienne ont éclipsé leurs homologues masculins aux 16es Jeux du Commonwealth.

Les femmes ont contribué presque à la moitié des médailles du

Canada, soit 48 des 98, même si elles ne représentaient que 44 pour cent des athlètes (125) du pays.

La gymnaste rythmique Stirton a été la grande vedette de la dernière journée des Jeux, hier, avec la conquête de quatre médailles dans les épreuves individuelles. Stirton reviendra donc à son domicile d'Oakville, en Ontario, avec six médailles; la

nageuse Malar, elle, en a remporté cinq; et la tireuse Bowes quatre dont deux d'or.

Du côté masculin, l'haltérophile Akos Sandor a été le plus prolifique avec trois médailles d'or. Son coéquipier Sébastien Groulx de Brossard en a gagné deux d'or en plus d'une d'argent. Le nageur Mark Versfeld en a aussi décroché trois, dont deux d'or aux 100 et 200 mètres dos.

Malgré la domination des femmes, on a choisi un homme, le boxeur Mike Strange, pour agir comme porte-drapeau de la délégation lors des cérémonies de clô-

ture d'hier. Strange de Niagara Falls, en Ontario, n'a pas volé cet honneur, lui qui a mis la main sur une deuxième médaille d'or à sa troisième participation aux Jeux du Commonwealth.

Despatie déjà parti



ROBERT LAFLAMME

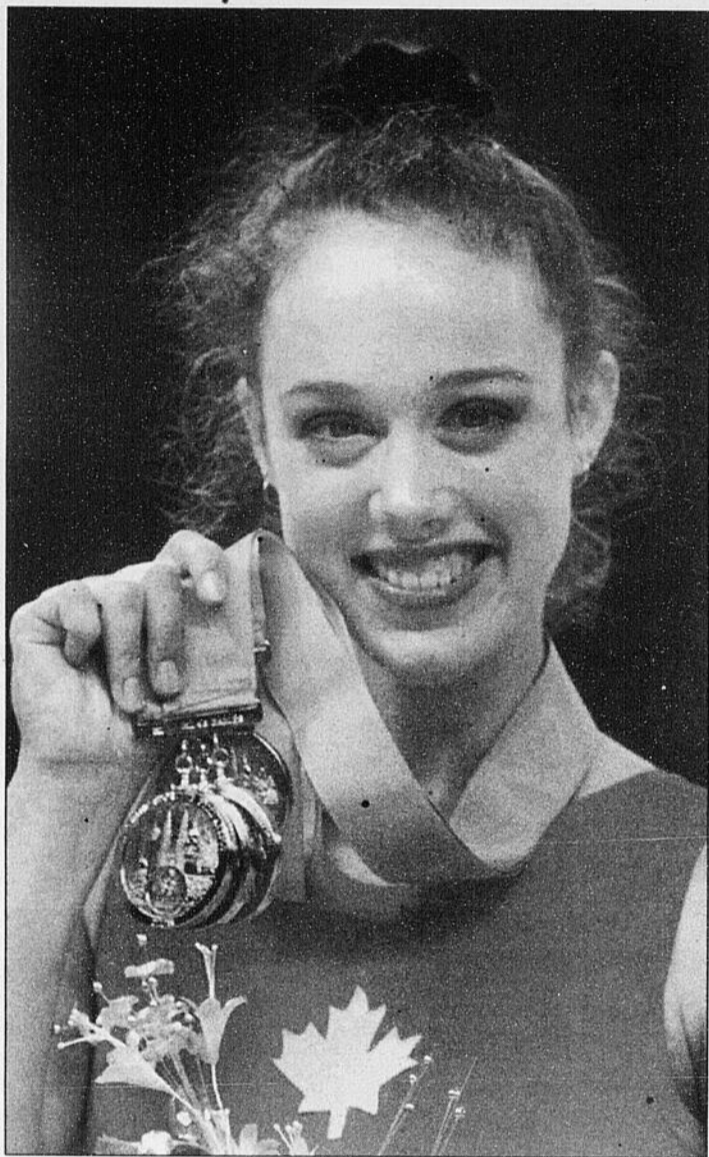
Le plongeur Alexandre Despatie, plus jeune médaillé d'or canadien de l'histoire, aurait également pu constituer un excellent choix, mais il avait déjà quitté la Malaisie.

Despatie, auteur de l'exploit des Jeux dimanche quand il a emporté facilement à la tour, a quitté tôt hier matin pour rentrer au Qué-

bec. Parti du domicile familial de Laval depuis trois semaines, il avait très hâte de retrouver ses parents... et son lit. De plus, l'élève de secondaire II accuse du retard à l'école.

Dans un autre ordre d'idées, son exploit faisait encore jaser, hier. On se demandait si, à l'âge de 13 ans et trois mois et demi, il est réellement le plus jeune médaillé d'or de l'histoire des Jeux du Commonwealth, comme le rapporte quelques agences de presse.

Au Canada, la gymnaste Elfie Schlegel et la nageuse Allison Higson étaient à peine plus âgées que lui quand elles se sont couvertes d'or en 1978 et en 1986, respectivement.



QUATRE MÉDAILLES-Erika-Leigh Stirton a été la grande vedette de la dernière journée des Jeux, hier, avec une récolte de quatre médailles d'or en gymnastique rythmique.

(Photo AP)

Performance décevante du Canada

Un coup de barre s'impose

KUALA LUMPUR, Malaisie (PC) - La performance décevante du Canada aux 16es Jeux du Commonwealth prouve que le gouvernement doit donner un sérieux coup de barre afin de redresser la situation du sport amateur, estime un entraîneur national.

Les quelque 275 athlètes de la délégation rentreront au pays avec une récolte de 99 médailles

(30-31-38), soit 29 de moins qu'à Victoria, en Colombie-Britannique, il y a quatre ans.

«Si ça continue comme ça, le jour n'est pas loin où on se retrouvera avec une récolte de 75 ou de 50 médailles à la fin des Jeux», a lancé Dave Johnson, entraîneur de l'équipe nationale de natation, au cours de la conférence de presse de la délégation canadienne, hier.

Johnson n'a pas pris de détour quand on l'a interrogé au sujet de la domination de l'Australie (199 médailles), un pays semblable au Canada mais qui consacre presque le double d'argent au développement de ses athlètes amateurs.

«C'est gênant de voir les Australiens connaître autant de succès en utilisant un système qu'on a mis en place dans les années 1970», a-t-il déclaré.

«Le gouvernement canadien doit faire quelque chose parce que ses athlètes méritent mieux. Actuellement, on les traite comme des athlètes à temps partiel. Ce n'est pas en leur accordant une allocation annuelle de 8000 à 15 000\$ chacun qu'on favorisera leur progression.»

Quant au chef de mission Margie Schuett, elle a évidemment dressé un bilan plus positif plaçant l'accent sur l'esprit d'amitié qui anime les Jeux du Commonwealth.

Ce qu'elle retiendra d'ailleurs de ces Jeux, c'est l'atmosphère qui a régné au sein de l'équipe avant qu'elle n'effectue son tour de piste lors des cérémonies d'ouverture. Cela en dit long quant à la déception des dirigeants canadiens...

Schuett a imputé la non-réalisation de l'objectif - de 100 à 125 médailles - qu'on avait établi à l'inexpérience de l'équipe, composée à 85 pour cent d'athlètes qui en étaient à une première compétition importante en carrière.

«Tous ces jeunes athlètes ont vécu une expérience qui leur sera bénéfique parce que plusieurs d'entre eux se retrouveront aux Jeux olympiques de Sydney dans deux ans», a-t-elle mentionné.

Johnson a également admis que les Jeux du Commonwealth ont leur raison d'être à ce chapitre.

«Le Canada peut y être représenté par un fort contingent et les Jeux de cette année ont fourni l'occasion à plusieurs jeunes de composer avec une forte pression, comparable à celle des Jeux olympiques.»



EN BREF

KUALA LUMPUR, Malaisie (PC) - Le Canada a déjà défrayé les coûts des dommages que des joueurs de l'équipe masculine de hockey sur gazon ont causés dans un vestiaire, à la suite de leur élimination face à la Malaisie. La facture s'est élevée à 308 riggits, soit environ 108 \$ Can.

Le chef de mission Margie Schuett estime que les frasques

des hockeyeurs sur gazon canadiens, qui ont également fait un mauvais parti à l'arbitre, ont été amplifiées par la presse locale.

Le dossier n'est pas clos parce qu'un comité formé de personnes n'ayant pas assisté à l'incident décidera des sanctions à décerner...

Médaillée de bronze de la course aux points de 24 kilomètres dimanche, la cycliste Annie Gariépy de Bromont, en Estrie, a rendu hommage à ses coéquipières.

«C'est comme une médaille d'équipe, a-t-elle dit. On a préconisé une excellente stratégie et on savait qu'une d'entre nous pouvait mériter un podium. Je suis heureuse que c'a été moi...»

Alexandre Marchand de Pointe-du-Lac et ses coéquipiers du relais 4 x 400 mètres n'ont pu faire mieux que la huitième position en finale, hier, avec un temps de trois minutes 4,84 secondes...

Les 16e Jeux du Commonwealth ne seront pas déficitaires. Les journaux locaux rapportent, en effet, que le comité organisateur (Sukom 98) réalisera des profits de cinq millions de riggits (environ 1,7 million Can).

Il s'agit d'une agréable surprise, dit-on, parce que Sukom 98 a éprouvé des problèmes à équilibrer son budget au cours de la dernière année en raison de la crise financière asiatique.

Les deux principaux actionnaires des Jeux, le gouvernement et le Conseil olympique de la Malaisie, décideront de la redistribution du léger surplus...

«Cette manifestation n'aura aucun effet sur la fin des Jeux», avait prédit Nashagar Singh, le directeur des opérations du comité organisateur.

Les organisateurs des Jeux ont rencontré les différents chefs de mission pour les assurer que leurs athlètes n'avaient rien à craindre, a rapporté l'agence de presse malaisienne Bernama.

Les dirigeants de la délégation canadienne ont toutefois conseillé à leurs athlètes d'éviter le centre-ville et de revenir au village des athlètes pour célébrer après les cérémonies de clôture.

«Je préfère adopter cette approche préventive», a dit Margie Schuett, la chef de mission du Canada.

Les athlètes canadiens ont raflé huit médailles lors de la dernière journée de compétitions: quatre en or, une d'argent et trois de bronze.

Le Canada a ainsi terminé au troisième rang avec un total de 99 médailles, 29 de moins qu'il y a quatre ans à Victoria.

C'est le plus faible total du Canada depuis les 82 médailles remportées en 1982 à Brisbane, en Australie.

Stirton, âgée de 18 ans, a remporté la victoire à chaque appareil lors des finales individuelles - ruban, massues, corde et cerceau. Elle avait auparavant mérité une médaille d'or dans les épreuves combinées individuelles et une médaille d'argent dans la compétition par équipes.

Agitation politique

Une manifestation vient troubler la fin des Jeux

KUALA LUMPUR (PC) - La gymnaste rythmique Erika-Leigh Stirton de Mississauga a conclu les 16es Jeux du Commonwealth en fanfare, hier, remportant quatre médailles d'or lors d'une journée où l'agitation politique a menacé de prendre le pas sur l'événement sportif.

La police a eu recours aux canons à eau et aux gaz lacrymogènes à l'encontre de plusieurs milliers de manifestants massés à l'extérieur du palais de justice où ils étaient rassemblés pour apporter leur soutien à l'ancien ministre des finances Anwar Ibrahim, qui a été arrêté la veille des cérémonies de clôture.

Mais les dirigeants ont précisé que les Jeux se termineraient comme prévu.

Le prochain adversaire de Ouellet a 38 ans

Allen Hall se dit encore bien jeune

MONTREAL (PC) - Lorsque l'Américain Edward Allen Hall était venu boxer au centre Claude-Robillard le 17 décembre 1996, tous s'attendaient à ce qu'il se fasse massacrer par Stéphane Ouellet et abandonne au bout de trois rounds, mais il était sorti du ring avec un blason redoré.

Hall, qui avait courageusement résisté à un bombardement impitoyable au cours des huit premiers rounds de l'affrontement, avait causé une surprise de taille au 10e round en expédiant Ouellet (24-1-0) au tapis. Le boxeur de Jonquière, qui avait chuté à 12 secondes de la fin de l'affrontement, avait finalement été déclaré vainqueur aux points.

Hall aura droit à un match

revanche, jeudi soir, au centre Claude-Robillard, dans le cadre d'un combat prévu pour huit rounds.

«Ca me fait sourire lorsque les gens me demandent comment je m'y prends, à 38 ans, pour tenir tête aux meilleurs boxeurs de mon poids dans le monde entier, a déclaré Hall hier après-midi au club Champion.

«Que voulez-vous que je dise? Je suis un tout jeune boxeur de 38 ans! Je m'entraîne comme un enragé, je suis très discipliné et déterminé, de sorte que, dans les faits, je suis beaucoup plus jeune que la majorité des jeunes boxeurs!» A sa dernière présence dans le ring, en mai, Hall (25-13-1), un boxeur de la région de

Pittsburgh, avait causé une autre surprise de taille, en dominant cette fois Patrick Goossen, le 12e aspirant à la couronne mondiale de l'IBF.

Goossen, qui présentait un dossier de 18-0-0 avant l'affrontement avec Hall, avait perdu le combat par décision en 10 rounds.

«Ouellet et Goossen sont très dangereux, c'est vrai, mais j'ai tout à gagner à me mesurer à des gars de ce calibre, a soutenu Hall. Ma stratégie est simple: je me prépare avec soin et j'essaie de les surprendre. A quoi m'attendre de Ouellet cette fois? Pas de commentaire! Je ne ferai pas de prédiction non plus, mais je peux vous assurer que je suis venu ici pour gagner.»

McGwire: toujours 65 circuits

La décision de l'officiel ne sera pas révisée

NEW YORK (AP) - Le total de circuits de Mark McGwire reste à 65.

La Ligue nationale a rejeté hier une requête des Cards de St. Louis qui voulaient que soit renversée la décision controversée de l'arbitre Bob Davidson, dimanche. Ils voulaient qu'un circuit soit accordé à McGwire au lieu d'un double.

Le président de la Ligue nationale, Len Coleman, a fait savoir au directeur général des Cards, Walt Jocketty, que la décision de l'arbitre ne serait pas révisée.

«Ils ont dit qu'ils n'allaient faire aucune révision parce que c'est une décision basée sur le juge-

ment de l'arbitre et qu'elle n'implique aucune interprétation des règlements, a indiqué le porte-parole des Cards, Brian Bartow. Ils ont dit que la décision ne serait pas changée.»

McGwire a frappé son 65e circuit lors de la première manche du match contre les Brewers de Milwaukee, dimanche. A la cinquième, il a frappé un coup en flèche au champ centre gauche. La balle a abouti dans les gradins mais Davidson a jugé qu'un amateur s'était penché par-dessus la clôture pour ramener la balle à l'intérieur.

Davidson, l'arbitre du deuxième but, a arrêté McGwire au

deuxième but avec un double.

«J'ai vu que l'amateur s'est penché par-dessus la clôture et que la balle l'a touché sous la ligne jaune. J'ai donc appelé un double automatique en vertu des règlements du terrain», a dit Davidson, qui fait partie du personnel d'arbitres de la Ligue nationale depuis 1983.

L'amateur qui a dévié la balle frappée par McGwire a été mis à l'amende pour 518 \$ pour une infraction à la loi dans le comté de Milwaukee. Il a engagé un avocat pour se défendre.

Agé de 31 ans, Michael Chapes est professeur dans une école secondaire.

Ripken: congé de courte durée

TORONTO (AP) - Le congé de Cal Ripken a été de courte durée.

L'homme de fer des ligues majeures était de retour sur le terrain hier soir après avoir mis fin la veille à sa remarquable séquence de 2,632 matches.

Le nom de Ripken était dans la formation partante des Orioles de Baltimore en vue du match contre les Blue Jays de Toronto, la même équipe contre laquelle il avait amorcé sa série de matches consécutifs, le 30 mai 1982.

Ripken était sûr hier d'avoir pris la bonne décision en choisissant de mettre un terme à sa séquence exceptionnelle.

«Je n'ai aucun regret, aucune arrière-pensée, a-t-il dit en conférence de presse avant le match d'hier au SkyDome. Je suis content de la tournure des événements. Ce fut une grande

fête plutôt qu'un événement triste.»

Ripken a admis avoir ressenti une sensation curieuse dans l'abri et il semblait soulagé de revenir sur le terrain.

«Je me considère toujours comme un joueur de tous les jours, a-t-il dit. J'ai encore beaucoup de baseball en moi.»

Ripken a mis fin à son record dimanche soir en retirant lui-même son nom de la formation partante lors du dernier match des Orioles à domicile contre les Yankees de New York.

Il y avait déjà plus de trois ans qu'il avait battu la marque de 2,130 matches de suite de Lou Gehrig, des Yankees. Il s'agissait d'un record de longévité qui avait résisté pendant 56 ans.

«La séquence a vu le jour parce que je voulais jouer et que beaucoup de gérants voulaient m'insérer dans la formation, a

dit Ripken à Baltimore.

«C'est le travail d'un joueur de se présenter au stade et d'être disponible quand le gérant veut l'utiliser. Je suis très fier, pas uniquement de ma séquence. Mes coéquipiers et mon gérant pouvaient compter sur moi.»

Maintenant que Ripken a pris un jour de congé, la question est de savoir si un autre joueur pourra répéter son exploit.

«Il est difficile de croire que ce soit possible, a dit le receveur Joe Girardi. Il a fallu plusieurs saisons sans blessure pour réaliser une telle séquence. Je ne vois pas comment ce record pourra être battu.»

Ripken, lui, n'est pas si sûr.

«Si j'y suis parvenu, il y a sûrement quelqu'un qui pourra aussi le faire. Je ne me considère pas comme un surhomme», a-t-il dit après le match de dimanche.



FLORENCE GRIFFITH-JOYNER... célèbre ici sa victoire dans le 100 mètres des Jeux olympiques de Séoul en 1988. Elle s'est éteinte hier, à l'âge de 38 ans. (Photo AP)

La reine des Jeux de Séoul n'est plus

MISSION VIEJO, Californie (AP) - La championne américaine de sprint Florence Griffith Joyner, triple médaillée d'or aux Jeux olympiques de Séoul en 1988, est morte, hier, à l'âge de 38 ans, probablement d'une crise cardiaque à Mission Viejo.

Griffith Joyner était l'actuelle détentrice du record du monde du 100m en 10,49 secondes et du 200m en 21,34 secondes. Des records établis il y a dix ans et jamais approchés de près depuis. Certaines rumeurs, au vu de l'impressionnante musculature de la championne, ont fait état de dopage sans les prouver. Le fait que «FloJo» ait déjà subi une crise cardiaque il y a deux ans n'aidera pas à dissiper les doutes.

La flamboyante sprinteuse ne passait pas inaperçue avec ses tenues bariolées et ses ongles longs de plus de dix centimètres. Et ses combinaisons: celle, intégrale, en pourpre à l'exception de la jambe gauche laissée nue ou encore son justaucorps façon patineur de vitesse lors des championnats du monde en 1987.

Mais ses cuisses puissantes avaient aussi retenu l'attention, certains l'accusant de prendre des stéroïdes. Elle avait toujours démenti, ajoutant que tous ses tests anti-dopage avaient été négatifs.

La nouvelle de son décès a été annoncée par Greg Foster, le triple champion du monde du

110m haies, qui l'a appris de la belle-soeur de la championne, Jackie Joyner-Kersey, elle-même six fois médaillée aux Jeux olympiques et détentrice du record du monde d'heptathlon.

«La famille olympique est attristée et choquée par sa disparition», a réagi Bill Hybl, président du Comité olympique américain (USOC).

«Elle était un modèle pour les jeunes filles et les jeunes femmes dans le sport et elle laisse derrière elle l'image de quelqu'un de gentil et qui s'intéressait aux enfants. Elle nous manquera.»

Griffith Joyner avait établi son record du monde en 1988 à Indianapolis lors des qualifications américaines pour les Jeux de Séoul. Depuis cette date, aucune sprinteuse n'a franchi la barre des 10,60. A Séoul, elle avait remporté l'or en 10,54, avec un vent trop favorable.

En finale du 200m, elle devait faire exploser le record du monde avec un chrono de 21,34 secondes. Depuis, personne n'est descendu sous les 21,70. Elle avait également remporté l'or dans le relais 4 x 100 et l'argent dans le relais 4 x 400m.

Née dans à Los Angeles le 21 décembre 1959 dans une famille de 11 enfants dont le père était électricien et la mère enseignante, elle avait épousé Al Joyner en octobre 1987.

Officielle de l'année en natation

Le travail de Christiane Côté reconnu

ALMA (SE) - La Fédération québécoise de natation a rendu hommage au travail de l'Almatoise Christiane Côté, en fin de semaine, en lui décernant le titre d'officielle de l'année.

L'histoire de Christiane Côté ressemble à celle de bien des bénévoles.

Elle a découvert la natation en accompagnant ses deux enfants à la piscine. De fil en aiguille, son intérêt pour cette discipline a grandi.

Il y a deux ans, l'Association régionale de natation amateur lui accordait le titre d'officielle de l'année. Elle a aussi été honorée pour son esprit sportif au Mérite sportif régional.

En fin de semaine, la Fédération provinciale a reconnu à son tour le boulot accompli par Christiane Côté.

Bon an mal an, son programme comprend entre douze et 14 rencontres. En période de pointe, la

natation peut occuper trois fins de semaine sur quatre.

«Je suis là-dedans (officielle) depuis dix ans mais je suis associée à la natation depuis plus longtemps, raconte l'Almatoise. J'ai commencé quand les enfants ont débuté dans le domaine de la

natation avec le club Juvaqua d'Alma. On travaillait sur le bord de la piscine, on aidait comme on le pouvait.

«J'ai débuté au niveau régional. Quand les enfants ont commencé à participer à des compétitions provinciales, j'ai suivi. Au fil des années, j'ai travaillé dans des compétitions provinciales et nationales. J'ai travaillé dans des épreuves comme la coupe Esso et les essais olympiques de 1996.»

En prévision du gala annuel de la Fédération provinciale, la candidature de Christiane Côté a été présentée par l'ARNA.

Un comité de sélection a étudié les candidatures des différentes

associations régionales avant de retenir celle de l'Almatoise.

Toujours associée au club Juvaqua, Christiane Côté sera la candidate de la Fédération provinciale de natation lors du prochain gala de Sports Québec.

«Les membres du comité de sélection regardent différents points, explique Christiane Côté. Par exemple, ils regardent à combien de compétitions régionales, provinciales et nationales tu as participé pendant l'année.

«Il existe également un système de parrainage en natation. Je suis une officielle de niveau 5. En natation, les officiels des niveaux 2 et 3 qui désirent atteindre les échelons supérieurs sont parrainés par les officiels maîtres.

«En ce qui me concerne, je suis la marraine de deux officiels dans la région. Il y en a un qui a atteint son niveau 4 et un autre qui se trouve au niveau 3. C'est un programme qui permet de bien entourer les officiels qui veulent progresser.»

Christiane Côté ne voit pas encore le jour où elle mettra un terme à son association au natation.

Bien au contraire, un événement qui sera présenté dans la région dans moins d'un an lui tient particulièrement à coeur.

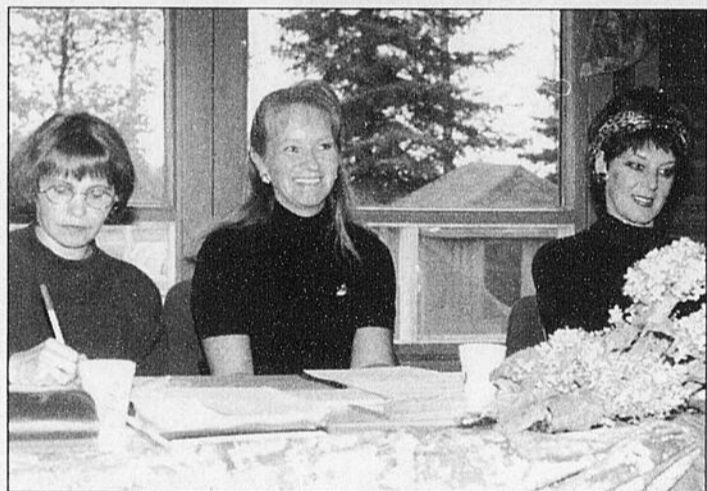
«Les Jeux du Québec s'en viennent, rappelle-t-elle. En plus, ils auront lieu à Alma. Lors des Jeux du Québec, je serai responsable des officiels pour les épreuves de natation. Ce sera une belle compétition.»



SERGE
E M O N D
semond@lequotidien.com



CHRISTIANE COTÉ...sera la candidate de la Fédération de natation du Québec au prochain gala de Sports Québec.
(Photo Steeve Tremblay)



PRÉSIDENTE RÉÉLUE- Lynda Bouchard (au centre) a été réélue à la présidence du club de ski de fond Le Norvégien de Jonquière. Lise Villemure (à gauche, directrice, et Louise Fortin, secrétaire, l'accompagnent sur la photo.

(Photo Roger Gagnon)

Centre de ski de fond Le Norvégien

Les amateurs de raquettes auront plus de sentiers

JONQUIÈRE (SB) - Les amateurs de raquettes du centre de ski de fond Le Norvégien de Jonquière pourront utiliser davantage de sentiers au cours de l'hiver 1998-99.

En fin de semaine, une quarantaine de membres du Norvégien ont assisté à l'Assemblée générale annuelle sur le site même du centre de ski de fond.

La présidente réélue du conseil d'administration, Lynda Bouchard, a discuté des projets de réalisation pour la prochaine saison, alors qu'une somme de 10 000 \$ sera injectée dans les sentiers et les pistes.

«Nous allons notamment travaillé sur les boucles de 2,5 et 5 kilomètres des sentiers de raquettes pour faire en sorte que les adeptes puissent se ren-

dre au chalet, de la piste de 10 kilomètres.

«Celà rendra la piste de raquettes très intéressante et elle pourra être qualifiée d'experte», note Lynda Bouchard.

De plus, la finale provinciale de la coupe du Québec de ski de fond se déroulera au Norvégien en mars prochain.

Ce n'est pas la première fois que le centre jonquérois est l'hôte d'une épreuve de ce calibre.

Le centre de ski de fond jonquérois, qui bénéficie d'un budget d'opération de 40 000 \$, devrait réaliser d'autres profits à l'issue de la saison 1998-99, comme ce fut le cas la saison dernière, alors qu'il est resté 10 000 \$ dans les coffres de l'organisation.

Arrivée d'une ligue simple lettre

Le hockey junior s'inquiète

SAINT-BRUNO (SE) - Les dirigeants du circuit régional de hockey junior Saguenay-Lac-Saint-Jean s'inquiètent de l'arri-

rière prochaine d'une ligue junior simple lettre dans la région et ils souhaitent connaître rapidement les intentions de ce nouvel acteur.

En réunion hier, les responsables de la Ligue junior ont donné le mandat à leur président, Marcel Maltais, d'obtenir tous les renseignements pertinents sur le dossier.

«Il a beaucoup été question du simple lettre durant notre rencontre, a signalé le publiciste du circuit régional, Jean-Paul Tremblay. La ligue junior n'a pas encore reçu la réglementation de la ligue simple lettre.

«Nous souhaitons un rapprochement avec le simple lettre mais nous avons besoin de leur réglementation. Il y a un mois, le président de la Fédération régionale, Richard Langlois, a assuré la ligue junior qu'il n'y aurait aucun problème et que la réglementation serait avantageuse pour les deux circuits.

«Pour le junior régional, il est très important de connaître les intentions du simple lettre. Ça pourrait même être une question de survie. Si on ne travaille pas ensemble, certaines équipes risquent d'avoir des problèmes de joueurs. Le simple lettre aura des équipes à Roberval, Saint-Ambroise, Chicoutimi et Jon-

quière. Nous avons entendu parler également de Dolbeau. La ligue junior veut marcher main dans la main avec le simple lettre. Pour cela, il faut savoir où ils s'en vont.»

Par ailleurs, les dirigeants du junior régional ont convenu d'entamer la nouvelle saison le 2 octobre.

HOCKEY

Hull de retour à St. Louis

ST. LOUIS (AP) - Le retour de Brett Hull à St. Louis dans son nouvel uniforme des Stars de Dallas n'a pas créé beaucoup d'émotion.

Le Kiel Center était au trois quarts vide au début du match pré-saison et Hull n'était pas de la formation partante.

A sa première présence sur la patinoire, il a été accueilli par un tiède mélange d'applaudissements et de huées. Par la suite, il a été un joueur comme les autres.

Il n'y avait pas de banderole dans les gradins.

En passant, Hull porte le numéro 22 avec les Stars.

En Beauce où le football est roi

Nicolas Morissette vit une belle expérience

CHICOUTIMI (SE) - Nicolas Morissette, un jeune homme de Chicoutimi, connaît des débuts dignes de mention avec les Dragons de la Chaudière de la polyvalente Saint-Georges de Beauce, une équipe de football de calibre midget AAA.

Ce demi offensif de 15 ans a récemment marqué six touchés en trois rencontres.

Évoluant au sein de la principale division du circuit provincial midget AAA, la formation de Saint-Georges montre une fiche de trois gains et autant de revers présentement.

«Je n'étais pas utilisé sur une base régulière en début de saison, raconte Nicolas Morissette. J'ai eu l'occasion de jouer à compter de la deuxième partie. Je suis partant depuis cette deuxième rencontre.»

Marc Sauvé, l'entraîneur des Dragons, a retenu les services de Morissette pendant un bref voyage au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le printemps dernier. Il l'a remarqué alors qu'il portait les couleurs des Broncos de Chicoutimi. Sauvé n'a pas perdu son temps durant son séjour dans la région.

Il a inscrit plusieurs noms sur son calendrier.

«Il y a plusieurs joueurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean avec les Dragons, reprend Nicolas Morissette. On remarque aussi Guillaume Tremblay, Maxime Roy-Martel, Sébastien Boucher et Benoit Pilon, de Jonquière. Il y a également un joueur de La Baie et un autre du Lac-

Saint-Jean.

«Marc Sauvé m'a recruté après m'avoir vu jouer. Mon entraîneur chez les Broncos, Joël Gilbert, m'avait aussi recommandé à Sauvé.

«Le midget AAA est un bon calibre de jeu. C'est plus fort que la ligue du printemps au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Une équipe faible du circuit midget AAA se compare à une bonne équipe de la ligue du printemps. Les joueurs sont généralement plus talentueux et plus rapides. Je suis en train de vivre une très belle expérience.»

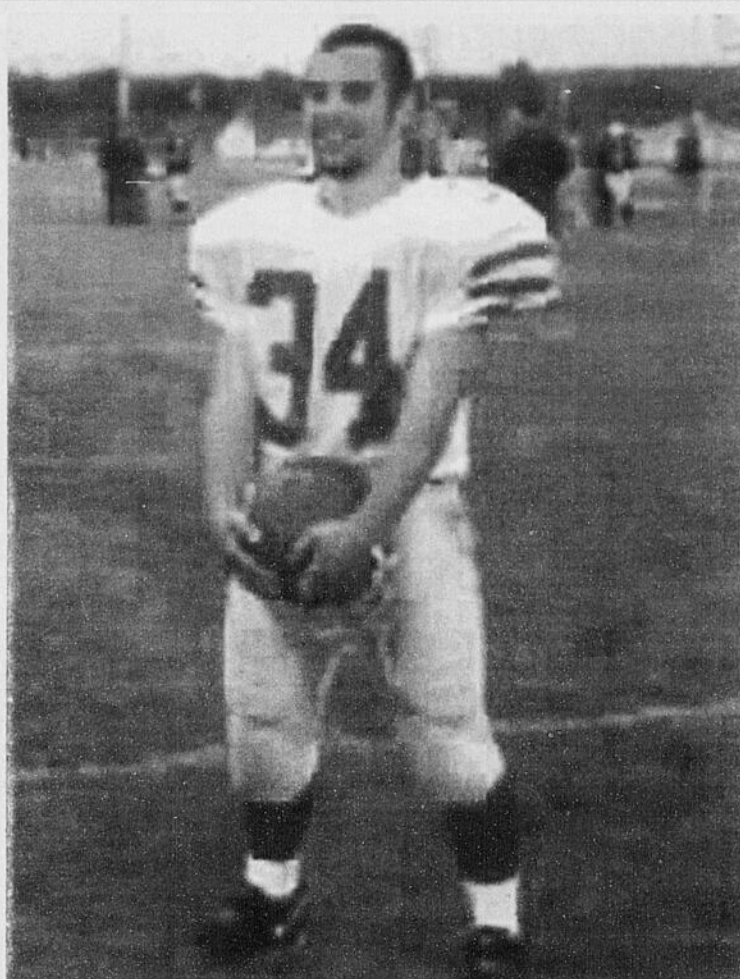
En Beauce, Nicolas Morissette et les autres joueurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont découvert une région où le football est roi.

Trois équipes de niveaux différents évoluent à Saint-Georges. Aux Dragons midget AAA s'ajoutent les Tigres cadet AAA et les Condors du circuit collégial AAA.

«C'est vraiment un coin de football, poursuit le Chicoutimien. Lorsque je serai arrivé au niveau collégial, Saint-Georges sera fort probablement mon choix.

«Cette année, j'ai l'intention de demeurer en Beauce jusqu'à la fin de la saison de football. Nous avons dix matches à disputer en saison régulière. Nous aurons besoin de cinq victoires pour accéder aux séries. La saison de football se terminera en novembre et je retournerai ensuite à Chicoutimi.

«Je jouerai de nouveau pour les Broncos lors de la prochaine saison de la ligue du printemps. Ensuite, je retournerai en Beauce. J'espère bien que quelques amis auront l'occasion de m'accompagner en Beauce l'an prochain. L'équipe tient un pré-camp de sélection au printemps. En ce qui me concerne, je n'ai pas eu à participer à ce camp, le printemps dernier. C'est l'entraîneur des Dragons qui est venu me chercher parce qu'il était à court de joueurs.»



NICOLAS MORISSETTE...et d'autres joueurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont en train de découvrir une région où le football est roi.

Heureux de son retour

La Rue: «Ramzi, c'est un gros morceau»

Par Serge Emond

CHICOUTIMI (SE) - Après avoir participé au camp d'entraînement de l'Avalanche du Colo-

rado, Ramzi Abid reprendra son poste avec les Saguenéens de Chicoutimi aujourd'hui.

Même s'ils ont enlevé leurs deux premiers matches du calendrier

régulier, en fin de semaine, les Saguenéens trouveront bien une petite place au champion pointeur de la Ligue junior majeur du Québec en 1997-98...

«Ramzi est évidemment un gros morceau, a convenu l'entraîneur Christian La Rue. C'est un gros morceau pour tout ce qu'il apporte sur la glace et aussi pour tout ce qu'il peut donner au niveau du leadership.

«Il a pris beaucoup d'expérience au camp de l'Avalanche et il a aussi remarqué la différence qui existe entre le hockey junior et la Ligue nationale. Nous espérons que tout ce qu'il vient d'acquérir sera profitable autant pour l'équipe que pour Ramzi Abid.»

Abid a été un choix de deuxième ronde de l'Avalanche lors de la séance de sélection de 1998 de la Ligue nationale de hockey.

Au total, il a été le cinquième joueur retenu par l'organisation du Colorado.

En 1997-98, il a prouvé qu'il pouvait récolter des points à un rythme accéléré. Christian La Rue estime qu'il devra faire sa marque d'une façon différente dans les prochains mois.

«L'an dernier, il s'est installé parmi les meilleurs joueurs de la ligue en terminant premier pointeur, a rappelé son entraîneur. Il doit maintenant se distinguer au niveau de sa combativité, de sa discipline. Il doit montrer qu'il a les outils pour devenir un joueur professionnel. C'est un gars intelligent. Je suis convaincu qu'il sait ce qu'il a à faire.»

Abid rejoindra les Saguenéens juste avant le départ de l'équipe pour les Maritimes, mercredi matin. En l'espace d'une semaine, ils disputeront quatre matches dans l'Est du pays.

Le retour d'Abid tombe à point et La Rue assure qu'il n'a jamais cherché à forcer la main de l'Avalanche.

«Je voulais que mes joueurs profitent au maximum de leur expérience avec une organisation de la

Ligue nationale, a encore signalé le pilote chicoutimien. Ça peut être un peu tannant pour les partisans mais je suis convaincu que ce sera profitable à long terme.»

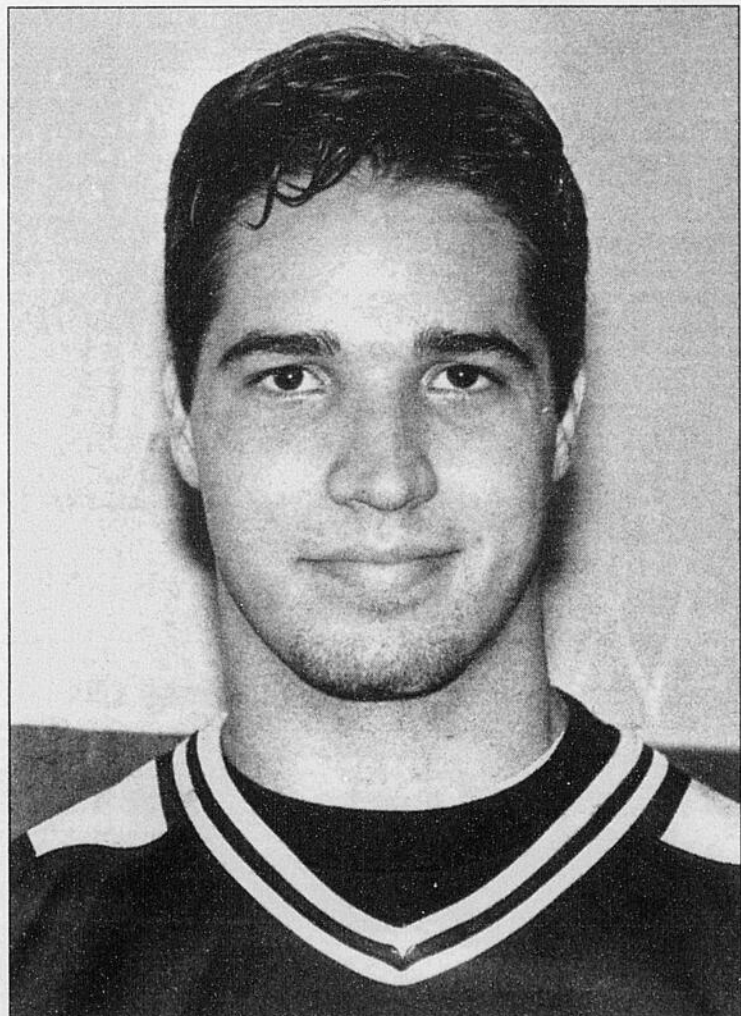
En fin d'après-midi, hier, les Saguenéens étaient toujours sans nouvelle de Mathieu Benoit. L'attaquant de 19 ans participe au camp des Devils du New Jersey.

Logiquement, il devrait lui aussi participer au voyage dans les Maritimes.

Pointes de plume - Les Saguenéens ont retranché Simon Duplessis après le match de dimanche contre l'Acadie-Bathurst. Il a été cédé à l'équipe junior AAA de Lachine...

Dans les derniers jours, Christian La Rue croyait bien être en mesure d'échanger Patrick Gingras. Le joueur de 20 ans n'a cependant pas encore trouvé preneur. «Les équipes intéressées ont décidé d'attendre. C'est tant pour Patrick mais je pense qu'il comprend la situation. Nous voulons lui permettre de jouer une autre saison dans la LHJMQ mais il faut attendre», a noté l'entraîneur des Saguenéens...

Les joueurs de l'édition 1998-99 des Saguenéens de Chicoutimi seront officiellement présentés au restaurant La Cage aux Sports, ce soir, à 19h00. Les responsables de l'équipe lancent l'invitation à tous leurs partisans et principalement aux détenteurs de la carte privilège...



CHRISTIAN LA RUE...espère que tout ce qu'il vient d'acquérir sera profitable autant pour l'équipe que pour Ramzi Abid lui-même.

(Photothèque Le Quotidien)



EN BREF

Stages PNCE

Le Regroupement loisirs et sports signale que le prochain stage de formation PNCE (théorique niveau III) se déroulera à Chicoutimi les 3, 4, 17 et 18 octobre. Toutes les personnes intéressées à en profiter peuvent s'inscrire dès maintenant en communiquant avec Dany Chassé au 480-2228, sur les heures de bureau. Le stage, d'une durée de 28 heures, s'adresse à tous les entraîneurs qui possèdent leur niveau II et qui souhaitent perfectionner leurs connaissances en enseignement de leur discipline. Le nombre de places est limité et la période d'inscription se terminera le 25 septembre. Les frais d'inscription sont de 175 \$ et ils doivent être payés par chèque certifié ou mandat poste avant la date limite.

Liquidation été 98

L'événement

« On coupe les prix »



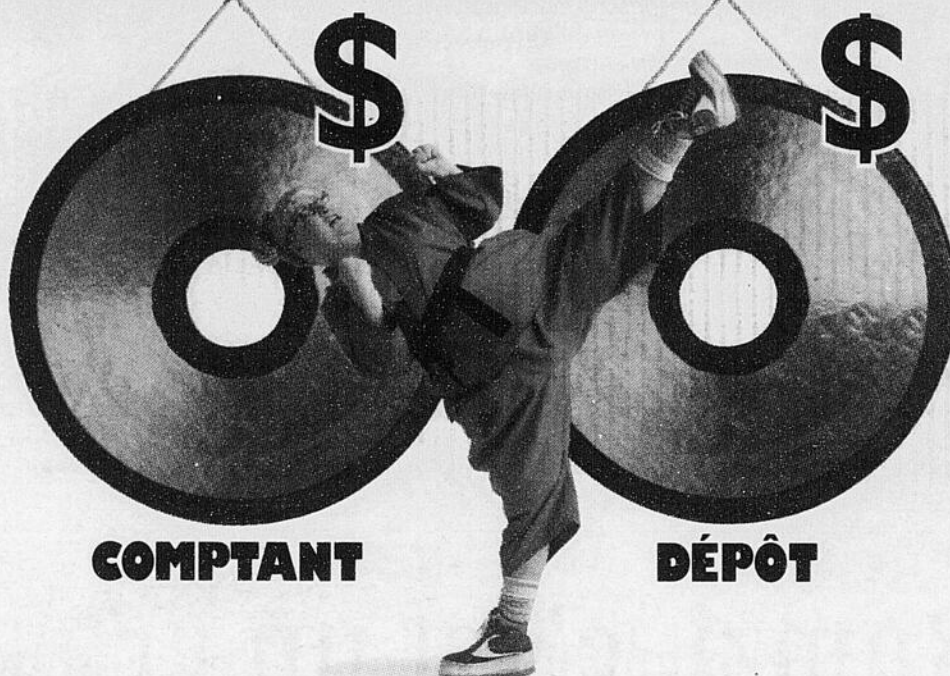
Chevrolet Cavalier - 2 et 4 portes

Une alliée fiable depuis les huit dernières années à travers le pays.

218 \$
par mois, location 36 mois*
ou **13 418 \$****

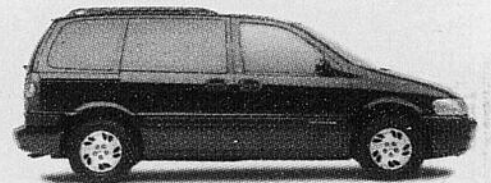
- Moteur 2,2 litres
- Moulures protectrices latérales
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Groupe d'instrumentation

Transport et préparation inclus



COMPTANT

DÉPÔT



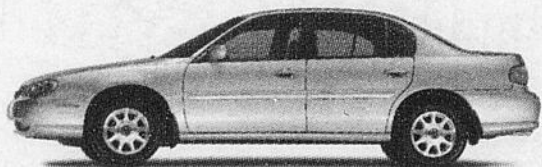
Chevrolet Venture

Avec ces caractéristiques, la Venture, c'est vraiment LA MAXI MINIVAN :

348 \$

par mois, location 36 mois*

- Moteur V6 3,4 litres de 180 chevaux
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Sacs gonflables latéraux
- Boîte de vitesse automatique à 4 rapports avec surmultipliée



Chevrolet Malibu

Une Chevrolet primée à plusieurs reprises qui vous en offre beaucoup plus que ce que vous êtes en droit d'attendre. La preuve :

298 \$
par mois, location 36 mois*
ou **19 498 \$****

- Boîte de vitesse automatique à 4 rapports
- Climatiseur
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Banquette arrière repliable

1,9 %
de financement**



Chevrolet Astro

Puissant et spacieux, l'Astro est le véhicule récréatif idéal pour les familles actives.

378 \$
par mois, location 36 mois*
ou **23 898 \$****

- Moteur V6 4 300 à injection séquentielle
- Configuration de sièges 8 places
- Pont arrière autobloquant
- Bouche de chauffage arrière



Intrigue par Oldsmobile

Design sophistiqué, tenue de route irréprochable, performances enivrantes, le tout dans une berline de taille moyenne.

398 \$
par mois, location 36 mois*
ou à partir de **25 698 \$****

- Moteur V6 3 800 série II de 195 chevaux
- Boîte de vitesse automatique à 4 rapports avec surmultipliée
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Climatiseur



OFFRE VALIDE JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE SUR UN VASTE CHOIX DE MODÈLES 1998.

L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec

La Carte GM™**

Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1998 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. Première mensualité exigée à la livraison. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Aucun dépôt de sécurité sur approbation de GMAC.

Frais de 12¢ du kilomètre après 60 000 km. **Taux de financement de 1,9% disponible jusqu'à 48 mois à l'achat sur la plupart des modèles en stock. ***Transport et taxes en sus à l'achat. Exemple de financement 20 000 \$ incluant transport, préparation et taxes : 36 versements de 571,98 \$, coût en intérêts de 591,28 \$, coût total : 20 591,28 \$. *Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. **Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. L'Assistance routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.